



HAL
open science

L'Abbaye d'Ardenne. Histoires du XIIe au XXe siècle

Yves Chevrefils Desbiolles

► **To cite this version:**

Yves Chevrefils Desbiolles. L'Abbaye d'Ardenne. Histoires du XIIe au XXe siècle. IMEC éditeur, 2007. hal-03183620

HAL Id: hal-03183620

<https://normandie-univ.hal.science/hal-03183620v1>

Submitted on 4 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

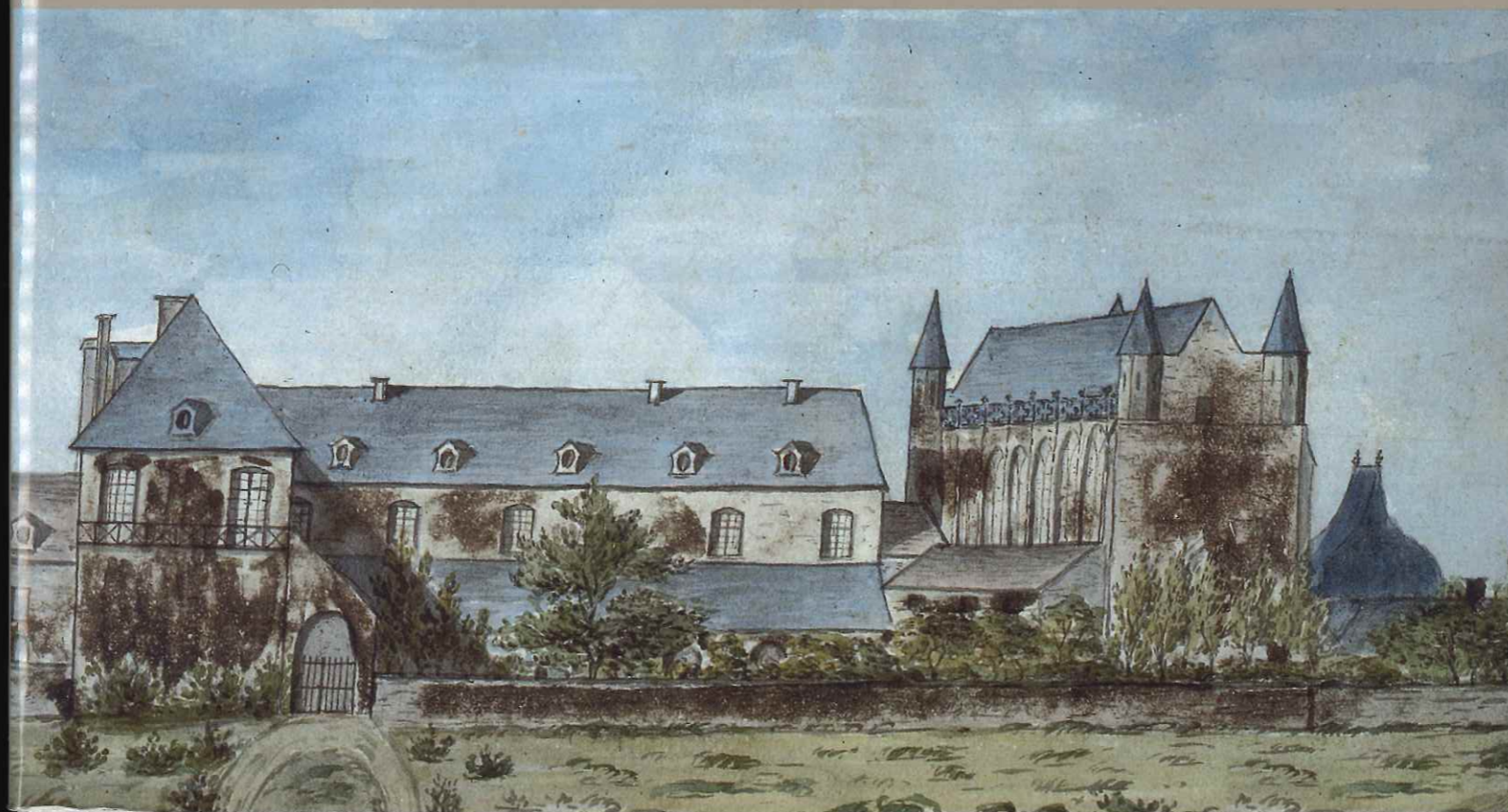
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

m imec
éditeur

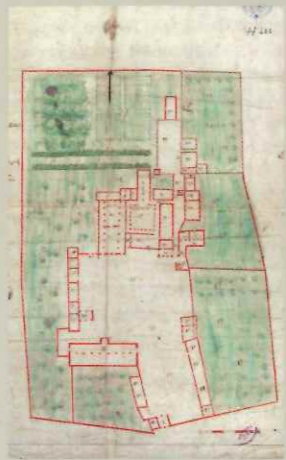
Yves Chevrefils Desbiolles

L'ABBAYE D'ARDENNE

HISTOIRES DU XII^e AU XX^e SIÈCLE



Né à Montréal, YVES CHEVREFILS DESBIOLLES est docteur en histoire de l'art et responsable des fonds artistiques à l'Imec.



COUVERTURE: l'abbaye d'Ardenne vue de l'Est et vue du Sud. Deux aquarelles de Thomas Russell, s. d. (vers 1813). BL, Russell Papers.
CI-DESSOUS: l'église et la porte Saint-Norbert vues au travers des arcades de la grange aux dimes, s. d. (1946) - Plan de l'abbaye d'Ardenne, fin XVIII^e siècle.

m imec
éditeur

Yves Chevrefils Desbiolles

L'ABBAYE D'ARDENNE

HISTOIRES DU XII^e AU XX^e SIÈCLE

Président de l'IMEC: Christian Bourgois
Direction: Olivier Corpet
Direction scientifique: Nathalie Léger
Mécénat: Emmanuelle Lambert
Édition: Muriel Vandeventer
Mise en pages: Laure Chapalain

L'Abbaye d'Ardenne – Histoires du XII^e au XX^e siècle © Institut Mémoires de l'édition contemporaine, 2007.

Tous droits réservés. La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur et de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

SOMMAIRE

L'abbaye d'Ardenne, témoin des vicissitudes et des espérances de l'histoire par Philippe Duron	4
Un lieu inédit par Olivier Corpet	7
Avant-propos	11
1121-1791, une abbaye aux champs	12
Un siècle de prospérité	18
L'appel du 5 juin 1450	27
Jean de la Croix, réformateur	30
La passion de la bâtisse	34
Un projet inachevé	39
1792-1944, un patrimoine malmené	42
Un ami de la Révolution française	46
Un prête-nom: le consul général américain à Paris	48
Les travaux de William Russell	53
La silhouette familière de l'église	59
Sauvée grâce à la rose	67
La Résistance et l'armée allemande à l'abbaye d'Ardenne	75
1945-1995, une difficile reconstruction	84
Petits et grands soucis d'un chantier excentré	96
Marcel Poutaraud et le modèle du XVIII ^e siècle	100
Un débat public autour de l'abbaye d'Ardenne	106
La fin du premier chantier de l'après-guerre	111
Les mésaventures du projet Ardenna	114
Annexes	118
Les fouilles archéologiques de 1998-1999	122
Chronologie	131
Bibliographie	135
Glossaire	138
Portfolio	140
L'IMEC à l'abbaye d'Ardenne	

L'ABBAYE D'ARDENNE, TÉMOIN DES VICISSITUDES ET DES ESPÉRANCES DE L'HISTOIRE

L'abbaye d'Ardenne est l'un des fleurons du patrimoine architectural normand. Derrière l'enceinte de ses hauts murs, elle abrite le secret de ses méditations et le fruit de ses travaux. Marquée par les destructions et les abandons, transformée par les rénovations et les réhabilitations successives, l'abbaye a traversé l'histoire avec la force des lieux prédestinés.

Sous la plume d'Yves Chevretil Desbiolles qui a mené un très long et profond travail de recherche, ce magnifique ouvrage nous donne à découvrir l'histoire de l'abbaye. Nous y retrouvons l'histoire de la Normandie et de la France, l'histoire des vicissitudes et des espérances qui ont marqué les siècles passés. Nous croyons y deviner l'essor de la pensée et de la culture qui fera les siècles futurs.

Trente-quatre années après la mort de Guillaume le Conquérant, un couple de bourgeois de la ville de Caen fonde à Ardenne un premier établissement religieux qui deviendra abbaye. Rapidement c'est l'ordre des prémontrés, créé à la même époque dans l'Est de la France par Norbert de Xanten qui préside aux destinées de la communauté. Ces chanoines réguliers, respectant la règle de saint Augustin, se veulent ouverts sur le monde. Lettrés, intellectuels, ils se consacrent à la prédication et au développement culturel de la région en revenant régulièrement se ressourcer dans ce lieu. Il n'y a pas dans le projet de l'abbaye opposition entre le cloître et le monde mais mouvement d'un lieu à l'autre et volonté de perfectionnement de l'humaine condition.

La guerre de Cent ans fut la première grande vicissitude à laquelle s'affronta l'abbaye. Les soldats anglais dévastent le domaine, la communauté se réfugie derrière les murs de la ville de Caen, qui fut prise à son tour.

La période gothique vit revenir l'essor de l'abbaye qui reprend son rayonnement intellectuel et culturel sur l'agglomération normande.

Au XVI^e siècle, la pratique des abbés commendataires et les guerres de religion soumettent à nouveau l'abbaye à des turbulences. Lentement elle se dégrade. L'abandon et la tristesse des lieux illustrent l'état de la France durant cette période.

Le XVII^e et le début du XVIII^e siècle redonnent vie à l'abbaye. On reconstruit l'église, les bâtiments conventuels, le pressoir, le logis abbatial, le cloître, la bibliothèque et divers autres bâtiments. Les prémontrés font preuve d'une grande ardeur de bâtisseurs. L'abbaye choisit de suivre le mouvement réformateur de la « stricte observance » qui touche mais divise, à la même époque, toutes les congrégations religieuses en Europe. Les jésuites furent influents dans cette évolution. Les abbayes non réformées sombreront dans la décadence bien avant la fin du XVIII^e siècle.

Ardenne reste prospère. Les projets de nouvelles constructions ne seront pas achevés au moment de la Révolution. L'histoire religieuse d'Ardenne s'arrête en 1791.

Après la fin de l'Ancien Régime, l'abbaye d'Ardenne traversera des périodes de désolation et de sursaut. Les bâtiments menacent ruine. Au XIX^e siècle, cet ensemble est acheté par des propriétaires successifs (anglais, américain, français) qui y lancent divers projets agricoles, n'ayant qu'un souci de rentabilité. De nombreuses pierres du chantier inachevé de l'abbaye furent vendues.

Avant la seconde guerre mondiale, l'abbatiale, située sur le point le plus élevé de la plaine de Caen, perdure, visible de tous, au-delà des aléas

du temps. Les terres qui l'entourent montrent une intense activité agricole. Ce moment de paix et de prospérité illustre ce que fut le monde rural de l'entre-deux-guerres. La seconde guerre mondiale vint à nouveau tourmenter les lieux comme elle a tourmenté notre Région. De nombreux murs tombent, on y fusille des alliés venus nous libérer... L'après-guerre voit revenir une activité agricole mais le destin de l'abbaye ne peut se réduire à celui d'abriter récoltes et troupeaux. La beauté des vestiges, la grandeur des lieux incitent les divers services architecturaux et patrimoniaux de l'État à poursuivre les mesures de protection de l'abbaye. Mais quelle affectation donner à ce lieu ?

En accueillant l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), le Conseil régional de Basse-Normandie a permis la rencontre d'un site historique et d'un patrimoine culturel contemporain dédié à la conservation et largement ouvert à la recherche. L'abbaye abrite désormais la toute première collection d'archives contemporaines de France, les chercheurs du monde entier y poursuivent leurs travaux, les étudiants ont accès aux trésors d'archives qui y sont conservés, et les visiteurs peuvent découvrir l'un des sites majeurs de notre patrimoine régional.

Depuis sa fondation, Ardenne est un lieu de recueillement et de réflexion. Le choix d'abriter dans ces bâtiments les manuscrits de l'édition contemporaine constitue une fidélité à l'histoire et un pari sur l'avenir. À travers la culture, l'homme échappe à la barbarie. La rigueur du travail intellectuel n'est-elle pas illustrée avec éloquence par ces manuscrits. Les feuillets couverts d'encre, raturés, repris montrent le long accouchement de toute œuvre qui est travail, travail de l'esprit.

L'abbaye d'Ardenne continuera à manifester aux hommes, leurs quêtes et leurs génies. La culture n'est pas que simple activité, elle est l'ouvrage sur lequel se tissent les sursauts de l'histoire et les fondements de l'espérance.

Philippe Duron

Président de la Région Basse-Normandie

À la mémoire de Catherine Girerd,
Déléguée générale de l'IMEC à l'abbaye d'Ardenne de 1998 à 2002.

UN LIEU INÉDIT

L'abbaye d'Ardenne a bien failli disparaître. Le souvenir des temps prospères d'une abbaye aux champs active s'est peu à peu effacé avec la décrépitude des lieux, amorcée dès avant la Révolution, aggravée par elle et par les transformations et altérations fréquentes du site au XIX^e siècle. Enfin, la dernière guerre et les combats qui suivirent le Débarquement de Normandie entraînent des destructions telles qu'il s'en fallut de peu que l'abbaye d'Ardenne ne soit rayée de la carte des abbayes normandes. Elle a depuis traversé un long purgatoire au point que, dans une copieuse et récente monographie consacrée à *L'Architecture normande au Moyen Âge* (Presses universitaires de Caen, 1997), écrite par les meilleurs spécialistes du sujet, l'abbaye d'Ardenne n'est citée qu'une fois, pour un détail très anecdotique, sans être décrite ni mentionnée dans la table des matières de chacun des deux tomes. Son effacement matériel, rendu spectaculaire aux lendemains de la guerre par l'effondrement d'une partie de l'abbatiale, ne pouvait qu'être redoublé par cet effacement mémoriel. Il importait donc de rendre justice au passé prestigieux de l'abbaye la plus puissante de son ordre en Normandie et d'en écrire l'histoire de sa fondation, il y a près de neuf siècles, jusqu'à nos jours. Ce que je décidai dès l'installation d'une antenne sur place en 1996, au tout début d'un vaste chantier architectural, en confiant à Yves Chevrefils Desbiolles le soin de réunir toute la documentation et de retrouver les archives indispensables pour préparer le présent ouvrage, premier volet d'un diptyque dont le second sera consacré aux profondes transformations de l'abbaye que l'installation de l'IMEC a provoquées et à la nouvelle page de son histoire qui s'écrit depuis la découverte du site que je fis en septembre 1995. Malgré la restauration de plusieurs bâtiments réalisée entre 1990 et 1994 dans le cadre d'un projet de création d'une université franco-américaine qui, heureusement pour nous, puis-je dire aujourd'hui de façon très égoïste, n'alla pas à son terme, l'état encore très délité du reste de l'abbaye ne suffit pas à nous

masquer tout le potentiel d'un tel lieu et tout le parti que l'IMEC pourrait tirer d'une installation dans ces murs. Il ne nous fallut que quelques heures, à Christian Bourgois et moi, pour nous persuader qu'il fallait tenter cette *aventure* unique, celle d'une décentralisation culturelle risquée pour une institution née au cœur même du milieu de l'édition et de la littérature, un des plus centralistes et parisiens qui soient.

À l'exception de l'excellent ouvrage d'Élie Lambert, paru en 1938, dont s'inspirèrent les quelques brochures et articles publiés depuis, l'historiographie de l'abbaye d'Ardenne se résumait à de rares livrets monographiques pour la plupart très anciens, à un petit nombre de mentions dans des publications d'antiquaires ou à visée touristique. Mis à part deux mémoires consacrés au temporel de l'abbaye par l'Université de Caen, professeurs et étudiants se sont assez peu intéressés à l'histoire d'Ardenne, laissant le champ libre à une érudition militante en son temps fort précieuse, mais insuffisante pour conduire le travail de reconstitution historiographique ambitieux qui s'imposait. Ce relatif désintérêt tient aussi, fort vraisemblablement, au fait qu'Ardenne, abbaye aux champs aujourd'hui assiégée par le développement urbain, reste éloignée du centre historique de Caen, par ailleurs solidement occupé depuis mille ans par deux prestigieux ensembles architecturaux : l'Abbaye-aux-Hommes et l'Abbaye-aux-Dames fondées par Guillaume le Conquérant et par la reine Mathilde. Ajoutons que le morcellement de l'abbaye d'Ardenne en trois entités agricoles privées, depuis 1835 jusqu'à l'arrivée de l'IMEC, n'a guère facilité les choses.

Or, par chance, les Archives départementales du Calvados et parmi elles, les archives de l'abbaye d'Ardenne, ont survécu au terrible bombardement de la ville Caen en 1944. Ce riche corpus médiéval est complété – toutes périodes confondues – par d'importants ensembles conservés à la Bibliothèque nationale de France, aux Archives



nationales et à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (ministère de la Culture et de la Communication). On trouve aussi des documents isolés, mais de première main, à la Bibliothèque municipale et au Musée des beaux-arts de Caen, aux Archives départementales de l'Orne, à la Bibliothèque municipale de Nancy et à la bibliothèque de l'abbaye prémontrée de Mondaye, près de Bayeux. Cette énumération, n'est pas exhaustive : le rayonnement de l'abbaye d'Ardenne avant la Révolution comme l'intérêt porté depuis à son architecture ont pu laisser des traces significatives dans maints autres endroits, institutions religieuses ou fonds d'archives patrimoniales.

La longue et opiniâtre recherche menée par Yves Chevrefils Desbiolles eut aussi ses moments inattendus et heureux. Le plus fécond survint à l'occasion d'une rencontre inopinée avec un chercheur anglais, Peter M. Jones. Venu pour visiter l'abbaye, il s'était heurté à l'impossibilité de pénétrer sur le site alors en plein chantier. Dépassant sa déception et tout à sa passion pour l'histoire de la France rurale, il nous écrivit ; et grâce à lui, nous nous retrouvâmes lancés sur la piste d'une archive exceptionnelle utilisée dans cet ouvrage : celle de William Russell, industriel anglais favorable aux idées de la Révolution française, propriétaire de l'abbaye entre 1799 et 1813. Outre moult informations inédites sur un épisode crucial dans l'histoire d'Ardenne, la découverte dans les *Russell papers* conservés à la British Library de deux aquarelles originales

constitua une divine surprise : ce sont les seules représentations que nous possédions du cloître de l'abbaye avant sa destruction complète pour d'ordinaires raisons vénales.

Accaparé par l'histoire des désastres successifs qui ont profondément *abîmé* l'abbaye d'Ardenne, on risquait de ne plus voir qu'en dépit de toutes ces destructions / reconstructions, quelque chose d'essentiel avait perduré. En juxtaposant presque par hasard les deux images de l'abbaye qui figurent en haut de ces pages, l'aquarelliste et le photographe s'étant posés à la même place à presque deux siècles de distance, comment ne pas être troublé en effet par la concordance de ces deux représentations. À l'exception, évidemment, d'une pièce manquante pourtant essentielle du dispositif monastique : le cloître. Une béance laisse désormais entrevoir au loin la porte de Bayeux et la grange aux dîmes avec son toit impressionnant, autrefois masquées par le cloître et son monastère. Dans les premières esquisses imaginées au début du projet d'implantation de l'IMEC à Ardenne, une forme de reconstitution partielle du cloître avait été envisagée. Elle fut ensuite abandonnée pour de fort compréhensibles contraintes programmatiques et budgétaires. Mais quelle que soit finalement la modalité qui sera retenue pour retrouver de manière plus ou moins virtuelle ce cloître, voire seulement sa trace ou son empreinte, on ne pourra faire l'économie symbolique et matérielle (paysagère, architecturale), à plus ou moins long



terme, de sa réapparition pour que l'histoire contée dans ces pages trouve son épilogue. J'ajoute ici, à titre tout à fait personnel, que cette reconstitution du cloître devrait – pour s'inscrire dans l'histoire de l'abbaye, avec ses sédimentations monumentales successives, sa variété de styles qui en font son charme et lui donne une « signature » historique si particulière – s'incarner dans un traitement architectural contemporain. Mais c'est là une histoire que d'autres sans doute décideront et écriront...

Au titre des nombreuses trouvailles qui ont parsemé nos recherches, je ne peux manquer de signaler celle-ci : vers 1660, les Prémontrés d'Ardenne décidèrent de se construire un pied-à-terre parisien dans le « quartier de la Croix-Rouge, faubourg Saint-Germain-des-Prés », remplacé quelque soixante ans plus tard par un autre situé rue du Cherche-Midi. L'anecdote, rapportée dans la chronique des religieux d'Ardenne prend tout son sel lorsqu'on sait que c'est précisément dans ce quartier, le long de cette rue du Cherche-Midi, à quelques pas seulement du carrefour Croix-Rouge, dans les locaux de l'actuelle Maison des sciences de l'homme, que l'IMEC est né voici bientôt vingt ans. Cet « hasard objectif » ravira certainement ceux qui s'émerveillent volontiers de ce genre de coïncidences troublantes. De Saint-Germain-des-Prés à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, il n'y avait donc qu'un pas à franchir pour que le destin de l'IMEC bascule. Voilà qui est fait.

On l'aura compris : la *renaissance* de l'abbaye d'Ardenne – puisque c'est bien de cela qu'il s'agit – n'est pas fortuite. Elle est la conséquence d'une puissante volonté de préservation patrimoniale, mais aussi d'une action politique – au sens fort du terme – déterminée, durable et généreuse de la Région Basse-Normandie, accompagnée par l'État, pour redonner à ce lieu désolé une destination à la hauteur de son passé. La décision de confier l'abbaye à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) pour y installer ses collections d'archives littéraires, artistiques et éditoriales et pour y développer ses activités culturelles et scientifiques fut en tout point originale et audacieuse. C'est elle qui a donné du sens à cette restauration, qui en a fixé les orientations, organisé les priorités, indiqué les usages. Il est certain que sans la rencontre inopinée de l'IMEC et de l'abbaye d'Ardenne, la reprise de ce monument exceptionnel n'aurait eu ni cette ampleur ni ce résultat.

L'intégration, dès le lancement du projet, de deux entités (une institution contemporaine d'archives et de recherches d'une part, un monument historique d'autre part) sous la forme originale d'un centre culturel de rencontre, a joué un rôle structurant et créé une dynamique de développement de l'institution et du site aux effets multiples. Les activités proprement intellectuelles de l'IMEC (la conservation, l'inventaire et la consultation des archives) ont été rassemblées dans la partie de l'abbaye autrefois soumise à la

règle, là où, autour de l'église, aujourd'hui bibliothèque, régnait le calme de la méditation. En revanche, les activités d'animation et de mise en valeur des fonds d'archives (colloques, conférences, expositions, spectacles...) sont concentrées là où « les travaux et les jours » imposaient autrefois leur rythme, dans la grange aux dîmes au cœur de la cour de ferme ou, tout près, dans l'ancien pressoir, tous les deux aménagés afin de recevoir confortablement le public.

Ce premier ouvrage traite des *identités perdues* de l'abbaye d'Ardenne (établissement religieux, exploitations agricoles). Le suivant sera consacré à l'*identité retrouvée* de l'abbaye, au réinvestissement de son architecture et aux problèmes spécifiques de restauration et de réhabilitation d'un site monumental. L'articulation entre architecture et mémoire sera alors envisagée dans sa dimension physique, les efforts de *relecture* qui ont étayé le projet, considérés dans leur matérialisation, c'est-à-dire dans la pierre des bâtiments. Les trois années de chantier, qui ont été précédées par de minutieuses fouilles archéologiques, y seront abondamment documentées.

Si l'abbaye d'Ardenne, désormais définitivement tirée de l'ombre, a retrouvé une âme – toute laïque bien sûr, c'est-à-dire, au fond, plus littéralement, une poésie –, ce n'est pas en se tournant avec nostalgie vers un passé de toute façon impossible à retrouver, mais plutôt en construisant un projet d'avenir à la fois ambitieux et complexe : inventer pour la mémoire de l'écrit, du livre et de la création contemporaine, dont l'IMEC est désormais un des gardiens, un lieu à l'exacte mesure de cette exigence, un lieu *inédit*. Sans étonnement, on découvre – autre coïncidence heureuse – que l'une des figures tutélaires de la littérature contemporaine, Gustave Flaubert, en pleine préparation de son fameux *Bouvard et Pécuchet*, après un passage à Hérouville, à Douvres-la-Délivrande, ainsi qu'à l'Abbaye-aux-Dames et au château de Fontaine-

Henry, avant de filer vers Ouistreham, se soit arrêté à l'abbaye d'Ardenne et ait noté dans son carnet de travail des années 1877-1878 ces quelques mots : « Coup de soleil couchant sur la rosace. La petitesse de la cour de ferme grandit le bâtiment. » Il nous fallut un certain temps, avec Yves Chevreuil Desbiolles, pour comprendre le sens exact de cette notation sibylline et nous laissons volontiers le lecteur chercher l'explication donnée dans les pages de cet ouvrage.

On ne retiendra ici de cette incursion illustre qu'à presque cent trente ans de distance elle inaugurerait un cycle de visites littéraires que l'IMEC s'est donné désormais pour mission de faire prospérer grâce aux attraits multiples de ce qu'il faut bien appeler une *nouvelle abbaye d'Ardenne*, où « le coup de soleil couchant sur la rosace » répand certains soirs dans la bibliothèque de l'abbatiale une lumière si douce qu'on ressent alors l'émotion d'un accomplissement.

Olivier Corpet
Directeur de l'IMEC

Cette préface est l'occasion pour moi d'exprimer toute ma reconnaissance à René Garrec, ancien Président du Conseil régional de Basse-Normandie qui, en 1995, m'a fait découvrir l'abbaye d'Ardenne et nous a invités à y installer les collections et les activités de l'Institut. Ma gratitude s'exprime aussi à Philippe Duron, son successeur, qui a poursuivi avec nous cette aventure en lui apportant les moyens de s'inscrire dans la durée. Ce grand projet n'aurait évidemment pu voir le jour sans le soutien constant et attentif de l'État à travers l'action du ministère de la Culture et de la Communication et de sa Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie.

L'abbaye d'Ardenne a toujours su prendre l'histoire à rebours. Fondée par un prospère bourgeois caennais, elle est généreusement dotée par la noblesse normande. Deux fois pillée par les « gens d'armes » anglais durant la guerre de Cent Ans, elle accueille le roi de France et sa suite lors de la reconquête de Caen. Détruite par les Huguenots au cours des guerres de Religion, elle devient un bastion de la Contre-Réforme. Arrachée aux chanoines de Prémontré en 1791 au nom de l'éradication des privilèges, elle constitue trente ans plus tard le capital de majorat d'un jeune aristocrate d'origine allemande. Promise vers la fin du XVIII^e siècle à une reconversion industrielle, elle devient la propriété d'un des premiers *gentlemen farmers* modernes. Temple protestant durant quelques années, son église sert de grange durant plusieurs décennies. Dépôt d'armes destinées à la Résistance en 1942, elle devient en 1944 le quartier général d'unités appartenant à la division SS-Panzer Hitlerjugend. Propriété privée depuis son origine jusqu'aux années 1990, elle appartient aujourd'hui à une collectivité territoriale, le conseil régional de Basse-Normandie, et est devenue le siège de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine qui tous les jours ouvre ses portes au public.

Le premier chapitre de ce livre est consacré aux siècles proprement religieux de l'abbaye d'Ardenne, de sa fondation au XII^e siècle jusqu'à sa vente comme bien national à la fin du XVIII^e siècle. Il propose une synthèse de l'histoire architecturale médiévale et classique d'une abbaye qui par deux fois réussit à renaître de ses cendres grâce à la passion pour la construction dont ont fait preuve les chanoines de l'ordre de

Prémontré. Le deuxième chapitre court tout au long du XIX^e siècle jusqu'à la première moitié du siècle suivant. Cette période de l'histoire de l'abbaye d'Ardenne, qui va des premières opérations spéculatives révolutionnaires jusqu'aux destructions de la Seconde Guerre mondiale, a été certes la plus dramatique, mais aussi la plus étonnante. Le troisième chapitre couvre la période allant de 1945 jusqu'au début des années 1990, années durant lesquelles a été menée à bien, avec de longues pauses, la reconstruction d'un site classé n'appartenant cependant pas à l'État. Il témoigne des difficultés qui surgissent lorsque les principes régissant la protection du patrimoine et les soucis de la vie quotidienne imposent simultanément leurs exigences contradictoires tant aux fonctionnaires qu'aux sinistrés.

Nombreux ont été les projets qui, durant les dernières années du siècle précédent, ont cherché à redonner vie à cette abbaye aux champs restaurée, mais toujours déclassée. Avec l'arrivée de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine dès 1998 et l'inauguration de sa nouvelle bibliothèque dans l'église abbatiale en 2004, l'ancienne abbaye d'Ardenne confirme aujourd'hui son inscription dans le paysage scientifique et culturel européen.

Y.C.D.

Abréviations

ADC : Archives départementales du Calvados – ANF : Archives nationales de France – BAC : Bibliothèque et Archives Canada – BL : British Library – BMC : Bibliothèque municipale de Caen – BNF : Bibliothèque nationale de France – IMEC : Institut Mémoires de l'édition contemporaine – MAP : Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication.

1121-1791

**UNE ABBAYE
AUX CHAMPS**

Vers 1120, trois fois en autant de nuits, Asceline, femme d'un bourgeois de Caen, vit en songe la Vierge. Celle-ci l'exhortait à créer un lieu de prières en son honneur. En 1121, grâce à une donation faite par son époux, Aiulphus de Foro ou Youf du Marché, un petit groupe de cénobites prit possession de la parcelle du « Puits aux Saxons », un terrain de sept acres au lieu-dit Ardenna, à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe près de Caen. Gilbert devint le premier supérieur de la nouvelle communauté alors sous l'autorité de l'évêque de Bayeux, Philippe de Harcourt.

En ce temps, la Normandie connaissait une période d'expansion économique et d'amélioration des techniques agricoles. Les ressources ne manquaient pas et « la passion de bâtir » était vive. Youf du Marché possédait de nombreuses maisons sur la place du Marché (aujourd'hui place Saint-Sauveur) – ce qui lui valut son nom –, sur la rue Écuyère et ailleurs dans la ville de Caen. Chef d'une famille suffisamment puissante pour fonder et doter un établissement religieux, il devait sa fortune au commerce de l'argent. Mais encore Youf fut l'un des « quatre premiers de Caen » (*quatuor primores Cadomi*) qui, en 1105, ont secrètement négocié avec Henri 1^{er} dit Beauclerc l'ouverture des portes de la ville aux troupes anglaises. Ce qui lui valut les faveurs du roi et des terres en Angleterre. D'aucuns se demandent si la réputation de traître acquise par Youf auprès de certains, et la volonté d'y remédier, n'a pas amplifié la générosité dont il fit preuve. Mais Youf ne fut pas

le seul de sa famille à être « saisi par la dévotion ». Ses fils complétèrent les donations initiales et les premiers religieux d'Ardenne héritèrent de la majeure partie des biens immobiliers de la lignée¹.

Ardenne est certes une abbaye aux champs située hors les murs de la ville de Caen. Mais à cinq kilomètres de la place du Marché, elle reste une abbaye périurbaine proche de ses fondateurs et de leurs intérêts. Sans la présence de l'Abbaye-aux-Hommes et de l'Abbaye-aux-Dames qui,

Tombeau de Youf du Marché et d'Asceline, sa femme. Dessin de Louis Boudan, BNF, collection Gaignères.



Tombeau de pierre à la troisième arcade au fond du Cloître de l'abbaye d'Ardenne. C'est le Tombeau des Fondateurs. Dessiné par Louis Boudan, collection Gaignères.

D'où vient le nom d'Ardenne ?

Ce nom pourrait venir du vocable celtique *ar-denn* qui signifie « forêt de chênes ». Un hameau proche de l'abbaye et portant le nom de La Chesnaie attesterait cette origine. Le nom d'Ardenne pourrait aussi venir du nom de la déesse celtique Arduina. L'abbaye aurait en effet été fondée sur l'emplacement d'un temple gaulois lui étant consacré. D'autres sources évoquent une racine italo-celtique. L'abbaye d'Ardenne se situe sur un plateau surélevé (on peut apercevoir la mer, distante de quinze kilomètres, du haut de l'abbatiale), ce qui laisserait supposer un rapport étymologique avec le terme latin *arduum*, « qui se dresse en hauteur », et le terme gaulois *arduenna*, « montagne ». On trouve également, suivant les époques, plusieurs graphies du mot : Ardena, Ardenna, Ardene, Ardaine, Ardainne, Ardaines, Ardeine, Ardeines, Dardaine, Dardeine et même Ordon...

1. Lucien Musset, « Essai sur la bourgeoisie caennaise (1150-1250) », dans *Recueil d'études offert en hommage au doyen Michel de Boüard*, vol. II, Annales de Normandie, 1982, p. 409-436.

16 | «L'habillement des moines de l'abbaye de Belle-Étoile au XVIII^e siècle», D. Bourdel, 1852. Document de la bibliothèque municipale de Flers, reproduit dans *Le Pays bas-normand*, n° 2, 1976.

le pays bas-normand

Société d'Art et d'Histoire

Fondée à FLERS en 1908 par Auguste Lelièvre



REVUE TRIMESTRIELLE
N° 2 - 1976

L'ABBAYE DE BELLE-ÉTOILE
II^e La vie religieuse à Belle-Étoile (17^e fasc.)

par la volonté de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre, occupaient depuis la seconde moitié du XI^e siècle les faubourgs de Caen, l'œuvre de Youf aurait tout aussi bien pu se manifester beaucoup plus près du cœur de la ville. Quoi qu'il en soit, Ardenne constitue un signe précoce de la montée en puissance de la bourgeoisie, cette catégorie sociale qui, dorénavant, prétend concurrencer la noblesse en puissance et en prestige. Peu avant de mourir, vers 1140, Youf ajouta à la donation primitive huit acres de cette bonne terre limoneuse, bordée aux limites de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe et de Bretteville-sur-Odon par une zone de terrain calcaire d'où on extrait la fameuse « pierre de Caen ». En 1138, suivant le souhait de l'évêque de Bayeux, la petite communauté diocésaine installée à Ardenne depuis maintenant près de vingt ans, rallie l'ordre de Prémontré; les clercs séculiers sont devenus des chanoines qui célèbrent l'office non plus dans la première chapelle construite par les fondateurs, mais dans une nouvelle église consacrée à Notre-Dame la même année. En mai 1144, Ardenne devient un prieuré placé dans la filiation de

l'abbaye de la Lucerne. À la disparition de Gilbert en 1160, le prieuré d'Ardenne accède enfin au statut d'abbaye: son premier abbé est Garin, troisième fils de Youf du Marché. Les religieux de Prémontré constituent alors un tout jeune ordre fondé vers 1120, au moment même où le projet d'Ardenne prend forme dans les nuits rêveuses d'Asceline.

La famille de Youf du Marché fut relayée par de nombreux donateurs; plusieurs ducs ou seigneurs se délestèrent d'une part de leurs biens au profit de la nouvelle abbaye. Dans les chartes de donation et dans les nombreux aveux conservés aux Archives départementales du Calvados, on apprend qu'en 1190, Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre et duc de Normandie, accorde aux religieux des exemptions financières tout en promettant garde et protection à l'abbaye. Quelques années plus tard, Jean sans Terre, frère et successeur de Richard, donne à l'abbaye des bois, des terres, des franchises commerciales ainsi que le moulin de Gémare dans la ville de Caen. Plusieurs de ces documents mentionnent les avantages d'ordre religieux et financier qui scellent la transaction. Comme bien d'autres nobles, Guillaume d'Escorcheville demande à être enterré dans l'église d'Ardenne en échange de trois vavassories; un certain Philippe, fils de Robert, lui-même fils de Bernard, donne à l'abbaye d'Ardenne une maison de trois étages située à Caen, pour qu'une flamme perpétuelle brûle en son honneur et en celui de sa femme devant le grand autel; Guillaume Binart cède à l'abbaye sa maison de la rue Froide, à Caen, pour que les chanoines célèbrent la date de sa mort...



17 | Pierre tombale dite «aux mains jointes», retrouvée sous le pavage de l'abbatiale d'Ardenne lors de la campagne de fouilles archéologiques de 1998-1999.

L'ordre de Prémontré

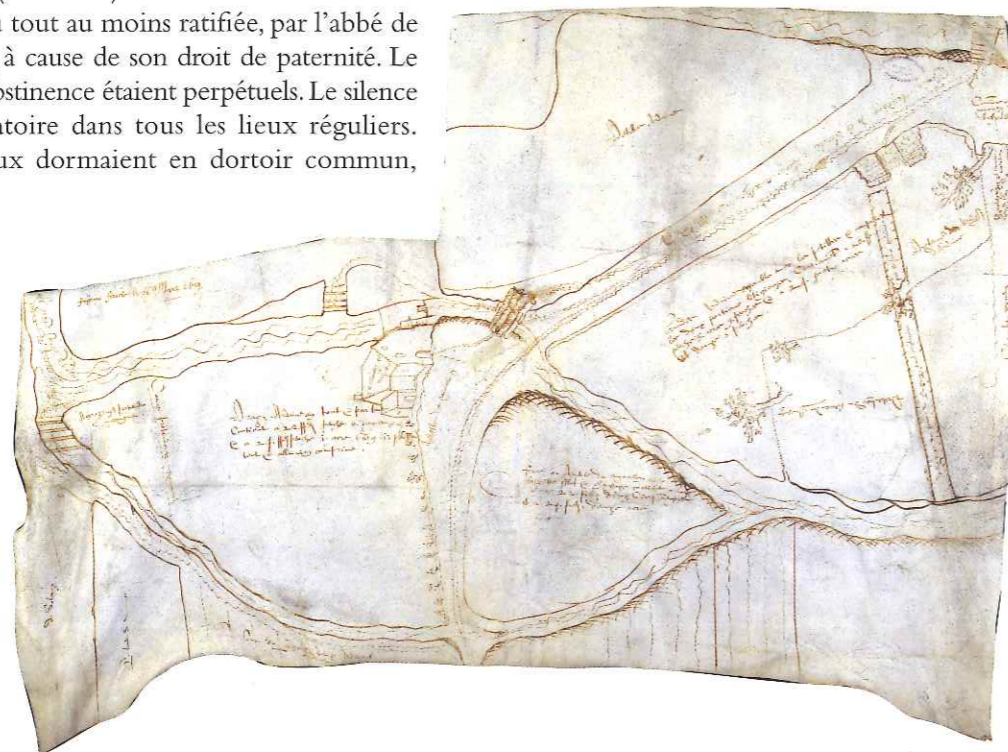
Norbert de Xanten, né en 1080 au temps de la féodalité et des croisades, est un riche seigneur, chanoine de l'empereur germanique Henri V. En 1115, une conversion foudroyante le conduit à une existence itinérante de prédicateur. C'est la grande époque des fondations nouvelles: la Chartreuse, Cîteaux, les ordres militaires... À son tour Norbert, encouragé par l'évêque Barthélemy de Laon, fonde en 1120 ou 1121 dans l'actuelle forêt de Saint-Gobain (Aisne) une maison au lieu-dit Prémontré, selon la règle de saint Augustin. Le rayonnement de Norbert est tel à travers l'Europe médiévale que la jeune communauté de Prémontré se développe rapidement par la fondation de nouveaux monastères ou par le ralliement de maisons déjà constituées; c'est le cas de l'abbaye d'Ardenne. Nommé archevêque de Magdebourg, en Saxe, Norbert doit quitter Prémontré en 1126. Ayant contracté la malaria en Italie, il meurt en 1136, année durant laquelle les Prémontrés font leur apparition en Terre sainte. En 1141, trois ans avant la fondation du prieuré d'Ardenne, un établissement prémontré se fixe à Jérusalem. Dans toute l'Europe, environ sept cents maisons sont engendrées par l'abbaye-mère («l'abbaye chef d'Ordre») un siècle après la mort de Norbert, cela sans compter les centaines de paroisses et de centres hospitaliers qui leur sont confiés.

L'ordre de Prémontré, appelé aussi ordre norbertin ou ordre blanc, est une congrégation de chanoines «réguliers». Ceux-ci vivent en communauté, consacrant à l'étude, à la prière et à la liturgie une part importante de leur temps. Contrairement aux chanoines épiscopaux, les chanoines réguliers font vœu de pauvreté, renonçant ainsi aux biens personnels comme, dans un premier temps du moins, au logis individuel. Mais contrairement aux moines qui vivent en autarcie, réduisant les contacts avec les laïcs, les chanoines réguliers restent ouverts au monde et assurent une activité pastorale. À la fin de l'Ancien Régime, l'ordre de Prémontré compte en France près d'une centaine d'abbayes et de prieurés presque tous situés dans le Nord du pays, dont neuf en Normandie: La Lucerne (1143), Silly (1151), Blanchelande (1154), Falaise (1159), Ardenne (1160), L'Isle-Dieu (1187), Bellozane (1198), Mondaye (1202), Belle-Étoile (1216). Toujours présents en Normandie, les Prémontrés restent aujourd'hui installés dans la seule abbaye Saint-Martin-de-Mondaye, près de Bayeux.

UN SIÈCLE DE PROSPÉRITÉ

Une généreuse piété caractérisa les toutes premières années de la vie de l'abbaye. Elle fut suffisante pour constituer le solide noyau de la prospérité temporelle d'Ardenne. Des prieurés, des prieurés-cures, des chapelles dépendaient de l'abbaye. Les droits de patronage se multiplièrent dans toute la grande région qui constitue aujourd'hui la Basse-Normandie. L'abbaye était riche de tout ce qui lui était nécessaire : des porcs, des ovins, du blé, de l'avoine, de l'orge, du lin, du vin. Autour d'Ardenne, on ne pouvait, dit-on, écraser le blé sans passer par l'abbaye qui contrôlait tous les moulins. Voici comment l'érudite normand Jean Fournée décrivait la vie des chanoines d'Ardenne au début du XIII^e siècle : « Elle était gouvernée par un abbé élu au chapitre, assisté de quelques officiers à sa nomination : prieur, sous-prieur, maître des novices, circateur, procureur (économe). Son élection devait être présidée ou tout au moins ratifiée, par l'abbé de la Lucerne, à cause de son droit de paternité. Le jeûne et l'abstinence étaient perpétuels. Le silence était obligatoire dans tous les lieux réguliers. Les religieux dormaient en dortoir commun,

et n'avaient pour lit qu'une simple paille. Ils portaient des vêtements et sous-vêtements de laine blanche, que leur fournissait un vestiaire commun, le vœu de pauvreté leur interdisant de posséder en propre quoi que ce fût. La *laus divina* les retenait de longs moments en leur église. Ils y chantaient les heures canoniales complétées par la récitation quotidienne de l'office de la Vierge, et participaient chaque jour à trois messes : l'une en l'honneur de la Vierge, l'autre pour les défunts, la troisième étant la grand-messe conventuelle. Ils se relevaient à minuit pour l'office nocturne. Le Chapitre des coupes était quotidien : chacun devait s'y accuser publiquement de la moindre peccadille commise contre les statuts. Il y avait en outre le Chapitre proprement dit qui était la réunion quotidienne de la communauté autour de son abbé pour



2. Jean Fournée, conférence prononcée à la MJC du Chemin Vert (Caen) le 19 février 1974 (archives Fournée, abbaye de Mondaye).

entendre ses avis et régler ensemble les questions intéressantes de toute l'abbaye². »

En décembre 1238, la confrérie des « fèvres » (forgerons, couteliers, serruriers et autres métiers du fer) fut officiellement rattachée à l'abbaye d'Ardenne. Plus tard, en 1304, la confrérie fut ouverte aux personnes de tout métier, état ou condition³. Cette forme d'assistance spirituelle – dès qu'un frère mourait, de nombreuses messes étaient dites en sa faveur – n'oubliait pas les récompenses charnelles comme en témoignent ces « dîners attrempés » craints des chanoines parce que proches de la beuverie, qui avaient lieu une fois l'an⁴. Le jour de la Sainte-Pétronille, appelé aussi « la fête aux Vieilles », les religieux avaient coutume d'offrir un dîner aux femmes âgées : « Il s'en présentait jusqu'à cent à l'abbaye, à qui l'on servait de la soupe et du pain à discrétion, deux œufs, un plat de poisson, et pour boisson une bouteille de bière et une pinte de vin⁵. »

Ce rôle social de l'abbaye d'Ardenne – complété par l'aménagement d'un logement pour les « pauvres passants » où chaque voyageur pouvait, avec sa monture, trouver un abri – a pu par moments être prolongé par une action politique

comme en 1302, lorsque l'abbé d'Ardenne participait aux délibérations de l'Échiquier, le parlement du duché de Normandie.

Les Prémontrés de ces premiers temps donnèrent rapidement à Ardenne la physionomie que nous lui connaissons aujourd'hui. L'emprise au sol des bâtiments de l'abbaye a, semble-t-il, très peu varié depuis la seconde moitié du XII^e siècle. S'il ne reste rien de l'installation primitive, le siècle suivant est toujours présent à travers les trois principaux monuments qui sont parvenus jusqu'à nous, la porte de Bayeux et ses deux passages, l'un pour les charrettes, l'autre pour les piétons, la monumentale grange aux dîmes et l'église gothique. Cette dernière remplaçait un édifice roman plus modeste consacré en 1138 par l'évêque de Bayeux. Elle est à mettre au compte de l'abbé Robert qui en prit l'initiative avant 1206, année où, devenu général de l'ordre de Prémontré, il dut quitter Ardenne.

L'église abbatiale est toutefois privée de transept, ce qui a intrigué les archéologues d'aujourd'hui comme les antiquaires d'autrefois. En effet, un grave accident eut lieu au cours d'un office vers

Le paysage agricole autour de l'abbaye d'Ardenne au Moyen Âge

« La plaine est parsemée de nombreux villages ou hameaux dont les maisons sont entourées d'une frange de vergers de pommiers clos de murs ou de haies, et d'où émergent les clochers de leurs églises ou chapelles. Par rapport à l'abbaye, ils sont distants de cinq cents mètres pour Cussy, neuf cents mètres pour Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, mille trois cents à mille cinq cents mètres pour Bitot, Authie et Franqueville. Cette distance étant la limite de l'acuité visuelle, tous ces habitats sont bien visibles les uns des autres.

La plaine était découpée en « delles » [voir illustration p. 41], groupes de parcelles lanierées longues d'environ deux cent cinquante mètres, délimitées seulement par des devises enfouies dans le sol. Ces delles formaient des bandes grossièrement parallèles à la voie romaine de Bayeux à Caen, le chemin de Bayeux, la RN 13 actuelle. Quelques pièces massives, les coutures seigneuriales exploitées directement par fermage, interrompaient çà et là ce dessin en lames de parquet, comme autour de l'abbaye. Un assolement triennal faisait se succéder blé, orge, avoine et jachère que les contraintes communautaires répartissaient en grandes soles de même culture. Aussi les couleurs de la terre en vaine pâture, des labours, des céréales à l'état gazonnant ou prêtes aux moissons formaient de grandes étendues aux teintes homogènes.

Quelques pacages communaux, les « plaines », couvraient quelques dizaines d'hectares à Rots et à Carpiquet. Le système agricole pouvait accueillir des plantes industrielles, tel le pastel du XII^e au XV^e siècle. Le marchement de 1479 de Rots signale quinze moulins à vent pour broyer la vouède, et il reste une delle du moulin à voile (transcrit aujourd'hui de manière incompréhensible « moulin à verdes » !). Sur les plaines nues, en dehors de ces quelques moulins, pouvait s'élever parfois un arbre isolé. »

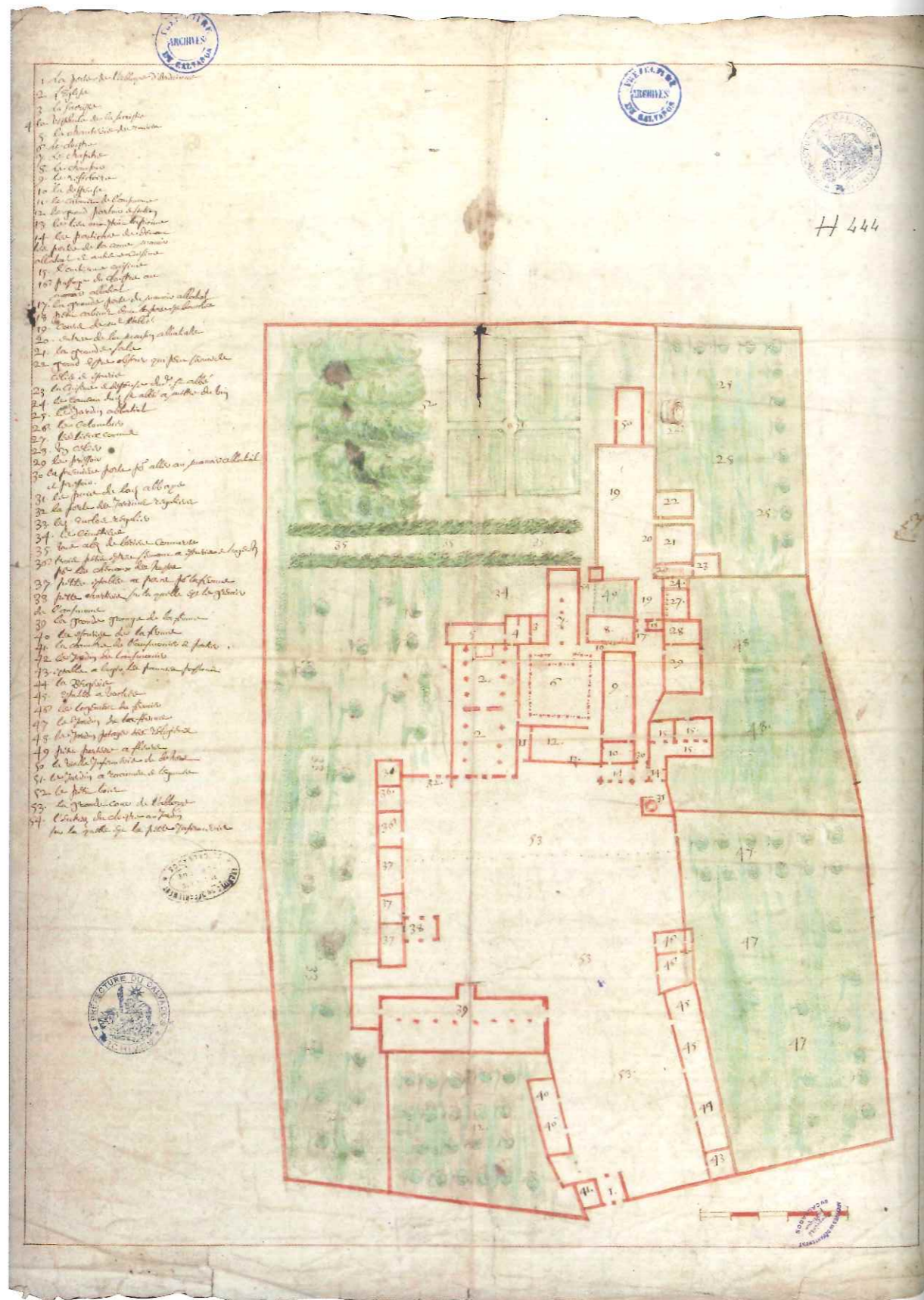
Pierre Brunet, conférence inédite prononcée à l'occasion des Premières Rencontres d'Ardenne, IMEC, 1999.

3. Michel Bouïard, « De la confrérie pieuse au métier organisé. La fraternité des fèvres de Caen (fin XII^e siècle) », *Annales de Normandie*, tome VII, n°2, mai 1957, p. 165-177.

4. ADC, abbaye d'Ardenne, H14.

5. Eugène Liot, *Excursion à l'abbaye d'Ardenne (près Caen) de l'ordre de Prémontré*, Caen, Imprimerie K. Adeline, 1899, p. 19.

- 20 | Plan de l'abbaye d'Ardenne, fin XVII^e siècle, ADC.
 « 1. La porte de l'abbaye d'Ardenne. 2. L'église. 3. La sacristie. 4. Le vestibule de la sacristie. 5. La chambre des novices. 6. Le cloître. 7. Le chapitre. 8. Le chauffoir. 9. Le réfectoire. 10. La dépense. 11. Le cabinet de l'aumônier. 12. Le grand parloir et station. 13. Le lieu où était la piscine. 14. Les portiques de devant les portes de la cave, manoir abbatial et ancienne cuisine. 15. L'ancienne cuisine. 16. Passage du cloître au manoir abbatial. 17. La grande porte du manoir abbatial. 18. Petit cabinet dont la porte est bouchée. 19. Cour de Monsieur l'abbé. 20. Entrée de la maison abbatiale. 21. La grande salle. 22. Grand aître obscur qui peut servir de cellier et d'écurie. 23. La cuisine et dépense dudit abbé. 24. Le caveau dudit sieur abbé à mettre du vin. 25. Le jardin abbatial. 26. Le colombier. 27. Les lieux communs. 28. Un cellier. 29. Le pressoir. 30. La première porte pour aller au manoir abbatial et pressoir. 31. Le puits de ladite abbaye. 32. La porte des jardins réguliers. 33. Ledit enclos régulier. 34. Le cimetière. 35. Une allée de lauriers couverte. 36. Trois petits aîtres servant à écuries et logements pour les chevaux des hôtes. 37. Petites étables à porc pour la ferme. 38. Petite charterrie sur laquelle est le grenier de l'aumône. 39. La grande grange de la ferme. 40. Les écuries de la ferme. 41. La chambre de l'aumônier et portier. 42. Le jardin de l'aumônier. 43. Étable à loger les pauvres passants. 44. La bergerie. 45. Étables à vaches. 46. Le logement du fermier. 47. Le jardin de la ferme. 48. Le jardin potager des religieux. 49. Petit parterre à fleurs. 50. La vieille infirmerie de dehors. 51. Le jardin à racines et légumes. 52. Le petit bois. 53. La grande cour de l'abbaye. 54. L'entrée du cloître au jardin sur laquelle est la petite infirmerie. »



1230 quand le troisième abbé d'Ardenne, Nicolas, périt avec vingt-cinq de ses religieux sous la voûte de l'abbatiale abattue par un violent orage. Mais la voûte de laquelle des deux abbatiales? Celle de l'église romane en cours de démolition ou celle de l'église gothique en cours de construction? La plupart des auteurs optent pour la seconde hypothèse et voient dans l'absence de transept, qui donne à l'église d'Ardenne une apparence si particulière, une conséquence de la catastrophe de 1230. Toutefois, cet événement constitue ce que l'on peut appeler un leurre archéologique. Nous ne le connaissons que par les textes. Il n'est guère perceptible dans les traces que les diverses campagnes de construction ont laissées dans les murs. On peut dès lors penser que l'accident a eu lieu dans le chœur primitif, hors de l'édifice actuel⁶. L'absence du transept et du chevet prévus lors de l'élaboration du plan initial (mais partiellement réalisés comme le montre un plan ancien) indique simplement que *in fine* la vaste nef actuelle, dont la construction a été plusieurs fois interrompue par un manque de ressources, répondait à elle seule aux nécessités du culte à l'abbaye d'Ardenne.

Après l'accident du 12 février 1230, toutes les bonnes volontés, comme toutes les âmes, sont invitées à financer la reconstruction de l'église: « À toutes les personnes charitables qui ont déjà transmis leurs aumônes à l'église Sainte-Marie d'Ardenne au-dessus de Caen, de l'ordre de Prémontré, maintenant en voie de reconstruction, notre seigneur le pape [Innocent IV] remet dans sa miséricorde un an et 140 jours des pénitences qui leur sont infligées [pour] les péchés oubliés [dans la confession]; pour les vœux rompus, à la condition cependant qu'on y sera revenu; pour les offenses faites à un père ou à une mère, si toutefois on n'a pas levé la main sur eux; enfin, pour les fêtes qu'on n'aurait pas chômées. De plus, le pape Innocent remet cent jours [à ceux qui donneront à partir de là]

jusqu'à la fin des travaux; le seigneur légat 40 jours; le seigneur Odon, cardinal à Rome, 40 jours; le seigneur archevêque de Rouen avec ses suffragants chacun 40 jours. De plus, chaque chanoine de l'ordre entier de Prémontré, lequel ordre compte 466 abbayes, célèbre par an [à leur intention] 60 messes; chaque clerc lit 60 fois son psautier; chaque frère convers dit mille *Pater* et autant d'*Ave*. De plus, l'ordre célèbre 466 messes du Saint-Esprit, 466 messes de Sainte Marie, autant de messes pour les morts, et 66 annuels par an. De plus, dans l'abbaye d'Ardenne, neuf messes se célèbrent chaque jour. Total des jours, 6 années et 160 jours; total des annuels, 466. Quant aux messes et aux autres biens, Dieu seul en sait le nombre. Et tous ces biens leur sont confirmés par notre seigneur le pape⁷. »

La façade de l'église aurait été terminée sous l'abbatiate de Jean Leblond – le septième à occuper cette fonction entre 1297 et 1324 –, à la suite d'au moins six campagnes de travaux lancées au gré de la disponibilité des ressources. Cette difficulté constante à assurer le financement du chantier donne une explication probable à une autre anomalie du plan de l'église qui a elle aussi longtemps intrigué les érudits: l'importante rupture de ligne que présentent les murs gouttereaux (voir le plan p. 129). Selon l'archéologue Marc Viré, il semble bien que, pour des raisons d'économie, le maître d'œuvre ait tout simplement choisi de renoncer au plan initial pour reprendre la fondation et les assises basses de l'édifice roman ancien⁸.

Un autre document, une pétition datée du 17 juin 1320, décrit de manière saisissante la détresse qui a pu être celle de l'abbaye d'Ardenne et de ses habitants: « Le successeur de l'abbé Nicolas, Ranulphe, se mit en devoir de réparer les dégâts causés par l'orage. Les ressources de l'abbaye ne purent suffire aux frais de la construction. C'est pourquoi l'abbé et les religieux adressèrent au pape Jean XXII une pétition à l'effet d'obtenir les bénéfices et revenus

6. Marc Viré, « L'abbaye d'Ardenne: archéologie d'un édifice », *Archéopages*, n° 3, mars 2001, p. 11.
 7. A. Charma, *Sur un billet d'indulgences délivré au XIII^e siècle par l'abbaye d'Ardenne à ses bienfaiteurs*, 1850, Paris, Hachette, p. 14-15.
 8. Marc Viré, « L'abbaye d'Ardenne: archéologie d'un édifice », *loc. cit.* p. 9.

22 | Vestiges contemporains des ogives de bois taillées en 1688, dans la nef de l'abbatiale.

de l'église paroissiale de Saint-Contest dont ils avaient déjà le patronage. Ils exposaient dans cette pétition que les ressources du monastère étaient tellement faibles qu'elles ne suffisaient pas à leurs besoins, qu'ils étaient obligés d'interrompre les travaux de leur église, qu'ils se trouvaient dans l'impossibilité absolue d'accomplir les devoirs de l'hospitalité, que dans le monastère il y avait une telle pénurie de bois qu'ils devaient se servir de paille pour cuire leurs aliments, n'ayant pas d'argent pour se procurer du bois, que les moissons qui croissaient sur leurs terres étaient tellement remplies d'ivraie incurable que le pain fabriqué avec un tel blé était plutôt nuisible à la santé, en sorte que les frères du monastère qui en mangeaient tombaient dans un état d'inanition tel qu'ils ne pouvaient se lever la nuit pour Matines, ni s'acquitter comme ils le devaient de leurs devoirs envers Dieu. Et, ce qui est plus grave encore, ledit monastère est tellement grevé de dettes que jamais l'abbé ni le couvent ne pourront se libérer si l'on ne vient à leur secours par quelques subventions⁹. »

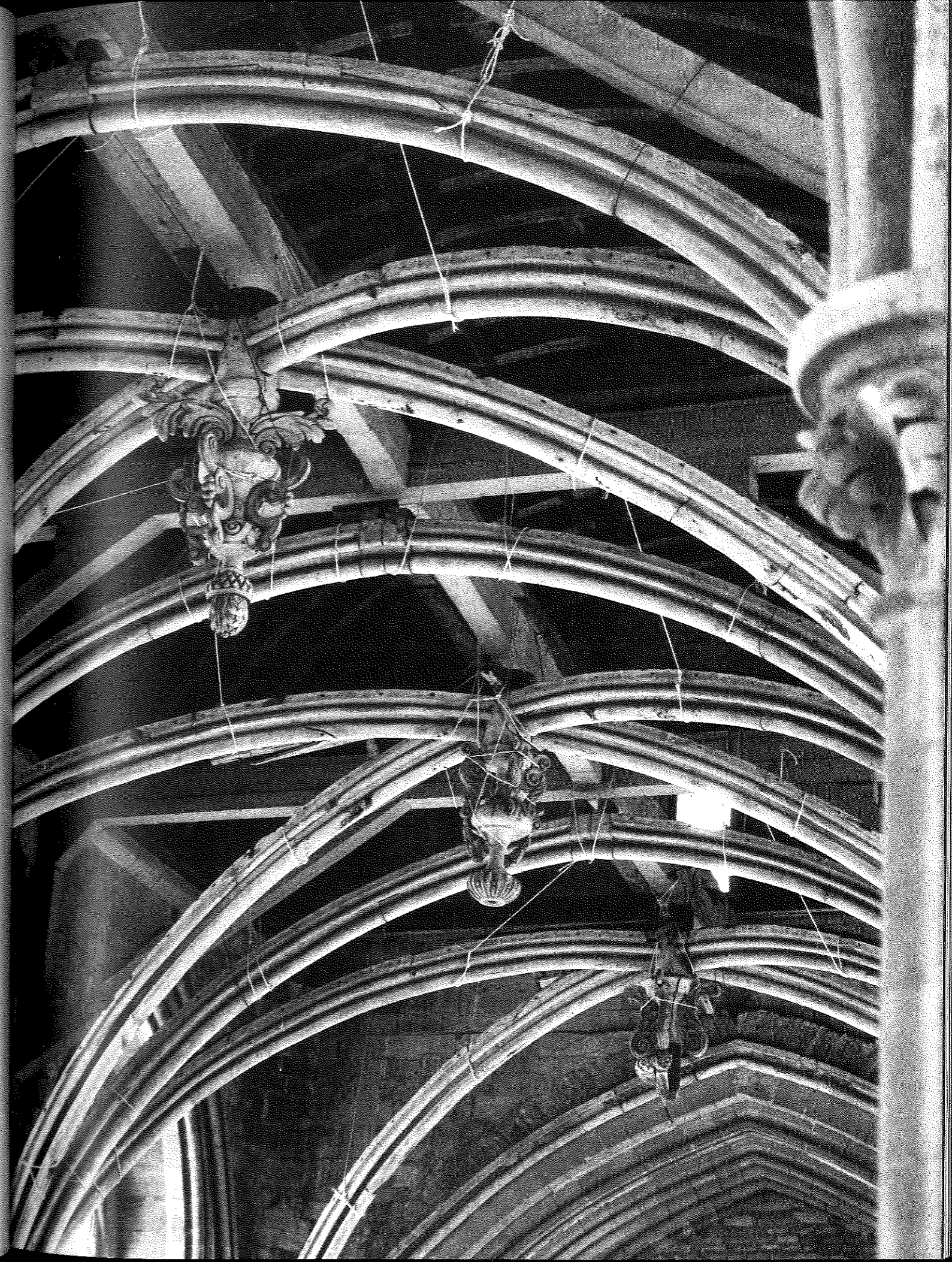
Mais tout cela n'était encore rien face à ce qui attendait l'abbaye d'Ardenne au cours de la guerre de Cent Ans. Le 26 juillet 1346, au cours de la célèbre chevauchée d'Édouard III à travers la Normandie – qui devait le mener à la victoire de Crécy –, les troupes anglaises campèrent près des murs de l'abbaye d'Ardenne, puis la dévastèrent avant d'emporter Caen. Ce premier siège de l'abbaye força les religieux à se réfugier dans une de leurs maisons de Caen, celle de la rue Gémare. Chemin qu'ils durent parcourir à d'autres reprises au cours des décennies suivantes, notamment lorsque Henri V entreprit à son tour la conquête du duché de Normandie : « Ce fut pendant les premiers jours du siège de Caen, le 14 septembre 1417, qu'une bande de gens d'armes du roi Henri V, portant la croix rouge et commandée par le capitaine Venables, le plus redouté de tous les pillards, s'avança vers l'abbaye d'Ardenne avec deux bombardes (chaque bombarde traînée par neuf bœufs).

Venables les mit en batterie en face des portes d'entrée de l'abbaye et ouvrit le feu vers deux heures de l'après-midi. À la quatrième décharge, une des bombardes fit explosion au moment où l'on mettait le feu à la poudre avec la baguette de fer rougie au feu et blessa plusieurs hommes. Furieux, ces pillards se précipitèrent sur les portes, achevèrent à coup de haches ce que les boulets de pierre avaient commencé. Entrés dans le monastère, ils n'eurent pas à triompher du nombre, de l'obstination, du courage d'un ennemi. Les moines, qui les avaient vus venir du haut des petites tourelles de l'église, s'étaient empressés de quitter leurs habits religieux pour se vêtir de vêtements de paysans et, déguisés de la sorte, ils purent se sauver et se réfugier à Cussy, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, Authie, Buron et Saint-Contest, en attendant de pouvoir aller demander l'hospitalité dans la ville de Caen, rue Gémare, où ils avaient une maison, une chapelle ou oratoire¹⁰. »

L'abbaye mit plusieurs années à panser ses plaies. Depuis longtemps la Normandie était en état de récession. Outre les guerres et les batailles, la « si très grande mortalité » – la peste noire – avait elle aussi à plusieurs reprises multiplié les victimes. Les revenus de l'abbaye d'Ardenne étaient durablement touchés. En 1427 toutefois, un nouvel abbé, Robert Chartier, fit reconstruire le cloître, dorénavant voûté d'ogives, et « la demeure adjacente » au dortoir (peut-être l'ancien logis abbatial) abîmés, à vrai dire, tant par le manque d'entretien que par l'action des troupes anglaises. ■

9. Abbé Élie, *Histoire de la paroisse de Saint-Contest depuis le XIV^e siècle jusqu'à nos jours*, Caen, L. Jouan éditeur, 1901, p. 10.

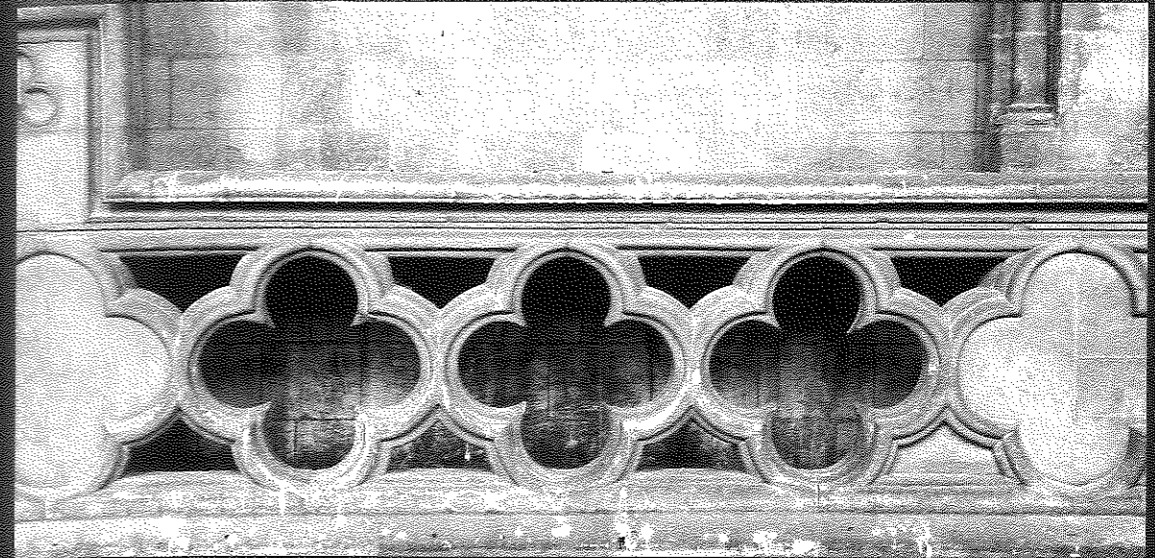
10. Eugène Liot, *Excursion à l'abbaye d'Ardenne...*, op. cit., p. 67-68.



24 | Culots d'ogives sculptés dans l'église.



25 | Motifs de décoration de la coursière de l'église.

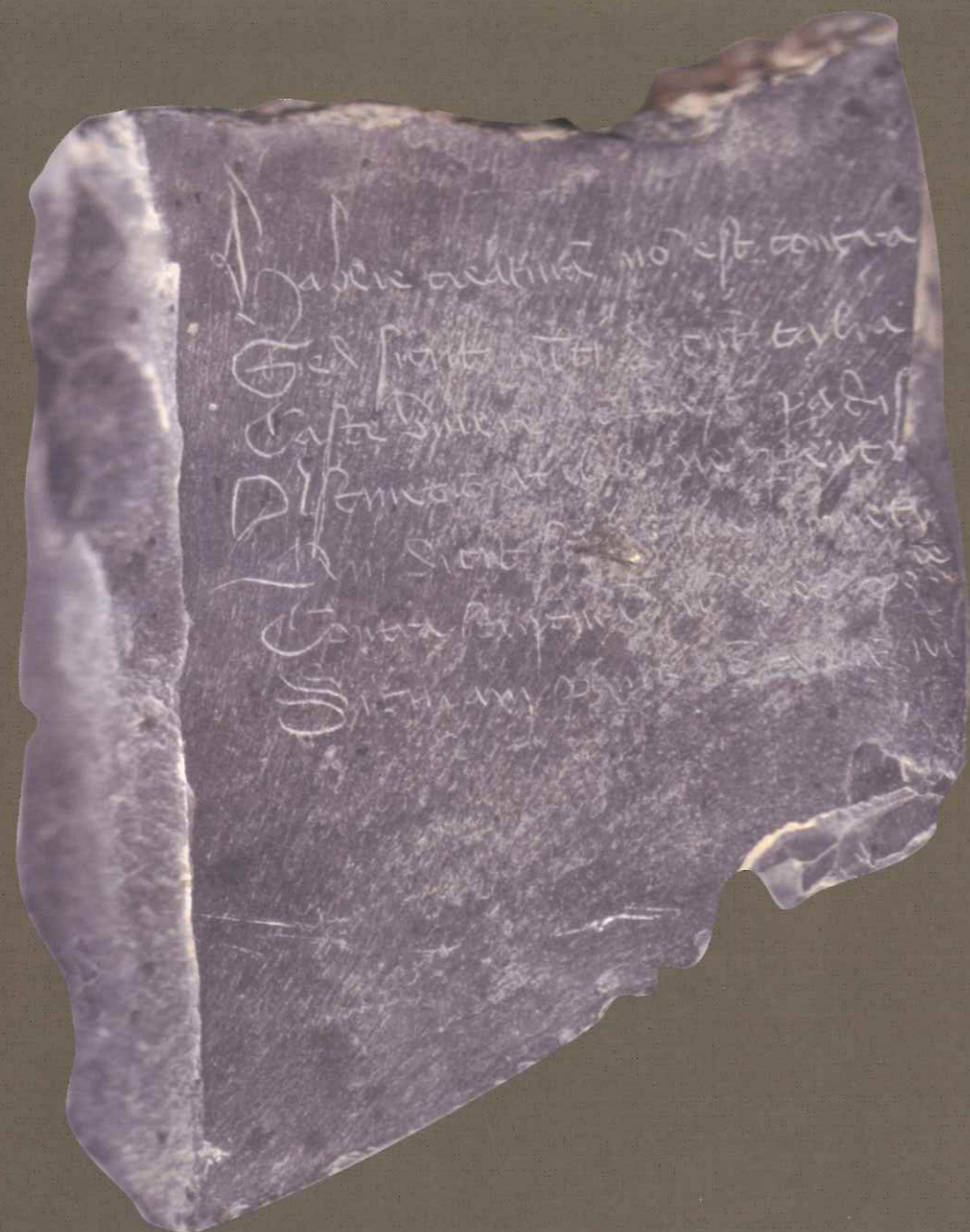


Poème médiéval
sur un fragment d'ardoise
retrouvé dans le sol
de l'église d'Ardenne,
XV^e siècle,
IMEC/fonds Ardenne.

Une ardoise de chasteté

Les fouilles archéologiques entreprises en 1998 dans l'église afin de préparer l'arrivée de l'IMEC à l'abbaye d'Ardenne ont mis au jour un fragment d'ardoise portant un texte en vers écrit en cursives gothiques du XV^e siècle. Ce fragment a été trouvé parmi les matériaux de comblement de trous de poteaux situés au centre de l'abbatiale. Seuls les trois premiers vers restent lisibles. Ils ont été décryptés ainsi : «*Habere creatura no[n] est contra / Sed sicut m[u]lti dicunt talia / Caste vivere [ducit] p[ar]adis.*» Ce qui peut se traduire par : «Avoir une femme n'est pas interdit / Mais comme beaucoup le disent / Vivre chaste conduit au paradis.»

Marc Viré, *abbaye d'Ardenne. Fouille archéologique de la nef de l'ancienne abbatiale...*, Caen, DRAC de Basse-Normandie, 1999, p. 40. Traduction par Pierre Bouet.



L'APPEL DU 5 JUIN 1450

Le roi Charles VII, venu libérer la ville de Caen après la victoire de Formigny, établit son quartier général à l'abbaye d'Ardenne le 5 juin 1450. Pendant un mois, l'abbaye d'Ardenne devint le cœur du fameux réseau abbatial caennais. En effet, les abbayes de Saint-Étienne (Abbaye-aux-Hommes) et de la Trinité (Abbaye-aux-Dames), dont le prestige surpassa toujours celui de l'abbaye aux champs, furent intégrées dans le dispositif d'encerclement de Caen contrôlé à partir d'Ardenne. Le siège proprement dit dura quinze jours et la reddition de la ville eut lieu le 1^{er} juillet 1450. Pour rassurer les Caennais, Charles VII signa des lettres patentes datées de l'abbaye d'Ardenne, accordant une amnistie à tous les habitants de la ville, nobles, bourgeois ou manants, qui lui prêteraient serment. C'est aussi à l'abbaye d'Ardenne que le roi reçut l'hommage des seigneurs du pays. Lorsque Charles VII quitta l'abbaye d'Ardenne le 6 juillet 1450, «en tête marchaient les archers conduits par Théobald de Valperga, bailli de Lyon, et le seigneur de Preully. On remarquait, dans le cortège qui précédait le roi, Guillaume Juvénal des Ursins, chancelier de France, ayant sur chaque épaule trois rubans d'or et trois bandes d'hermine ; Pierre de Fontenil, écuyer du roi, couvert de l'armure complète de fer, et portant sur la tête un chapeau de velours vermeil fourré d'hermine et pointu par-devant ; Poton de Xaintrailles, bailli de Berry ; Richemont, connétable, portant devant lui la grande épée, insigne de sa dignité. Puis paraissait le roi, monté sur un cheval de bataille couvert jusqu'aux pieds de velours azur semé de fleurs de lys d'or brodées. Il portait un chapeau de castor de velours vermeil au sommet duquel il y avait une houpe de fils d'or et devant un magnifique

diamant. À droite du roi chevauchait René d'Anjou, roy de Sicile, et à sa gauche Charles d'Anjou, comte du Maine. Derrière eux venaient les pages avec leurs casques ornés de plumes d'autruche. [...] La marche était fermée par une compagnie d'ordonnance de 100 lances¹¹.» Ce brillant épisode valut à l'abbaye l'inscription du lys de France dans ses armes : une vierge d'or sur fond d'azur tenant son fils sur son bras et dans l'autre un rameau.

Les conséquences de la guerre de Cent Ans furent profondes. Des lignages disparurent, d'autres s'imposèrent. Mais surtout, la vieille



11. Pierre Carel, *Histoire de la ville de Caen depuis Philippe-Auguste jusqu'à Charles IX*, Paris, Champion, 1886, p. 159.

Frère Robert Duhamel, chartrier de l'abbaye d'Ardenne, manuscrit, s.d., BMC. Copie réalisée vers 1620, à partir de documents reconnus plus tard comme faux (voir p. 30).

noblesse d'épée qui tirait l'essentiel de ses revenus de la terre était profondément affaiblie. Les abbayes, et plus encore l'abbaye d'Ardenne dont le succès était construit sur une large base foncière productrice de dîmes et de rentes, subirent le même sort. Les chanoines durent attendre longtemps le retour de la prospérité. La longue période de décadence dans laquelle s'enfonça l'abbaye d'Ardenne fut aggravée dès 1507 par l'introduction du régime de la commende. Conçu pour limiter la puissance des ordres réguliers, cette disposition royale fut confirmée quelques années plus tard par un concordat : pour toutes les abbayes du royaume, le pape abandonnait au roi de France la nomination des abbés. Jusque-là, l'abbé était issu des rangs des chanoines – par « inspiration » (spontanéité et unanimité des voix), par scrutin (majorité des voix compilées par trois scrutateurs) ou par compromis (élection de compromissaires qui choisissaient l'abbé)¹². Dorénavant l'abbé, le plus souvent un prêtre séculier, était d'abord nommé par « brevet du roi » puis pourvu d'une « bulle pontificale ». Prenant possession de leur abbaye par procuration au cours d'une cérémonie rapide, ces abbés commendataires séjournaient rarement – parfois jamais – dans le logis abbatial qui leur était réservé. Ils appointaient alors un procureur qui veillait aux intérêts de son mandataire sans oublier les siens. La vie quotidienne de la communauté, tant spirituelle que matérielle, était laissée aux bons soins d'un prieur.

Pour limiter les excès qu'entraîne fatalement ce genre de situation, un arrêt de la cour du parlement de Rouen ordonne en 1622 un partage des revenus des abbayes en trois lots : la mense abbatiale qui revient à l'abbé commendataire, la mense conventuelle attribuée aux religieux, et le « tiers lot » géré par l'abbé commendataire, mais qui doit être consacré à l'entretien des bâtiments claustraux. La tendance de la plupart des abbés commendataires est naturellement de négliger cet entretien. Nombreux sont les procès entre

les religieux et leur abbé ou entre celui-ci et les héritiers du précédent. Ces conflits et procès apportent à l'histoire architecturale de l'abbaye une foule de renseignements : chaque décès et chaque arrivée d'un abbé commendataire donnent lieu à des visites en présence d'officiers civils, à des devis d'artisans, à des comparutions devant des magistrats accompagnées par des descriptions de bâtiments, parfois par des dessins et des plans.

Durant la seconde moitié du XVI^e siècle, la précarité de l'abbaye d'Ardenne devient dramatique lorsque les guerres de Religion éclatent. Par deux fois encore les chanoines doivent se réfugier dans la ville de Caen. Il est vrai qu'une abbaye aussi bien dotée qu'Ardenne ne peut échapper à une tourmente religieuse fortement marquée par l'opposition protestante aux droits seigneuriaux et aux dîmes. En 1562, les chartriers sont « brûlés, lacérés, pris, emportés » pour supprimer les titres. Un procès-verbal rédigé l'année suivante évoque les « ruynes, démolitions, dégradements et pilleries » subis par l'abbaye¹³. Le triste état de l'abbaye d'Ardenne est décrit dans l'un des manuscrits de la collection Mancel conservés au Musée des beaux-arts de Caen : « Notre maison restait déserte et abandonnée, devenue un objet d'opprobre pour ses voisins. Ardenne gisait misérable, presque détruite et dépouillée de tous ses biens, et en outre mise au pillage par des étrangers. L'église, ô douleur ! saccagée et profanée, était devenue une étable pour le bétail ; elle servait aux caprices des séculiers et demeurait exposée aux injures du ciel ; en baissant les yeux vers le sol, on n'y voyait qu'ordures et fumier d'animaux ; en les levant, on voyait partout d'énormes toiles d'araignées et les murs mêmes tombant en ruines par suite de l'incurie des abbés ; enfin aucune fenêtre n'arrêtait plus la pluie, celle-ci détruisait tout ce bel édifice. Le cloître et le réfectoire paraissaient en aussi mauvais état ; et dans le dortoir, cela n'en valait pas mieux. Il n'y restait

en effet que trois ou quatre petits réduits qui tenaient lieu de dortoir, de réfectoire et de cuisine. Le reste des locaux, démolis de toutes parts, était ouvert aux vents, aux pluies, aux neiges et à toutes les intempéries ; c'est à peine s'ils pouvaient servir pour y loger ; et, ce qui est pire, les lieux réguliers eux-mêmes, qui avaient si longtemps servi d'asile à la piété, à la dévotion, à la solitude et aux prières adressées à Dieu, abritaient désormais les divertissements et les fréquentations de l'un et de l'autre sexe. Le jardin qui avait été consacré à la vie religieuse servait aux paysans de pâturage. Bref on n'y pouvait plus trouver aucun vestige de la religion, sauf peut-être deux ou trois religieux comme échappés au naufrage de la persécution hérétique, successivement séparés les uns des autres et n'ayant plus aucune communauté de vie ou de costume, qui portaient sans doute l'habit blanc, mais dans un tel état de saleté et de désordre qu'ils avaient plutôt l'air de meuniers que de chanoines prémontrés. Le service divin tant du matin que de la journée, après avoir été longtemps interrompu, était célébré n'importe comment, mais toujours après le levée du soleil, dans la sacristie, et avec l'aide stipendiée de quelques prêtres séculiers, pour ces religieux qui étaient réduits dans leur propre domaine à une telle pauvreté et à un tel dénuement que, n'ayant pas de vivres en quantité suffisante, ils paraissaient tirer leur subsistance du commerce des légumes¹⁴. »

L'abbaye d'Ardenne reste de longues années à l'état de quasi-ruine jusqu'à ce que le prieur claustral Jean de la Croix, venu de l'abbaye voisine de Belle-Étoile, commence en 1595 ou 1596 son œuvre de restauration. La tâche est immense. Il lui faut d'abord rendre l'abbaye habitable, refaire le gros œuvre des lieux réguliers et de l'église qui est désertée par les chanoines depuis trente-cinq ans, acquérir le mobilier, les vêtements liturgiques. En 1609, la consécration solennelle de l'église abbatiale et de ses quatre nouveaux autels permet pour la première fois

depuis longtemps d'y célébrer un office religieux. En 1613 cependant, au moment où depuis quelques années souffle un fort vent de réforme venu de l'abbaye lorraine de Pont-à-Mousson, la nomination d'un nouvel abbé commendataire, Guillaume Gallodé de Chambrulé, va inciter Jean de la Croix à radicaliser sa volonté de transformation. Afin de favoriser le retour à une très austère discipline spirituelle dite de l'« Antique Rigueur » ou de l'« Estroite Observance », les réformateurs lorrains veulent rassembler les maisons prémontrées d'Europe au sein d'une congrégation unique¹⁵. Aux yeux de Jean de la Croix, ce système congrégationaliste peut également apparaître comme le moyen le plus efficace pour sauvegarder le patrimoine de l'abbaye mis à mal par le comportement de Gallodé de Chambrulé qui a « tout dissipé le revenu d'icelle, délaissé en ruine les maisons, édifices et fermes dudit monastère, et contracté plus de vingt-deux mille livres de dettes¹⁶ ». Après quelques aménagements visant à réduire les inconvénients d'une centralisation étrangère jugée excessive (la Lorraine ne fait pas encore partie du royaume de France), la réforme spirituelle et disciplinaire est officiellement adoptée par les chanoines d'Ardenne réunis en chapitre le 12 novembre 1627. ■

12. Eugène Liot, *Excursion à l'abbaye d'Ardenne...*, op.cit., p. 12.

13. ADC, abbaye d'Ardenne, H 97.

14. Extrait de *Historia foundationis et restorationis abbatiae Sanctae Mariae de Ardena prope Cadomum*, Musée des beaux-arts de Caen, collection Mancel, manuscrit 77 (traduction par Élie Lambert).

15. Jean Fournée, « L'introduction de la Réforme de Lorraine en Normandie », dans *Les Prémontrés et la Lorraine. XII^e-XVIII^e siècles*, D.-M. Dauzet et M. Plouvier (dir.), Paris, Beauchesne, coll. « Religions, société, politique », 1998, p. 253-265.

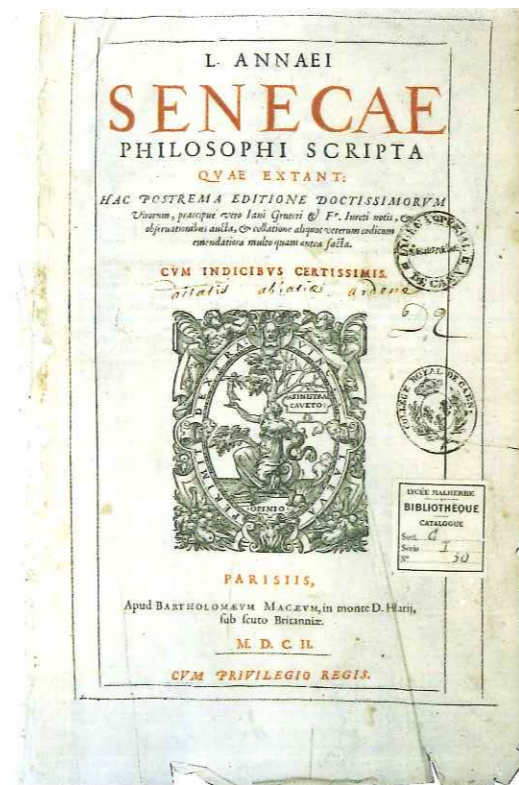
16. ADC, abbaye d'Ardenne, H 34.

JEAN DE LA CROIX, RÉFORMATEUR

En Normandie toutefois, tous ne partageaient pas l'enthousiasme des religieux d'Ardenne. Ceux de la Lucerne notamment entendaient bien demeurer dans ce qu'il était alors convenu d'appeler « la commune observance ». Or la Lucerne était aussi, rappelons-le, l'abbaye mère d'Ardenne. Elle jouissait à ce titre d'un droit de visite permettant au père abbé d'intervenir dans la vie de sa filiale et, dans la mesure où les revenus de la communauté étaient engagés, de contrôler ses projets constructifs. Ce droit, assez peu appliqué dans la réalité, pouvait néanmoins être invoqué lorsqu'un conflit opposait une abbaye à une autre, ce qui arriva en 1610. Toute cette affaire trouvait sa source dans une alliance entre l'abbé commendataire d'Ardenne, Baptiste de Villemor, successeur de Guillaume Gallodé de Chambrulé, et un général de l'ordre opposé comme l'abbé de la Lucerne aux dures règles de l'Antique Rigueur : tous les trois entreprirent de déposer Jean de la Croix peu après que celui-ci ait obtenu d'un tribunal la condamnation de son abbé commendataire « à rétablir les ruines de l'église, cloître et dortoir des religieux¹⁷ ».

L'affaire, certes, échoua, mais marqua certains esprits parmi les chanoines d'Ardenne. Afin qu'une telle démarche ne se reproduise plus, fallait-il – quel qu'en soit le moyen – s'affranchir de la tutelle de la Lucerne ? Une dizaine d'années plus tard, toujours sous le priorat de Jean de la Croix, le père Robert Duhamel succomba à la tentation qui prit la forme d'un faux permettant de remodeler les filiations et de proclamer l'antériorité d'Ardenne sur toutes les autres abbayes prémontrées normandes. Le père Duhamel rédigea de sa plus belle écriture gothique dans un cahier de vingt feuillets une chronique

faussement datée de 1443, époque correspondant à l'abbatit de Robert Chartrier, et connue sous le titre de *Brevis Historia primæve foundationis abbatis Ardenensis ex antiquo codice litteris gothicis exarato assumpta*. Bien que dénoncée dès 1705 par le père Jean Éthéart, abbé de la Lucerne, l'affaire ne fut vraiment élucidée qu'en 1950 avec les travaux du père Richard Boschmans¹⁸. Outre leur volonté de renouer avec des pratiques négligées ou oubliées avec les années telles que le chant des matines à minuit, l'abstinence perpétuelle de viande, l'obligation de dortoir et de réfectoire communs..., les chanoines de la congrégation réformée, c'est-à-dire partisans de



17. ADC, abbaye d'Ardenne, H22.

18. Richard Boschmans, « Notes historiques sur l'origine prémontrée d'Ardenne », *Cahiers Léopold-Delisle*, tome IV, fasc. 1, 1950, p. 1-30. Le chartier dont le premier feuillet est reproduit p. 27 appartient à la même affaire.

l'Antique Rigueur, acquièrent une réputation de restaurateurs d'abbayes en difficulté. L'adage latin *claustrum sine armario, quasi castrum sine armamentario* – un cloître sans bibliothèque est comme un château sans armurerie –, ne fut pas un vain jeu de mots pour le père Jean de la Croix. Au-dessus de la sacristie, tout entière lambrissée en bois y compris le pilier qui soutenait la voûte, Jean de la Croix fit construire une bibliothèque rapidement pourvue d'environ mille huit cents ouvrages. En 1791, on y compte mille folio, neuf cents in-quarto, mille cinq cents in-octavo, mille in-douze, quatre cents in-seize et « plusieurs livres d'église en feuilles et leurs globes¹⁹ ». Dans la première *Vie de saint Norbert* rédigée en français, son auteur, monseigneur Camus, rend hommage au modèle moral et spirituel que constitue le monastère dirigé par Jean de la Croix tout en soulignant la richesse de sa bibliothèque. « Au reste, je ne fay que vous rendre icy ce que vous m'avez presté, car je n'ay travaillé que sur les mémoires et les livres, tant imprimez que manuscrits, que vous m'avez fournis pour composer cet ouvrage de la vie de votre saint Instituteur²⁰. » À sa mort en 1654, Jean de la Croix laisse une abbaye profondément rénovée, mais qui a conservé pour l'essentiel son caractère médiéval.

Forts de cette prospérité retrouvée, les successeurs de Jean de la Croix vont progressivement remodeler le paysage bâti au point de donner à l'abbaye d'Ardenne un autre visage. Le projet, radical, est résumé par le père Néel en deux simples phrases vraisemblablement écrites durant la dernière décennie du XVIII^e siècle : « L'abbaye d'Ardenne sera un jour magnifique dans les bâtiments. Le dessein est de renverser tous les anciens pour élever une abbaye nouvelle²¹. » Les religieux sont encouragés dans cette voie par l'édit royal de 1666 qui prescrit à l'ensemble des ordres monastiques de France d'investir leur capital dans l'activité du bâtiment afin de maintenir les prieurés et les abbayes dans le circuit de l'économie nationale et d'occuper ainsi

une importante main-d'œuvre. Les chanoines d'Ardenne sauront manifester leur ardeur dans ce domaine jusqu'à Paris.

En 1660, à l'instigation d'Augustin Guillard qui est à la fois prieur d'Ardenne et vicaire général de la congrégation réformée, les Prémontrés envisagent la construction d'un pied-à-terre parisien ; dès que les lettres patentes sont signées par le roi en 1662, les travaux débutent dans le « quartier de la Croix-Rouge, faubourg Saint-Germain-des-Prez²² ».

Toutefois, au moment d'élaborer leur grand projet de renouvellement architectural de l'abbaye d'Ardenne, les chanoines eurent l'occasion de se faire la main de manière assez originale en résolvant le grave problème causé par un désordre structurel qui menaçait l'intégrité de l'église. Sous le poids des voûtes de la nef principale contrebutee beaucoup trop bas par les nefs latérales, les colonnes – surtout celles délimitant le bas-côté nord – s'écartaient dangereusement. Ce lent phénomène de déversement, toujours perceptible de nos jours, ne laissait pas d'inquiéter les chanoines. D'autant que, en 1672, des charpentiers mandés par les religieux avaient déjà constaté que la charpente de l'église était pourrie par les eaux de pluie mal évacuées « de telle sorte qu'il pourrait arriver une rupture et accablement » : tombant sur les voûtes, celle-ci provoquerait sans doute leur effondrement²³. Les chanoines d'Ardenne n'avaient pas oublié l'accident de 1230, dûment consigné dans un nécrologe aujourd'hui conservé au Musée des beaux-arts de Caen. Le 26 octobre 1686 : « Nous, Edmond Maclot, abbé de L'Estante et vicaire général de la Congrégation de l'Estruite Observance de l'ordre de Prémontré, assisté du R.P. Hilarion Basle, prieur de Bucilly et définiteur assistant des visittes, faisant actuellement nostre visitte régulière dans nostre maison d'Ardenne. Et nous étant, selon le devoir de notre charge transporté sur tous les lieux réguliers de la dite maison d'Ardenne, nous aurions remarqué que la voûte de l'église menaçait une

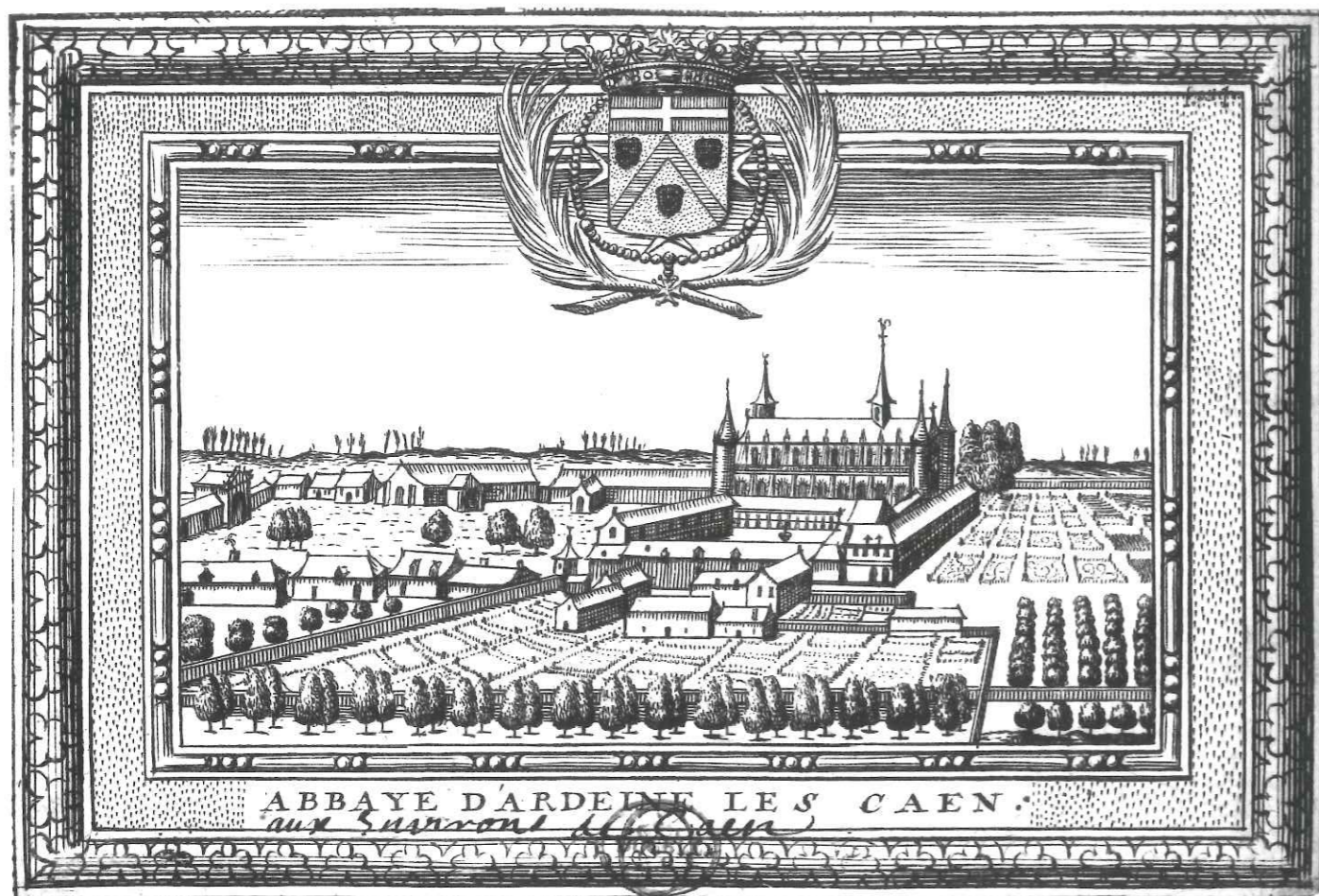
19. ADC, abbaye d'Ardenne, 1Q9483.

20. Godefroid Madelaine, *Essai historique sur l'abbaye de Mondaye de l'ordre de Prémontré*, Caen, Le Blanc-Hardel, 1874, p. 227-229.

21. Bibliothèque municipale de Nancy, manuscrit 992. Cité par Philippe Bonnet, *Les Constructions de l'ordre de Prémontré en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Paris, Arts et métiers graphiques, 1983, p. 107.

22. Pour la saveur contemporaine de l'anecdote, signalons que soixante-trois ans plus tard les chanoines décideront de remplacer ce bâtiment par un autre situé rue du Cherche-Midi, celui de la Croix-Rouge ayant été transformé « en boutique et logements pour des particuliers » (ADC, abbaye d'Ardenne, H28 et H77. G. Madelaine, *Essai historique sur l'abbaye de Mondaye...*, op. cit., 1874, p. 250-251).

23. ADC, abbaye d'Ardenne, H437.



Gomboust, *Abbaye d'Ardeine les Caen*, 1682, BMC.

ruine prochaine et que les religieux n'y seroient pas en sûreté de leurs vies, ce qui nous auroit obligé de faire venir des architectes experts tant charpentiers que massons pour nous assurer de la vérité du fait. Et comme ils nous auroient fait un rapport conforme à ce que nous pensions, et auroient même ajouté que la dite voûte ne pouvoit encore subsister que très peu de temps sans tomber, ledit rapport signé desdits experts, avons ordonné et par les présentes ordonnons aux Religieux, Prieur et Convertis de nostre dite maison d'Ardenne de donner incessamment avis à Monsieur leur Abbé du danger où ils se trouvent et de la nécessité qu'il y a de s'asseurer contre laditte voûte. Et en cas de refus

dudit Sieur Abbé, de faire saisir le tiers des charges jusqu'à la concurrence des sommes nécessaires pour le rétablissement de laditte voûte²⁴.» Bien que des travaux de réparation de la charpente aient été menés entre 1672 et 1678, les chanoines décidèrent en 1686 d'agir rapidement en commençant comme il se doit par la convocation d'artisans qui analyseraient la situation et proposeraient leur propre remède ainsi que son coût. Le 23 octobre, deux devis furent donc établis, le premier par des maçons qui envisageaient une intervention à l'extérieur de l'église en dotant celle-ci des arcs-boutants dont elle était dépourvue. Dans le second devis, des charpentiers proposaient d'abattre les voûtes

24. ADC, abbaye d'Ardenne, H438.

de sept des huit travées que comptait l'église, «ce qui donneroit repos au mur qui travaille continuellement à la ruine de laditte voûte de pierre²⁵». Face à un danger perçu comme imminent, les chanoines adoptèrent le second devis qui allégeait pour de bon la structure. Les ordres de mission furent signés dès décembre 1686 : fabrication de l'establie (échafaudage), construction de cintres pour la démolition de la

voûte de pierre, préparation des maçonneries pour recevoir la voûte de bois, mise en place des ogives et des voûtains en bois de chêne, enlèvement des cintres, remplacement des vitres brisées par les travaux, démontage de l'establie, remplacement des pavés brisés par les chutes de pierres. En janvier 1688, en moins de quatorze mois comme le confirment les reçus, tout avait été réalisé dans les règles de l'art. ■

Pierre tombale de Jean de la Croix, prieur d'Ardenne de 1596 à 1654, retrouvée sous le pavage de l'abbatiale lors de la campagne de fouilles archéologiques de 1998-1999.

33



● L'œuvre de Jean de la Croix selon un *factum* de 1627

«La cour void bien l'intérêt desdits religieux. Ils procèdent d'une sainte et louable intention, pour empescher la ruine d'un monastère qu'ils ont restably avec de grands soins et travaux, depuis l'an 1595 que frère Jean de la Croix, prieur claustral de ladite abbaye, fut eslu audit office. Lors il trouva l'église et les lieux réguliers prophanez et ruinez, et seulement deux religieux destituez de toutes commoditez. Et peu à peu restably la discipline monastique, faict réparer et orner l'église de vitres, chaires, autels, tableaux, calices, croix et encensoir d'argent, ornements, et orloge, construit tout de neuf une bibliothèque, et icelle fournie de plus de douze cents escus de livres, faict un dortoir de vingt-trois chambres, et retirez plusieurs biens aliénez du temporel de ladite abbaye, et iceux unis et incorporez en la mense conventuelle pour l'augmentation du nombre de religieux en icelle contre les desseins dudit sieur abbé, lequel jusque à présent leur a monstré les effets d'une inimitié presque capitale...»

ADC, abbaye d'Ardenne, H34.

25. *Ibid.*

LA PASSION DE LA BÂTISSSE

La galerie longeant le cloître fut restaurée en 1689 et deux chapelles saillantes furent construites contre le mur nord de l'église. Vers 1702, le bâtiment du « grand dortoir » construit à l'est du cloître et relié à celui-ci par une galerie aménagée dans le prolongement de la salle capitulaire, était achevé. Un plan daté de 1764 indique l'existence d'une deuxième cour intérieure entre ce « grand dortoir » et l'église, formé par une longue galerie courant dans le sens est-ouest²⁶. Une phrase du procès-verbal de 1766 – à propos de la nécessité de « boucher le retour d'angle du bâtiment en attente » à l'extrémité nord du « grand dortoir » – laisse penser que les travaux permettant de clore cette seconde cour n'ont peut-être jamais été achevés. À cette époque, la porte monumentale construite sur le côté nord du domaine régulier, datait déjà d'une centaine d'années, comme l'indique une des « Remarques de Nicolas Le Hot, avocat au baillage de Caen en 1680 » : « La porte de l'abbaye d'Ardenne, distante d'une demi-lieue de cette ville, est un bastiment très riche et superbe, qu'on ne vit achevé qu'en 1672, après environ deux ans de travail, et la chasse d'arbres qui fut pour lors plantée devant cette porte, en rendant encore l'entrée plus belle, parce que ces arbres y forment une perspective à perte de vue. Cependant l'entrée de cette mesme abbaye estoit auparavant par le haut de la basse-cour à une grande porte qui regarde sur le bois de la chesnée d'Ardenne [la porte de Bayeux]; en sorte que, la nouvelle porte estant faite, les religieux firent aussy en mesme temps eslever une balustrade devant leur église, pour tenir lieu de séparation avec la basse-cour²⁷. »

Un pressoir fut construit après 1709. Deux années plus tard, les chanoines décidaient d'ériger

à son angle nord-est un nouveau logis destiné à l'abbé commendataire. Le corps principal de ce logis abbatial était situé face à la porte Saint-Norbert elle-même prolongée, comme nous venons de le lire, par une allée d'honneur. Cette initiative répondait à une réclamation exprimée avec véhémence dès 1682 par l'abbé Faultrier. Celui-ci n'avait cessé d'exiger « une maison et des jardins convenables à [sa] qualité » au cours d'un mémorable procès qui dura plus de vingt ans²⁸. Pourquoi les chanoines d'Ardenne accédaient-ils maintenant aux vœux de leur abbé ? Certes, l'ancien logis abbatial dit « le Billet », est « en état de câbler [et] les appartements sont très incommodés et hors d'état d'y pouvoir habiter ». Mais surtout il était profondément situé à l'intérieur des lieux réguliers. Cette situation était difficile à vivre tant pour l'abbé commendataire qui, rappelons-le, ne faisait pas partie de la communauté canoniale, que pour les religieux qui supportaient mal les attitudes et comportements étrangers à la règle de l'abbé ou de ses invités. Ces derniers étaient souvent « des personnes laïques de l'un ou l'autre sexe ». Or les fenêtres du logis abbatial donnaient sur celles du dortoir et du noviciat. Il était donc temps de mettre un terme à cette situation par une série de constructions ou de reconstructions conçues selon les canons de l'architecture classique. La clarté des rapports entre les différents habitants de l'abbaye d'Ardenne répondait ainsi à la régularité des formes propre à ce style. L'architecte, vraisemblablement Pierre Queudeville de la paroisse Saint-Nicolas à Caen, intégra avec un bel à-propos le pressoir au logis abbatial, un pressoir dont les ouvertures du mur ouest restent aveugles de manière à empêcher tout regard vers les lieux réguliers.

26. Cette seconde cour est également attestée vers 1749 par un plan de l'enclos abbatial d'Ardenne dans l'atlas Trudaine (ANF).

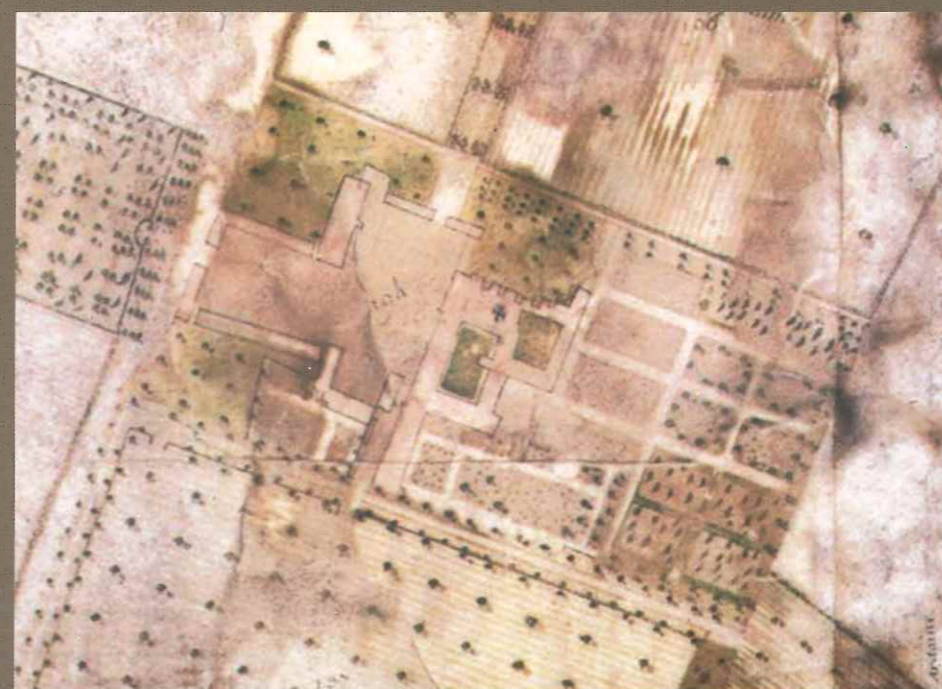
27. Vanel G., « Remarques de Nicolas Le Hot, avocat au baillage de Caen en 1680, publiées d'après le manuscrit inédit », *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XXV, 1906, p. 40-41. Cela,

contrairement à ce qu'affirment Élie Lambert (*Les Monuments de Caen. L'abbaye d'Ardenne*, 1938) et Jean Fournée (« Histoire et description de l'abbaye d'Ardenne », *Art de Basse-Normandie*, n° 103, 1995), qui situent la construction de la porte Saint-Norbert au début du XVIII^e siècle.

28. ADC, abbaye d'Ardenne, H 42.

Plan général de la paroisse de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, 1764, ADC.

Détail du plan de l'abbaye d'Ardenne montrant l'existence d'une cour ou d'un jardin intérieur donnant sur le chevet de l'église.





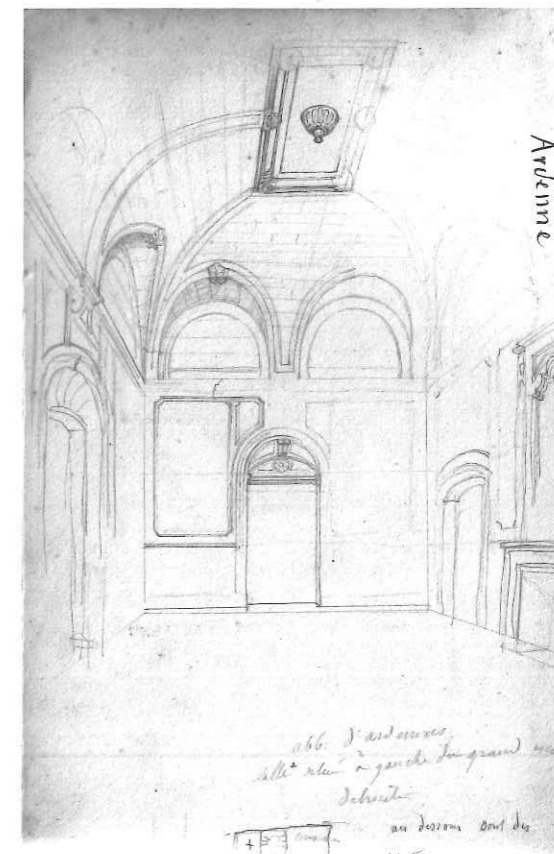
À cette époque, le revenu annuel des vingt-trois chanoines vivant à Ardenne – 21 000 livres – est de loin supérieur à ceux des huit autres abbayes prémontrées de Normandie : la Lucerne se place au deuxième rang avec un peu plus de quatorze mille livres, L'Isle-Dieu est bonne dernière avec six mille cent livres²⁹. Cette prospérité alliée au devoir de charité assumé par les chanoines rend l'abbaye d'Ardenne populaire, peut-être parfois trop, auprès des nombreux indigents de la région : « Autrefois on faisait l'aumône générale à tous les pauvres qui se présentaient trois fois par semaine. En 1699 on a changé de méthode : on a fait un catalogue exact des plus pauvres familles où la maison a du bien, comme Saint-Germain, La Maladrerie de Saint-Nicolas, La Folie de Saint-Martin, Saint-Contest, Saint-Manvieu, Authie ; on donne à chaque famille un billet contenant le nombre des personnes ne pouvant gagner leur vie ; on ne donne rien aux grands garçons et aux grandes filles ; don de quantité de pain proportionnée au nombre et aux besoins. Cette manière de faire l'aumône a paru bien utile aux pauvres et avantageuse pour la maison : les pauvres ne perdent point de temps à attendre leur pain, au lieu qu'autrefois on voyait de grands garçons, de grandes filles et femmes attendre quelquefois plus de trois heures et passer ce temps à dire des contes, à médire, à faire plusieurs actions peu honnêtes. Dans l'aumône générale, on était obligé de donner à tous ceux qui se présentaient, et il s'en trouve plusieurs qui prennent le pain des pauvres ; on ne donne principalement qu'aux pauvres des paroisses où la maison a du bien. Lorsqu'on assemble une si grande quantité de pauvres, ils pillent insolemment la campagne, dans la multitude il se trouve plusieurs fripons inconnus qui volent, on évite cet inconvénient en donnant l'aumône par billets. Dans une année de disette il est dangereux d'assembler un si grand nombre de pauvres, dont plusieurs sont insolents et assez disposés à piller les maisons. Le lundi des fêtes de la Pentecôte 1699 les pauvres se mutinèrent,

29. Jean Fournée, « L'abbaye de Belle-Étoile », *Le Pays bas-normand*, n° 2, 1977, p. 372.

30. ADC, abbaye d'Ardenne, H 64.

voyant qu'on ne voulait pas leur donner ce jour-là, et voulurent forcer la grand'porte Saint-Norbert ; ils firent tant d'effort qu'ils firent plier les barres de fer³⁰. »

La construction du troisième et dernier cloître débuta vers 1735 et se poursuivit activement durant une trentaine d'années, au moment où les ordres religieux, dont la richesse était d'abord basée sur des revenus fonciers, vivaient une période de relative prospérité. Deux de ses parties furent rapidement achevées. À l'ouest, le « bâtiment neuf » avec, sur des caves voûtées, la grande « salle de compagnie des hôtes » prolongée vers l'église par le « comptoir » ou cabinet des archives, et de l'autre côté par le vestibule ou parloir et par la salle à manger des hôtes. Ceux-ci dormaient dans des chambres situées à l'étage.



« Veüe de L'Abbaye de Nostre Dame d'Ardenne de l'ordre de Prémontré réformé... », 1702, BNF, collection Gaignères.

Seule vue que nous connaissons de l'intérieur de l'une des salles du monastère. Georges Bouet, plan réalisé vers 1840 d'après un dessin de la main d'Arcisse de Caumont, en préparation d'une estampe, s. d., coll. Marie-Pierre Bouet.



En retour se trouvait « l'aile faisant face au midy » avec la cuisine – seul vestige du cloître encore visible aujourd'hui –, la dépense, le réfectoire et, à l'étage, d'autres chambres³¹. Le sol fut exhaussé d'environ un mètre à cette occasion et on limita les travaux de démolition du cloître médiéval au strict nécessaire. Il semble bien que l'ensemble des caves voûtées de l'édifice ancien existent toujours aujourd'hui sous ce remblai protecteur.

En 1745-1747, pressés par la ville de Caen qui s'inquiète de la détérioration des constructions qui bordent la place du Marché, les Prémontrés, propriétaires de la plupart de ces anciennes maisons à arcades – dont celle du fondateur Youf –, décident de les vendre. Cet afflux d'argent frais stimule l'ardeur constructive des chanoines d'Ardenne. En 1747, l'escalier d'honneur du « bâtiment neuf » (le dernier cloître) est terminé. Le 11 septembre 1749, le père Omo, prieur, procède à la cérémonie de la bénédiction des cloches de l'église. Vers 1750, un bâtiment est construit dans le prolongement du « bâtiment neuf » ; il abrite un cellier, un grenier, des chambres pour les domestiques, un farinier et une boulangerie³². Certains voient dans le fait que, à la même époque dans de nombreuses autres abbayes prémontrées, le cloître – la maison des hommes – ait été reconstruit avant l'église – la maison de Dieu – une victoire du profane sur le sacré et une concession au goût du confort³³. Néanmoins, la passion des Prémontrés de ce temps pour l'architecture fastueuse n'est pas nécessairement en contradiction avec le mode de vie austère prôné par l'ordre. Ce mode de vie aurait même favorisé le financement des travaux. Considérant l'usage, généralement bien suivi chez les religieux réformés, de faire maigre et ainsi de peu dépenser pour leur pitance, un contemporain de nos frères constructeurs s'exclamait : « Ils emploient un moyen qui réussit toujours ; ils bâtissent avec leur bouche³⁴. »

31. Élie Lambert, *Les Monuments de Caen. L'abbaye d'Ardenne*, Caen, R. Bigot éditeur, 1938, p. 53.

32. Dans la suite du texte, pour plus de simplicité, nous appellerons ce bâtiment, aujourd'hui rénové, « le farinier ».

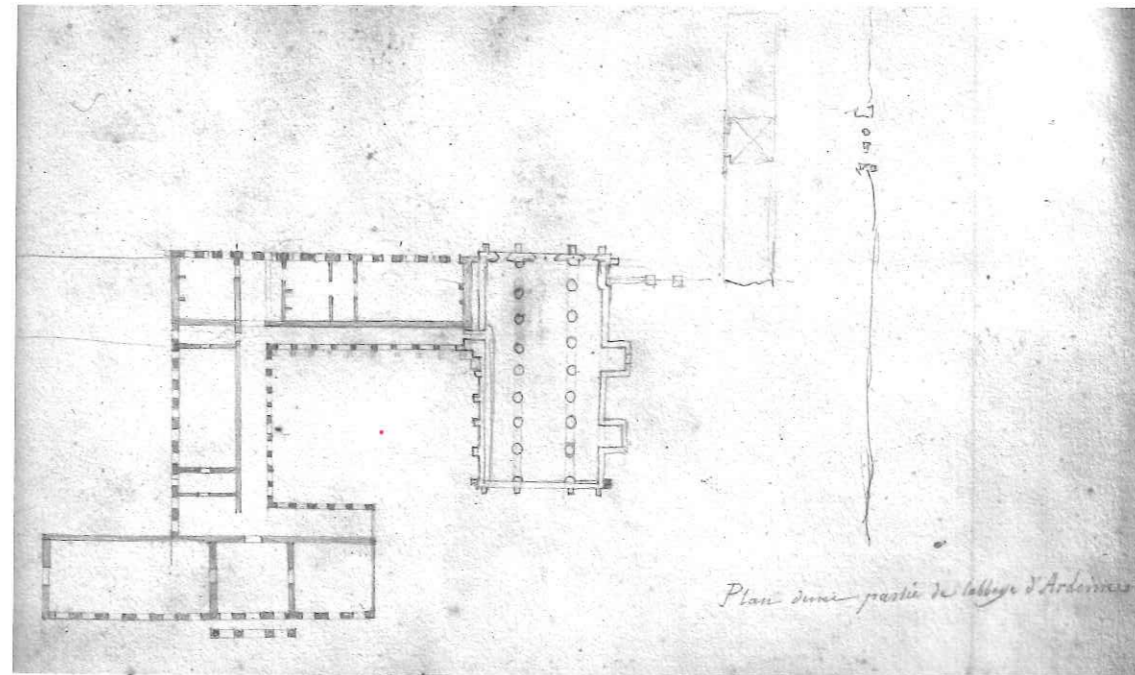
33. Philippe Bonnet, *Les Constructions de l'ordre de Prémontré...*, op.cit., p. 50.

34. Cité par Philippe Bonnet, *ibid.*, p. 12.

UN PROJET INACHEVÉ

Le traité signé en juin 1766 par les héritiers de l'abbé Jean-Claude de la Croix de Chevière de Saint-Vallier, et le nouvel abbé, Édouard Booth, par ailleurs vicaire général du diocèse de Narbonne, précise les intentions des chanoines à propos « du vieux cloître, du chapitre et de la portion du vieux bâtiment servant de fruitier à prendre depuis la porte du réfectoire jusqu'à la bibliothèque. » « Les dits prieur et religieux comptent [les] faire abattre [...] pour continuer leur bâtiment neuf commencé depuis longtemps³⁵. » Un procès-verbal rédigé l'année suivante réitère la volonté des chanoines d'« anéantir de fond en comble l'ancien chapitre, le fruitier et partie du dortoir au-dessus jusqu'à la chambre du sieur prieur », car ils entendaient bien continuer le bâtiment neuf commencé

trente ans auparavant³⁶. Ce qu'ils firent. Mais les conditions économiques étant nettement moins favorables après 1770 – partout une montée de la misère provoqua ici et là ces « émotions populaires » qui ponctuèrent les dernières années de l'Ancien Régime –, les travaux de reconstruction ne furent jamais achevés. Ils se limitèrent à une arcature aveugle posée en pur décor sur le bas-côté sud de l'église, toujours visible aujourd'hui, et à un « bâtiment commencé à construire faisant face au jardin vers le levant [...], lequel consiste en un avant-corps au milieu décoré de colonnes et un autre avant-corps très saillant à son extrémité vers le midy » dépourvu de portes et de croisées³⁷. Le côté nord de ce grand bâtiment ne fut jamais reconstruit.



35. ADC, abbaye d'Ardenne, H 45.

36. ADC, abbaye d'Ardenne, H 88.

37. ADC, abbaye d'Ardenne, 1Q 1113.

À l'intérieur de l'église abbatiale, porte monumentale donnant autrefois accès au cloître.

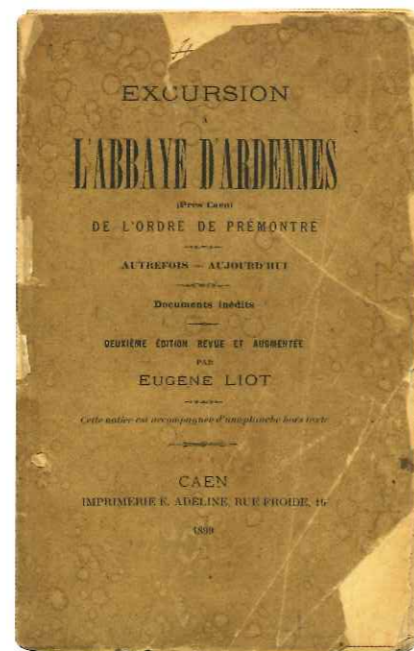
Le nouveau monastère et son cloître, inachevés. Georges Bouet, plan probablement réalisé vers 1840 d'après un dessin de la main d'Arcisse de Caumont, en préparation d'une estampe, s. d., coll. Marie-Pierre Bouet.

40 | Couverture de l'ouvrage consacré à l'abbaye d'Ardenne en 1899 par Eugène Liot, ancien « capitaine de Mobiles » de la 2^e Armée de la Loire (1870-1871).

À la mauvaise conjoncture économique s'ajoutaient les lourdes charges exigées par l'entretien des bâtiments, comme le remarque en 1791 le Directoire du district de Caen lors de l'examen des comptes de l'abbaye : « Les observations préliminaires qui ont pour objet d'établir les motifs et les causes qui [ont obligé les chanoines] de contracter des dettes passives paraissent très justes », écrit-on avant de préciser : « Les causes des dettes passives, dont cette abbaye est maculée, ne proviennent que des dépenses qu'ont nécessairement entraîné les bâtiments considérables de cette communauté [...]. Ils n'ont point cessé de faire les annonces, de faire travailler et d'avoir des menuisiers, charpentiers et autres ouvriers pour la conservation et l'entretien de la maison³⁸. » Cette incessante activité constructive qui caractérise les Prémontrés a été propice à la carrière du plus célèbre des architectes issus de l'ordre, le frère Eustache Restout, né à Caen en 1655. Initié à la peinture par son père, Marc-Antoine Restout, Eustache fit sa profession de foi à l'abbaye d'Ardenne en novembre 1677. En tant qu'architecte, sa réalisation la plus connue reste, à partir de 1706, l'église et le cloître de l'abbaye de Mondaye dont il dirigea le chantier jusqu'à sa mort en 1743. Il est probable qu'il ait joué un rôle important dans la reconstruction moderne de l'abbaye d'Ardenne, mais celui-ci reste indéterminé. Chose certaine, à l'observation, le cloître actuel de l'abbaye de Mondaye et les ruines du cloître d'Ardenne témoignent d'une indubitable parenté.

Les états généraux du Royaume s'ouvrent à Versailles le 5 mai 1789. À Paris, le 2 novembre suivant, Charles Maurice de Talleyrand-Périgord fait adopter par l'Assemblée constituante son projet de loi stipulant que les biens ecclésiastiques seront dorénavant « à la disposition de la Nation ». Dix jours plus tard, les novices sont chassés hors de l'abbaye. À sa façon, Eugène Liot décrit ainsi les premières journées révolutionnaires à Ardenne : « Les voûtes de l'abbaye, qui

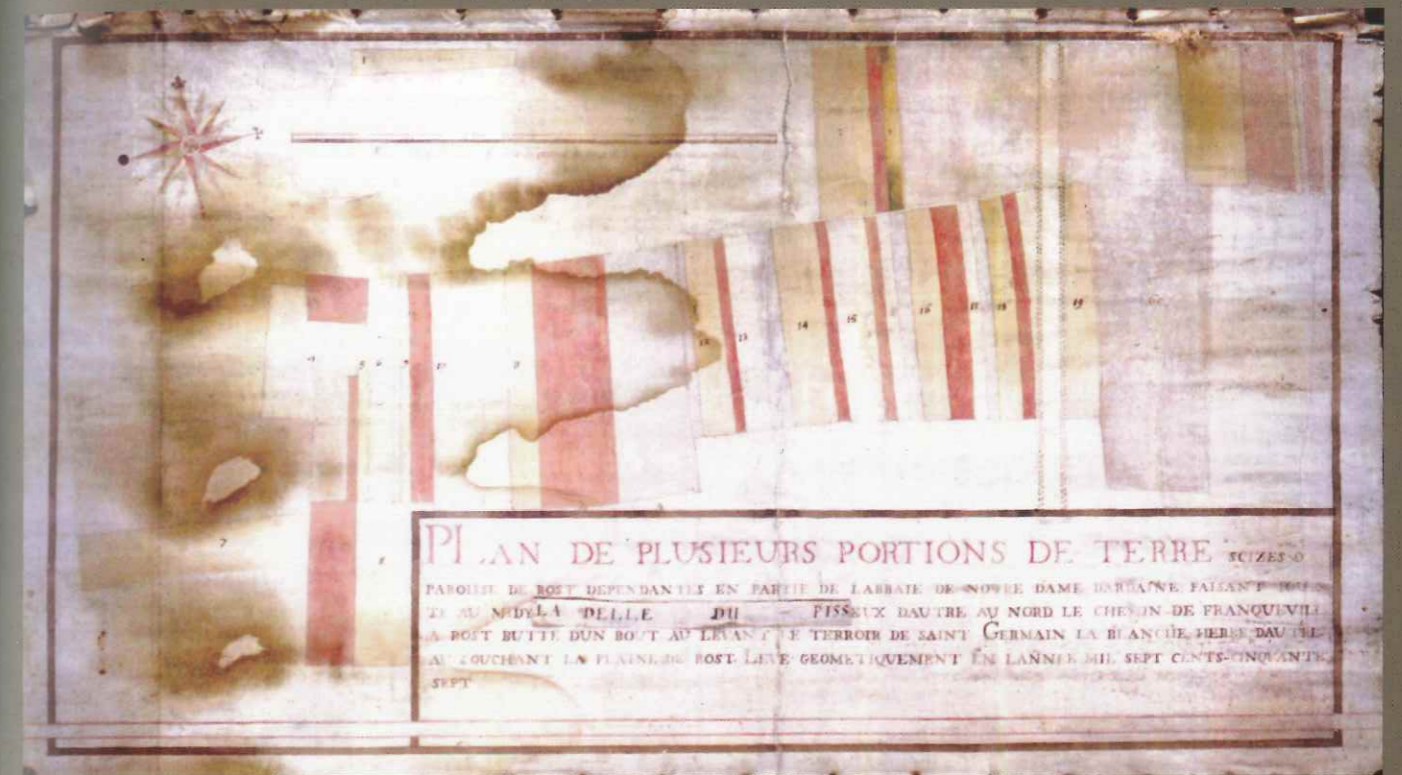
avaient si longtemps retenti des cantiques sacrés, devaient redire les sinistres échos des chants de révolte et d'orgie. Les morts durent tressaillir dans leurs tombes sous les pas des révolutionnaires se livrant à des danses frénétiques sur les dalles funèbres. On inscrivit sur la porte de l'église abbatiale cette inscription générale de tous les monuments qui semblent l'épithaphe de la nation : « Unité, indivisibilité de la République, égalité, fraternité ou la mort »³⁹. » Le 13 février 1790, les vœux de religion sont abolis. Le 12 juillet suivant, les chapitres, abbayes et prieurés sont « éteints et supprimés ». La douzaine de religieux encore à Ardenne doit partir⁴⁰. Le 23 octobre, les abbayes sont inscrites sur la liste des « biens nationaux » devant être mis en vente immédiatement. Dans le Calvados, dix-neuf établissements – dont Ardenne – sont concernés. Le 12 mai 1791, l'abbaye est vendue par adjudication à Jean Jacques David Chauffrey, négociant à Paris, rue des Fossés Montmartre, paroisse Saint-Eustache, pour la somme de 411 400 livres... Celui-ci s'empresse de vendre dès le mois suivant toutes les pierres de taille éparpillées sur le chantier inachevé, « depuis le pavillon neuf jusqu'au fruitier », toutes celles également « qui sont dans la cour d'honneur [...] depuis la grille de fer jusqu'à la basse-cour », et celles du colombier en cours de démolition. De 1160 à 1789, trente-deux abbés se sont succédé à la tête de l'abbaye d'Ardenne. ■



38. ADC, abbaye d'Ardenne, 1Q472.

39. E. Liot, *Excursion à l'abbaye d'Ardenne...*, op.cit., p. 75.

40. Xavier Lavagne d'Ortigues, « L'ordre de Prémontré en Normandie au 18^e siècle », *Cahiers Léopold Delisle*, n° 1-2, 1^{er} semestre 1972, p. 3-30.



Le paysage agricole autour de l'abbaye d'Ardenne aux XVII^e et XVIII^e siècles

« Si à partir du XVII^e siècle le système d'assolement triennal avec jachère parcourue par des troupes de moutons se maintient le paysage s'enrichit de signes qui témoignent d'une évolution. Quelques enclos en grandes parcelles carrées cernées de haies apparaissent, d'autant plus visibles qu'elles sont exceptionnelles. Elles sont l'œuvre de grands propriétaires qui s'affranchissent des contraintes communautaires en profitant des articles ambigus de la coutume de Normandie. Des pommiers sont plantés sur des coutures en labours en lignes périphériques. Ainsi apparaît au sud de l'abbaye sur le plan de 1764 le clos neuf qui jouxte le clos aux pommiers. Les jachères deviennent partiellement occupées par des cultures fourragères : sainfoin, pois, vesces ou ces « hivernages », mélange de seigle et de vesce ou d'avoine et de pois gris qu'on sème après le blé pour les récolter en hiver. Tous ces signes traduisent l'effrètement des pratiques communautaires, l'affirmation d'un individualisme agraire et le début d'une intensification de la production agricole. Le paysage de la campagne diversifie la disposition de ses taches colorées et se punctue de quelques écrans arborés. »

Pierre Brunet, conférence inédite prononcée à l'occasion des Premières Rencontres d'Ardenne, IMEC, 1999.

41 | Delles situées sur le territoire de la paroisse de Rots, appartenant à l'abbaye d'Ardenne, 1757, ADC.

1792-1944

UN
PATRIMOINE
MALMENÉ

À l'automne de 1801, William Russell, un Britannique âgé de 60 ans, que son passeport présente comme un « négociant et propriétaire américain », franchit la porte Saint-Norbert. Il est chez lui car il a fait l'acquisition de l'abbaye d'Ardenne deux années auparavant, le 25 pluviôse de l'an VII (13 février 1799). L'homme semble pourtant découvrir pour la première fois la beauté de son bien : « Comme j'ai pu le dire dans ma dernière lettre à ta sœur, j'ai fait aménager quelques pièces du monastère. Je puis dire maintenant que j'en ai fait ma résidence. Je la trouve très confortable malgré les circonstances qui me tiennent éloigné de mes amis et de mes relations, et malgré toutes les infirmités qui m'assaillent. Certes, la saison n'est pas idéale pour une personne isolée qui s'installe dans de si vastes et nobles pièces d'environ 7,6 par 6,7 m, hautes de 4,8 m. J'ai une chambre à coucher, une pièce où je prends mon petit-déjeuner, une salle à manger, une très belle cuisine, une chambre pour un domestique ; elles sont toutes placées en enfilade avec de chaque côté un jardin. De plus, je dispose de nombreuses remises et caves ainsi que d'un fruitier. J'ai trouvé les monastères – le nouveau et l'ancien – dans le plus mauvais état que l'on puisse imaginer. Mais l'ancien semble aussi solide que le nouveau et, selon toute apparence, il pourra tenir ainsi longtemps. L'ensemble était toutefois si dégradé et si déprécié qu'on le considérait comme une propriété perdue. Elle avait la réputation de n'avoir aucune valeur. J'en ai conclu qu'il était de mon devoir de chasser le mot "aucune" placé devant le mot "valeur" afin de donner au tout une grande valeur. Depuis que je me suis établi ici, toute mon énergie s'est portée vers la réalisation de ce projet. Tout cela contribue à la satisfaction que j'éprouve à avoir choisi ce lieu pour ma

1. Lettre de William Russell à sa fille Martha Skey, décembre 1801 : « I said in my last [letter] to your sister that I was then preparing some apartments in the Convent, and I have now to say that I have taken up my abode there, and find it very comfortable – for such a situation, at a distance from every friend and relation, and with all my infirmities about me. It is certainly a bad season of the year for a single person to enter upon such large and lofty rooms as mine are, being 22 by 25 and 16 feet high. I have a sleeping-room, a breakfast room, a dining-room, a noble kitchen, and a servant's room, all contiguous and in a line, with garden in each front. In addition to these I have store rooms, cellars and fruitier, etc., in abundance. I found the whole of the old as well as the new Convent in the most neglected, ruinous condition that such buildings could possibly be reduced to, but the old one is as firm a state as the new, and likely to last as long, according to all present appearances. But all was in a state of degradation and depredation and the whole were exhibited as a property



WILLIAM RUSSELL (1740-1818)
from a water colour.

Portrait de William Russell. Extrait de l'ouvrage de S. H. Jeyes, *The Russells of Birmingham...*, 1911, BL.

retraite. Même si je vis au cœur d'une propriété comme je n'en ai jamais eu et comme je n'aurai jamais plus, je compte bien aller en Angleterre pour retrouver mes amis et mes parents¹. » Dans une autre lettre à Martha, William Russell vante la qualité des pommes et des poires conservées dans son fruitier, du vin et de la bière que l'on peut acheter à Caen, du cidre produit par ses affermés dans le pressoir, et même de l'eau du puits, « a very fine spring at my own door² ». L'étonnement du nouvel arrivant répond certes à la beauté romantique du lieu, mais aussi aux circonstances invraisemblables qui l'ont mené de sa ville natale, Birmingham, à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe aux portes de Caen. ■

whereon was stamped neglect and an idea of being of no value. My judgement has led me to conclude that it was my duty to alter the word "no" before "value" and make it appear of much value, and it is the prosecution of this plan which has occupied much of my attention since I arrived here, and has contributed not a little to the satisfaction I find in fixing my residence in retirement. Yet, in the midst of a property as I never possessed before or can ever hope to do again, I intend to come and see my friends and relatives in England. » Extrait de S.H. Jeyes, *The Russells of Birmingham in the French Revolution and in America, 1791-1814*, 1911, p. 280-281.

2. « Une excellente eau de source tout près de ma porte ». Notons au passage que ce puits profond de 55 m – le « Puits aux Saxons » dont l'existence est antérieure à l'établissement de religieux à Ardenne en 1121 – se trouve aujourd'hui, en bon état, sous le plancher du pressoir.

UN AMI DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

William Russell est l'héritier d'une lignée d'hommes d'affaires qui ont fait fortune durant la révolution industrielle anglaise. Riche, Russell est également un chrétien militant. Il appartient à la Unitarian Church, une église protestante minoritaire face à l'anglicanisme dominant, prônant un christianisme de type rationnel³. La foi dans le progrès de l'humanité qu'il en tire le pousse bien naturellement à adhérer aux principes de la Révolution française, premier acte menant, selon lui, à la construction de l'« empire de la raison ». Le 14 juillet 1791, un dîner organisé en l'honneur de la Révolution dans une auberge de Birmingham ne fait qu'alimenter une rumeur voulant que William Russell et son grand ami, Joseph Priestley (1733-1804), pasteur unitarien, mais aussi homme de science et polémiste radical influent, aient levé une armée révolutionnaire prête à entrer en action. Cette rumeur est à l'origine de trois jours de violence politique « pour le Roi et pour le Pays⁴ » : une foule d'émeutiers incendie la maison de Russell, celle de Priestley et d'autres sympathisants républicains. Russell s'installe alors à Londres où il vivra quelques années avant de quitter cette Angleterre ingrate pour une terre de liberté, les États-Unis d'Amérique. Pour cela, il affrète un navire américain – la *Mary* – sur lequel il embarque ses trois enfants, Martha, Mary et Thomas, des domestiques, mais aussi des chevaux, des véhicules, des harnais, des outils, des semences et, en cabines, huit passagers payants.

Après quelques jours de mer, le 18 août 1794, la *Mary* est arraisonnée par une frégate française. L'Angleterre est en guerre contre la France ; tous les passagers anglais sont faits prisonniers. William Russell et les siens passent près de cinq mois à Brest, dans un des navires-prisons amarrés

dans le port, jusqu'à ce que, après bien des discussions, les autorités soient finalement assurées de sa véritable identité et de son statut d'ami de la Révolution :

« Bureau des prisonniers de Guerre. Paris, le 25 frimaire, 3^e année [15 décembre 1794]. La Commission de la Marine et des Colonies à l'Agent Maritime à Brest.

Citoyen,

La Commission t'envoie l'expédition d'un arrêté que le Comité de Salut public a pris le 16 de ce mois en faveur de William Russell, et de sa famille. Elle te charge de faire mettre sur le champ cet arrêté à exécution.

[Signé] David »

« Extrait du Registre des arrêtés du Comité de Salut public de la Convention nationale. Du 16 frimaire de l'an 3^e de la République française Une et Indivisible. Le Comité de salut public, après avoir entendu la Commission d'agriculture et des arts sur la pétition de William Russell, ci-devant manufacturier de Birmingham, actuellement détenu comme Anglois à bord du vaisseau de la République l'*Achille*. Le Comité instruit que cet étranger, lors de son arrestation, abandonnait l'Angleterre où il était persécuté à cause de l'expression de ses sentiments pour la liberté et la révolution française, arrête ce qui suit.

Article 1^{er} : William Russell sera sur-le-champ mis en liberté avec sa famille. Article 2^e : Il se rendra sans délai auprès du Comité pour conférer sur des objets d'industrie manufacturière. Il lui sera tenu compte des frais de son voyage à Paris. Article 3^e : La Commission de la Marine est tenue de veiller à l'exécution du présent arrêté. [Signé] Cambacérès, Boissy, Carnot, J.J.B. Delmar, Pelet, L.B. Guyton, Prieur, David⁵. »

3. Caractérisé notamment par la négation de la Trinité et du caractère divin du Christ.

4. « King and Country » riot ». Pour un portrait de William Russell en tant que figure modèle d'une nouvelle élite internationale (« highly educated and highly mobile »), voir Peter M. Jones, « "Fraternizing with the Enemy" : Problems of Identity during the French Revolution and the Napoleonic Wars », dans *French History and Civilisation. Papers from George Riddé Seminar*, vol. 1, 2005, p. 38-44.

5. BL, *Russell Papers*.

Quelques jours après sa libération le 23 décembre 1794, Russell entreprend un voyage harassant qui le mène de Brest à Paris. Ses enfants et lui font bientôt étape à Caen. La ville leur fait la meilleure impression possible⁶.

Est-ce cet énigmatique « Article 2^e » de son ordre de libération qui pousse William Russell sur le chemin de l'abbaye d'Ardenne ? S'il est avéré que Russell franchit ses portes, il ne s'y attarde guère, nous dit son biographe⁷. En revanche, la demande exprimée par le Comité de salut public se trouve confirmée par au moins deux autres lettres reçues par Russell de la même autorité, sans qu'il soit cependant possible d'en préciser avec exactitude la nature. Dans celle du 3 pluviôse de l'an III (22 janvier 1795), nous lisons : « C'est avec satisfaction que le Comité de salut public vient d'apprendre ton arrivée à Paris. Il t'invite à te rendre à la commission d'agriculture et des arts, rue Dominique, faubourg Germain : le citoyen Bertholles, commissaire d'agriculture, te recevra avec l'empressement que méritent ton malheur et tes travaux. Tu confèreras avec lui des arts et manufactures, et nous ne doutons pas que ton zèle à servir une Nation qui t'accueille comme un ami de la Liberté, n'égale tes connoissances et la réputation qui t'a précédé. » Ou encore, quelques semaines plus tard, au mois de floréal de l'an III (avril ou mai 1795) : « Nous avons reçu, citoyen, la dernière lettre que tu nous as écrite. Nous t'assurons que nous saisissons avec le plus vif empressement toutes les occasions qui se présenteront d'encourager et d'activer l'Établissement que tu te proposes de former. Sois persuadé que nous ferons (près des) comités du Gouvernement toutes les démarches qui pourront contribuer au succès des projets dont tu nous as fait part⁸. »

Quelle peut bien être cette activité manufacturière dont parle le Comité de salut public dans l'Article 2^e de son arrêté du 16 frimaire ?

6. S.H. Jeyes, *The Russells of Birmingham in the French Revolution and in America, 1791-1814*, 1911, p. 112.

7. *Ibid.*, p. 159.

8. BL, *Russell Papers*.

Un document conservé à la British Library de Londres dans les *Russell Papers* permet d'envisager au moins une hypothèse. Il s'agit d'un manuscrit rédigé en français et intitulé « Questions sur divers genres d'industrie » ; en quelques lignes, une main anonyme y a sèchement consigné les diverses manières de produire du fer et de la fonte. Afin de hâter sa libération, peut-être William Russell avait-il proposé sa participation au développement d'une entreprise dans le domaine de la métallurgie, secteur vital, rappelons-le, pour un pays en guerre ? Si tel est le cas, comme tant d'autres établissements religieux déclassés durant la Révolution, l'abbaye d'Ardenne a donc failli être transformée en atelier de production industrielle. ■

UN PRÊTE-NOM : LE CONSUL GÉNÉRAL AMÉRICAIN À PARIS

Réaliser une importante opération financière en France n'était cependant pas sans risque pour William Russell qui, bien qu'ami de la Révolution, demeurerait un ressortissant d'une nation ennemie. Russell trouvera donc un associé pouvant également jouer le rôle de prête-nom en la personne du consul général des États-Unis en France, Fulwar Skipwith. Un contrat est signé devant un notaire de Paris le 21 messidor de l'an III (9 juillet 1795) ; l'Américain Skipwith devient ainsi le second propriétaire de l'abbaye d'Ardenne pour la somme de 920 000 livres, montant qui ne couvre pas le prix initial consenti en 1791 par Chauffrey compte tenu de la forte dévaluation des assignats entre 1789 et 1796. Le bien qu'il achète semble être à peu de choses près celui que Chauffrey avait acquis par adjudication quatre ans plus tôt. Ce dernier admet cependant avoir vendu des « pierres enquadrees et [des] moellons, ainsi qu'un vieux plancher », mais sans plus⁹.

Fulwar Skipwith (1765-1839) a d'abord été un marchand de vin et de tabac avant d'entamer une carrière diplomatique largement surdéterminée, semble-t-il, par son amour pour Paris, ou plus précisément pour cette vie parisienne faite de « language, vine, music and dancing » à laquelle il a goûté sous l'Ancien Régime. Consul des États-Unis en Martinique en 1790, il ne cesse de rêver à Paris où il revient en 1794, peu de temps après la chute de Robespierre à la fin du mois de juillet. D'abord chargé d'affaires, consul général l'année suivante, puis de nouveau chargé d'affaires à partir de 1799 et enfin agent commercial, Fulwar Skipwith demeure quinze années durant, malgré ces variations de statut, le personnage le plus stable de la délégation

consulaire des États-Unis, jouant de ses relations avec des personnalités telles que Lafayette, Dupont de Nemours ou Talleyrand, survivant aux événements politiques français comme aux intrigues américaines grâce, précisément, à un grand sens de l'à-propos financier. Il en fallait en ces temps où, ne recevant aucun salaire, le personnel diplomatique devait générer ses propres moyens de subsistance sous forme d'honoraires touchés pour tout type de médiation – commerciale, judiciaire, politique – effectuée en France au bénéfice de citoyens américains. L'intense activité des corsaires français le long de la côte américaine a, durant toutes ces années, donné à Skipwith l'occasion de manifester ses talents en de très nombreux dossiers de réclamations financières au nom d'armateurs ou de capitaines américains. Jusqu'au jour où, lors d'un voyage, pris dans un inextricable faisceau de conflits d'intérêts, Fulwar Skipwith est emprisonné pour dettes sur l'île de Wight à l'instigation de ses ennemis politiques américains. Libéré au bout de quelques mois, mais instruit par l'incident, il décide de mettre un terme à sa carrière diplomatique en 1808 pour s'installer en Louisiane, près de Baton-Rouge, comme planteur de coton. Car l'achat de la Louisiane par les États-Unis d'Amérique avait été sa grande affaire. C'est lui qui, auprès du principal négociateur américain, Robert Livingston, s'occupait des rapports avec Talleyrand, homme sensible, comme on le sait, à la corruption. Non seulement Skipwith fait-il suivre au ministre français les « douceurs » en espèces sonnantes et trébuchantes que celui-ci réclame, mais encore – anecdote significative pour notre histoire – lui sert-il de prête-nom pour d'importants achats immobiliers en Floride¹⁰.

9. ANF, minutier central des notaires, Maître Rameau.

10. Cette synthèse de la carrière de Skipwith a été établie à partir de l'ouvrage de Henry Bartholomew Cox, *The Parisian American. Fulwar Skipwith of Virginia*, 1964. Voir aussi Roger G. Kennedy, « Fulwar Skipwith in Context », dans *Mr. Jefferson's Lost Cause. Land, Farmers, Slavery and the Louisiana Purchase*, Oxford University Press, 2003, p. 173-192.

De façon quelque peu inattendue, au moment où, le 9 juillet 1795, Skipwith devient le propriétaire officiel de l'abbaye d'Ardenne, William Russell vogue déjà avec ses enfants sur un navire parti du Havre pour les États-Unis. Il compte s'installer à Philadelphie, près de son vieil ami le révérend Priestley. L'atmosphère instable de la capitale française, marquée notamment par un coup de force des Jacobins auquel il assiste¹¹, a-t-elle découragé William Russell ? Mobilisé par d'autres soucis, le Comité de salut public s'est-il désintéressé du sort de l'abbaye d'Ardenne ? William Russell était-il l'obligé de Skipwith depuis sa libération du navire-prison de Brest ? La réponse gît peut-être dans les archives Russell conservées à la British Library. Tout cela a lieu au moment où à Caen les derniers témoins matériels de la vie religieuse d'Ardenne – orgue, hautes et basses stalles, autels, chaire, confessionnaux, balustrade, tableaux, décorations de toute sorte – entassés dans la sacristie de Saint-Étienne avec le mobilier de nombreuses autres églises, étaient vendus et dispersés au cours de trois ventes successives en mai, juin et juillet 1795¹².

Trois ans auparavant, le 24 juin 1792, jour de la Saint-Jean, l'église d'Ardenne avait été mise sous bonne garde : toute une population venue de Caen, refusant d'assister aux messes des prêtres jurés, voulait l'occuper. Durant ces années, les fermiers locataires de l'abbaye d'Ardenne tentaient à l'occasion de réintroduire une certaine vie religieuse dans l'enceinte de l'abbaye, au grand dam des autorités civiles. Le dimanche 15 juillet 1798, la garde armée intervint encore à l'abbaye pour empêcher une assemblée qui s'y tenait tous les ans, le dimanche le plus proche du 14 juillet, fête de saint Norbert. L'année suivante, le dimanche 14 juillet 1799, la fête fut de nouveau organisée malgré la garde dépêchée sur les lieux¹³. Signalons également cette autre intervention de la force publique : le 31 mars 1793, les cercueils de plomb ont été

retirés du sous-sol de l'église, par ordre de la commission des armes et des poudres.

Pendant ce temps, aux États-Unis, même si des exilés français aussi connus que Talleyrand ou le duc de Liancourt comptent parmi leurs amis, ni William Russell ni ses enfants ne s'enthousiasment pour le mode de vie local qui apparaît triste et terne comparé à la vie européenne. Martha Russell trouve sur place un époux, anglais comme elle, et retourne vivre en Grande-Bretagne. Hélas pour Russell, qui aurait bien voulu accompagner sa fille et son gendre, les initiatives immobilières qu'il a prises par consul américain interposé juste avant de quitter la France, constituent en Angleterre un secret de Polichinelle. Considéré là-bas comme félon à la Couronne, il est passible de la peine de mort. Reste donc, pour se rapprocher de sa famille, le retour en France, dans cette abbaye normande qu'il a trouvée si belle, si bien faite « for a nobleman¹⁴ » comme lui, lors d'une deuxième, mais tout aussi brève visite qu'il y fit en 1795 avant de rejoindre Le Havre pour s'embarquer vers l'Amérique. Peut-être même avait-il songé très tôt à ce retour. À peine arrivé aux États-Unis, dès avril 1796, devant un notaire de Philadelphie, William Russell avait exprimé en termes juridiques sa ferme volonté « de demander, répéter, poursuivre, recouvrer ou recevoir de Fulwar Skipwith, de présent à Paris, [...] toutes sommes d'argent, dettes, propriétés, tous effets et biens, de quelque nature ou qualité que ce soit, à moi dus ou appartenant[...] soit par voie de procédure, soit par arbitrage, ou par composition ou arrangement à l'amiable[...] ». Il semble bien que cette dernière option – la « composition ou arrangement à l'amiable » – ait finalement prévalu puisque le 13 février 1799, par l'intermédiaire de son chargé d'affaires américain qui, pour l'occasion, fait le voyage jusqu'à Paris, William Russell régularise la situation en rachetant l'abbaye d'Ardenne de Skipwith, en même temps qu'une maison située quai Voltaire appartenant elle aussi au consul américain.

11. S. H. Jeyes, *The Russells of Birmingham...*, op. cit., p. 138-139.

12. On peut encore voir aujourd'hui quelques vestiges du mobilier liturgique de l'abbatiale d'Ardenne dans deux églises de Caen : Saint-Pierre (stalles de l'ancien chœur) et Saint-Jean (statues de saint Norbert et de saint Augustin).

13. *Épisodes de la Révolution à Caen racontés par un Bourgeois et un Homme du peuple*, annotés par G. Lesage, Caen, Publications anecdotiques, 1926, p. 170 et 183.

14. S. H. Jeyes, *The Russells of Birmingham...*, op. cit., p. 159.

Propriété de William Russell sur les communes de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe et d'Authie, s.d. (vers 1813), ANF.

L'abbaye seule est évaluée à 110 000 F, prix qui incite David Chauffrey – le premier propriétaire de l'abbaye d'Ardenne – à déposer un recours en rescision « pour cause de lésion d'outre-moitié ». Chauffrey estime qu'il y a eu défaut d'équivalence entre le montant touché par Skipwith des mains de Russell et celui qu'il a lui-même reçu de Skipwith¹⁵.

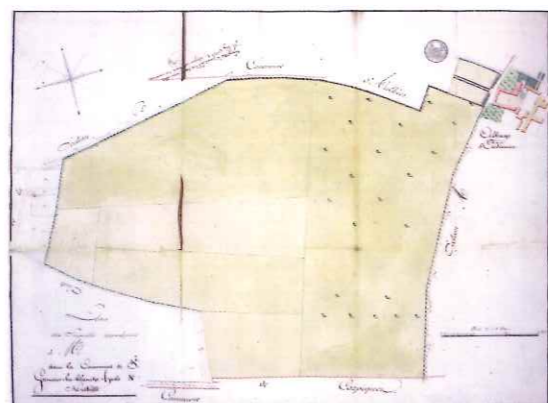
De là où il se trouve aux États-Unis, Russell s'empresse de mettre l'abbatiale d'Ardenne au service de la communauté protestante de Caen. « M. Fontbonne Du Vernet [...] s'y rendait les jours d'exercice, et les contemporains se rappellent encore que la chaire était placée à gauche en entrant, que le lecteur de l'église se nommait Déterville, et le chantre, Sohier. Ce local n'avait qu'un seul avantage, sa dimension, qui répondait à toutes les exigences du culte; mais sa distance de la ville ne permettait pas aux Protestants de l'accepter comme temple définitif et d'en faire l'unique lieu de leurs réunions¹⁶. » Lorsque, en 1802, les autorités municipales leur proposent un nouveau local dans l'enceinte de la ville, les protestants caennais abandonnent l'église d'Ardenne. En 1800 cependant, toujours aux États-Unis, William Russell propose au pasteur Joseph Priestley de l'accompagner afin de fonder à Ardenne, occupée encore pour quelques mois par les protestants caennais, une première communauté unitarienne française. Bien que membre de l'Académie française des sciences depuis 1772, bien qu'ayant également séjourné en France entre 1792 et 1794, Priestley décline l'offre de Russell, s'estimant trop âgé et maîtrisant trop mal le français¹⁷. En 1801, Russell s'embarque donc seul pour Bordeaux où il arrive le 2 juillet. Quelques jours plus tard, par lettre, il demande à un agent de Caen qui le représente d'aménager provisoirement quelques pièces du cloître de l'abbaye en vue de sa première installation. Il le prie également de prévenir les fermiers de son intention de prendre une part active à la gestion du lieu.

15. Il sera débouté. Cette mesure, visant à limiter la spéculation, ne s'appliquait pas aux biens nationaux acquis par adjudication.

16. Sophronyme Beaujour, *Essai sur l'histoire de l'église réformée de Caen*. Caen, F. Le Blanc-Hardel, imprimeur et veuve Le Gost-Clérissé, libraire, 1877, p. 496.

17. S. H. Jeyes, *The Russells of Birmingham...*, op. cit., p. 275.

18. ANF, minutier, Maître Rameau (déjà cité).



En novembre 1801, William Russell franchit la porte Saint-Norbert et entre dans une abbaye d'Ardenne qui, à peu de choses près, ressemble à celle vendue en 1791 en tant que bien national. Le cloître est toujours, à l'est, réduit à un « corps de bâtiment qui, au mois de messidor de l'an trois, n'étoit que commencé à construire [...] consistant en un avant-corps décoré de colonnes et un autre corps à son extrémité en aile vers le midi ». Au chevet de l'église existent encore « les ruines d'un ancien couvent conventuel dans lequel étoit la bibliothèque », celle autrefois aménagée par Jean de la Croix¹⁸.

Débordant d'activités malgré son âge, William Russell transforme l'ancienne abbaye d'Ardenne en une entreprise agricole prospère. Russell, on l'a compris, est un capitaliste dans le sens originel du terme au risque parfois de susciter une certaine incompréhension dans son pays d'adoption. Le maire de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, notamment, est furieux de le voir arracher les arbres des vergers situés à proximité de l'abbaye. Mais William Russell évalue d'abord son activité en termes de rentabilité. Or le blé produit sur les terres d'Ardenne est d'excellente qualité et se vend très bien au marché de Caen, sur cette place Saint-Sauveur autrefois habitée par le fondateur du lieu. ■

Le paysage agricole autour de l'abbaye d'Ardenne au début du XIX^e siècle

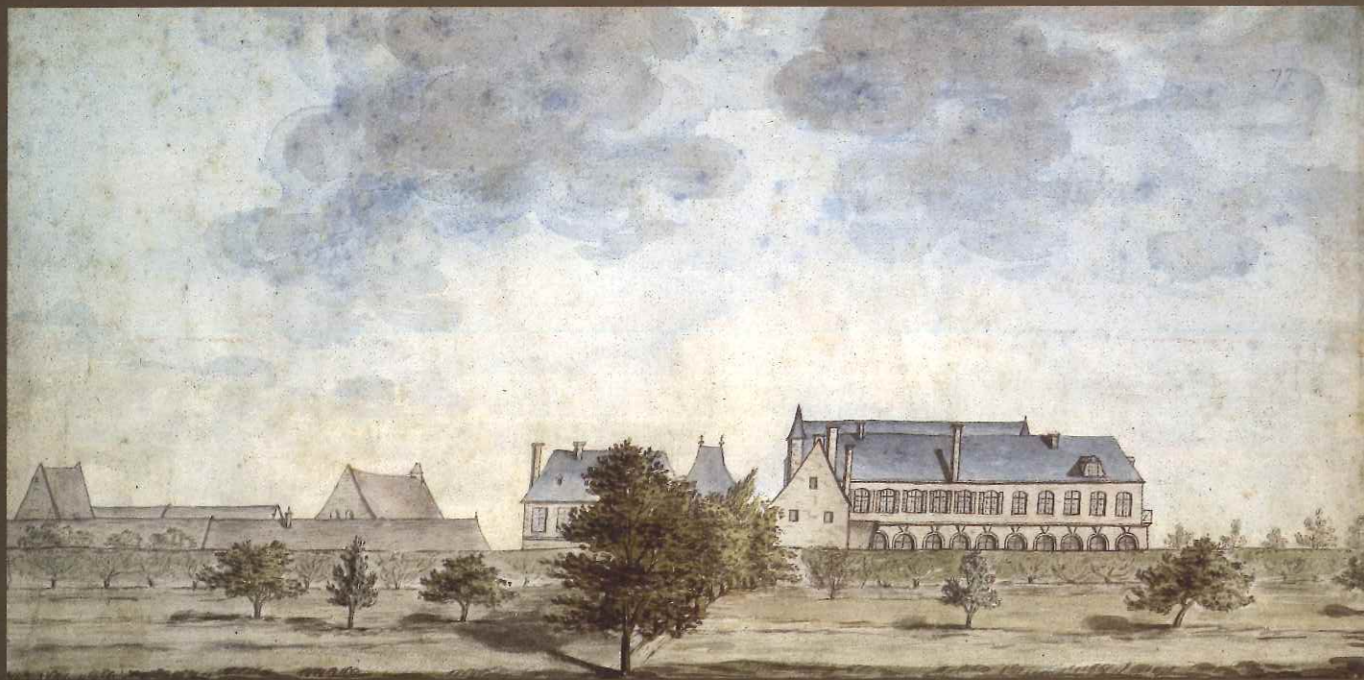
« Vers 1810, les terres labourées occupent 80 à 90 % de la surface et laissent peu de place à quelques prés et vergers. Schématiquement, elles sont réparties en 46 % de céréales d'automne, blé et un peu de seigle pour les liens et le chaume des toitures, 23 % de grains de printemps, orge, avoine et sarrasin en surfaces à peu près égales, 20 % de prairies artificielles (sainfoin) et menus grains pour les ovins, 11 % de jachères. L'assolement triennal est déjà bousculé par la primauté accordée au blé et la réduction importante des jachères. Les rendements atteignent 11 quintaux de blé par hectare. Seuls les chevaux sont utilisés pour les travaux.

Peu après 1800, le colza est introduit dans cette région sise à l'ouest de Caen par un négociant en huile de cette ville. Il se substitue non seulement à la navette, mais prend un grand essor à partir de 1820 pour culminer dans la décennie 1850 où il couvre 15 % des labours. Cette culture spéculative pouvait alors rapporter deux fois le prix du fermage. Le sainfoin s'étend aussi au détriment des menus grains et hivernages et occupe près du quart des terres labourées. Les jachères disparaissent si bien que dès la Monarchie de Juillet, les baux autorisent leur remplacement par des prairies artificielles. Les moutons, qui perdent ainsi leurs terrains de parcours et sont affrontés à la concurrence de la laine des pays neufs, diminuent très vite après 1840. Par contre les bovins augmentent continuellement. »

Pierre Brunet, conférence inédite prononcée à l'occasion des Premières Rencontres d'Ardenne, IMEC, 1999.



L'abbaye d'Ardenne sur le plan cadastral de la commune de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe (détail), 1810, ADC.



LES TRAVAUX DE WILLIAM RUSSELL

Le maire de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, le 19 avril 1805, écrit au préfet du Calvados, Charles Caffarelli, pour se plaindre des aménagements auxquels procède William Russell dans l'abbaye. Cette lettre anticipe étrangement les considérations tactiques que feront cent quarante ans plus tard des soldats qui établiront leur quartier général à l'abbaye d'Ardenne :

« Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, 29 germinal an 13 [19 avril 1805], le premier de l'Empire.

Monsieur le Préfet,
Conformément à votre lettre en date du vingt nivôse an 13 [10 janvier 1805] qui ordonne à tous les maires d'exécuter les instructions de son Excellence le Ministre de l'Intérieur, j'ai communiqué votre lettre audit Russell (Anglais) acquéreur de la ci-devant abbaye d'Ardenne afin de ne point détruire ni la maison, ni le clocher. Il a commencé par détruire le clocher et aujourd'hui il fait découvrir la maison pour l'anéantir tout à fait. Je me suis plaint. Il m'a fait faire réponse par son charpentier de m'adresser à celui à qui il l'a vendue, qu'il avoit une permis de vous. J'ai l'honneur de vous observer qu'on peut loger en cas d'agression dix-mil hommes à Ardenne, que la même maison en a logé cinq cents au sortir du camp de Vaussieux. Je vous supplie d'observer de plus que le bâtiment en fait une hauteur, et qu'il est visible à huit lieux de tous côtés. De plus il y a au milieu du bâtiment une plate-forme de dessus laquelle on voit la mer et les vaisseaux de plus, quoiqu'éloignée de trois lieux, et sur laquelle plate forme on peut poser au moins quatre canons à cause de sa solidité. J'attends pour votre bon plaisir une réponse si besoin m'y opposer ou non. J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur le Préfet, votre très humble et obéissant serviteur.

Charles Mauville, Maire¹⁹ »

19. ADC, cadastre, 3P 1903.

20. Dr Gosselin, « Comment on vivait au camp de Vaussieux pendant les manœuvres de 1778 », dans *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, nouvelle série, t. XVIII, 1972, p. 233-237.

21. S. H. Jeycs, *The Russells of Birmingham...*, op. cit., p. 290-293.

Notons au passage cette allusion aux grandes manœuvres militaires de 1778 qui eurent lieu à partir d'un camp installé aux portes de Bayeux, au château de Vaussieux appartenant au duc de Broglie. Ces manœuvres durèrent plus de deux mois et laissèrent, semble-t-il, un souvenir vivace à la population calvadosienne²⁰. Cette lettre, rédigée vingt-sept ans plus tard, en témoigne encore tout en suggérant que les chanoines d'Ardenne ont pu héberger – contraints ou non – un important détachement de soldats.

On a vu plus haut, dans une lettre à sa fille Martha, que William Russell avait trouvé l'abbaye dans un état extrême de dégradation. La restauration des bâtiments de l'abbaye à laquelle il procède durant les premières années de son long séjour à Ardenne semble avoir d'abord un caractère fonctionnel, au détriment des éléments en trop mauvais état ou inutiles. Ainsi, la partie nouvelle mais inachevée de l'aile Est du cloître, les bâtiments en ruine au chevet de l'église et la flèche placée sur la faîte de celle-ci, sont sacrifiés. Deux aquarelles réalisées par Thomas Russell vers 1813 nous montrent des bâtiments qui semblent bien entretenus. Le côté Est de l'ancien cloître est aménagé de manière agréable avec jardin et voie de circulation.

Le temps passe. En 1810, William Russell a 70 ans. Thomas, son fils, apprécie la vie parisienne. On l'aperçoit, par exemple, la même année au mariage de Napoléon et de Marie-Louise ou encore au bal donné par la ville de Paris en l'honneur du couple impérial²¹. Les deux hommes ont obtenu la citoyenneté française, William en 1807, Thomas en 1809. Mais ce dernier n'est guère enthousiaste à l'idée de devenir une sorte de *gentleman farmer* bas-normand à la suite de son père vieillissant.

Graffiti sur un des murs de l'aile Nord de la cour de ferme. Est-ce William Russell que l'on a voulu représenter ?

De son côté, malgré son isolement et les difficultés de l'âge (il est presque sourd), William Russell aime toujours l'abbaye et ne se résout pas à la quitter. Le sentiment qu'il exerce en ce lieu une véritable mission semble accentuer son attachement pour Ardenne. Dans une autre lettre à sa fille Martha, datée du 19 août 1812, William Russell donne des précisions sur ses activités charitables : « Par ailleurs, je t'avoue être travaillé par cette idée : je suis plus profondément utile ici parmi les pauvres, que je ne pourrais l'être ailleurs. Ici, la pauvreté a certainement atteint son point culminant. Ils sont bien deux mille à trois mille pauvres dans un seul petit village situé à un peu plus de cent mètres de mon domaine. Depuis plusieurs années, je distribue 180 soupes deux fois par semaine en plus de 45 kilos de pain. Voilà pourquoi je me demande ce que je ferais si je devais changer de résidence[...]»²².

Néanmoins, à cause d'événements qui se jouent bien loin de l'enceinte de l'abbaye, il ne fait plus vraiment bon vivre à Ardenne. En 1813, la retraite de Russie des armées de Napoléon vient à peine de s'achever que déjà l'empereur reprend les opérations militaires contre l'Autriche, la Suède, la Russie et la Prusse. Le 15 octobre de la même année, Thomas Russell reçoit un ordre de mobilisation dans la Garde nationale du Calvados. Quelques jours plus tard, une lettre du préfet réclame à William Russell, alors âgé de 74 ans, une somme d'argent pour payer les uniformes des recrues de la Garde issues de familles modestes ; un autre document évoque la réquisition de chevaux... Son départ définitif pour l'Angleterre – où entre-temps ses problèmes judiciaires ont été réglés – a lieu le 25 octobre 1814. Russell meurt quatre ans plus tard, le 26 janvier 1818, avant d'être enterré à Birmingham, non loin de l'endroit où se trouvait sa maison incendiée en 1791.

22. « I will now acknowledge to you that I have been much influenced by an idea that I am more extensively useful amongst the poor here than I can elsewhere. Poverty is truly in its meridian here [...]. There are from two to three thousand in one small village within little more than 100 yards from my boundary. [...] I have distributed 180 soups twice in the week, in addition to 100 lbs. of bread which it has been my practice to distribute weekly for several years past, and so necessary is it that I scarcely know what I shall do should I remove my residence. » (S.H. Jeyes, *The Russells of Birmingham...*, op. cit., p. 297.)

23. L'orthographe de ce patronyme est incertaine.

24. BL, *Russell Papers*.

Un projet de vente de l'abbaye d'Ardenne prend forme dès le mois de juin 1813 au bénéfice d'un certain B. Ballofret²³ qui est à la recherche d'un lieu pour réaliser « un entrepôt considérable de vins de Bourgogne ». Mais le décès accidentel d'une dame d'honneur de la reine Hortense, Madame de Broc, compromet l'opération sans que nous puissions savoir qui était ce Ballofret et quels étaient ses liens avec l'entourage de la reine Hortense, épouse rejetée de Louis-Bonaparte et mère de Napoléon III. Ces informations sont extraites de la correspondance échangée entre William Russell et Casimir Lefrançois, citoyen caennais jouant un rôle d'intermédiaire dans cette affaire²⁴. D'autres lettres nous apprennent encore que ce Monsieur Ballofret convainc William Russell d'accepter comme acheteurs de substitution Alphonse Godard Daucour, de Paris, et Casimir Lefrançois lui-même. Le premier acquiert la « vieille ferme », le second devient propriétaire de la porte Saint-Norbert (de plus en plus souvent appelée « la grande ferme » par opposition à la précédente), de l'église, du cloître, du logis abbatial, du pressoir et du farinier. Les deux ventes sont réalisées aux mois d'août et de septembre 1813 devant un notaire à Paris. En commençant par le clos Castra le 7 décembre de la même année, des terres attenantes à l'abbaye sont vendues pièce par pièce à plusieurs acheteurs : le domaine d'Ardenne est dès lors – et pour longtemps – morcelé.

Le 27 septembre 1817, devant un notaire de Paris, Alphonse Godard Daucour vend à son tour la « vieille ferme » d'Ardenne au comte Charles Frédéric Reinhard (1751-1837)²⁵, « conseiller d'État, ministre du Roi près la Diète germanique à Francfort, commandeur de la Légion d'honneur, demeurant ordinairement à Francfort, étant à Paris logé à l'Hôtel de Berlin²⁶ ». Quelle raison peut bien pousser un homme qui fut comme son ami Talleyrand,

25. Voir à son sujet : Charles-Maurice Talleyrand-Périgord, *Éloge du comte Reinhard*, Paris, Firmin-Didot imprimeur, 1838, et J.-C. Barbier, « Notice sur M. le comte Reinhard », *L'Investigateur*, n° 1, janvier 1874, p. 193-201.

26. ANF, minutier central des notaires, Maître Thion de La Chaume.

au gré des fonctions et des régimes, commissaire des relations commerciales, secrétaire d'ambassade, consul, ministre plénipotentiaire, ministre des Affaires étrangères de France dans plusieurs royaumes allemands ou italiens, en Helvétie, en Moldavie, dans des provinces turques et ailleurs, à acheter un bien si éloigné des territoires où il a l'habitude de circuler ? D'autant qu'en 1822, le comte Reinhard récidive en achetant de Casimir Lefrançois le logis abbatial. En fait, par ces acquisitions successives, le comte – qui portait ce titre depuis 1814 par la volonté du roi Louis XVIII – entend constituer un premier « majorat » pour son fils unique. C'est ainsi que, par un curieux rebond de l'histoire, une part importante de l'abbaye d'Ardenne, enlevée trente ans auparavant aux chanoines prémontrés pour cause de « privilèges », a été juridiquement associée à un titre de noblesse et transmise avec celui-ci au jeune comte Charles Frédéric Albert Reinhard.

Pendant ce temps, Casimir Lefrançois semble avoir eu beaucoup de peine à assurer les traites promises aux héritiers de William Russell pour son achat d'une vaste portion de l'abbaye d'Ardenne. Le 21 février 1820, le chargé d'affaires à Caen de la famille Russell, Charles Saint-Jorre, un fabricant de dentelle maîtrisant parfaitement l'anglais, envoie en Angleterre une lettre inquiétante : « M. Lefrançois fait abattre tout le bâtiment donnant sur la cour de ferme²⁷. » Afin d'atténuer ses dettes, Casimir Lefrançois décide en effet de vendre les pierres des deux ailes du cloître encore debout, celles longtemps habitées et soigneusement entretenues par William Russell. Cet événement permet de dater l'affirmation faite par Arcisse de Caumont dans son célèbre ouvrage intitulé *Statistique monumentale du Calvados* publié en 1846 : « Les bâtiments claustraux qui avaient été reconstruits en grande partie avant la révolution

27. « M. Lefrançois is pulling down every part of the building giving on the farm yard. » (BL, *Russell Papers*).



Dessin par Edward Blore (1787-1879), BL.

«Vue de l'Abbaye d'Ardenne près Caen», par C. Lenourichel, 1837, BMC. Avec le dessin de Blore, cette estampe est l'une des rares images à proposer une vue partielle du cloître. Il semble bien que l'ancienne cuisine du cloître – en ruine aujourd'hui, mais qui possédait encore sa voûte dans les années 1950 – ait pris la forme d'un pavillon indépendant après les destructions de 1820.

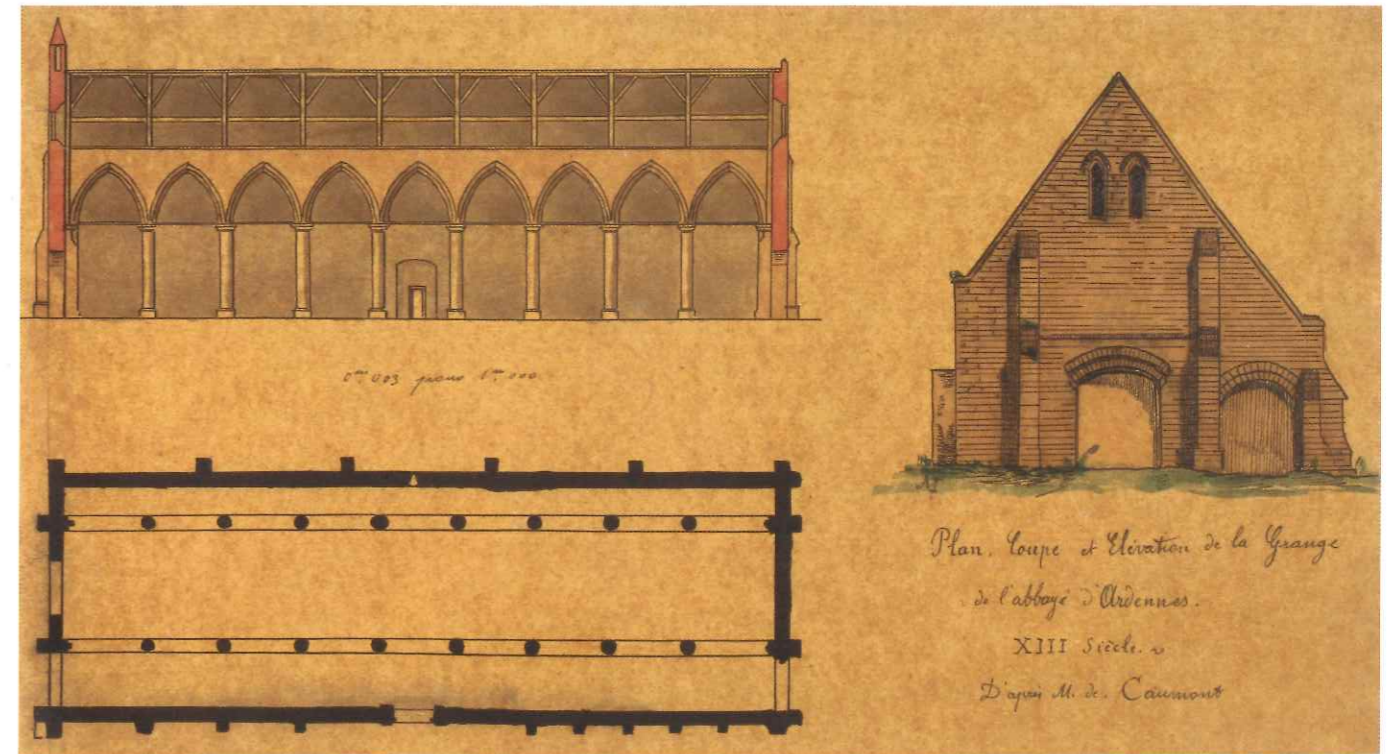


Vue de l'Abbaye d'Ardenne près Caen.

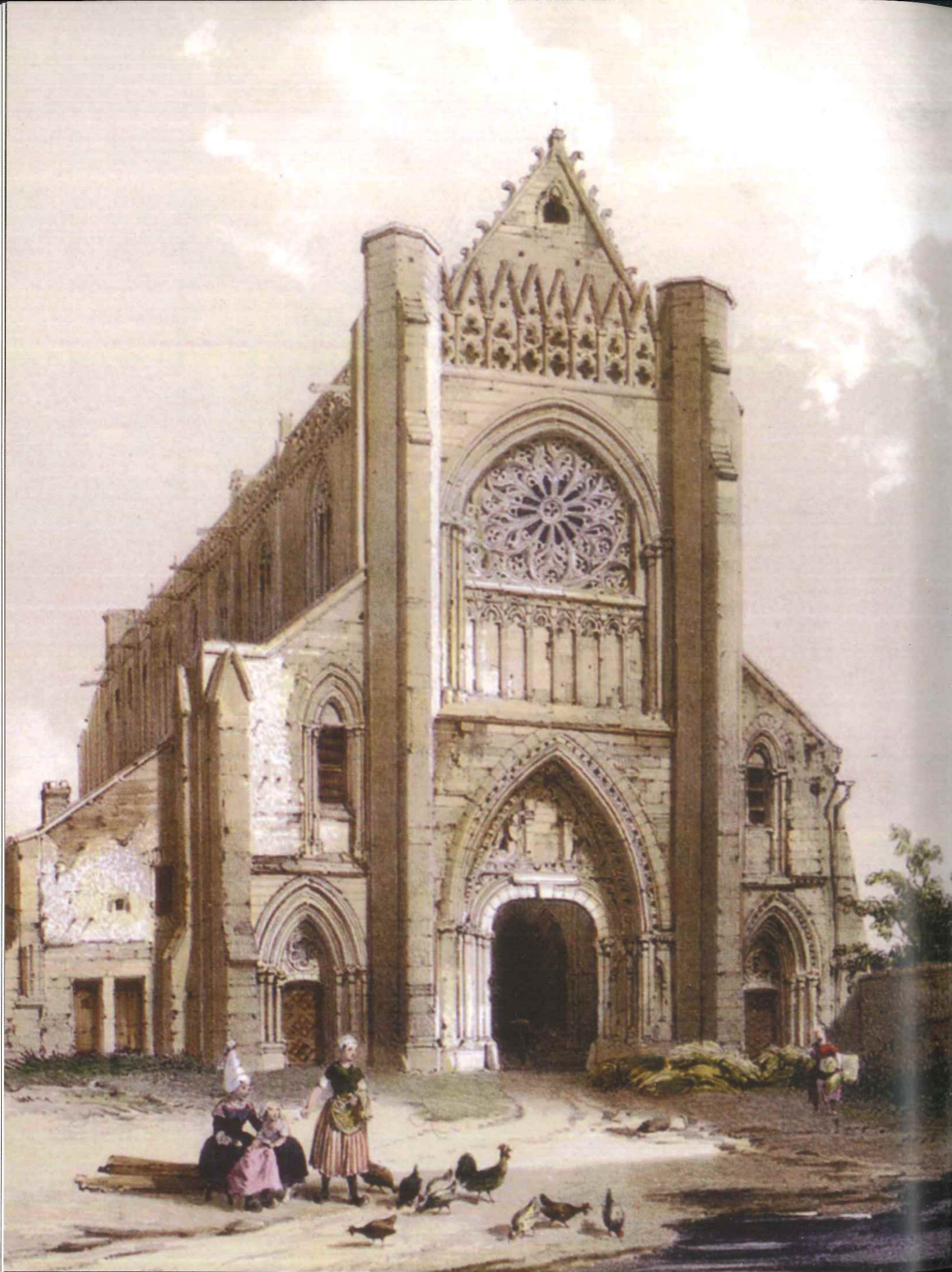
et que j'ai vu détruire il y a quinze ans, formaient avec l'église une seconde enceinte» – phrase citée depuis, sans autre indication de temps, dans la plupart des monographies anciennes consacrées à l'abbaye d'Ardenne. Cela semble toutefois bien insuffisant pour régler les problèmes financiers de Lefrançois. Le 22 novembre 1822, il vend à Mademoiselle Lemaescal la «grande ferme», c'est-à-dire la porte Saint-Norbert et l'église. Le 31 décembre de la même année, le logis abbatial et son jardin sont cédés au comte Reinhard. On imagine ce logis abbatial en fort mauvais état puisque que son aile Ouest, celle dont le volume et les ouvertures étaient identiques à l'actuel pressoir, n'avait

jamais été reconstruite depuis un incendie accidentel survenu dans la nuit du 18 au 19 mars 1787. Ces circonstances vont selon toute vraisemblance mener à la construction par le comte Reinhard – et non par un agriculteur aisé comme on pouvait le penser – de la maison de maître attenante à la porte de Bayeux qui donne à la cour de la «vieille ferme» son aspect contemporain. Enfin, Casimir Lefrançois est exproprié du reste de l'abbaye d'Ardenne qui lui appartient encore et le 2 juin 1826, le farinier, le terrain sur lequel s'élevait le cloître et d'autres pièces de terre sont cédés à Louis Benjamin Gelée Boulet par adjudication rendue par le tribunal de Caen²⁸.

«Plan, coupe et élévation de la grange de l'abbaye d'Ardenne, XIII^e siècle, d'après M. de Caumont», s. d. (fin XIX^e siècle), MAP.



28. Copie partielle et sans date d'un acte de vente (vers 1845). Archives de Jacques Vico.



LA SILHOUETTE FAMILIÈRE DE L'ÉGLISE

L'abbaye vit alors des jours paisibles. Elle est parfois visitée par des érudits ou des fonctionnaires. Le «tour de Normandie» était fort populaire chez les artistes britanniques à la recherche de leurs racines anglo-normandes. Des dessinateurs anglais tels Edward Blore (1787-1879) ou John Buckler (mort en 1894) ont laissé à la British Library des représentations de l'abbaye d'Ardenne. Certains parmi ces artistes voyageurs ont pu être accompagnés par Georges Bouet, dessinateur membre de la Société française pour la conservation des monuments, comme Arcisse de Caumont dont il devint, à partir de 1841, le compagnon de pérégrinations et l'illustrateur de ses ouvrages²⁹. En 1856, l'architecte en chef des Monuments historiques Aymard Verdier (1819-1880) passe par l'abbaye d'Ardenne et donne deux esquisses de la façade de l'église, aujourd'hui conservées à Paris à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine. En 1861, un anneau de bronze du ^{XVI}^e siècle, gravé en creux



et figurant une tête de moine barbu, est trouvé dans l'abbaye. En 1908, les membres de la Société des antiquaires de Normandie, en

congrès à Caen, posent devant le portail principal de l'église. Mais l'abbaye d'Ardenne reste une propriété privée. Peu parmi ceux qui habitent le pays y pénètrent. Tous cependant connaissent sa silhouette familière. Visible à plusieurs kilomètres de distance, elle est un point de repère. En juillet 1882, M. Simon, un géomètre, note : «On découvre le vaisseau de l'église depuis la plaine de Falaise. De ce point, elle couronne superbement l'horizon. En été, elle émerge d'une plaine couverte de moissons, et s'élève comme un vaisseau de haut-bord voguant sur une mer d'épis.»

Le paysage agricole autour de l'abbaye d'Ardenne au début du ^{XX}^e siècle

«L'abandon progressif du colza, qui disparaît vers 1900, retire une source importante du revenu agricole alors même que la baisse du prix du blé affecte l'autre pivot du système agricole. Celui-ci se réorganise alors par l'adoption d'autres cultures industrielles et une orientation nouvelle vers les élevages chevalins et bovins. Dans les dernières années du siècle, la pomme de terre sort des jardins où elle était présente depuis 1780 pour devenir une culture de plein champ, et la betterave sucrière apparaît avec l'ouverture de la sucrerie de Courseulles en 1921. Quelques labours sont couchés en prairie comme la parcelle à l'Ouest de l'abbaye. Les grandes fermes se dotent d'un troupeau d'une quinzaine de vaches laitières et engraisent chaque année un lot de bœufs avec les pulpes et les collets de betteraves. L'élevage des chevaux trotteurs demi-sang vendus à trois ou quatre ans pour la remonte de la cavalerie militaire offre un nouveau débouché et entraîne l'extension de la culture de l'avoine aux dépens de celle de l'orge ainsi que l'aménagement ou la construction d'écuries.

Avec l'exode d'une partie de la population agricole, beaucoup de petites exploitations disparaissent. À la fin de la dernière guerre les cinq communes de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, Authie, Saint-Contest, Rots et Carpiquet comptent déjà quinze fermes de cinquante à cent hectares et trois qui dépassent légèrement cent hectares. À elles toutes, elles cultivent les deux tiers de la superficie agricole. Aussi le dessin parcellaire tend à se simplifier. Tout en restant de forme allongée de nombreux champs deviennent plus trapus et simplifient le tableau de la plaine.»

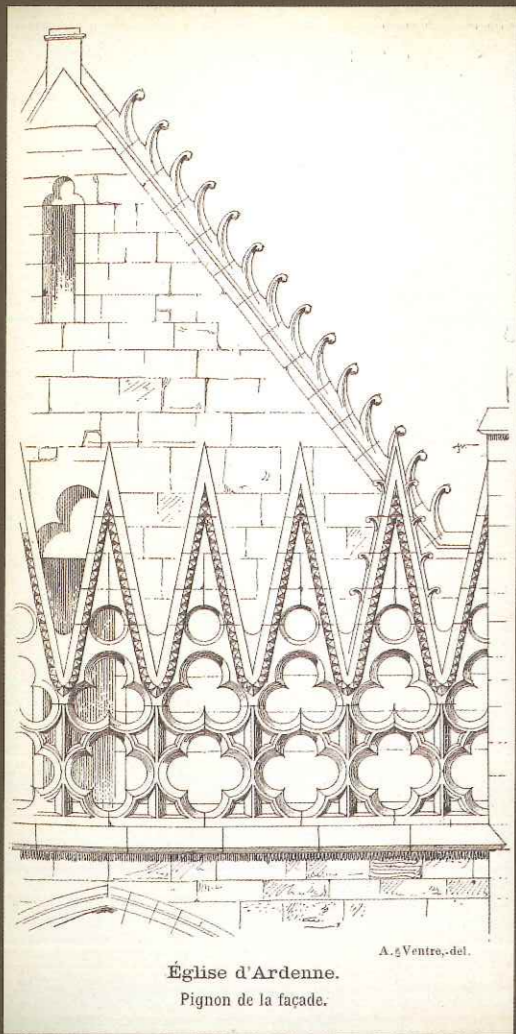
Pierre Brunet, conférence inédite prononcée à l'occasion des Premières Rencontres d'Ardenne, IMEC, 1999.

29. François Saint-James, «Georges Bouet, artiste et archéologue normand», dans *Arcisse de Caumont (1801-1873). Érudit normand et fondateur de l'archéologie française*. Actes du colloque international organisé à Caen du 14 au 16 juin 2001. Textes recueillis et publiés par Vincent Juhel, Caen, Société des antiquaires de Normandie, 2004, p. 297 à 316.

«Église d'Ardenne», dessin de Benoist, lithographie de A. Mathieu, figure de Gaildrau, s. d. (milieu du ^{XX}^e siècle), BMC.

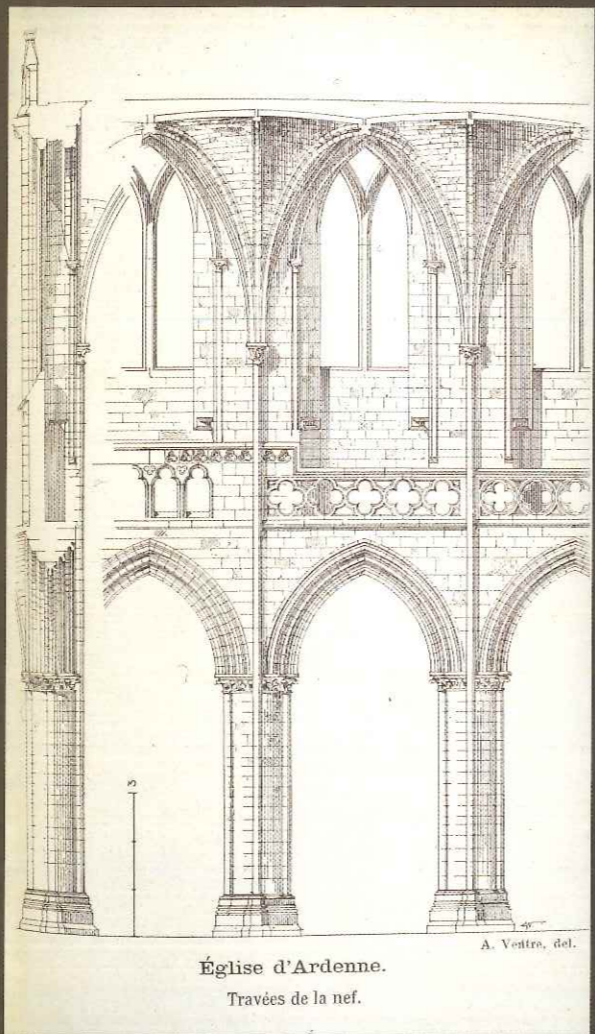
Empreinte d'une bague sigillaire trouvée à l'abbaye d'Ardenne en 1861, Musée de Normandie, Caen.

60 | « Les membres du congrès de Caen à Ardenne », photographiés par le Dr Birot, ainsi que trois dessins de A. Ventre extraits du *Guide du congrès de Caen en 1908*, paru en 1910.



Église d'Ardenne.
Pignon de la façade.

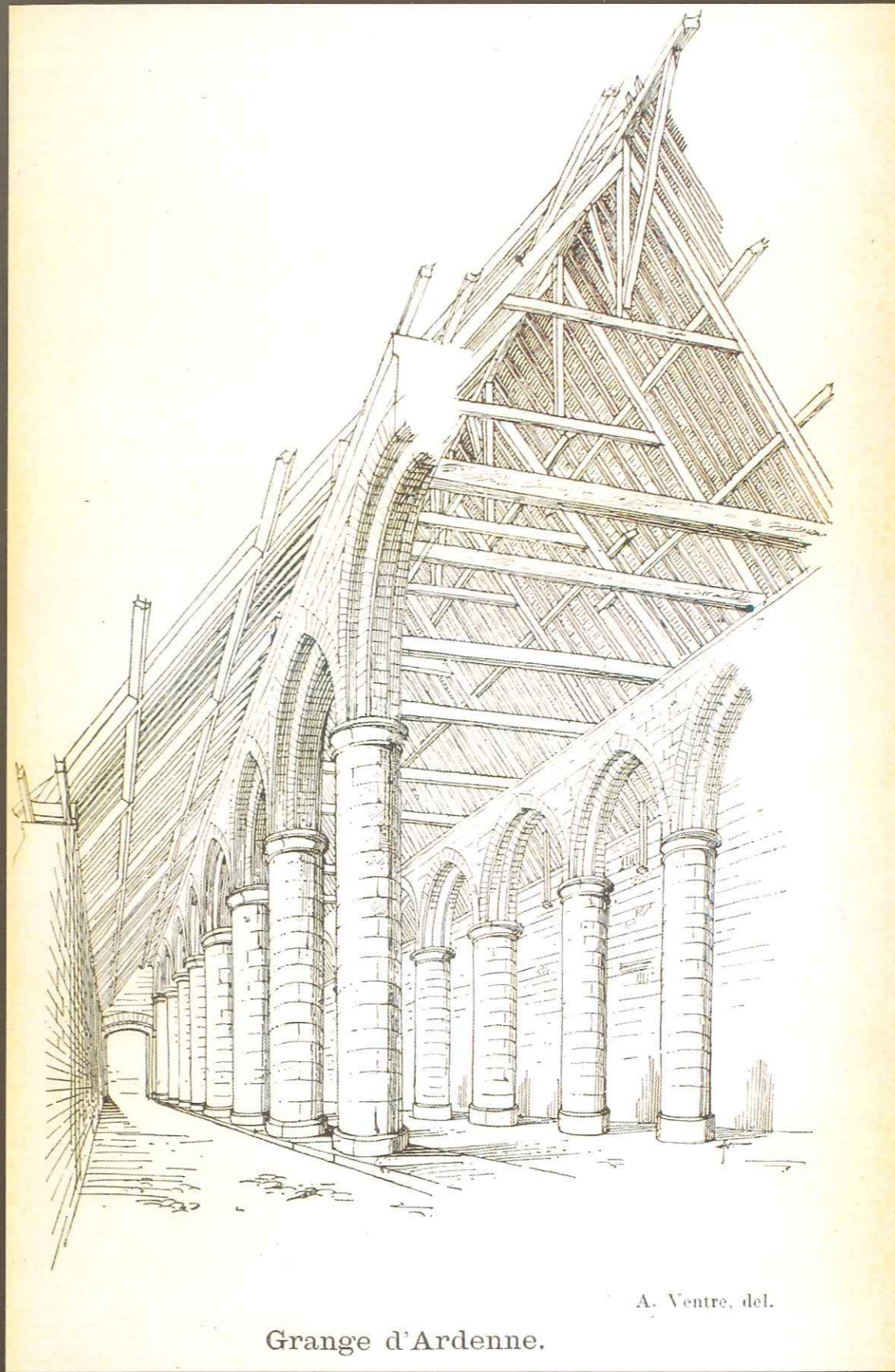
A. Ventre, del.



Église d'Ardenne.
Travées de la nef.

A. Ventre, del.

61



Grange d'Ardenne.

A. Ventre, del.

62

La porte Saint-Norbert, photographie de Félix Martin-Sabon, s. d. (vers 1890), MAP.

En 1857, Charles Frédéric Albert, comte Reinhard (1802-1873), comme son père diplomate au service de la France dans des pays de culture germanique, devient le propriétaire de la plus grande partie de l'abbaye en rachetant le farinier. Néanmoins, deux ans plus tard, il met fin à la présence – lointaine, puisque ni le père ni le fils ne semblent avoir véritablement séjourné à Ardenne – de la famille Reinhard à Ardenne. En 1874, le partage entre les différents propriétaires de la petite surface de terrain correspondant à l'ancien abreuvoir de l'abbaye, alors desséché, atteste de la présence de bâtiments agricoles modernes construits face à l'église et créant une petite basse-cour au service du fermier habitant la porte Saint-Norbert. C'est certainement cette basse-cour qu'a visitée à la même époque, le 22 septembre 1877, Gustave Flaubert qui note dans l'un de ses carnets de travail : « Abbaye d'Ardenne. Coup de soleil couchant sur la rosace. La petitesse de la cour de ferme grandit le monument³⁰. »

Répondant à l'appel de l'un ou de l'autre des propriétaires ou des locataires d'Ardenne, il pouvait aussi arriver qu'une cérémonie religieuse réunisse une petite foule à l'intérieur des murs de l'abbaye, à l'occasion de la Fête-Dieu, par exemple. Dans un autre ordre d'idées, le farinier est de loin le bâtiment d'Ardenne qui connaît le plus grand nombre de mutations. Tôt il échappe à la vie agricole pour entrer dans le circuit de la fabrication ou du commerce alimentaire. En 1898, le farinier est acheté par Louis Salmon, « facteur de denrées » à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe ; en 1939, il appartient à Maria Leloup, commissionnaire de primeurs à Caen et à Julien Tardy, charron ; en 1940, il est vendu à Georges Lachèvre, fabricant de charcuterie en gros ; Bernard Glasson, charcutier également, en fait l'acquisition en 1944 ; neuf ans plus tard, ce dernier le cède à René Canu qui tient un commerce d'alimentation générale en gros. Dès 1956, le farinier passe aux mains de Jacques Lecouvey qui vend beurre, œufs, volaille et gibier. ■



30. Gustave Flaubert, *Carnets de travail 1877-1878*, édités par Pierre-Marc de Biasi, Paris, Balland, 1988, p. 864-865.

63

La porte de Bayeux et la cour de ferme, photographies de Félix Martin-Sabon, s. d. (vers 1890), MAP.



La grange aux dîmes photographiée en avril 1919, coll. Jacques Vico.

L'église transformée en grange, carte postale, s. d., coll. Jacques Vico.



6 Env. de CAEN. — Abbaye d'Ardenne — La Chapelle

Cantique à Notre-Dame d'Ardenne

Air: « Sur cette colline » — refrain: *Ave, Ave, Ave Maria*

Dans la nuit sereine
Où Caen s'étendait
La céleste Reine
Vers nous descendait.

La Mère divine
Répétait deux fois:
Ma fille, Asceline
Écoute ma voix!

Bâti dans la plaine
Au vaste horizon,
En ton champ d'Ardenne
Un temple à mon nom

Du même message,
Aïulphe à son tour
Recevait le gage
D'un égal amour

Mais l'incertitude
Les tient d'obéir
Dans la solitude
Pourraient-ils bâtir?

En nos murs arrive
Un Fils de Norbert,
Âme ardente et vive
Le moine Gilbert.

Leur récit l'enchanté
Il court dans les lieux,
Il prie, il y chante
Les « Ave » des cieux.
La Vierge qu'il aime
Répond à ses vœux
Confirme Elle-même
Les faits merveilleux.

Le temple s'élève
Puis il est ouvert
Avant qu'il s'achève
Aux Fils de Norbert
En ses vieilles pierres
Durant six cents ans
Les chants, les prières
Coulent à torrents.

En ces murs l'Hostie
Ce temps demeura;
Elle en est partie
Qui la leur rendra?

Ô vous que les anges
Saluent à genoux
Puisse nos louanges
Monter jusqu'à vous!

Quiconque vous aime
Ô Mère du Christ
Au ciel, par Lui-même
A son nom inscrit.

Ô Reine des Reines
Des dons les plus doux
Vos deux mains sont pleines
Versez-les sur nous.

R.T.G.

Publié avec permission de
l'Ordinaire, Caen, 1913.

La Fête-Dieu devant la maison de maître de la « vieille ferme », s. d. (vers 1915), coll. Jacques Vico.



91^e ANNÉE
N° 4702

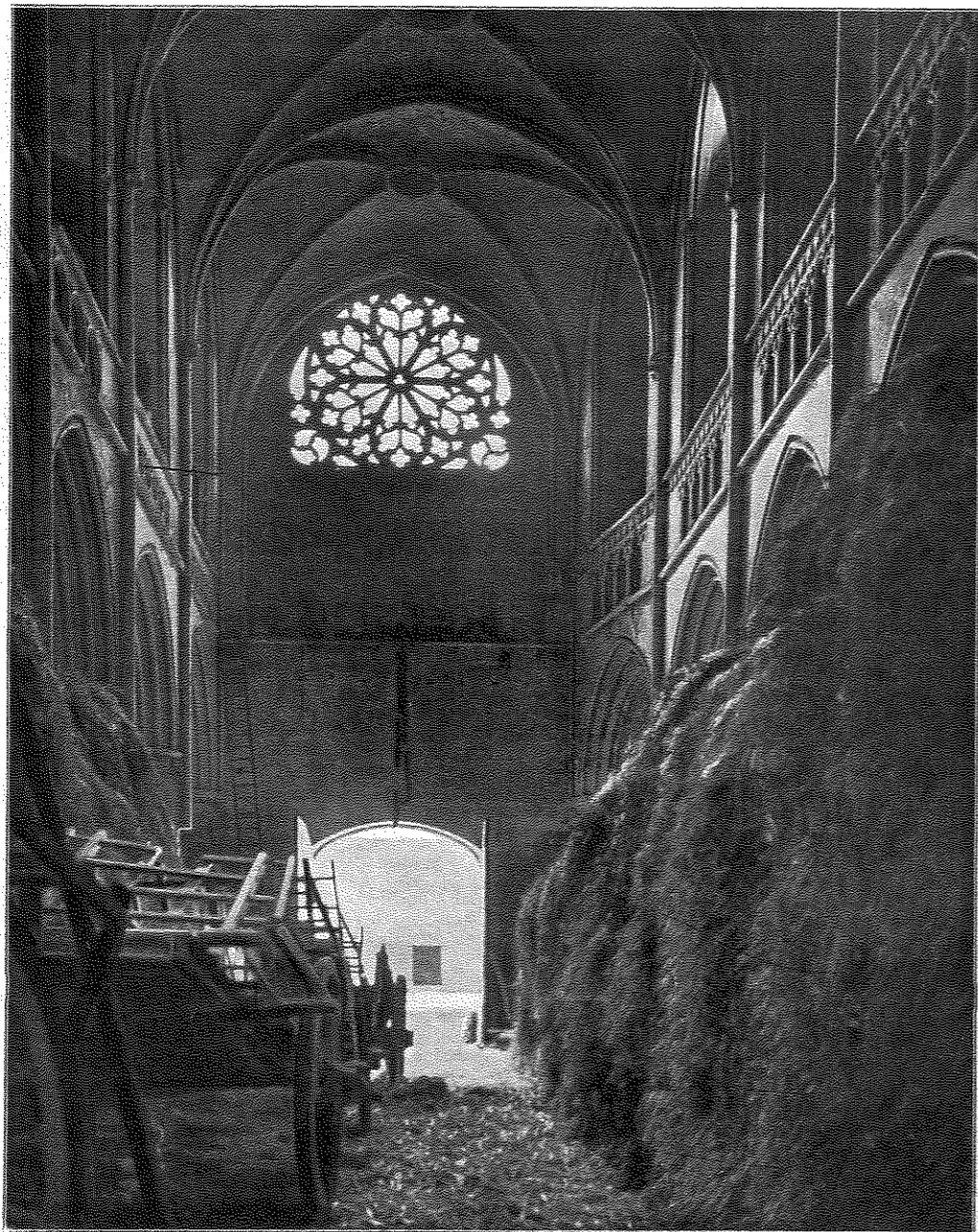
L'ILLUSTRATION

15
AVRIL
1933

Louis BASCHET, Secrétaire général.

René BASCHET, Directeur.

GASTON SORBETS, Rédacteur en chef.



SPLENDEURS ET MISÈRES D'UN PATRIMOINE FRANÇAIS
L'église de l'abbaye d'Ardenne, dans le Calvados, admirable spécimen de l'art ogival, transformée en grange.
Phot. Le Bayet. — Voir notre enquête page 250 à 244.

SAUVÉE GRÂCE À LA ROSE

Au moment d'écrire la lettre qui suit, le 29 septembre 1916, René Norbert Sauvage est sous-chef de cabinet à la préfecture du Calvados. Il se prépare à devenir celui que l'on appellera plus tard « le directeur spirituel de toute l'érudition normande³¹ » :

« Monsieur le Ministre,

Je me permets d'appeler, au nom de la Société des antiquaires de Normandie, votre bienveillante attention sur les bâtiments de l'ancienne abbaye d'Ardenne, à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe près Caen (Calvados).

Ayant signalé tout récemment à M. l'inspecteur des Monuments historiques Ruprich-Robert l'état inquiétant de la rosace ouverte au milieu de la façade de l'église abbatiale, nous apprîmes avec une réelle stupeur que l'abbaye d'Ardenne n'était pas classée comme monument historique. C'est ce classement, qui s'impose tout au moins en ce qui concerne l'église abbatiale, la grange, la porte principale (XIII^e siècle) et le pavillon d'entrée (XVII^e siècle), que la Société des antiquaires attend de votre sollicitude.

L'ensemble du domaine d'Ardenne est actuellement possédé par trois propriétaires et sert à trois exploitations agricoles distinctes. [...] Nous avons des raisons de croire que ces personnes accueilleront une proposition de classement et nous nous emploierons de notre mieux à les persuader.

Le mauvais état de quelques parties ornamentales de l'église et d'une manière générale, le manque de discrétion dans l'usage pour l'agriculture de la nef et du chœur de l'église, demandent une solution aussi rapide qu'il sera possible de l'apporter. Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués³².

René Norbert Sauvage »

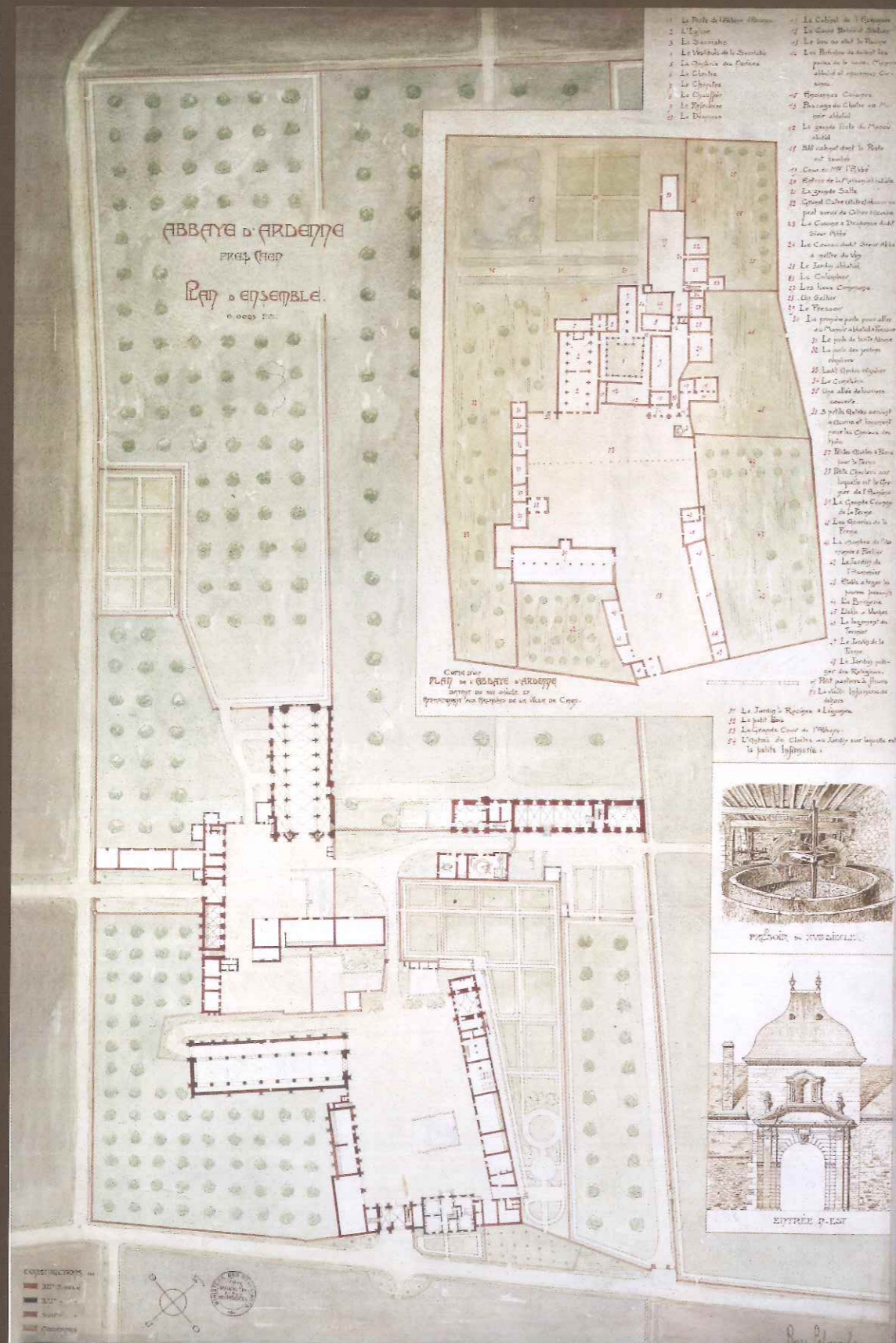
Cette lettre s'accompagne d'une campagne auprès des notables et des hommes politiques liés au département. Le 7 novembre 1916, l'abbé Masselin, lui aussi membre de la Société des antiquaires de Normandie, expose au sénateur Chéron l'urgence d'une intervention pour sauver la rose de l'église. Le 20 novembre, le sénateur Chéron s'exécute auprès du sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts, M. Dalimier : « Je te crie au secours pour ce monument. Il s'agit de le classer. Dans l'espoir que tu entendes mon appel [...] ». L'appel est entendu et le 25 novembre 1916 le sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts demande à l'inspecteur général Charles Genuys d'adresser un rapport qui sera examiné à la prochaine séance de la commission des Monuments historiques : « Des plans et relevés, dont la dimension ne permet pas l'envoi par la poste, sont à votre disposition aux archives du bureau des Monuments historiques, où vous pourrez les consulter », écrit-il. Ce sont ceux de Paul Selmersheim. Cet architecte, en 1903, avait longuement visité l'abbaye d'Ardenne. Il en donna une restitution à ce point minutieuse que l'on peut se demander aujourd'hui si ces dessins n'ont pas joué à eux seuls un rôle déterminant dans la décision que s'appretait à prendre la commission des Monuments historiques.

Le 28 août 1918, la commission des Monuments historiques accédait à la demande de René Norbert Sauvage et classait les principaux bâtiments de l'abbaye d'Ardenne : l'église, la grange aux dîmes et la porte Saint-Norbert (son pavillon central, à l'exclusion des deux ailes). Aucun travail de restauration ne fut toutefois entrepris à ce moment-là.

31. Lucien Musset, « Monsieur René Norbert Sauvage (1882-1955) », *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, 1955, p. I-XVII.

32. MAP, série « Restauration d'édifice du Calvados », 0081/014/193.

68 | Plan de l'abbaye d'Ardenne, Paul Selmersheim, 1903. MAP, *Catalogue des plans et dessins des Archives de la Commission des monuments historiques.*



Selmersheim et l'abbaye d'Ardenne

« Paul Selmersheim, neveu d'Eugène Millet, élève de Viollet-le-Duc, est né en 1840 à Langres. D'abord élève de son oncle, il entre à l'École des beaux-arts en 1863. Il épouse Eugénie Naples, sœur de l'architecte. Il évolue donc dès son plus jeune âge dans le milieu des architectes restaurateurs et sa carrière semble toute tracée. Il entre dans le service des Monuments historiques le 22 janvier 1869 avec le titre d'inspecteur chargé de la surveillance des travaux de l'église Saint-Pierre de Lisieux, travaux que dirige son oncle Millet. L'année suivante, il est nommé architecte attaché à la commission des Monuments historiques, chargé en titre de l'église Saint-Pierre de Touques. [...] Le 8 mai 1887, il est nommé inspecteur général des Monuments historiques et, en 1895, membre du conseil des Bâtiments civils. Rien dans les archives des Monuments historiques ne permet de savoir ce qui a conduit Selmersheim à réaliser le relevé de l'abbaye d'Ardenne. Celle-ci n'était pas classée à cette époque et cet architecte n'y a pas, semble-t-il, effectué de travaux de restauration à titre privé. Enfin nous n'avons pas trouvé trace dans les archives de commande pour ces dessins. Remercions simplement Selmersheim de nous avoir donné ces très beaux plans, reflet de l'état du monument à l'aube du ^{xx}e siècle ».

Jannie Mayer, « Selmersheim et l'abbaye d'Ardenne », *Arts de Basse-Normandie*, n° 103, 3^e trimestre 1995, p. 55.

Dans le Nord de la France, les destructions causées par les combats de la Première Guerre mondiale mobilisent les énergies, dont celles d'un jeune architecte qui, dans le département de la Somme, fait ses premières armes en matière de sauvetage de monuments anciens. Il s'agit de Marcel Poutaraut, futur architecte en chef des Monuments historiques du Calvados à partir de 1941.

Le manque général d'entretien des nombreux bâtiments déjà classés, de même que le nombre important de nouveaux classements par tout le territoire français achèveront de créer, à jamais, une pénurie des ressources attribuées au service des Monuments historiques. Quelques travaux ont bien lieu à l'abbaye d'Ardenne en ce qui concerne le toit de la grange aux dîmes et un de ses murs qui s'est partiellement écroulé. Le propriétaire, M. Leneveu, père de Francine Leneveu-Vico, n'hésite pas à assumer sa part de financement des travaux, 7000 F sur les quelques 40000 F nécessaires³³. Mais la rose de l'église, elle, attend toujours les soins qui lui rendront beauté et solidité. Quelques années plus tard, dans un rapport présenté en mars 1926 au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, l'architecte en chef Ernest Herpe revenait à la charge : « L'ancienne église de l'abbaye d'Ardenne servant actuellement de grange [...] laissée à l'abandon, se dégrade sans qu'aucune mesure ne soit prise pour remédier

aux désordres qui se produisent. C'est ainsi que la superbe rose du ^{xv}e [siècle] qui a été établie dans la façade Ouest du ^{xiii}e siècle tombe en ruines et menace de disparaître si une réparation sérieuse n'est pas faite sans tarder. Plusieurs rayons de cette rose sont déjà tombés, d'autres menacent de subir le même sort. »

Encore quelques années et la question prend un tour polémique dans un article paru le 15 avril 1933 dans l'hebdomadaire *L'Illustration*. En termes plutôt brutaux mais clairs, son auteur, Paul-Émile Cadillhac, plaide pour redonner à l'église-grange un usage conforme à la dignité de son ancienne fonction. « Que l'État ou le département du Calvados en prennent possession et qu'ils fassent le nécessaire », exige-t-il. « Démolir les baraques cramponnées aux flancs de l'édifice, remettre un toit aux tourelles, restaurer colonnettes et colonnes que de lourds véhicules entament et détruisent au jour le jour, rouvrir les fenêtres et, enfin, exproprier le fermier, chasser ses charrettes, son foin, sa paille, bref tout ce qui déshonore et menace de faire périr cette vivante splendeur. Il faut se hâter : dans une, deux ou trois années, il ne sera peut-être plus temps. » Bientôt, de tragiques événements survenus à l'abbaye d'Ardenne durant la Seconde Guerre mondiale vont poser de nouveau, et de manière bien plus radicale, cette lancinante question de l'usage des monuments historiques qui n'appartiennent pas à l'État. ■

33. Lettre du préfet du Calvados au maire de Saint-Germain-La-Blanche-Herbe, 27 août 1925. Archives de Jacques Vico.

Double-page suivante : élévations, plans, coupes, détails de l'église, de la grange aux dîmes, de la porte de Bayeux, par Paul Selmersheim, 1903, MAP.

PROF. 1/100

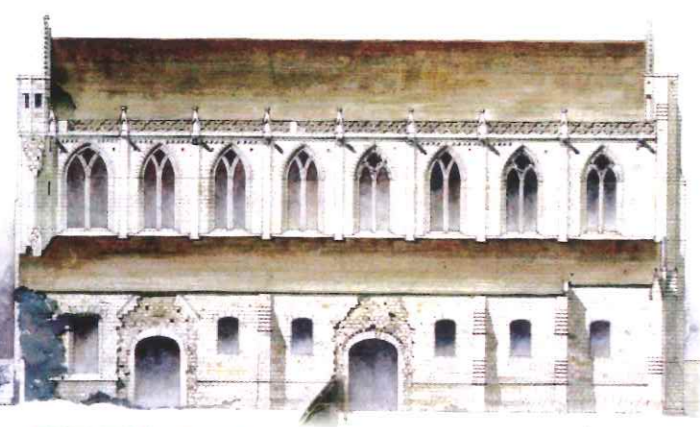


COUPE & ÉLEVATION



Tracery pilaire

COUPE d'un des FAÇADES



FAÇADE LATÉRALE



Capitule

Colonne

Colonne

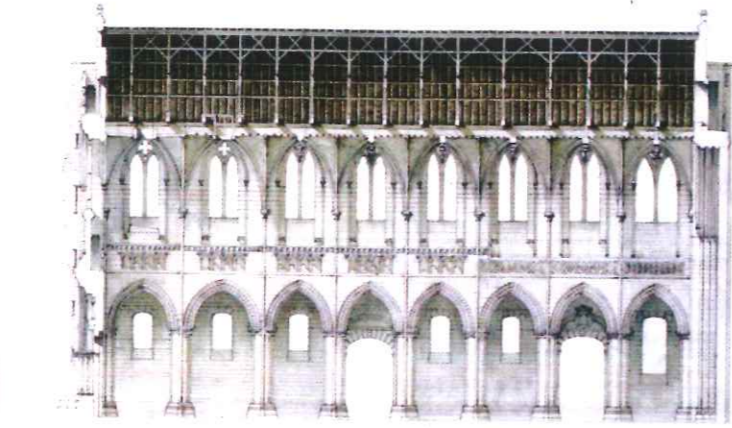


Capitule

Colonne

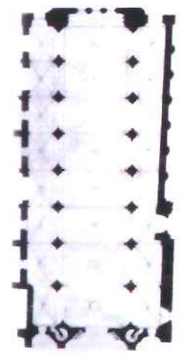


ABBAYE d'ARDENNE



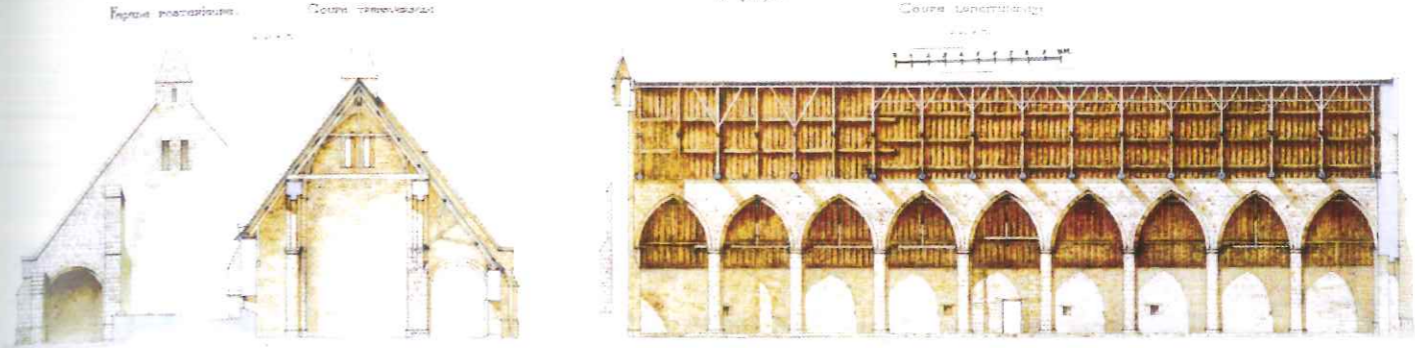
COUPE TRANSVERSALE

COUPE LONGITUDINALE



Plan

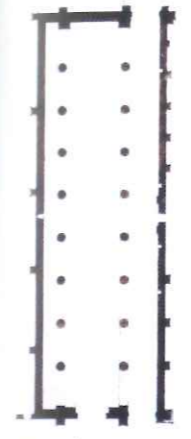
1/100



COUPE LONGITUDINALE

COUPE TRANSVERSALE

COUPE LONGITUDINALE



Plan



Chœur

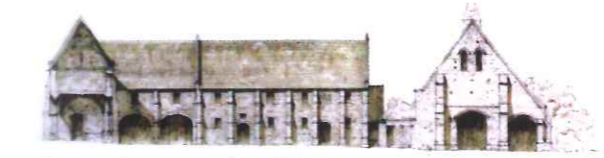


FAÇADE LATÉRALE



ABBAYE d'ARDENNE

1/100



Chœur

COUPE INTERIEURE



Capitules intérieurs

Chœur



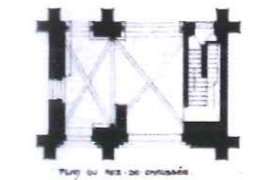
FAÇADE EXTÉRIEURE

COUPE TRANSVERSALE

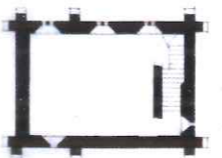
FAÇADE EXTÉRIEURE

COUPE LONGITUDINALE

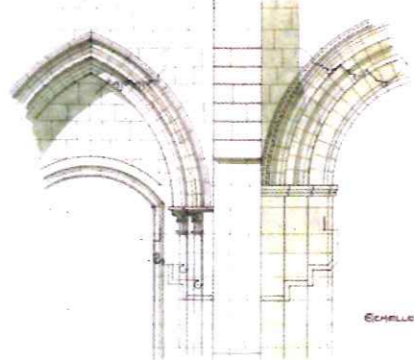
COUPE AUX LÉZARDS



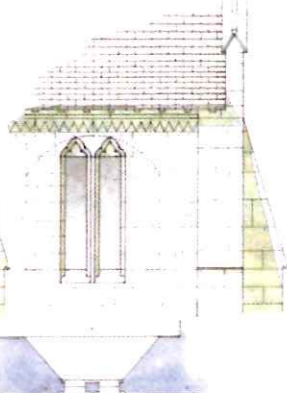
Plan du rez-de-chaussée



Plan du 1er étage



Chœur

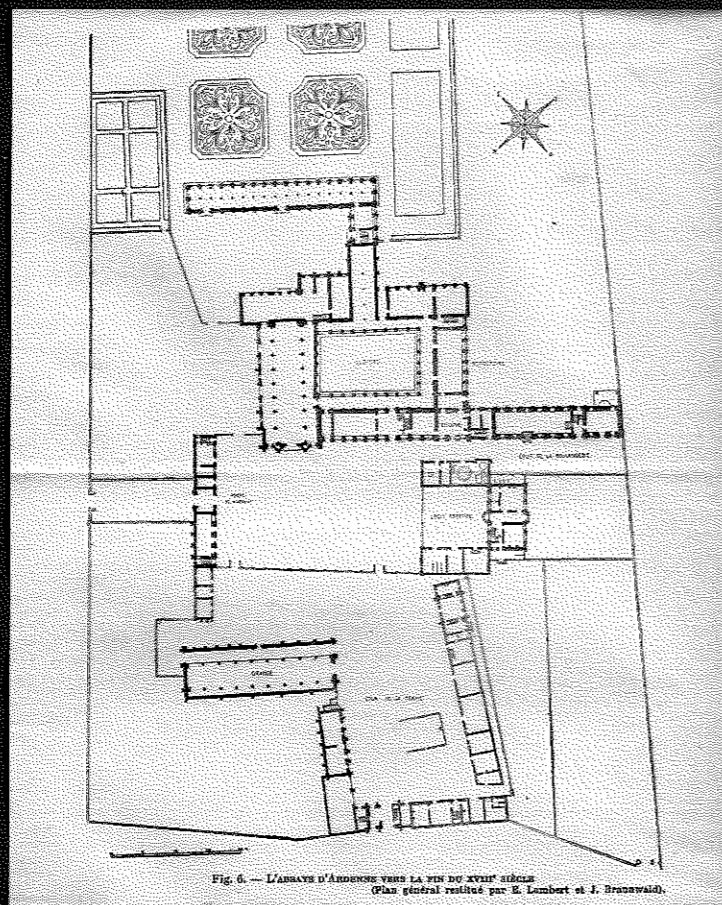
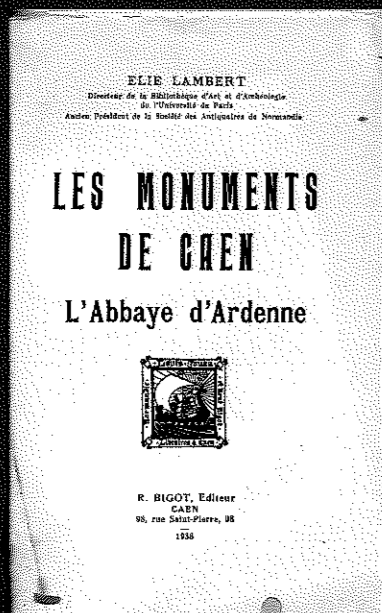


L'abbaye d'Ardenne vers la fin du XVIII^e siècle, plan restitué par Lambert et Braunwald. Extrait de l'ouvrage d'Élie Lambert, *Les Monuments de Caen. L'abbaye d'Ardenne*, R. Bigot éditeur, 1938.

Élie Lambert et la Société des antiquaires de Normandie

« Né à Bayonne le 10 avril 1888, [et décédé en 1961, Élie] Lambert avait suivi une carrière assez inhabituelle dans le milieu des historiens de l'art : agrégé d'allemand, il s'était ensuite tourné vers l'Espagne et était devenu un spécialiste de la peinture et de l'architecture de ce pays, qui continua jusqu'à sa mort à l'intéresser passionnément. Mais sa nomination comme professeur d'histoire de l'art à la faculté des lettres de Caen en 1926, allait également faire de lui l'un des meilleurs connaisseurs de notre architecture médiévale. [...] Mais le meilleur et le plus substantiel d'entre ses [travaux] fut toujours donné à notre bulletin, auxquels les contributions de M. Lambert sont extrêmement nombreuses, et ce n'est pas l'un des moindres titres scientifiques de notre Compagnie d'avoir accueilli les recherches d'un archéologue aussi éminent. [...] M. Lambert avait été élu membre titulaire de la société le 3 décembre 1926 ; il avait appartenu à notre Conseil d'administration de 1933 à 1936, et avait présidé nos séances en 1933. En 1937, il quitta Caen pour devenir Directeur de la bibliothèque Jacques Doucet, puis professeur à la Sorbonne, poste qu'il occupa avec une grande autorité jusqu'à sa mort. Sa valeur avait été consacrée par son élection en 1954 comme membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. [...] Il est sans doute difficile, dans une œuvre aussi considérable que la sienne, de distinguer les traits essentiels ; indiquons pourtant quels furent ses principaux mérites dans le domaine de l'archéologie normande : on lui doit les premières utilisations systématiques des plans d'églises monastiques détruites, la découverte de l'intérêt archéologique du château de Caen, celle de la maison romane du 17 rue Saint-Sauveur, et les premières études des caves de notre ville, sans compter de solides monographies de plusieurs édifices majeurs de la Basse-Normandie (les abbayes de Caen, d'Ardenne, de Lessay, le château de Caen). »

Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie, t. XXIII, 1961, p. 637-638.



Deux photographies de J. Braunwald extraites de l'ouvrage d'Élie Lambert, *Les Monuments de Caen. L'abbaye d'Ardenne*, Caen, R. Bigot éditeur, 1938.



B. LA GRANDE CAVE DE LA BOULANGERIE. (Cliché J. Braunwald).

« La grande cave de la boulangerie ». En réalité, le cellier situé sous le grenier du bâtiment qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler le « farinier ». La boulangerie et le farinier proprement dits se trouvent à une des extrémités de ce bâtiment.

« La cuisine et le puits ». En réalité, le pressoir qui abrite l'ancien « puits aux Saxons ». Ce puits existe toujours aujourd'hui sous la dalle de béton couvrant le sol du bâtiment. Sur la gauche de l'image, vue partielle du farinier. Au premier plan, de chaque côté de l'entrée carrossable, deux des murs qui marquaient autrefois les limites entre les diverses propriétés qui se partageaient l'abbaye.

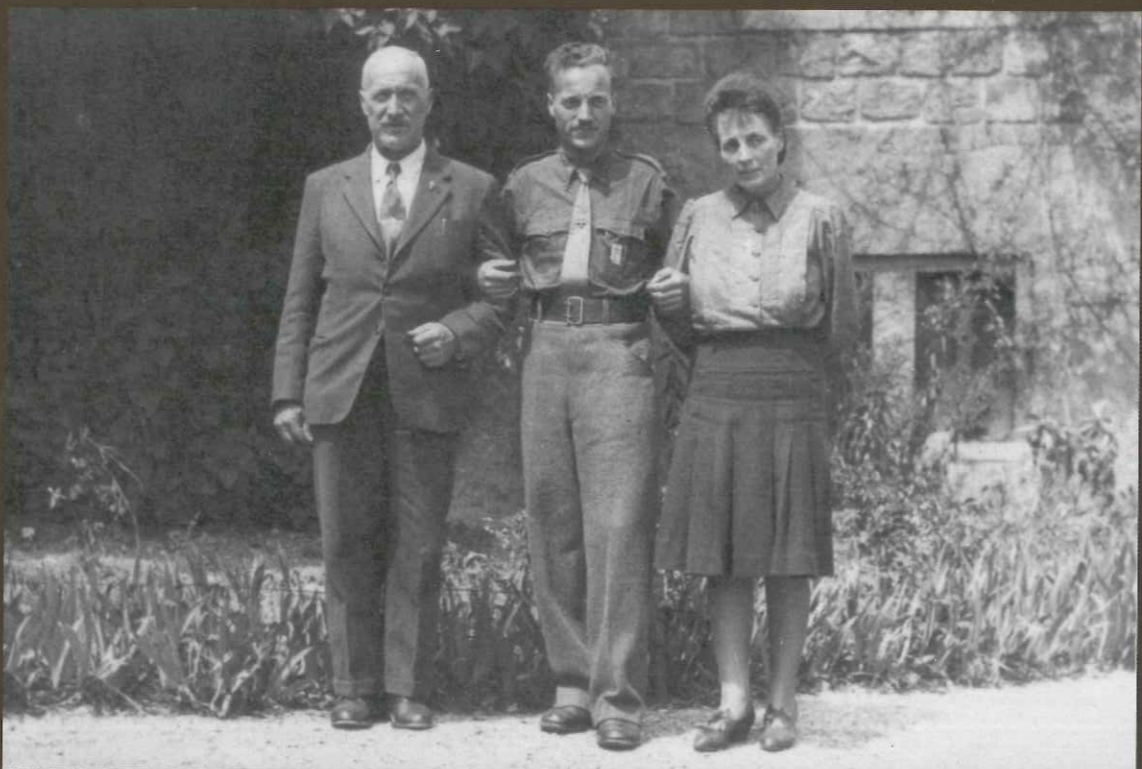
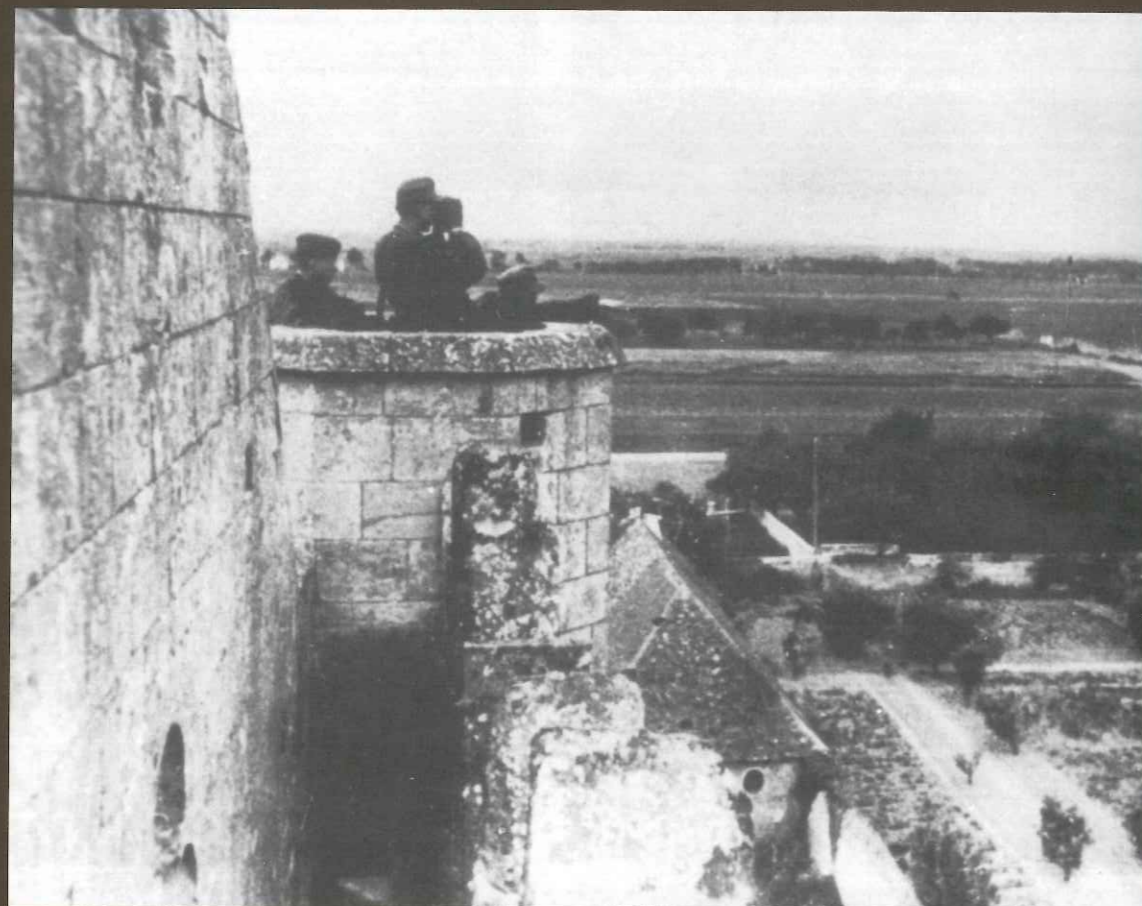


LA CUISINE ET LE PUIIS (Cliché J. Braunwald).

74

Soldats allemands observant le champ de bataille du haut d'une des tours de l'église, juin 1944. Bundesarchiv.

Roland et Francine Vico entourant leur fils Francis, frère de Jacques Vico, lui aussi réfractaire au STO et résistant, à l'abbaye d'Ardenne peu après la guerre, coll. Jacques Vico.



LA RÉSISTANCE ET L'ARMÉE ALLEMANDE À L'ABBAYE D'ARDENNE

Durant la Seconde Guerre mondiale, la famille Leneveu-Vico, installée dans la « vieille ferme » de l'abbaye depuis le début des années 1920, participe tôt à des opérations de résistance. Le père, Roland Vico, maire de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, fournit à de nombreux clandestins les faux papiers dont ils ont besoin. Le 16 décembre 1943, Roland Vico est arrêté par la Gestapo sur dénonciation d'une des personnes qu'il avait aidées. Il est rapidement déporté au camp de Mauthausen, en Autriche. Sans que Roland Vico ne le sache, un de ses fils, Jacques, est recruté par « Ceux de la Résistance », mouvement qui fusionne bientôt avec l'Organisation civile et militaire (O.C.M.).



Fausse carte d'identité de Jacques Vico, au nom de Joseph André Vitran, coll. Jacques Vico.

75

À partir du début de l'année 1943, avec ses compagnons Emmanuel Robineau et Robert Castel³⁴, Jacques Vico est responsable d'un dépôt d'armes parachutées par les avions anglais et rassemblées à l'abbaye d'Ardenne dans l'un ou l'autre des bâtiments agricoles de la « vieille ferme ». Armurier de formation, Castel est également chauffeur de la camionnette du journal *Ouest-Éclair*; c'est sous des journaux que sont transportés à l'abbaye armes et explosifs parachutés. Dans les pièces voûtées du logement du fermier, à l'extrémité de l'aile Sud des bâtiments agricoles, Jacques Vico organise de discrètes réunions où l'on s'initie à la manipulation des armes et aux techniques de sabotage. L'arrestation de son père l'incite, en une nuit, avec l'aide de son jeune frère Jean-Marie et d'autres membres du réseau, à transporter toutes ces armes hors de l'abbaye, dans la cuisine d'un couple de personnes âgées de La Maladrerie proche de l'abbaye, avant de les transférer en un lieu plus sûr, dans l'une des nombreuses carrières de pierre qui ont si longtemps fait la réputation de Caen. Dès le 17 décembre, très tôt le matin, Jacques Vico quitte l'abbaye d'Ardenne avec son frère. Quelques heures plus tard, l'abbaye est cernée et fouillée par la Gestapo. Devant l'échec de l'opération, Francine Vico, la mère, est internée pendant plusieurs mois dans la prison de Caen.

Le 7 juin 1944, lendemain du débarquement des forces alliées sur les côtes de Basse-Normandie, des unités de la douzième division SS-Panzer Hitlerjugend entrent dans l'abbaye d'Ardenne. Celle-ci devient, pour son malheur, le point de départ de la contre-attaque allemande dans le secteur principalement dévolu à l'armée canadienne qui, sans trop de mal, venait de prendre

34. Robert Castel sera tué aux côtés des troupes canadiennes lors de la libération de Caen. Capturé par la Gestapo, Emmanuel Robineau sera torturé et exécuté en 1944.

76 | Officiers allemands devant la porte Saint-Norbert (à gauche, Kurt Meyer), juin 1944, Bundesarchiv.

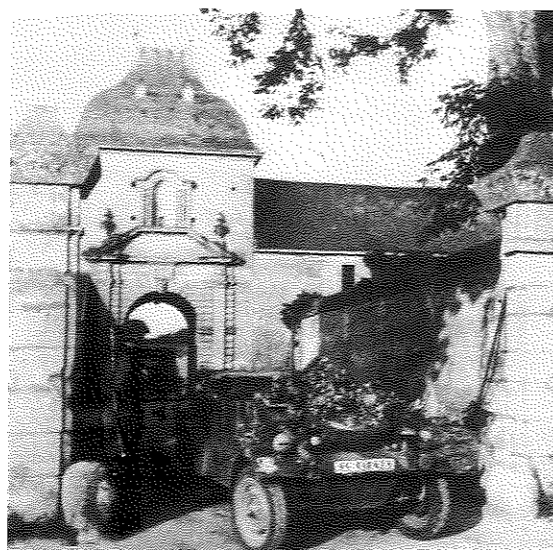
Véhicule blindé sortant par la porte Saint-Norbert, juin 1944, Bundesarchiv.

La porte de Bayeux, et la cour de ferme après les combats du 8 juillet 1944, coll. Jacques Vico.

piéd sur environ sept kilomètres de plage de part et d'autre de Bernières-sur-Mer, connue sous le nom de code de *Juno Beach*. Ces soldats SS sont pour la plupart de tout jeunes hommes. Depuis l'année précédente, ils ont suivi un entraînement si poussé qu'ils sont maintenant considérés comme les meilleurs parmi l'élite militaire de leur pays. Le quartier général allemand est installé dans un des bâtiments de la porte Saint-Norbert, un centre de communication prend place dans l'ancien cellier sous le farinier qu'occupe depuis 1940 un fabricant de charcuterie, qui est recruté comme cuisinier. Les soldats allemands se préparent à la bataille en brûlant, au milieu de la cour de ferme, lettres, papiers et notes qui pourraient donner des informations aux Alliés s'ils étaient tués ou faits prisonniers. Du haut de ses tours octogonales, à 93 m au-dessus du niveau de la mer (dont 26 m pour la seule façade), l'église abbatiale d'Ardenne constitue un poste d'observation idéal. Entre la mer et l'abbaye, le regard balaie toute la plaine et repère sans difficulté, entre les champs de blé et les vergers, les mouvements des troupes canadiennes et britanniques. De la tour Nord-Est, le commandant allemand Kurt Meyer met au point son plan de bataille. Du sommet de la tour Sud-Ouest, grâce à une liaison téléphonique le reliant à une cave du cloître médiéval, un officier est en relation avec les pointeurs, ces hommes qui transmettent par radio la position des attaquants aux servants des pièces d'artillerie et de mortiers, ainsi qu'aux chars Panzer. Meyer, qui vient de passer près de

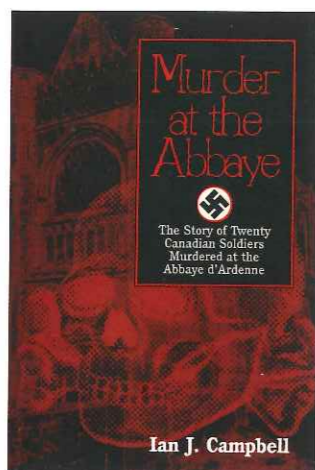
trois ans sur le front russe, est un fin tacticien ; il excelle dans la guerre de mouvements, d'où son surnom : « Schnelle Meyer ». Durant un mois, du 7 juin au 8 juillet 1944, au cours de combats acharnés fortement appuyés par l'artillerie, la douzième division Hitlerjugend réussit à immobiliser la troisième division canadienne et la troisième division britannique.

La prise de l'abbaye par les soldats canadiens du Regina Rifle Regiment, renforcé par une compagnie du Winnipeg Rifle Regiment, le 8 juillet 1944, facilite dès le lendemain la libération d'une grande partie de la ville de Caen. Bien que les Allemands aient réussi à décrocher en évacuant la plupart des blessés de l'abbaye, le sol est jonché de cadavres. L'abbaye d'Ardenne est durement touchée. La grange aux dîmes, où étaient abrités des véhicules militaires, est réduite à quelques fragments de murs et à des colonnes qui s'élèvent, calcinées, vers un ciel ouvert ; l'abbatiale tient encore debout, mais est trouée de toutes parts. Tous les toits des autres bâtiments de ferme ont été soufflés, les charpentes brûlées, les murs éventrés. Tel est le spectacle que découvrent le capitaine Gordon Brown et ses hommes lorsqu'ils entrent dans l'abbaye d'Ardenne sous le feu des mortiers allemands : « Aux premières heures du jour, j'ai pris des dispositions afin que les compagnies Able et Dog se retranchent dans l'abbaye et occupent ses bâtiments. La vieille église, comme les autres constructions, avait été durement touchée ; les parties incendiées se consumaient encore.



Page couverture de *Murder at the Abbaye* publié en 1996 par le colonel de l'armée canadienne Ian J. Campbell aux éditions Golden Dog Press d'Ottawa. La plupart des photographies reproduites p. 80 sont extraites de cet ouvrage. Toutes appartiennent à la collection du colonel Campbell.

Ces bâtiments offraient une certaine protection contre les tirs d'obus dirigés sur nous à partir du Sud de Carpiquet. Ces obus de gros calibre continuaient néanmoins à percevoir leur dû : un tir a touché le lieutenant Al Law et son ordonnance, tuant le soldat et laissant Al inconscient. Malgré ces bombardements réguliers, nous avons pu jeter un coup d'œil ici et là à l'intérieur de l'abbaye et constater un certain nombre de choses intéressantes. Nous avons vu un important central téléphonique de campagne détruit par un tir direct. [Cet équipement se trouvait dans l'ancien cellier du farinier.] Plusieurs cadavres de SS gisaient près de là et ailleurs dans l'abbaye. Dans un garage se trouvaient deux motocyclettes appartenant au Regina Rifle, qui nous avaient été pris à Bretteville un mois plus tôt, ainsi que des véhicules civils certainement confisqués par les hommes de Kurt Meyer. Évidemment, nous ignorions alors tout des soldats du North Nova Scotia Highlanders qui



étaient enterrés quelque part sous nos pieds. Hec Jones m'emmena jusqu'à un dépôt d'alcool gardé par un berger allemand. Il avait tué le chien avant de découvrir cette imposante réserve de vins, de champagnes et de spiritueux. Il me guida également jusqu'à un lieu qui – je pense – avait été la chambre à coucher de Kurt Meyer. À côté d'un lit joliment fait, il y avait une corbeille de cerises. Nous avons bu du champagne et mangé les cerises. Je me suis ensuite assoupi. Hec m'a laissé seul afin que je trouve un peu de ce sommeil dont j'avais tant besoin. Je ne me suis jamais excusé pour ce comportement. Je n'aurais peut-être pas dû céder à la tentation de boire et de dormir à un tel moment. Cependant, il faut bien admettre que j'étais au bord de l'épuisement physique et mental après avoir vécu un mois dans un enfer total³⁵. » Son action au combat lors de la prise de l'abbaye vaudra au capitaine Brown d'être immédiatement promu major.

Ce jour-là, autour de l'abbaye d'Ardenne, deux cents soldats canadiens ont été tués ou blessés. Pour Kurt Meyer – qui le dira en ces termes devant une cour martiale canadienne réunie à Aurich, en Allemagne, en décembre 1945 –, cette bataille a été menée dans la meilleure tradition wagnérienne. Les 7, 8, 9 ainsi que le 16 juin 1944, un acte de cet opéra a cependant été encore plus tragique que les autres : une vingtaine de prisonniers canadiens sont emmenés dans l'enceinte de l'abbaye, interrogés, brutalisés puis exécutés un à un dans le jardin d'agrément de la famille Vico, derrière l'aile Sud de la « vieille ferme ».

35. « At about dawn, I made arrangements for both Able and Dog Companies to occupy the entire Abbey grounds and buildings and dig in. The ancient church and other buildings were badly battered and some fires were still smouldering. However, they provided some protection from the shelling that guns south of Carpiquet still subjected us to. The heavy calibre shells were, nonetheless, continuing to take their toll. Lieutenant Al Law and his batman were struck by a large shell, leaving the rifleman dead and Al unconscious [...] Despite the periodic shelling, we had a chance to look around the Abbey. We found a number of interesting items. There was a large telephone exchange (military) that had been badly smashed by a direct hit. Several dead SS were there, and in other places throughout the grounds. We found two Regina Rifle motorcycles in a garage. They had been captured from us at Bretteville a month earlier. There were a number of civilian vehicles which had no doubt been expropriated by

Kurt Meyer's men. We were unaware then, of course, of the murdered North Nova Scotia Highlanders who were buried somewhere below our feet. Hec Jones led me to a liquor cache, a room where he had found a German shepherd guarding the door. He had killed the dog and found an enormous supply of wines, champagne and liquor. He also took me to a room which I assume had been Kurt Meyer's bedroom. A bed was nicely made up and there was a basket of cherries beside it. We drank some champagne and ate the cherries before I dozed off. Hec left, permitting me to get some much needed sleep. I made no apologies for my behaviour. Perhaps I should not have yielded to drink and sleep at this time. However I must admit that I was on the brink of mental and physical exhaustion, after a month of sheer hell. » G. Brown, « The Capture of the abbaye d'Ardenne by the Regina Rifle, 8 July 1944 », *Canadian Military Journal*, 1995, p. 98.



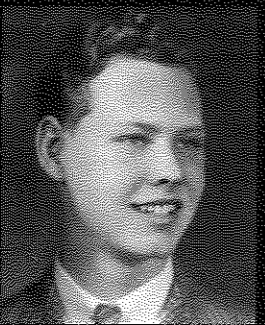
De retour dans leur propriété dévastée en septembre 1944, Francine Vico et ses plus jeunes enfants réorganisent leur vie dans de petites chambres de fortune installées dans les anciens bâtiments agricoles. Le jardin d'agrément, laissé sans soins, est cependant toujours aussi beau. En y ramassant des branches servant à alimenter le feu de chauffage, Michel Vico, encore enfant au printemps 1945, découvre à fleur de terre un os de mâchoire, celle d'un soldat canadien. Trois corps seront localisés. Quelques jours plus tard,

une anomalie intrigue Francine Vico dans l'organisation de son jardin : les perce-neige qu'elle avait plantés avant la bataille poussaient magnifiquement, mais dans un ordre dispersé plutôt que dans la forme géométrique qu'elle avait donnée à ses gestes. Seize autres corps seront exhumés dans cinq fosses creusées dans le jardin ou autour de lui. Le corps du soldat George Pollard ne sera jamais retrouvé. Un petit monument, érigé en 1984, rappelle l'exécution par les nazis de ces prisonniers de guerre canadiens. ■

Le mémorial érigé en 1984 avec des pierres tombées de l'église abbatiale. À gauche, le tout premier mémorial, en bois, mis en place par la famille Vico dès 1944.

De gauche à droite
et de haut en bas

Fah MacIntyre,
Charles Doucette,
Freddie Williams,
George Edward Millar,
George Pollard,
George Richard
McNaughton,
George Vincent Gill,
Harold George Philip,
Hollis Leslie McKeil,
Hugh Allen MacDonald,
Ivan Lee Crowe,
James Alvin Moss,
Reginald Keeping,
Roger et Rose Lockhead,
Thomas Alfred Lee
Windsor,
Walter George Doherty,
James Elgin Bolt,
Thomas Haliburton Henry,
Raymond Moore,
Thomas Edward Mort.



🌀 Déposition d'André Huard

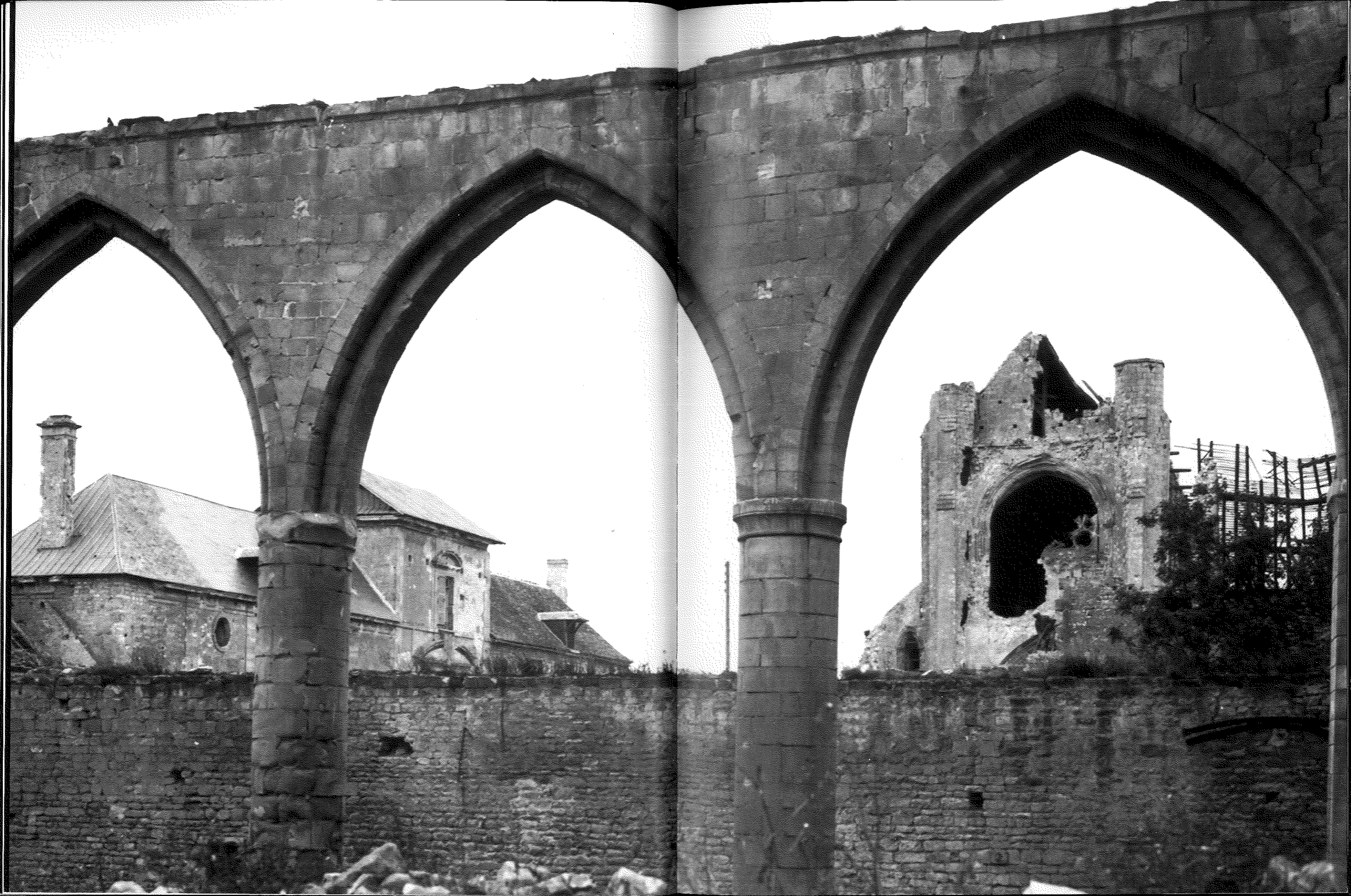
« Je suis Mr André Huard, fermier à l'abbaye d'Ardenne, près de Caen (Calvados) France, âgé de 39 ans. Au temps de l'invasion, 6 juin 1944, je demeurais dans ma maison, à l'abbaye d'Ardenne, avec ma femme et ma famille. Quelque temps durant la nuit du 6 au 7 juin 1944, un grand nombre de troupes SS sont venues à l'abbaye. La plupart étaient vêtus d'une tunique et d'un pantalon camouflés, mais pas les officiers qui étaient en uniforme de tenue; leurs véhicules étaient installés sur le terrain autour de l'abbaye. Vers 8 ou 9 heures du matin, le 7 juin 1944, un officier vint à ma demeure et me dit que je devais partir immédiatement car il avait besoin de ma maison [l'aile Est de la porte Saint-Norbert] pour un Quartier Général. Il était impossible de déménager complètement à cause des petits enfants et du bétail. Alors nous sommes déménagés dans une bâtisse tout près [dans l'aile ouest de la porte Saint-Norbert]. Durant le jour, plusieurs officiers et soldats sont venus à la maison et ont circulé dans la cour, en face, aussi dans la chapelle et sur le terrain de l'abbaye. Il y avait de petites voitures amphibies, motocyclettes, motocyclettes avec side-cars qui étaient remises à l'intérieur de l'abbaye. Quelques fois, il était nécessaire à ma femme et à moi d'aller dans notre maison chercher des articles de vêtements pour les enfants et de la nourriture, des photographies personnelles. Durant ces visites, j'ai vu qu'ils avaient des appareils de radio dans l'appartement principal de ma maison et il y avait là plusieurs officiers. Un officier et une sentinelle observaient de la tour Nord de la chapelle et avaient des communications téléphoniques avec le sol. Plus tard dans la journée, quelques officiers supérieurs [...] sont venus à la maison avec un autre qu'on appelait Kommandant; Il avait un gros chien berger allemand qui le suivait de près continuellement. [...] Entre 5 et 6 heures de l'après-midi, le 7 juin 1944, j'ai vu dans la cour avant, en face de la chapelle [...] un groupe nombreux de soldats canadiens. À mon opinion, il y en avait 150; plusieurs d'entre eux portaient un béret brun avec le pompon rouge sur le dessus. Lorsque je les ai vus pour la première fois, un capitaine allemand essayait de savoir s'il y en avait un qui parlait allemand. Ce capitaine allemand était le kommandant de la prison de Caen [...]. Il conduisit ainsi les recherches sur les prisonniers, leur enlevant leurs papiers, portefeuilles, argent, et mettant le tout dans une large boîte. À peu près deux heures plus tard, j'ai vu ces soldats sortir, gardés par les Allemands, par la porte principale, jusqu'à la route conduisant à Caen. Les prisonniers traînaient avec eux deux grands bannières de ferme à deux roues et deux carrioles, chacun des véhicules contenait des soldats canadiens blessés. [...] Les deux jours qui suivirent, j'ai vu quelques prisonniers en petits groupes de 3 à 5, dans ma cour; ils étaient à la charge de gardes allemands et semblaient attendre; je ne sais pas où ils sont allés, car je ne sortais pas beaucoup pour m'éviter d'être mis au travail par les Allemands. [...] Les Allemands semblaient vouloir que nous partions immédiatement, et une fois, j'ai été mordu par le chien noir appartenant à l'officier, qui avait lancé cet animal à ma poursuite. Plusieurs fois, finalement le 9 juin 1944, ils déposèrent une sorte d'explosif à l'entrée de l'endroit où nous vivions et mirent une indication que c'était « dangereux ». Comme nous n'avions plus de place pour demeurer à l'abbaye, je déménageai ma famille ce jour-là. Quand je suis retourné [le 23 août 1944], la chapelle et une partie de mes bâtiments avaient été gravement atteints par la canonnade. [...]

A. Huard »

Juré devant moi le 4 octobre 1945, abbaye d'Ardenne, Caen, France, C.S. Campbell, lieutenant-colonel.
*Record of Proceedings (revised) of the Trial by Canadian Military Court of S.S. Brigadeführer (Major-General)
Kurt Meyer held in Aurich, Germany, 10-28 December, 1945. BAC³⁶.*

36. Selon toute vraisemblance, ce témoignage, exprimé en français et immédiatement transcrit en anglais par l'officier militaire canadien jouant le rôle de greffier, aidé de son interprète, a été ensuite sommairement retraduit pour que le témoin puisse lire et signer sa déclaration.

Double-page suivante :
l'église et la porte
Saint-Norbert vues
au travers des arcades
de la grange aux dîmes,
s. d. (1946), MAP.



1945-1995

**UNE DIFFICILE
RECONSTRUCTION**





Fondée en 1943 par Jean Giraudoux et Raoul Dautry, et présidée par Paul Claudel, l'association de la Ligue urbaine et rurale pour l'aménagement du cadre de la vie française est la première, avant même la fin de la guerre, à donner une description des dégradations subies par l'abbaye d'Ardenne et à réclamer une intervention urgente de l'État.

« Paris, le 15 mars 1945

Monsieur le Directeur général [du service des Monuments historiques],

Un membre de notre Conseil d'administration s'étant rendu spécialement pour visiter cet édifice, dont l'état lui avait été signalé comme inquiétant à la suite des événements de guerre, nous nous permettons d'attirer votre attention sur les points suivants :

PORCHE D'ENTRÉE — A reçu de nombreux projectiles, mais il est facilement réparable : les nervures de pierre de la voûte du vestibule de ce porche sont détruites en plusieurs endroits, ce qui compromet gravement la solidité de l'ensemble du porche. Des lézardes très apparentes

témoignent d'un danger imminent d'écroulement. Il y aurait donc lieu que cette voûte soit étayée le plus tôt possible.

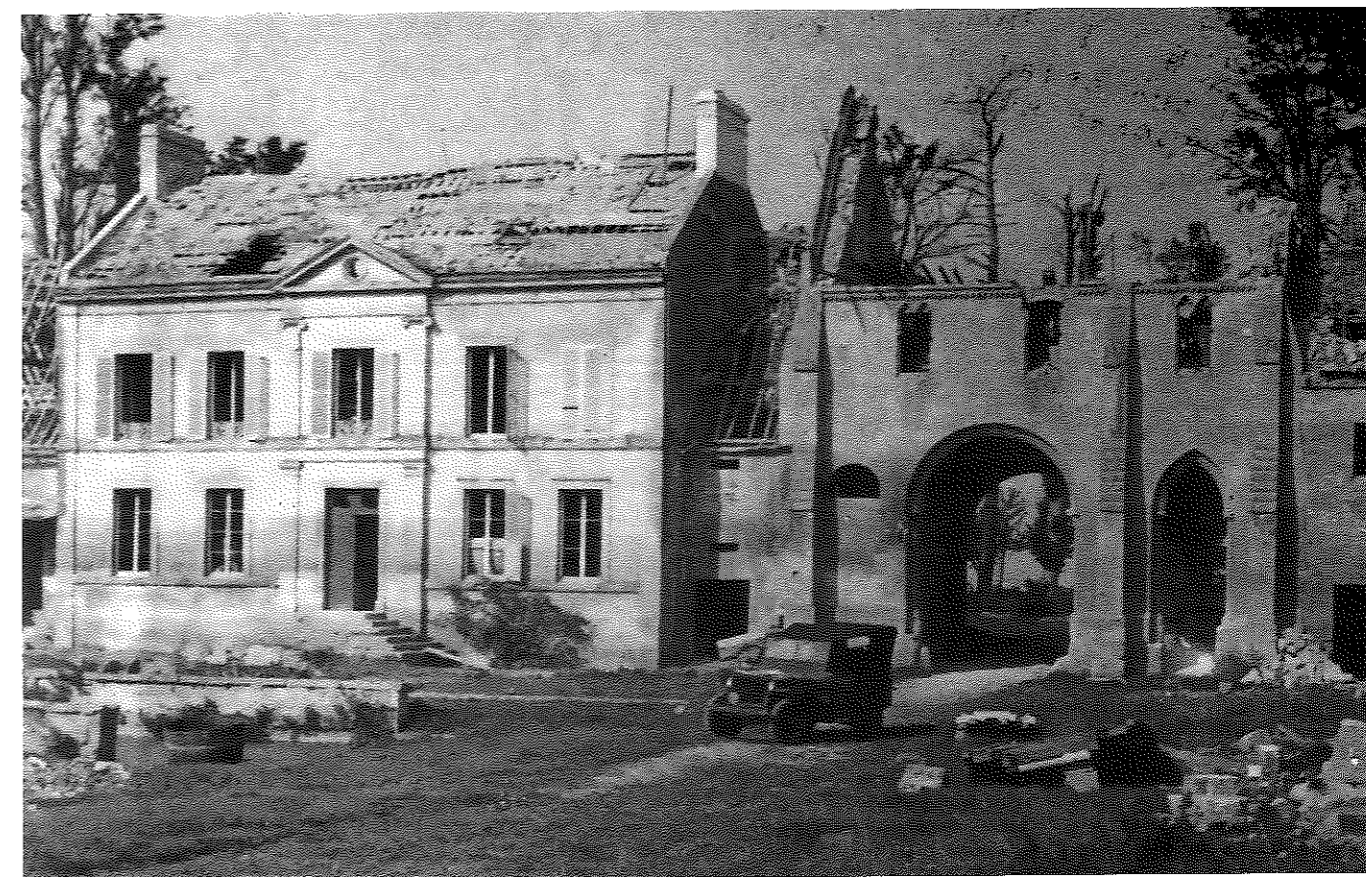
GRANGE — La très importante charpente a pris feu entraînant la destruction d'environ la moitié des colonnes de pierre qui la soutenaient. Il faudrait que les colonnes intactes et celles réparables soient le plus rapidement possible protégées de la pluie par l'établissement d'un toit provisoire et que soient rangées soigneusement les fragments de colonnes épars sur le sol, qui pourraient être utilisés pour la réfection des colonnes démolies. Ces mesures conservatoires permettraient de restaurer par la suite ce bâtiment, qui par ses dimensions, la pureté de ses lignes et la beauté harmonieuse de son ordonnance est un monument extrêmement rare de l'architecture religieuse normande.

CHAPELLE — L'ensemble du bâtiment paraît solide : seule la façade a reçu des coups et la rosace s'est écroulée. Il y aurait lieu néanmoins que ce monument soit examiné très minutieusement et qu'éventuellement la façade soit étayée.

Pages précédentes
La porte de Bayeux vue de l'extérieur, juillet 1944, coll. Jacques Vico.

La grange aux dîmes, s.d. (1945-1946), MAP.

Ci-dessous
La porte de Bayeux vue de la cour de ferme, au printemps 1945. À l'arrêt dans la cour, le véhicule de la Commission canadienne des crimes de guerre, BAC.



BÂTIMENT D'HABITATION [la porte Saint-Norbert] – Seule la toiture a souffert: il faudrait que la réfection soit entreprise le plus rapidement possible ou tout au moins qu'elle soit mise hors d'eau dans les parties abîmées afin que ce très beau bâtiment qui complète l'ensemble de l'abbaye, ne se détériore petit à petit.

Nous vous serions très reconnaissants de faire prendre dès que possible par vos services toutes mesures utiles pour que cette abbaye bien éprouvée par la guerre, puisse être conservée sans risque de nouvelles détériorations et être ensuite facilement restaurée. Nous ne pensons pas que le bâtiment d'habitation soit classé¹; il serait souhaitable qu'une décision de classement intervienne le plus tôt possible, de façon à ce que cet ensemble remarquable soit ainsi protégé en totalité contre tout acte de vandalisme éventuel. Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour le Secrétaire général, la secrétaire:

[signature illisible] 2. »

Tout en admettant l'ampleur des dommages causés par les combats aux bâtiments classés de l'abbaye d'Ardenne, cette lettre étonne par certains tours de phrases. La porte de Bayeux serait facilement réparable, seule la façade de l'église aurait reçu des coups, seule la toiture de la porte Saint-Norbert aurait souffert... Ce relatif optimisme descriptif est pourtant contredit par les documents photographiques de la même époque. L'auteur de la lettre et surtout son informateur craignaient-ils que dans un département profondément sinistré tel que le Calvados, une image trop sombre de l'abbaye d'Ardenne, désavantagée par son morcellement en plusieurs propriétés privées et par son éloignement du centre urbain de Caen, entraîne sa désaffection ou, pire, la laisse à la merci d'une décision hâtive d'arasement? Un incident survenu alors permettait de le craindre. En septembre 1944, un vaste dépôt de munitions destinées à pourvoir le front normand avait été installé non loin de l'abbaye.

Les soldats britanniques à qui cette mission avait été confiée s'étaient un matin approchés de l'abbaye avec des bulldozers et des camions afin d'en raser les murs. Il s'agissait pour eux, avec les pierres, d'entretenir la route desservant ce dépôt, soumise à une intense circulation. Pour stopper l'opération, deux des frères Vico n'avaient pas hésité à tirer en l'air avec des armes abandonnées par les Allemands. Une négociation entre les soldats britanniques et des gendarmes français appelés sur les lieux parvint *in extremis* à sauver le mur d'enceinte de l'abbaye d'une destruction définitive³.

Reconstitution des infrastructures industrielles, commerciales et administratives, rétablissement des réseaux de communication, reconstruction des habitations, restauration des monuments classés ou non... autour de l'abbaye d'Ardenne et bien au-delà, tout était à concevoir, tout était à refaire d'un même mouvement, tâche dévolue au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Créé le 16 novembre 1946, celui-ci fixe d'abord le cadre législatif avant de mener depuis Paris l'ensemble des opérations de reconstruction dans le grand Ouest de la France. Le service des Monuments historiques est lui aussi fortement centralisé dans la capitale où se prennent toutes les décisions. Celles-ci relèvent d'une direction qui doit de manière impérative consulter la commission des Monuments historiques composée en majorité de personnalités extérieures au service, reconnues pour leur expertise dans le vaste champ assez indéfini des styles et de l'histoire de l'architecture. Son avis est consultatif, mais dans la pratique il est toujours suivi. Cependant, le service des Monuments historiques reste tributaire du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme qui distribue les crédits. Les indemnités de « dommages de guerre » (raccourci qui désigne les compensations financières attribuées par la loi du 28 octobre 1946 aux propriétaires des édifices partiellement ou totalement détruits) sont directement versées au service des Monuments

1. En effet, seul le pavillon central de ce bâtiment est classé depuis 1918.

2. MAE, série « Restauration d'édifice du Calvados », 0081/014/193. L'auteur de la lettre souligne ce qui est ici porté en italiques.

3. Témoignage oral de Jacques Vico.

historiques si le bien est classé. Or ces crédits seront toujours insuffisants. Dans ce contexte, adaptations aux règles édictées par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, compromis financiers, difficulté d'attribuer aux nombreux bâtiments des usages correspondant mieux à leur valeur symbolique, incompréhension des autorités administratives locales et impatience des sinistrés, formeront le lot quotidien des architectes en chef des Monuments historiques. À l'abbaye d'Ardenne, André Huard, qui habite la « grande ferme », fait parvenir par voie d'huisier dès le 9 juillet 1945 une sommation au « Ministre des Beaux-Arts » exigeant l'exécution urgente de « tous les travaux nécessaires à la remise en état du portail d'entrée [la porte Saint-Norbert], de la cour de la ferme et de l'ancienne église abbatiale afin que [lui-même], sa famille et son personnel puissent y circuler sans danger ». Le mois suivant, le propriétaire de la ferme, qui habite Paris, vient à la rescousse de son locataire par la voix de son propre architecte, Charles Postel. Celui-ci fait remarquer à

Marcel Poutaraud

Élève à l'École des arts décoratifs de Limoges, puis à celle de Paris, entre 1901 et 1907, Marcel Poutaraud (1885-1981) est jusqu'en juillet 1914 stagiaire chez Sainte-Anne Louzier, architecte en chef des Monuments historiques (qui fut lui aussi actif dans le Calvados). Démobilisé en 1919, Marcel Poutaraud est nommé architecte en chef des Monuments historiques le 24 août 1920. Il est chargé successivement du Lot et du Lot-et-Garonne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Somme, de l'Aube, de la Loire-Inférieure, de l'hôtel Bourienne à Paris. Il est nommé architecte en chef du Calvados le 1^{er} avril 1941. En 1943, il écrit au comte Von Metternich, responsable du service de protection des œuvres d'art auprès du haut commandement allemand, pour protester contre les dégradations faites par les soldats du Reich au Manoir des gens d'armes à Caen. Avec René Norbert Sauvage, il est ensuite le principal interlocuteur de Lord Methuen⁴ qui dirige la *Monuments, Fine Arts and Archives Branch*, un service allié qui veille autant que faire se peut à la protection des monuments et des œuvres d'art. Chargé plus spécifiquement de la reconstruction des monuments historiques de la ville de Caen et de ses environs, ses responsabilités sont immenses et sa tâche lourde. Jusqu'à l'arrivée d'un conservateur régional des Monuments historiques en 1951, il mène seul les négociations avec les autorités locales comme avec les propriétaires. Il recense les bâtiments atteints, évalue leur degré de destruction, instruit les premiers dossiers d'intervention, ordonne les travaux de première urgence et quantifie les ressources qui devront être dévolues à chacun. Admis à la retraite en 1953, il exerce diverses missions temporaires jusqu'en 1961, année où il met définitivement fin à sa carrière.

ADC, fonds Poutaraud, 21J5. IMEC, fonds Ardenne.

4. Voir à ce sujet : Methuen Paul Aysford, *Normandy Diary, being a record of survivals and losses of historical monuments in North-Western France...*, Londres, Robert Hale, 1953.





Pages précédentes
L'église, vues extérieure
et intérieure, s. d.
(1945-1946), MAP.

Travaux de première
urgence à la toiture de l'aile
Sud des bâtiments de
ferme, vus au travers des
ruines de l'aile Nord
(sur la gauche, un hangar
provisoire mis à la
disposition du fermier),
s. d. (1945-1946),
IMEC/Fonds Ardenne.

Ci-dessous
Lettre avec en-tête des
Établissements B. Glasson,
IMEC/Fonds Ardenne.

Le pressoir et le farinier
ainsi que le fumoir
de la charcuterie
aujourd'hui disparu,
s. d. (1945-1946),
IMEC/Fonds Ardenne.

PETITS ET GRANDS SOUCIS D'UN CHANTIER EXCENTRÉ

Dès le 16 juin 1945, l'inspecteur général Henri Huignard (1891-1950) estime qu'il est indispensable d'inscrire à l'Inventaire supplémentaire tous les bâtiments non classés de l'abbaye, ainsi que les cours, jardins et prairies situés à l'intérieur de l'enceinte. Une instance de classement est ouverte le 11 septembre 1945 afin de permettre au service des Monuments historiques de restaurer tout le bâti grâce aux indemnités de dommages de guerre. Les modalités d'application de la Loi du 28 octobre 1946, qui garantit également la reconstruction à l'identique des monuments historiques, ne seront cependant pas fixées avant le 30 septembre 1948. À l'abbaye d'Ardenne, ce délai laisse à chacun le temps de réfléchir à la proposition de classement formulée par l'État. Avant de l'accepter, Bernard Glasson qui, dès le mois d'août 1944, a racheté le farinier et ses dépendances afin d'y installer sa propre entreprise de charcuterie et de conserverie, se montre soucieux de concilier besoins

industriels et « conservation de l'esthétique architecturale de l'immeuble [qu'il] occupe ». Le 16 janvier 1946, il écrit à Marcel Poutaraud : « Il y a, je pense, une hiérarchie dans les besoins de l'homme et si la conservation des ouvrages historiques est un devoir à son égard, celui de le nourrir me paraît encore plus impérieux. Je vous signale que notre maison est appelée, dans un avenir très proche, à ravitailler une grosse quantité de cantines de la reconstruction dans le département, en conséquence il est un minimum de travaux que je suis dans l'obligation de faire. J'ai réfléchi après votre départ, sur



l'emplacement éventuel du Frigo; il m'est impossible de le mettre ailleurs qu'à la cave, mais je laisse intactes les ogives. Par contre, la question du monte-charge reste à solutionner entre nous. » Outre ce monte-charge, qui exige pour sa réalisation le percement d'une trémie dans la voûte, M. Glasson compte ériger un garage-hangar dans la cour. Il faut attendre l'année suivante, en avril, pour que l'architecte en chef paraisse disposé à donner satisfaction à l'industriel. Il insiste toutefois pour que le garage-hangar, aujourd'hui disparu, soit construit en moellons, avec encadrement des baies en pierres de taille et couverture en tuiles plates vieilles.

Cette année-là, un souci bien plus important va s'imposer à Marcel Poutaraud. Dans la nuit du 22 au 23 mai 1947, alors que les échafaudages extérieurs sont en place, l'angle Sud-Ouest de la façade de l'église abbatiale s'effondre, entraînant la chute de deux travées de la nef. L'affaire, grave, rebondira quelques années plus tard. Pour le moment, l'architecte en chef des Monuments historiques doit encore se préoccuper du logement des vingt-huit maçons installés provisoirement depuis le début du chantier de restauration dans la charreterie attenante à la porte de Bayeux. Or avec le début de l'été, viennent les premières récoltes de foin :

« Ardenne, le 7 juillet 1947
Monsieur [Marcel Poutaraud]

Mes parents viennent de nous transmettre votre lettre du 30 juin 1947, relative au logement des ouvriers travaillant pour l'entreprise Quélin. J'ai vu depuis un des chefs de cette entreprise, et voici ce que je lui ai dit à ce sujet : Tant que nous le pouvions, nous avons logé gratuitement et de très bon cœur ces ouvriers; maintenant, c'est impossible et voici pourquoi : un de nos fils, Jean-Marie, s'installe à son compte comme agriculteur, sur notre ferme. Comme bâtiment, il ne dispose de rien ou presque rien; lui aussi, va avoir ses ouvriers à loger, son matériel, ses fourrages, son grain à ramasser, vous savez,

je pense, ce dont il dispose pour cela! C'est-à-dire deux pièces dont une est encore occupée par les ouvriers.

On ne peut demander à des sinistrés dans de telles conditions de loger encore un chantier; d'ailleurs, si par le fait de la guerre, la ferme est devenue un chantier, elle n'en reste pas moins une exploitation agricole dont chaque parcelle remise en état, est indispensable. De plus, j'ai trouvé pour reloger les ouvriers de l'entreprise une maison à Authie, très facile à rendre habitable, puisqu'il ne reste qu'à clore. Cette maison se trouve à environ 1 km du chantier, distance minimale pour se rendre à un lieu de travail. J'ai l'assentiment du propriétaire. D'un autre côté, Monsieur Huard, notre voisin, a, je le sais, offert à la sortie de sa ferme un bâtiment qu'il est également facile de remettre en état. Je m'étonne qu'une entreprise, avec la compétence de son personnel et ses possibilités de matériaux de construction recule devant une restauration si peu importante, alors qu'avant le retour de déportation de mon mari, une partie de mes enfants et moi, rentrant dans cet amas de ruines sans aucun abri, nous avons trouvé le moyen de recouvrir et rendre un grenier habitable pour nous y loger à six pendant près de deux ans. Croyez, Monsieur, que je suis navrée d'avoir à faire ce plaidoyer pour faire valoir un droit incontestable, et agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Francine Vico⁵

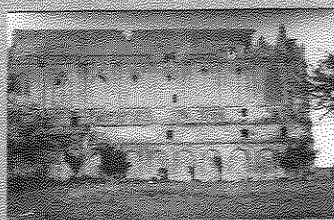
À une époque où souvent les ouvriers, constitués en « équipes en grande partie dépaysées », ne disposent même pas d'une bicyclette pour aller et venir sur les lieux de leur travail, et où les baraquements préfabriqués ne meublent pas encore les chantiers, on imagine mal aujourd'hui les difficultés que pouvait susciter une telle situation. Quelques mois plus tard, l'administration optera finalement pour la remise en état d'une maison située à une distance raisonnable de l'abbaye d'Ardenne.

5. ADC, fonds Marcel Poutaraud, 21J5.

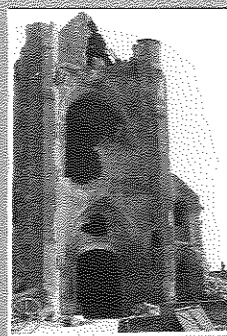
L'église avant et après l'effondrement partiel de la façade durant la nuit du 22 au 23 mai 1947.

Le mode d'étalement de la toiture avant l'accident de mai 1947.

Pages extraites du rapport de Marcel Poutaraud en janvier 1952 sur l'effondrement de la façade de l'église en 1947. MAP.



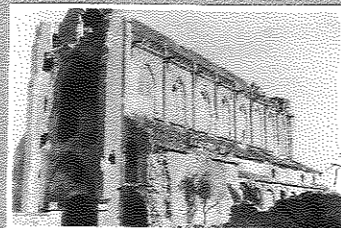
1. « FAÇADE SUD » (AVANT L'ACCIDENT)



2. « FAÇADE OUEST » (AVANT L'ACCIDENT)



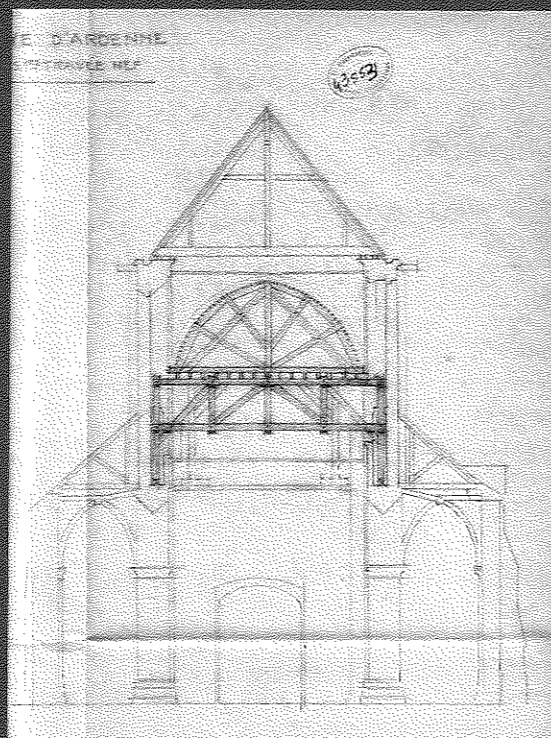
III. « 35 TRAVÉE NEF » (APRÈS CONSOLIDATION)



3. « ANGLE S.E. » (AVANT L'ACCIDENT)



4. « ANGLE S.E. » APRÈS L'ACCIDENT (DÉBLAIEMENT EFFECTUÉ)



ABBAYE D'ARDENNE
S'ÉLEVÉE NEF

1952

Le 21 octobre 1947, l'arrêté de classement des anciennes remises et des écuries, de l'«étable des pauvres passants» [une partie de la résidence de la famille Vico], des bergeries et des étables, du logement du fermier, des façades et couvertures du bâtiment dit « cuisine et boulangerie » [le farinier], de la salle voûtée en sous-sol et des deux salles situées aux extrémités Nord-Ouest et Sud-Ouest de ce bâtiment, est enfin pris. Mais, nous l'avons dit, à travers le Calvados les travaux d'urgence sont innombrables, les ressources limitées, les matériaux insuffisants. À ces difficultés s'ajoutent les divergences dans la mise en ordre des priorités entre l'Administration et les sinistrés de l'abbaye d'Ardenne. En effet, par quoi faut-il commencer? Par la restauration du monument historique – l'église – qui a suscité le classement primitif, mais se trouve dorénavant sans utilité immédiate, ou par celle des bâtiments de ferme classés depuis peu, infiniment moins prestigieux, mais essentiels à la reprise d'une activité professionnelle normale? Par atavisme, le service des Monuments historiques penche vers la première solution. Cependant, des voix viennent parfois plaider en faveur des agriculteurs comme celle, à nouveau, de René Norbert Sauvage. Celui-ci est toujours secrétaire de la Société des antiquaires de Normandie, mais aussi, depuis plusieurs années, conservateur des antiquités et objets d'art ainsi qu'archiviste du Calvados. À la fin des hostilités, il a également été recruté par le service des Monuments historiques afin de surveiller les opérations de déblaiement des bâtiments sinistrés de Caen tout en récupérant ce qui pouvait l'être parmi les éléments d'architecture ou les fragments sculptés dispersés dans les ruines. Dans le cas de l'abbaye d'Ardenne, s'interroge Sauvage dans une lettre adressée en janvier 1948 au directeur du service des Monuments historiques, ne pourrait-on concilier les intérêts de l'agriculture et de l'archéologie en lançant dès maintenant les travaux sur les bâtiments de ferme? « Si la répartition de vos crédits le permet, ajoute-t-il, nous verrions avec plaisir cette restauration, moins

ambitieuse que celle de l'église abbatiale, mais artistiquement intéressante et pratiquement utile, et aussi de nature à servir le bon renom du service des Monuments historiques⁶. »

La question des ressources financières est en effet obsédante au point, parfois, de conduire certains à émettre d'étonnantes propositions. Lors de la visite d'une délégation de la commission des Monuments historiques au mois de juillet 1949, l'inspecteur général Huignard sauve le mur d'enceinte de l'abbaye d'Ardenne en prenant fermement parti contre l'avis d'un délégué qui souhaitait l'arser pour éviter les frais de reconstruction et d'entretien, contre également l'avis d'un autre qui, pour les mêmes raisons, suggérait de ne conserver que les parties du mur situées aux angles. Il est cependant vrai que le coût pour remettre sur pied un aussi vaste domaine que celui de l'abbaye d'Ardenne est très élevé. Depuis la fin des hostilités, les crédits ouverts afin d'assurer la simple mise hors d'eau des bâtiments s'élèvent à plus de soixante-huit millions de francs (soit 10 700 000 F en valeur de l'année 2000), dont dix-sept millions attribués pour la seule année 1949 (environ 2 700 000 F en valeur de l'année 2000). Ces chiffres tiennent compte des coûts supplémentaires entraînés par l'écroulement partiel de la façade de l'église en 1947. La charge financière représentée par ce monument excentré habité par trois familles apparaît disproportionnée au député Jean-Marie Louvel (futur maire de Caen en 1953). Il le dit à voix haute à la Chambre des députés lors d'une intervention en avril 1949. Bientôt, en octobre 1950, le directeur du service des Monuments historiques, René Perchet, estimera lui aussi que l'abbaye d'Ardenne coûte trop cher compte tenu du nombre d'édifices classés sinistrés dans le Calvados (plus de trois cents), mais aussi parce que, contrairement aux églises Saint-Jean ou Saint-Pierre de Caen, celle d'Ardenne n'est pas affectée au culte. Il exige que soit redéfini le programme des travaux qui devront être limités au strict minimum. ■

6. ADC, fonds Poutaraud, 21J5.

Projet de mise en valeur des vestiges anciens par un aménagement végétal, Marcel Poutaraud, 1949. MAP. Ce plan s'inspire de celui publié par Lambert et Braunwald dans *Les Monuments de Caen* en 1938 (voir p.72).

MARCEL POUTARAUD ET LE MODÈLE DU XVIII^E SIÈCLE

Toutes ces protestations et toutes ces crispations se manifestent peu après la rédaction par Marcel Poutaraud, en 1949, d'un programme d'interventions très élaboré. L'architecte en chef des Monuments historiques y énumère les travaux de première urgence déjà réalisés ou sur le point de l'être, les travaux de seconde urgence à exécuter et surtout, pour notre propos, les travaux dits « de troisième urgence » concernant la mise en valeur du site. Le souhait – le rêve – de Marcel Poutaraud apparaît ici au grand jour : configurer une nouvelle abbaye d'Ardenne selon l'état qui était le sien ou supposé tel au XVIII^e siècle. Il propose, par exemple, de reconstituer le parvis de l'église en rejetant hors de l'enceinte les bâtiments agricoles construits au XIX^e siècle à quelques mètres de sa façade. Il veut encore rétablir l'ancienne clôture transversale, une balustrade qui reliait la porte Saint-Norbert aux écuries du logis abbatial, séparant ainsi la ferme des lieux réguliers.

Le XIX^e siècle, frappé d'indignité, doit disparaître, « sauf cependant en ce qui concerne la maison d'habitation contiguë à la porterie Ouest » (la porte de Bayeux), récemment remise en état d'habitabilité. Si la suppression de cette maison construite par le comte Reinhard un siècle auparavant lui apparaît « très désirable », Marcel Poutaraud sait qu'une telle suggestion serait inacceptable pour ses occupants, la famille Vico, entraînant fatalement de « grosses difficultés ». Pour l'instant, faute de pouvoir restituer aux bâtiments claustraux et abbatiaux, ainsi qu'à la ferme la physionomie qu'ils avaient au XVIII^e siècle, Marcel Poutaraud propose d'en donner une évocation par un aménagement végétal reprenant au sol l'implantation des

bâtiments disparus. Il utilise pour cela le plan de l'abbaye restitué par l'érudit Élie Lambert dans la seconde moitié des années 1930, dans le cadre d'une étude qui, au-delà des corrections apportées par les recherches récentes, fait encore autorité aujourd'hui.

Pendant ce temps, l'espoir d'une remise en état rapide des bâtiments de ferme s'amenuisant, les sinistrés de l'abbaye d'Ardenne commencent à perdre patience comme en témoignent quelques courriers recommandés conservés dans les archives patrimoniales du ministère de la Culture :

« 15 février 1950

Monsieur le Directeur,

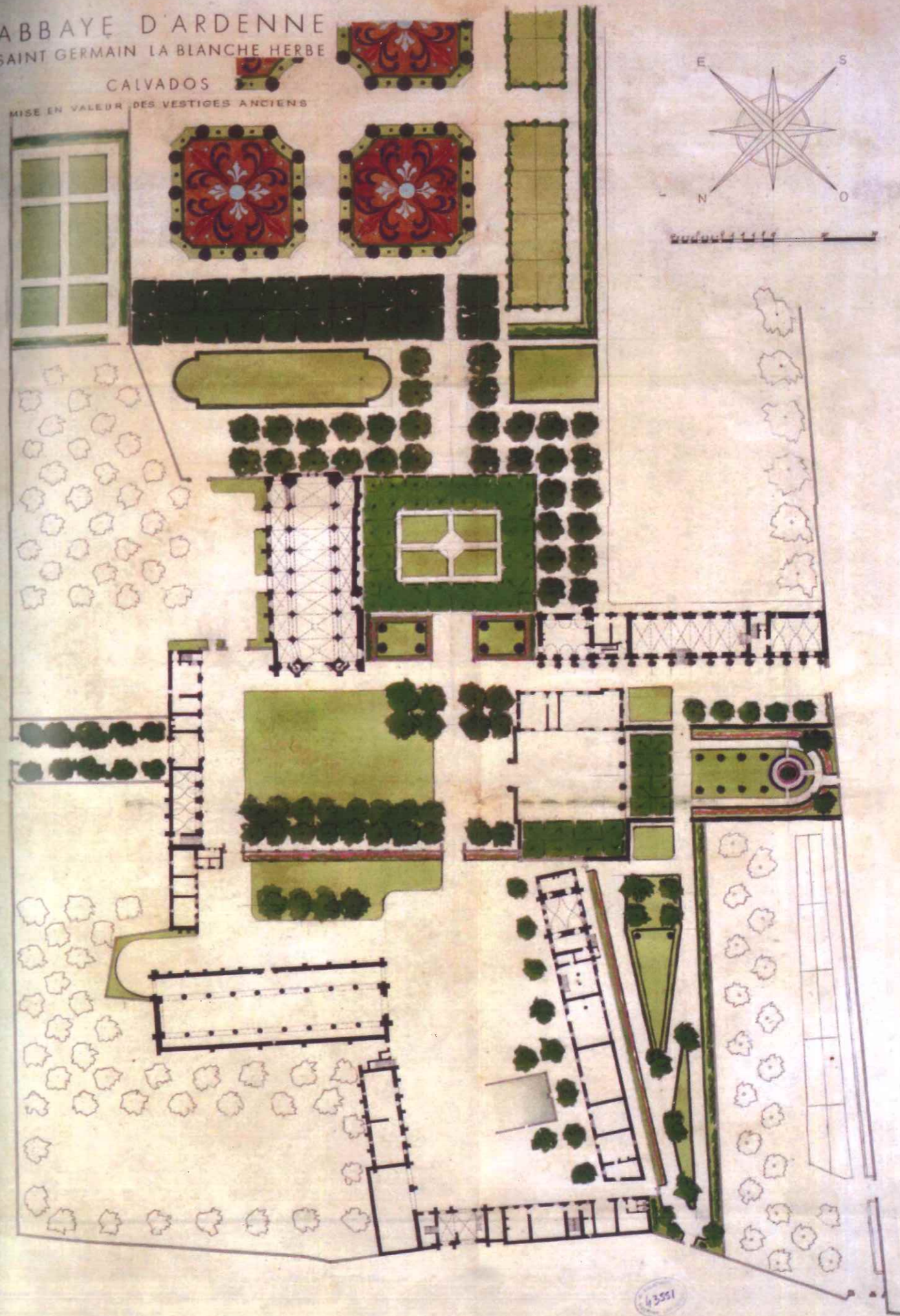
Je tiens à attirer votre attention sur les travaux en cours à l'abbaye d'Ardenne, monument classé, situé sur la commune de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe (Calvados). Le porche roman a été reconstitué, la chapelle monacale est, elle aussi, en voie de réfection. Mais d'un autre côté, en ce qui concerne la partie dite « Ferme des Moines » [la « vieille ferme »], l'on attend toujours qu'un des bâtiments utilitaires, comme le grenier à grain et la charterie, par exemple, soient restaurés et remis en service.

Mon fils exploite à cet endroit 90 hectares de terre de labour et de ce fait ne dispose d'aucune commodité, indispensable cependant à la bonne conservation des produits agricoles. Depuis bientôt cinq ans nous espérons une amélioration ; l'attente est longue et pénible. Sur ma commune et dans le secteur M.R.U., j'ai vu surgir des fermes neuves et me suis efforcé d'obtenir pour mes administrés ruraux une meilleure situation. Je vous serais profondément reconnaissant de donner une impulsion dans le sens favorable à ma requête en ce qui concerne les travaux que

ABBAYE D'ARDENNE
SAINT GERMAIN LA BLANCHE HERBE

CALVADOS

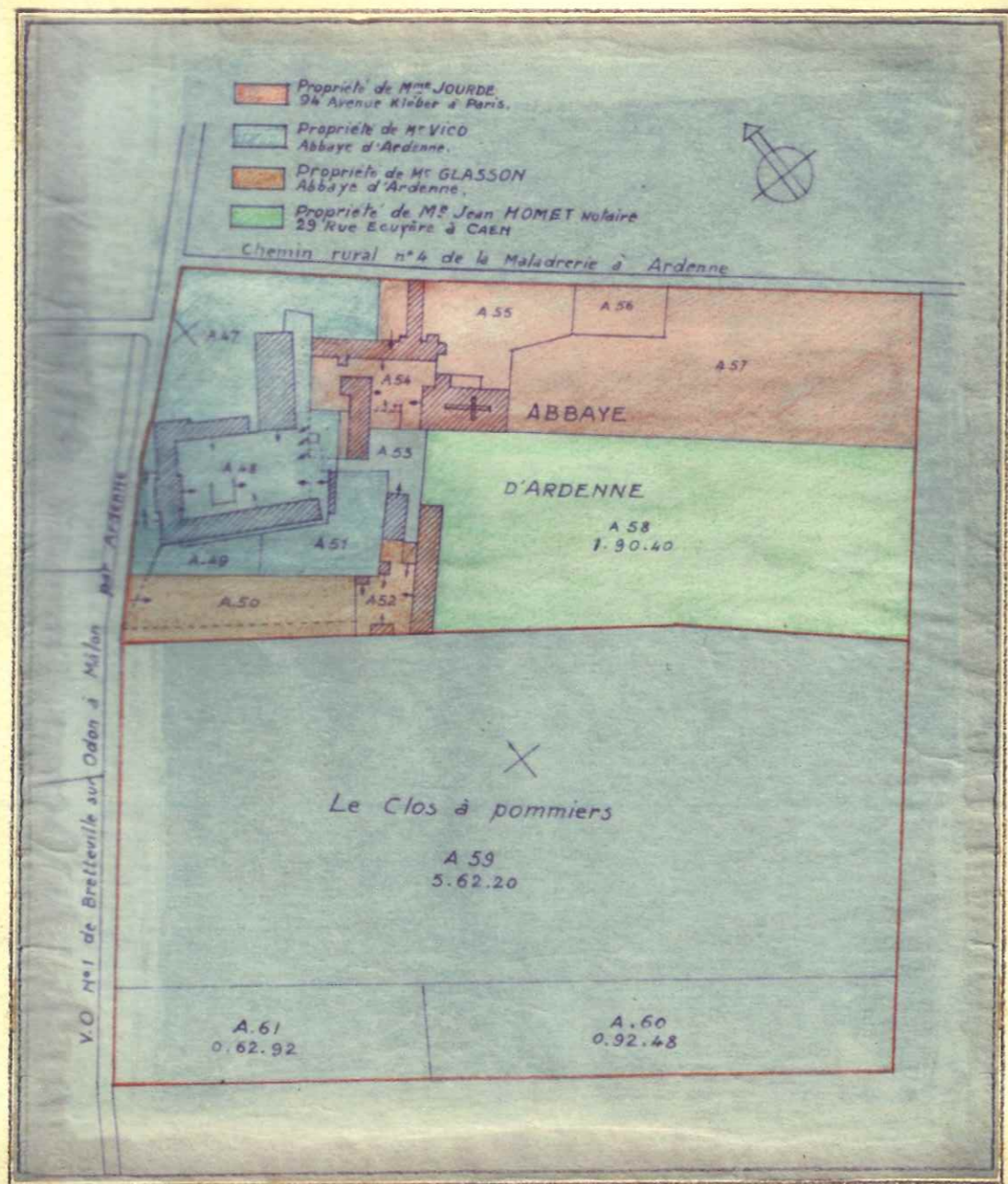
MISE EN VALEUR DES VESTIGES ANCIENS



43551

Pages extraites du programme des travaux rédigés par Marcel Poutaraud en 1949, MAP.

PLAN CADASTRAL



EGLISE

FACADE EST



PIGNON EST



PORTERIE NORD (ST NORBERT)

FACADES EST ET NORD



FACADE NORD ET AILE NORD

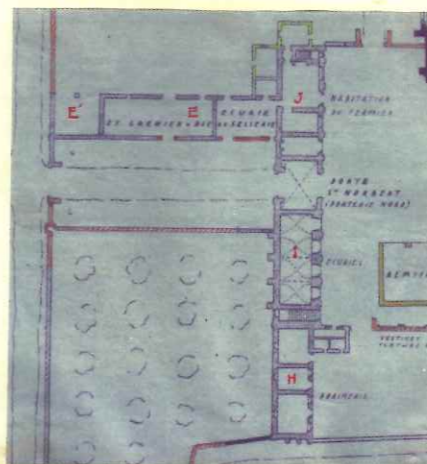


AILE NORD FACADE EST



PORTERIE NORD (ST NORBERT)

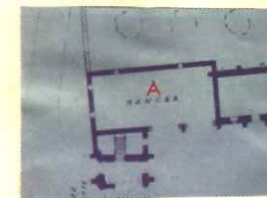
FACADE SUR COUR



HANGAR DE LA FERME



FACADE SUR LA COUR



dirige Monsieur l'architecte en chef Bontaroux [sic], et qu'une part des crédits soient affectés à cet usage. Le sinistre à notre endroit nous fait perdre depuis quatre ans la jouissance de tous les bâtiments alors que déjà, j'ai dû goûter personnellement deux ans de déportation comme Maire patriote et résistant, que mon épouse a été internée et que mes quatre enfants ont été ou dispersés ou se sont battus à la division Leclerc. Dans l'espoir d'une réponse favorable, je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très respectueux.

Roland Vico, maire 7. »

De son côté, Bernard Glasson s'alarmait depuis plusieurs années des nombreuses infiltrations d'eau entraînant la dégradation progressive des plâtres et un affaissement d'un des planchers du farinier. « Une dernière fois, écrit-il dans l'une de ses lettres, je vous demande de bien vouloir prendre en considération cet état de choses, car si je n'étais pas classé, j'aurais obtenu de la Reconstruction au moins la mise totale hors d'eau. De deux choses l'une : où je m'occupe de faire recouvrir la maison moi-même ou vous vous en occupez. » Par ailleurs, lorsque baisse le niveau de l'eau du puits d'Ardenne et que s'impose la nécessité de le forer plus profondément, le service des Monuments historiques lui demande de déposer, de ranger puis de remonter avec soin une charpente pourtant à refaire. Tout cela contribue à convaincre Bernard Glasson de mettre en vente la partie de l'abbaye d'Ardenne qu'il occupe depuis peu pour se réinstaller à Lisieux, en compagnie d'un nouvel associé, M. Pien.

Dès lors pourquoi les Prémontrés, qui ont été les premiers architectes de ce lieu, ne reviendraient-ils pas occuper une partie de leur ancienne abbaye ? Marcel Poutaraud voit là une occasion de réaliser au moins en partie son projet de mise en valeur d'Ardenne selon le modèle

7. MAP, série « Restauration d'édifice du Calvados », 0081/014/200, lettre adressée au directeur du service des Monuments historiques.

8. Le père Yves Bossière développa notamment à l'abbaye de Mondaye une ferme moderne et une fabrique de yaourts fameuse dans la région (*Le Courrier de Mondaye*, n° 217, décembre 2006, p. 7).

du XVIII^e siècle. Dans une lettre au ministre de l'Éducation nationale du 24 mars 1950, il écrit : « L'utilisation de ces bâtiments à des fins religieuses pourrait également permettre de tirer parti dans l'avenir, de l'église de l'abbaye, actuellement en cours de restauration. En effet, cet édifice assez important n'aura plus aucune destination. Il avait été utilisé précédemment comme grange à fourrage et remise à instruments agricoles. Cet emploi ne pourra plus être toléré. »

L'idée est séduisante, mais il faut d'abord convaincre l'État de se porter acquéreur de la portion de l'abbaye possédée par Bernard Glasson afin de pouvoir la louer aux chanoines de l'abbaye de Mondaye, située à une trentaine de kilomètres d'Ardenne. Mais, aux yeux de René Perchet, une telle opération qui mettrait tous les frais à la charge du service des Monuments historiques « pour le profit d'autrui » ne saurait être envisagée. Le directeur du service des Monuments historiques suggère plutôt que les chanoines se portent eux-mêmes acquéreurs de cette partie de l'abbaye :

« Le 13 juin 1950

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 11.6.50 et du souhait que vous exprimez. Je regrette que l'État ne soit pas en mesure d'acquérir l'abbaye d'Ardenne et d'y placer comme « concierges » des religieux qualifiés pour la conserver. Je suis convaincu que c'eût été la solution parfaite et au fond, un juste retour des choses d'ici bas (pour ne pas dire une juste restitution !). À un moment où nous envisageons de travailler manuellement pour assurer une existence de plus en plus précaire⁸ vous comprendrez aisément qu'il ne puisse être question pour nous d'envisager le moindre achat.

Je vous exprime donc mes regrets et vous prie de croire, Monsieur l'Architecte, à l'assurance de mon religieux respect.

Yves J. Bossière, *abbas Montes Dei*. »

Pour Marcel Poutaraud, ce refus constitue un véritable crève-cœur : « Ainsi disparaît cette possibilité d'un regroupement religieux, pourtant si désirable, des parcelles de l'ancienne abbaye⁹. » Ces reports successifs et le rythme chaotique des travaux, causés par les difficultés de trésorerie considérables que rencontrent les entreprises¹⁰, continuent d'indisposer les occupants d'Ardenne. Par lettre notariale adressée le 7 novembre 1951 au secrétaire d'État aux Beaux-Arts, Madame Jourde et Monsieur Huard exigent que soit confirmée l'éviction du fermier (M. Huard) de l'église, qui désormais ne peut plus servir de grange, et que soit fixé le lieu de construction d'un bâtiment moderne destiné à cet usage. Ici, la propriétaire de la porte Saint-Norbert et son locataire reçoivent le soutien d'un nouveau venu dans le paysage local de la reconstruction. Il s'agit du représentant du corps des conservateurs régionaux des Monuments historiques récemment créé en 1948. Son nom est Louis Bourdil¹¹. Il s'installe à Caen à la fin de l'année 1950. Un an plus tard, le 15 novembre 1951, il écrit au secrétaire d'État aux Beaux-Arts :

« [...] Je dois cependant rappeler à votre bienveillance que j'ai toujours attiré l'attention de votre Administration sur la nécessité de mettre de l'ordre dans le problème général de la restauration de l'abbaye d'Ardenne. Je ne conteste ni le bien fondé, ni la qualité des restaurations déjà exécutées. Ce que je maintiens fermement, c'est qu'il est absurde de restaurer à grands frais une chapelle (de la taille d'une grande église) qui sera

d'une magnifique inutilité, et de laisser pendant ce temps les bâtiments qui l'entourent et qui sont, eux, utilisés et habités par les propriétaires, dans l'état où ils sont encore actuellement. Ceci est d'une maladresse insigne. Il serait temps de prier l'Architecte en chef de monuments historiques [M. Poutaraud] et l'Inspecteur général [E. Herpe] de se cantonner désormais dans leur mission technique et de charger le Conservateur [le signataire de la lettre] de sauver la situation.

L. Bourdil

Post-scriptum : Certains termes de la présente note peuvent laisser supposer que le conservateur refuse de prendre ses responsabilités. Je précise donc ma pensée.

Je sais parfaitement ce qu'il est raisonnable de faire à l'abbaye d'Ardenne : essentiellement il faudrait, s'il en est encore temps, déterminer ce que la Direction de l'architecture doit continuer à restaurer et ce qui doit être confié aux soins du M.R.U. Il est ainsi inadmissible que nous puissions envisager de réparer un kilomètre et demi de soi-disant mur d'enceinte qui n'est qu'un vulgaire mur de clôture.

Ce que je désire essentiellement, c'est d'être certain que le plan que je suis susceptible de proposer et les négociations que je peux engager avec le M.R.U. ne seront pas battues en brèche par l'Inspecteur général par esprit d'obstination. Mon avis très net, c'est qu'au nom de l'Archéologie et d'une soi-disante [sic] technique¹², l'Administration a été mise dans une impasse qui coûte cher à ses finances et à son prestige¹³. » ■

9. ADC, fonds Poutaraud, 21J5, pour l'ensemble des citations illustrant cette affaire.

10. En raison de la lenteur des paiements par le service des Monuments historiques et même, pour la période qui nous intéresse ici, par la suppression à peu près complète de tout paiement pendant la période comprise entre le 1^{er} mars et le 15 octobre 1951 (« L'architecte en chef des Monuments historiques Poutaraud à Monsieur le Directeur de l'architecture », IMEC / fonds Ardenne).

11. Louis Bourdil est né le 4 juillet 1907 à Pau et est mort le 11 juillet 1986 à Saint-Martin-de-Seignanx. Licencié ès lettres, il prépare une agrégation d'anglais lorsque la guerre éclate. Nommé inspecteur

régional des sites à Tours en 1942, il effectue également des missions en Bourgogne, en Franche-Comté et en Bretagne. Engagé volontaire lors de la libération de Rennes, il arrive à Paris en 1944 comme officier interprète attaché au général américain Rodgers. À la fin de l'année, il réintègre la Direction de l'architecture. Louis Bourdil est nommé conservateur des bâtiments de France pour la Normandie en 1950, poste qu'il occupera pendant plus de dix ans.

12. Allusion aux modes de construction traditionnels auxquels ont recourus les entreprises travaillant pour le service des Monuments historiques.

13. MAI, série « Restauration d'édifice du Calvados », 0081/014/200.

UN DÉBAT PUBLIC AUTOUR DE L'ABBAYE D'ARDENNE

L'arrivée dans la grande région normande (Haute et Basse-Normandie) d'un conservateur régional bouleverse les règles du jeu. Ce sera désormais lui qui entretiendra des relations directes avec les collectivités territoriales, les associations de sinistrés ou les propriétaires. Il est habilité à ordonner des devis et rend directement compte à l'autorité centrale de la situation locale. Jusqu'ici confiné au cercle confidentiel des antichambres ministérielles et des commissions patrimoniales, les débats prennent un tour plus ouvert d'abord à l'intérieur même de l'Administration, puis peu après au cœur de l'espace public à la suite d'un article qui paraît dans une revue. Il s'agit d'un texte signé par Achille Carlier dans *Les Pierres de France* mettant gravement en cause le service des Monuments historiques dans l'écroulement de l'angle Sud-Ouest de la façade de l'église quelques années auparavant, au cours d'une nuit du mois de mai 1947. Sous-titrée « Organe de la Société pour le respect et la protection des anciens monuments français », *Les Pierres de France* est en fait un brûlot tout entier tourné vers la dénonciation du principe même de restauration des monuments historiques. Architecte et ancien « Premier Grand Prix de Rome », Achille Carlier en est à la fois l'animateur et l'imprimeur. Carlier pense que les architectes modernes, totalement démunis de cet « état de grâce » qui fut celui de leurs prédécesseurs, ne sont plus en mesure de comprendre l'esprit ou de maîtriser les techniques des constructeurs d'autrefois. Que fallait-il faire, selon Carlier ?

« Mais rien de tout cela, hormis seulement ce qui concerne le rétablissement des toitures. Il faut interdire, comme nous le savons, tout emploi de pierre de taille moderne. Prier le fournisseur de

Soissons¹⁴ de garder sa marchandise. La tragique brèche au Sud-Ouest, il faut la clore évidemment, car la belle architecture d'intérieur, encore intacte dans sa plus grande partie, ne doit pas être exposée aux intempéries. Mais la clore en matériaux bruts, aussi simples et naturels que possible : en moellons par exemple, comme on l'a fait au portail de gauche d'une manière qui a été conçue seulement comme provisoire, et qui n'a plus qu'à rester définitive. Ce sera douloureux à voir ? — Oui, ce sera, et restera douloureux. Mais aux gens du XX^e siècle qui s'en plaindraient, il faut répondre simplement : le malheur a été le bombardement. Une fois accompli, il est irréparable. Si on ne voulait pas cela, il ne fallait pas bombarder l'abbaye d'Ardenne, il ne fallait pas taper dessus. Le Parthénon aussi a été bombardé. Il reste comme ça. Les monuments du Moyen Âge ne méritent pas moins qu'on les laisse en paix, qu'on ne prétende pas en faire autre chose que des représentants de leur époque, et qu'on leur épargne l'ultime et le pire de tous les malheurs : la falsification¹⁵. »

Au-delà de cet exposé doctrinal, Achille Carlier accuse le service des Monuments historiques et son architecte en chef pour le Calvados « d'avoir monté un étalement de charpente insuffisant, et même dangereux parce qu'il prenait appui non sur le sol mais à une certaine hauteur sur la construction même, ce qui aurait provoqué l'écroulement, alors que des sommes importantes étaient consacrées dans le même temps à des travaux moins urgents sur d'autres parties de l'abbaye ».

L'affaire, rapidement relayée par la presse, fait grand bruit. Le directeur René Perchet somme Marcel Poutaraud de se justifier et demande à l'inspecteur général Ernest Herpe, lui-même

un ancien architecte en chef des Monuments historiques pour le Calvados, d'enquêter.

Dans son rapport remis le 26 janvier 1952, Marcel Poutaraud confirme que le mode d'étalement choisi afin de neutraliser les poussées de la voûte et de la toiture était bien celui décrit par Carlier dans *Les Pierres de France* : une structure haute dont les pieds reposaient non sur le sol, mais à l'intérieur de la coursière sous les grandes fenêtres latérales et sous la rose. Tout en laissant le sol libre d'obstacles, cette disposition présentait l'avantage de l'économie à un moment où le bois de charpente manquait cruellement. De plus, fait encore remarquer Marcel Poutaraud, la surcharge imposée aux murs de la nef n'était qu'apparente dans la mesure où le poids cumulé de l'étau et de ce qui restait de la voûte et de la toiture endommagées était inférieur à celui de l'ensemble avant leur destruction partielle. Or, pour le malheur de l'église et le désarroi de l'architecte en chef, un écrasement des pierres à la base de la paroi de la tourelle Sud-Ouest, dont la fragilité était indétectable à l'observation, allait causer cet accident de mai 1947. En février 1952, le rapport de l'inspecteur général Herpe confirme l'analyse de l'architecte en chef. L'écroulement de la façade était imprévisible ; l'étalement en hauteur était *a priori* justifié. Et il ajoute en guise de riposte : « [Achille Carlier] a adressé de graves reproches d'incurie au sujet d'un culot sculpté de la façade qui aurait été abominablement dégradé par des coulures de ciment provenant de travaux effectués et il montrait à une assez grande échelle la photographie de cette sculpture sur laquelle une longue traînée de mortier existait. [...] Je puis affirmer [...] que ce culot sculpté, auquel il n'a jamais été touché, ne porte aucune trace de coulure, même ancienne, qu'aucun travail n'a été effectué dans cette partie de l'édifice et que la prétendue coulure de ciment ne pouvait être le résultat que d'un "trucage" photographique destiné à appuyer une accusation grave avec l'intention évidente de nuire »

[voir p109]. Nous ne connaissons pas l'ultime conclusion de cette polémique. Elle donne cependant l'occasion aux divers services qui composent l'Administration du patrimoine — souvent engagés dans des analyses différentes — de s'exercer à un nouveau rapport de forces. Dans sa correspondance, Louis Bourdil — de manière assez ambiguë — ne remet pas en cause les conclusions de l'inspecteur général, mais laisse entendre que l'action du service des Monuments historiques peut en effet être source de désordre. « Jusqu'à présent, écrit-il, nos services techniques ont engagé l'Administration à prendre en charge la presque totalité des réparations. Ce programme est beaucoup trop ample. Il est de plus dangereux. C'est en raison de son ampleur que satisfaction n'a pu être donnée aux besoins immédiats des quatre propriétaires et en définitive l'accusation de Monsieur Carlier d'avoir laissé s'écrouler la façade de la chapelle est uniquement basée sur les déclarations d'un fermier mécontent. » Louis Bourdil pense que l'achat de l'église par l'État serait une bonne chose, mais devant la difficulté présentée par une telle solution, il croit que son propriétaire, la famille Jourde, acceptera d'en faire don aux chanoines prémontrés si du moins, en compensation pour le fermier, on voulait bien autoriser la construction d'une grange moderne à une quarantaine de mètres de l'édifice. Mais au-delà de cet aménagement particulier, souhaitant accélérer la résolution des problèmes posés par la reconstruction de l'ensemble de l'abbaye d'Ardenne, Bourdil adopte une posture radicale. Il propose de renoncer au classement de l'ensemble du site pris en 1947 et de revenir à celui de 1918 qui ne comprenait, rappelons-le, que l'église, la grange aux dîmes et le pavillon central de la porte Saint-Norbert. Ce qui revient à désavouer le service des Monuments historiques et à le dessaisir de la restauration des bâtiments agricoles de l'abbaye, qualifiés au passage de « médiocres », au profit du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

14. D'où vient la pierre avec laquelle on restaure la façade.

15. A. Carlier, « L'affreux scandale de l'abbaye d'Ardenne », *Les Pierres de France*, n° 15-16, décembre 1950, p. 112.

C'en est trop pour l'inspecteur général Ernest Herpe qu'il faut longuement lire dans son rapport du 2 août 1952 remis au Conseil général des bâtiments de France: «Par votre lettre du 5 juillet 1952, vous avez bien voulu me faire connaître votre décision de faire prendre en charge par le ministère de la reconstruction une importante partie des travaux qui restent encore à exécuter pour remettre en état les bâtiments endommagés par la guerre de l'abbaye d'Ardenne et vous me demandez mon avis.

J'ai l'honneur de vous informer que je ne partage pas votre manière de voir et je crois utile de vous en faire connaître les raisons. Jusqu'à la Libération, une partie des bâtiments constituant l'abbaye d'Ardenne était protégée au titre des Monuments historiques par un classement. Ce classement n'intéressait que les bâtiments principaux: l'église abbatiale, la grange aux dîmes, les deux porteries (Ouest et Nord) et le mur d'enceinte. Cette protection était manifestement insuffisante, mais correspondait à la façon de voir de l'époque. Aussi en octobre 1947, après les dommages causés par les bombardements, la mesure de protection ci-dessus a été étendue à tous les autres bâtiments dépendant de l'abbaye (écuries, remises, bergeries, étables, logement du fermier, cuisines, boulangerie, etc.).

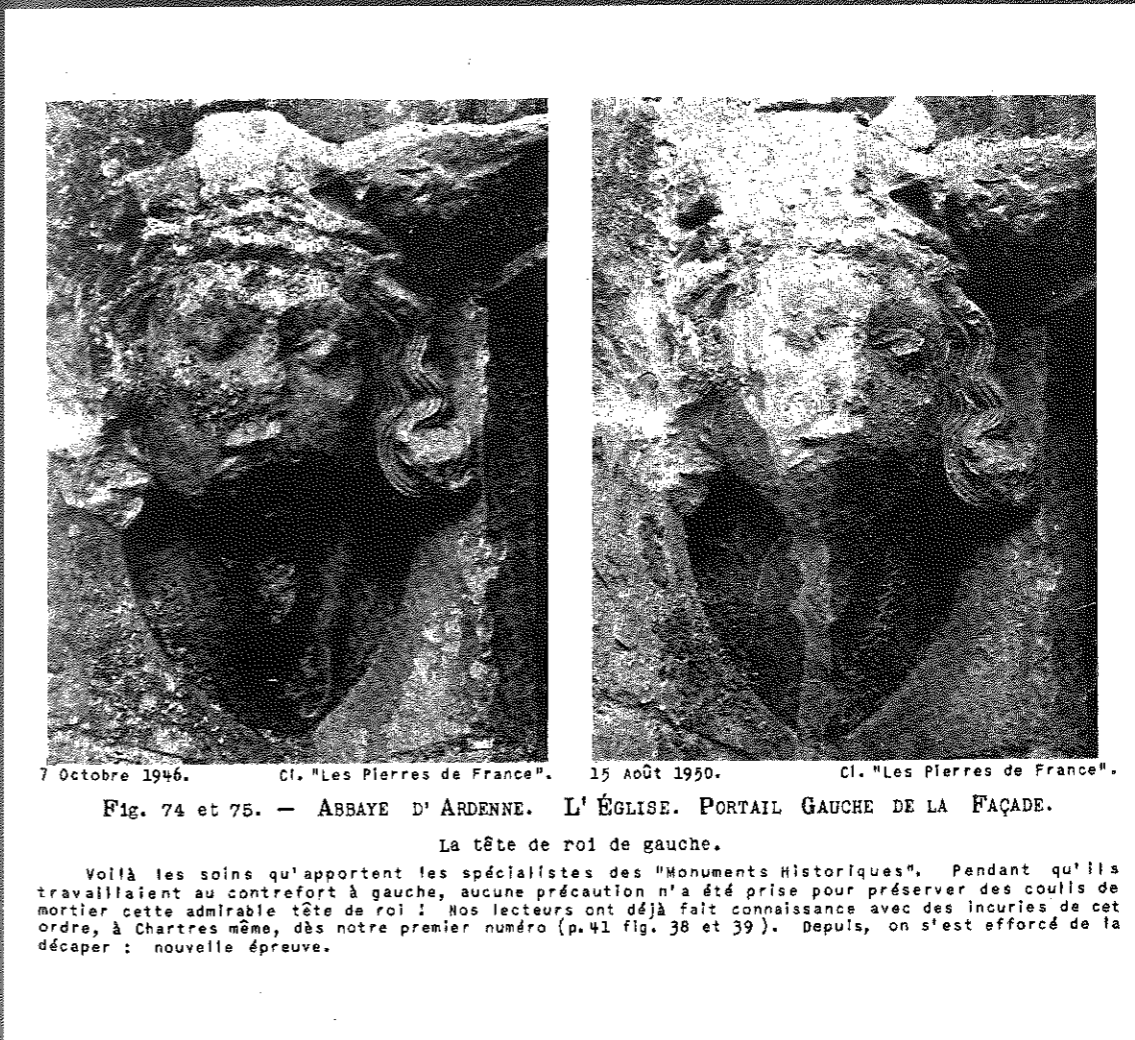
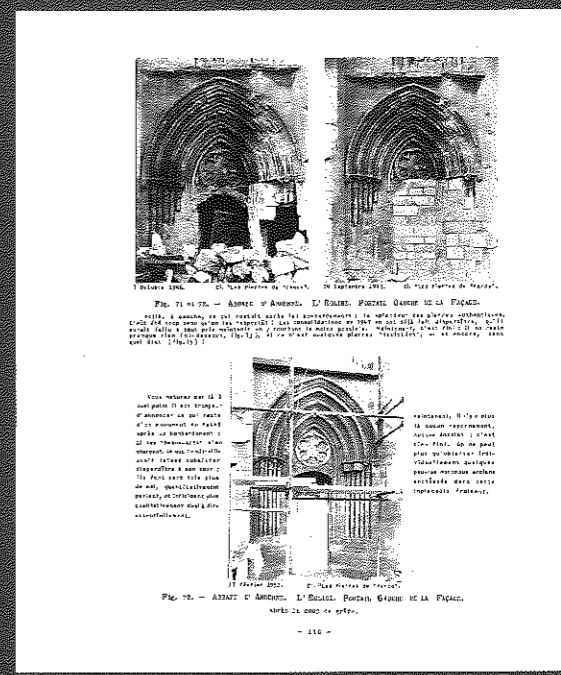
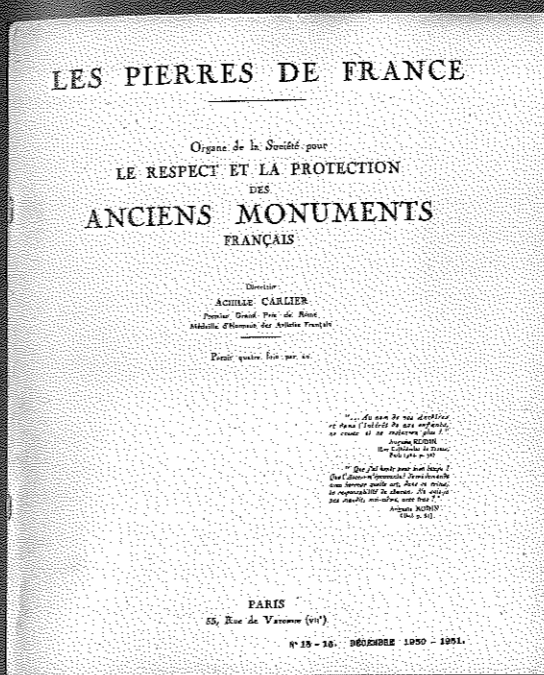
Cette extension du classement n'a pas été faite pour le simple désir d'augmenter la masse des travaux à prendre en charge par le service des Monuments historiques, mais parce qu'il a été reconnu que ces bâtiments, bien que n'ayant pas la qualité architecturale ou archéologique de ceux qui avaient fait l'objet du classement en 1918, faisaient partie intégrante de l'ensemble architectural que l'on voulait conserver, contribuaient à son effet général. Et on ne pouvait pas remettre en état les éléments principaux de l'abbaye sans réparer également et avec le même soin les autres bâtiments pour ne pas courir le risque de détruire le bon effet général. Il est reconnu, sans contestation possible, que les travaux entrepris par le service des Monuments historiques ont une qualité d'exécution qui ne se rencontre pas ailleurs. Ce fait est dû, non seulement à un choix plus judicieux des matériaux, mais aussi à un soin plus grand apporté dans l'exécution et surtout au respect des traditions. Les travaux entrepris par les services des Monuments historiques ne devraient pas être plus

coûteux que ceux exécutés par le M.R.U. Les séries de prix ont les mêmes bases, et s'ils le sont, c'est pour l'unique raison que nos architectes peuvent de moins en moins faire appel aux entreprises locales qui, trop souvent découragées par de trop nombreuses exigences administratives et surtout par une trop grande lenteur apportée dans les paiements, se refusent de la manière la plus catégorique à travailler pour le service des Monuments historiques. Ils sont donc contraints à faire appel aux entreprises spécialisées qui, ayant un personnel rompu aux formalités administratives et se faisant les banquiers de l'État, entreprennent nos travaux en ajoutant naturellement aux prix normaux une rétribution supplémentaire.

Indépendamment du choix des entreprises, on ne peut concevoir sur un même chantier la présence de plusieurs entreprises différentes de même corps de métier. Ce serait la source de nombreuses difficultés, l'impossibilité d'exercer une surveillance, le détournement de matériaux, etc., et quelle pourrait être l'influence de nos représentants auprès des ouvriers et des entrepreneurs et même auprès de leurs confrères, pour leur faire admettre leur manière de faire, car il ne faut pas oublier qu'ils conserveront toujours la responsabilité artistique et esthétique des édifices classés.

Quel recours pourrait-on avoir envers eux si des travaux de remise en état de bâtiments considérés comme secondaires ont été exécutés de façon défectueuse ou simplement moins soignée sous le prétexte que le propriétaire, ne disposant que d'une indemnité trop limitée, a fait le choix de matériaux économiques et s'est assuré le concours de tâcherons travaillant à des conditions de prix en apparence avantageuses, mais qui se révèlent à l'usage désastreuses? Devra-t-on des années supporter l'apparence de bâtiments désagréables dans un ensemble architectural réputé? [...]

[La Direction de l'architecture] doit remplir sa tâche et ne pas se décharger sur le Ministère de la reconstruction qui ne demande d'ailleurs qu'à se substituer à elle. La méthode employée, qui tend à se généraliser, lui en fournit les moyens. Il ne faut pas perdre de vue que le classement parmi les Monuments historiques procure aux sinistrés un avantage dont ils doivent apprécier l'importance, celui de rétablir intégralement



Les Pierres de France, n° 15-16, décembre 1950-janvier 1951, MAP
 « Abbaye d'Ardenne. L'église. Portail gauche de la façade »
 « Abbaye d'Ardenne. L'église. Portail gauche de la façade. La tête de roi de gauche »

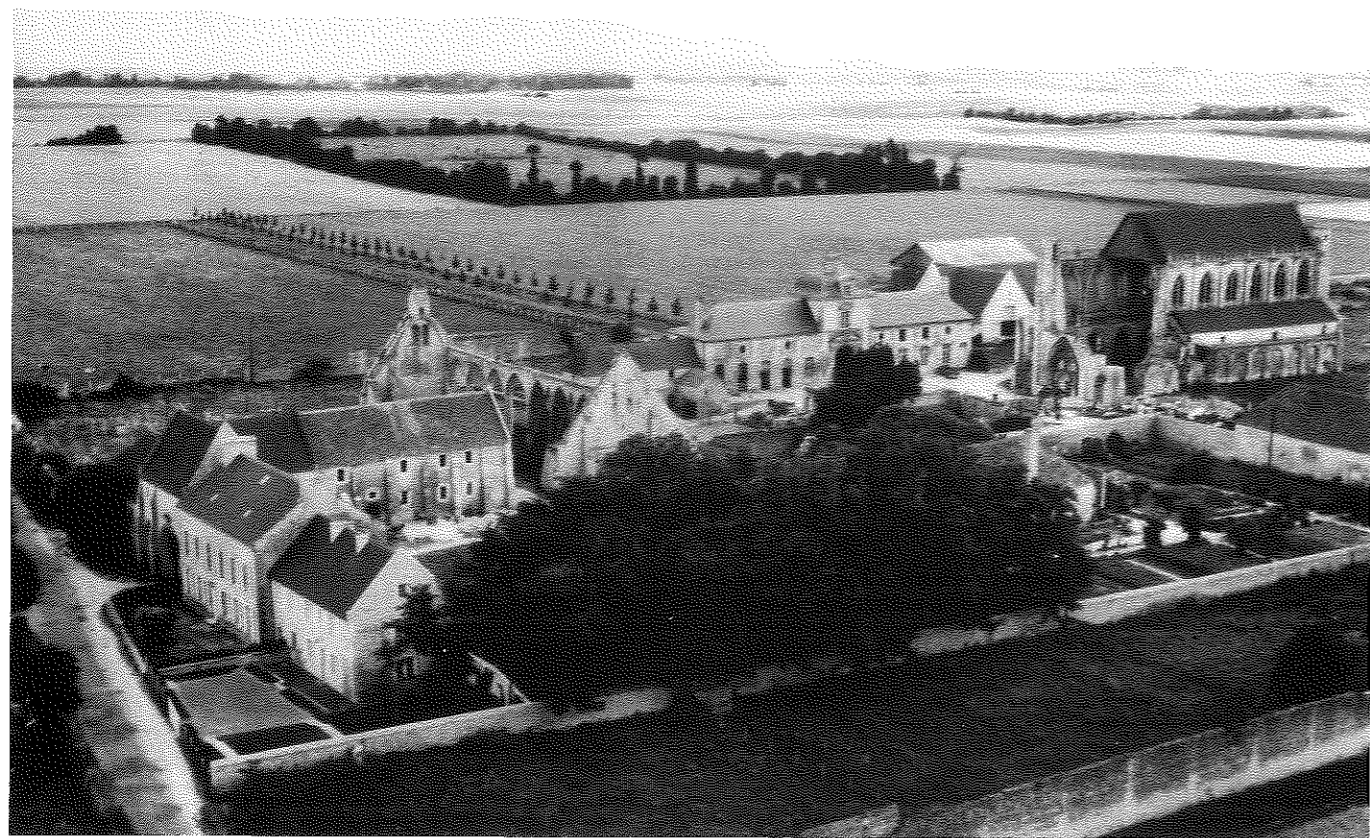
L'abbaye d'Ardenne
vers 1957,
coll. Jacques Vico.

dans ses dispositions primitives l'édifice protégé au titre des Monuments historiques sans aucun abattement pour vétusté ou diminution pour emploi de matériaux qualifiés de somptuaires et cet avantage, s'ajoutant à ceux concernant l'entretien et la conservation de ces édifices, me permettent de dire qu'ils peuvent bien subir un retard dans l'exécution des travaux de remise en état car ce retard est largement compensé par une qualité meilleure dans l'exécution et avec un profit pécuniaire indiscutable car aucun concours financier ne leur est demandé. [...] L'intervention du M.R.U. ne devrait se faire, si toutefois celle-ci était décidée, que pour les travaux n'intéressant pas la construction comme : travaux de peinture, de canalisations, d'installations sanitaires ou d'électricité, et ne pouvant intéresser l'apparence extérieure des édifices et même dans certains cas spéciaux l'apparence intérieure.

Il ne faut surtout pas que l'Administration, par ses décisions, puisse donner l'impression à nos architectes, dont le dévouement est connu, qu'elle se désintéresse d'eux et que, pour un

prétexte quelconque, elle les écarte de travaux auxquels ils peuvent prétendre pour en faire profiter des architectes étrangers à ses services¹⁶. » Certes, contrairement aux vœux du conservateur régional, le classement de 1947 n'est pas remis en cause.

Sa portée est toutefois diminuée par le fait que le service des Monuments historiques se voit contraint de limiter son intervention aux façades et aux toitures des bâtiments agricoles de l'aile Sud de la « vieille ferme », laissant le reste – l'aménagement intérieur – au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme qui négocie alors directement le budget avec le propriétaire. Il laisse également celui-ci mener les travaux qui se poursuivront jusqu'en 1955-1956. En revanche, l'aile ouest de la porte Saint-Norbert ainsi que la grange aux dîmes, toujours sous la responsabilité du service des Monuments historiques, doivent attendre jusqu'au début des années 1960 pour être achevées, tandis qu'au cœur de la grande cour de ferme se détériore lentement le hangar métallique « provisoire » monté au lendemain de la guerre. ■



16. MAP, série «Restauration d'édifice du Calvados», 0081/014/200.

LA FIN DU PREMIER CHANTIER DE L'APRÈS-GUERRE

Depuis le début des années 1950, à Caen, le service des Monuments historiques a privilégié les bâtiments utiles, ceux qui hébergent une activité administrative, économique ou sociale jugée indispensable, tels le cloître de l'abbaye de Saint-Étienne qui devient la nouvelle mairie ou la maison des Quatrans qui accueille, précisément, les bureaux de la conservation régionale des Monuments historiques. Les autres « monuments » devront attendre, à jamais pour certains, comme les églises Saint-Étienne-le-Vieux ou Saint-Sauveur pour lesquelles aucune affectation nouvelle n'a pu être trouvée. Lorsque, en 1974, la ligne budgétaire spécifique des « dommages de guerre » est supprimée par le ministère de la Culture, l'église d'Ardenne compte encore parmi les opérations inachevées. Il faudra encore près de dix ans pour que l'architecte en chef des Monuments historiques Georges Duval, prenant en 1975 le relais de Jean Merlet qui avait lui-même remplacé Marcel Poutaraud, termine la restauration de l'église. Au début des années 1980, au moment où Max Querrien, directeur de l'Architecture, décide d'apurer le budget autrefois dévolu aux « dommages de guerre », on prend enfin conscience que l'église de l'abbaye d'Ardenne peut être un « don utile fait au public¹⁷ » grâce à une qualité évoquée plus haut : cette église est visible de très loin. Plus qu'un point de repère, elle constitue la signature d'un des principaux paysages de la plaine de Caen. Cette conclusion heureuse mais tardive, met cependant en relief un fait incontestable : la restauration des dommages causés aux monuments historiques de Caen et de ses environs a duré deux fois plus longtemps que la reconstruction de la ville elle-même, pourtant détruite aux trois quarts. Cette situation, généralisée à l'ensemble

des chantiers placés sous la responsabilité du service des Monuments historiques, a amené des historiens contemporains – ceux notamment qui font partie du comité d'histoire mis en place par le ministère de la Culture – à porter un jugement sévère sur son action¹⁸. Que seraient cependant devenus l'abbaye d'Ardenne et tous les autres éléments du riche patrimoine architectural du Calvados sans la présence et l'action, même imparfaite, du service des Monuments historiques ?

Dès l'après-guerre, Caen, comme toutes les agglomérations urbaines de France ou d'ailleurs, monte à l'assaut de sa périphérie. Tant et si bien que l'on songe, au début des années 1970, à transformer l'abbatiale en une église paroissiale desservant un nouveau quartier de la ville¹⁹. Quelques années auparavant – dans la foulée de mai 1968, après que le monopole de l'enseignement de l'architecture ait été soustrait à l'École des beaux-arts de Paris –, le conservateur régional des Monuments historiques, Louis Bourdil, avait suggéré un projet d'une autre envergure. Dans un article intitulé « Échafaudages », l'abbaye d'Ardenne devenait sous sa plume, au cœur d'un vaste campus de cinq hectares, « le prétexte noble d'une ceinture de bâtiments modernes consacrés à l'enseignement de l'architecture et par la même occasion des arts plastiques²⁰ ». Toujours au début des années 1970, divers documents évoquent aussi l'installation possible des services de l'État en région à l'abbaye d'Ardenne. Outre l'école des beaux-arts, la ville de Caen songe de son côté à l'abbaye pour y déménager une partie du conservatoire de musique. On pense encore à la grange aux dîmes pour accueillir la Comédie de Caen ou à l'un ou l'autre des bâtiments de ferme pour

17. Patrice Gourbin, *Construire des monuments historiques ? La confrontation des monuments historiques et de la modernité dans la reconstruction de Caen après 1944*, mémoire de maîtrise, 1999, p. 45-46.

18. Voir notamment Éric Langercau, *L'État et l'architecture, 1958-1981. Une politique publique ?*, Paris, Picard, 2001, p. 77.

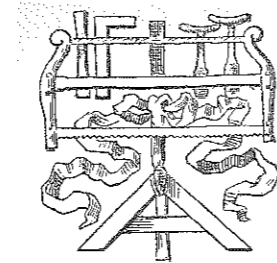
19. *Le Figaro*, 7 janvier 1971.

20. Louis Bourdil, « Échafaudages. L'abbaye d'Ardenne », *Le Mois à Caen*, n° 70, décembre 1968, p. 17-19.

Louis Bourdil, «Échafaudages. L'abbaye d'Ardennes», *Le Mois à Caen*, n° 70, décembre 1968, BMC.

L'aménagement des réserves du musée de Normandie trop à l'étroit au château de Caen. Rien de tout cela ne se réalise. Pendant ce temps, la disparition du caractère champêtre de l'abbaye d'Ardenne devient inéluctable. Signe de la disgrâce qui la guette, une voie périphérique à haute vitesse est ouverte à la circulation en 1976 à quelque trois cents mètres de son mur d'enceinte. Malgré l'important effort financier consenti par l'État au cours des trente dernières années, l'avenir de l'abbaye d'Ardenne demeure alors incertain. Il est cependant vrai que son morcellement en plusieurs entités privées a compliqué singulièrement tout projet de réaffectation de ses bâtiments à de nouvelles activités, élaboré dans un esprit de service public respectueux de sa valeur patrimoniale.

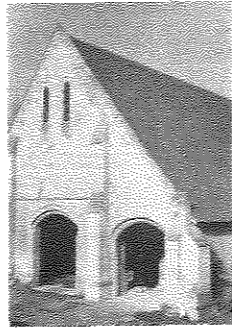
Bien qu'elle ne soit pas située sur le territoire de la capitale de Basse-normandie, l'abbaye d'Ardenne intéresse depuis longtemps le maire de Caen, Jean-Marie Girault. Celui-ci songe, au début des années 1980, à transformer une partie de celle-ci en un cimetière-parc aménagé autour d'une unité de crémation. Associer la mort à des espaces verts «vivifiants pour tous les survivants» [sic], dans lesquels des urnes funéraires seraient discrètement disposées et signalées, apparaît une alternative avantageuse au cimetière urbain traditionnel et à ses exigences foncières démesurées. Une abbaye aux champs, dont l'église est depuis la guerre en déshérence, semble un lieu idéal pour réaliser un tel projet. De son côté, la municipalité de Saint-Germain-



ECHAFAUDAGES

L'abbaye d'Ardenne

siècle a été restaurée. La Grande aux Dînes vient d'être achevée. Maçonnerie, charpente, couverture, les trois corps de maçonnerie ont été réalisés et le travail est considérable. La seule couverture de la Grande aux Dînes s'étend sur 1 197 m² ! Même les murs de clôture ont été relevés et présentent comme un rempart de trois mètres de haut, sur 800 mètres de long. Il ne reste plus qu'à aligner le joyau, cette magnifique Abbatiale, qui a subi bien des misères au cours des siècles.



La Grande aux Dînes tel. L. Bourdil

Sans autre sacre, l'abbaye d'Ardenne ne dépouille pas de la Ville de Caen, mais pour combler de sermons ? Lors de sa fondation, en 1121, elle se situait à près de 4 kilomètres. Elle en est aujourd'hui à quelque huit cents mètres. Le reste marie des demeures et des usines bêtes encore devant les limites communales ; mais il suffit de jeter un coup d'œil à droite en allant à Bayeux, à gauche en allant à Caen, pour apprécier cette situation un peu latérale, seule, sur la plaine, et à quelque distance de la route des confessions. C'est nous rappelle un peu d'enfant. On « allège », un, deux, trois ; on se reboume et celui que l'on prend à bouger revient à la ligne de départ. Mais ici, la ligne des maisons ne fait pas de pas en arrière et la vieille Abbatiale, toujours là, doit continuer à cliquer sans réaction d'aucune sorte.

Cependant, il ne faut point s'imaginer que le service des monuments historiques est resté inactif et n'a point usé ses grands et petits échafaudages. La Porterie du XII^e

la-Blanche-Herbe - qui a déplacé depuis 1977 une partie de ses activités dans le farinier qu'elle louait à son propriétaire - entend profiter d'une association avec sa grande voisine pour transformer la «vieille ferme» de l'abbaye en un centre culturel placé sous son autorité. «L'abbaye d'Ardenne deviendra-t-elle un nouveau Royaumont?», titre *Ouest-France* dans son édition du 1^{er} février 1980. Les deux communes - l'une capitale régionale, l'autre ville-dortoir - ne luttent pas à armes égales. Située à la limite

Des paysages bouleversés autour de l'abbaye d'Ardenne

« Les remembrements des terres des différentes communes réalisés au cours des années 1950 ont généralisé la morphologie agraire du domaine abbatial. La plaine est désormais découpée en vastes parcelles de formes massives de sept à neuf hectares de superficie. Au tableau impressionniste de multiples touches allongées de couleurs variées a été substituée une œuvre de Mondrian dont les grands carrés jouent d'une gamme réduite de teintes : brun de la terre labourée, vert tendre des céréales à l'état gazonnant, vert sombre des betteraves, or des colzas et des moissons. Car le système agricole des fermes, de moins en moins nombreuses et de plus en plus grandes, a été simplifié ; sauf dans de rares cas, les herbages ont été abandonnés avec les bovins et les chevaux. Parfois, de nouvelles formes d'élevage ont fait surgir les silhouettes de bâtiments en forme de hangars. Les cultures de vente l'emportent exclusivement : blé, orge, betterave sucrière, pommes de terre, lin, pois fourrager. Depuis quelques années, de rares parcelles viennent au début de mai rehausser ce tableau de leurs taches éblouissantes. Enfin, mais ceci est le fait principal, depuis 1955 l'agglomération caennaise s'est élancée à l'assaut de l'abbaye. Le périphérique Nord qui longe son domaine et enveloppe les hauts immeubles collectifs du Chemin Vert, n'a pas bloqué l'expansion urbaine. Des zones industrielles aux bâtiments en forme de hangars, et parfois aux enseignes criardes, occupent l'intervalle entre les routes 220 et 126 et celui situé entre la route nationale 13 et la voie ferrée, de Carpiquet jusqu'à Rots. Le monticule de déchets ménagers, devenu après aménagement la Colline aux Oiseaux, dresse ses formes douces habillées de verdure vers le Nord. Le cimetière paysager et ses arbustes ont presque rejoint l'abbaye. Et les lotissements de pavillons de Cussy et d'Authie tendent à compléter ces deux apophyses urbaines qui s'avancent vers l'ouest comme une mâchoire prête à se refermer sur l'abbaye. »

Pierre Brunet, conférence prononcée à l'occasion des Premières Rencontres d'Ardenne, IMEC, 1999.



tel. L. Bourdil

Echafaudage

Déjà, au XIII^e siècle, les vestes du chœur s'élevaient étroitement, ébranlant l'abbé et 25 religieux. En 1550, ce furent les vestes des premières travées qui tombèrent. Elles ont entraîné la façade et sa grande rosace. D'ailleurs, isolée sur la plaine, l'abbaye semble avoir toujours eu des difficultés. Elle fut plusieurs fois pillée. Entre autre par les Navarrais et plus tard par les protestants. Le pape de courtoisie du « Mois à Caen » montre bien de espertes bâtiments précédés de jardins. Mais cette image a peut-être été faite pour flatter quelque Abbé Comtemporain. On reste d'ailleurs quelque peu perplexe devant certaines «histoires» de l'abbaye. Les religieux ne furent-ils pas, au Moyen Âge, obligés d'appeler au Pape pour récupérer les revenus de l'église de Saint-Contest, car « l'état d'inanition où se trouvaient parmis les moines, le matin, les forçait à venir au lit... » Aujourd'hui, on imagine à sa fois en l'abbaye.

Deux fermes se partagent les bâtiments. Un troisième propriétaire, grâce à un labour de fermeté et aussi avec l'aide de Serres, a relié aux vieux bâtiments des cuisines un aspect nouveau. Là où se découpaient les traces de l'usine Glasson, qui a conservé la marque « à l'abbaye », de joyeux banquettes occupent le grand oeil. Une sorte d'œil libre s'est donc établie en cette enceinte. A l'air de grandes circulations, entourées de cultures et de vestiges, l'abbaye se remet de ses blessures.

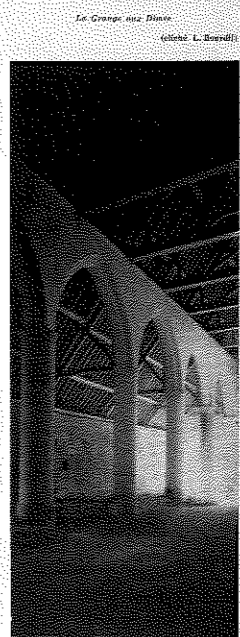
Mais il est à craindre que les avatars de ces constructions ne soient pas terminés. Inévitablement, les impossibles, sèches et maladroites. Un jour, véritablement, l'abbaye d'Ardenne se trouvera curée, assésée sur la Ville. Que deviendront alors ces monuments faits pour une communauté refermée sur elle-même ?

Nous livrons aux lecteurs du « Mois à Caen » une idée. On sait que les événements de mai ont entraîné bien des défen-

nes en bien des domaines. En tout premier, les problèmes de l'enseignement et par contre-coup, l'enseignement de l'Architecture. Entre l'architecture d'autrefois et les nécessités architecturales d'aujourd'hui existe la différence entre une caravelle du XV^e siècle et l'objet de même nom qui fonce dans les muges à la vitesse que l'on sait. C'était d'ailleurs tout un art de construire les caravelles et il ne faut point mépriser ses ancêtres. Mais le monde est devenu compliqué et la construction, étrangement complexe. Bref, il y a aussi des mutations, certains dits des déchirements, s'imposent. La vieille école des Beaux-Arts de Paris se prépare à exister en Province au travers de l'architecture nationale. Or c'est toujours le même problème de crédit et de place qui se pose. Rosen, cette grande sœur, bénéficie bien d'un enseignement et de cadres remarquables de l'Atelier Saint-Macloire. Mais sa mutation est difficile. Elle est comme un bernard-l'hermine en quête d'une coquille plus grande. Mais pas de coquille à l'horizon de la ville puissante. Tandis qu'à l'horizon de Caen, notre Abbaye attend peut-être son renouveau.

Nous pas que l'on puisse imaginer de mal adapter, encore une fois, de vieux bâtiments à usage scolaire. Mais pourquoi ne pas en faire le campus de la grande école d'architecture de bâtiments modernes consacrés à l'enseignement de l'architecture et par la même occasion des Arts plastiques ? On pourrait ainsi créer une sorte de Royaumont auquel on souterrait toutes les cellules créatrices. Car il ne faudrait pas de toute évidence tomber dans l'exécration qui consistait à faire rentrer les architectes dans l'ordre des ingénieurs. Les architectes ont besoin, pour se développer, de cette petite part de fantaisie dans la création, sans quoi nos bâtiments ressembleraient inévitablement à des casernes et leurs habitants à la cellule mère au milieu des cinq hectares nécessaires.

Louis BOURDIL



tel. L. Bourdil

immédiate de la ville de Caen, à l'intersection du monde urbain et du monde rural, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe couvre une superficie d'à peine 263 hectares habités par moins de deux mille personnes. Scindée en deux par une voie périphérique, éclatée en trois quartiers d'habitation éloignés l'un de l'autre, la commune, sans véritable zone artisanale, reste à peu près totalement dépourvue de revenus générés par la taxe industrielle. Bref, l'écart démographique et financier entre les deux communes est si important que les droits et les responsabilités de chacune peuvent difficilement trouver un point d'équilibre dans le cadre d'un tel projet. On comprend dès lors que la municipalité de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe a pu craindre de partager avec Caen l'unique atout patrimonial dont elle dispose pour se développer. Un cimetière-parc est bien réalisé, mais à petite échelle sur le seul territoire de Caen, assez discrètement installé à l'extérieur du mur d'enceinte Sud-Est de l'abbaye.

Néanmoins, à cette époque, la municipalité de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe est bien décidée à vaincre son infortune. Pour cela, Serge Maillard, maire et conseiller général, agit avec beaucoup de détermination afin de faire de l'abbaye d'Ardenne le centre d'un vaste projet de développement économique. La première bataille d'une guerre politique et médiatique qui se prolonge pendant plus de dix ans, est remportée par Saint-Germain-la-Blanche-Herbe. Avec l'appui de la Direction régionale de l'équipement, celle-ci obtient la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) à usage principal d'habitation dont une partie se trouve à l'intérieur de la limite de cinq cents mètres protégeant les monuments historiques. L'opération comporte la construction d'environ 216 logements, mais aussi la mise en réserve d'une zone d'un peu plus de 3 hectares pour l'accueil d'activités à vocation artisanale. ■

LES MÉSAVENTURES DU PROJET ARDENNA

Les divers services architecturaux et patrimoniaux de l'État organisent cependant une première ligne de résistance en lançant une enquête sur la qualité du paysage entourant l'abbaye d'Ardenne et une réflexion sur sa préservation. On le sait, la conservation des monuments historiques est aujourd'hui une affaire d'aménagement du territoire autant que d'architecture. Il importe de protéger les perspectives et les vues lointaines, ces « cônes de vision » qui font de l'abbatiale d'Ardenne – située, rappelons-le encore, sur le point le plus élevé de la plaine de Caen – un monument si familier à tous ceux qui circulent au Nord-Ouest de l'agglomération. Maintenir cette visibilité en préservant les abords agricoles de l'abbaye constitue la condition d'une appropriation publique réussie. Au-delà de ces réserves exprimées dans le cadre formel régissant les rapports entre l'État et les collectivités territoriales, le projet de la ZAC d'Ardenne suscite en 1993 l'émergence d'une association d'amis de l'abbaye d'Ardenne. Celle-ci s'emploie à relever dans le tracé de la ZAC les atteintes à la zone de protection de cinq cents mètres autour de l'abbaye. Elle conteste également la nécessité démographique de créer de nouveaux logements et, avec emphase, fait valoir que l'abbaye, qui fut « pendant des siècles un centre culturel et culturel [sic] », a acquis en 1944 « un deuxième caractère sacré » par le sang des soldats canadiens versé sur son sol²¹.

La ville de Caen, de son côté, ne renonce pas à l'abbaye d'Ardenne. À l'automne 1987, son conseil municipal demande à l'Établissement public de Basse-Seine de se porter acquéreur de la « vieille ferme ». Cette opération est encouragée par les héritiers de Francine Leneveu-Vico,

décédée en décembre 1985, qui souhaitent que leur propriété intègre le domaine public même si cela doit signifier un prix de vente moins avantageux. C'est ici que se joue la deuxième grande bataille dont l'abbaye d'Ardenne et ce qui reste de son périmètre agricole sont l'enjeu. Faute de pouvoir acheter elle-même l'abbaye afin de réaliser ce grand équipement structurant dont elle a tant besoin, la mairie de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe développe une stratégie d'alliance avec de grands investisseurs. Au nom d'un ambitieux projet industriel, commercial et immobilier baptisé Ardenna, et grâce à une campagne d'acquisitions foncières menée de manière systématique, ces grands investisseurs prennent le contrôle de la plus grande partie du vaste espace agricole entourant l'abbaye :

« Après trois ans de discrètes négociations, écrit alors un journaliste de *Ouest-France* le 5 novembre 1992, la municipalité de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe rend aujourd'hui public son projet d'aménagement. Projet qui touchera l'ouest de l'agglomération caennaise. Une présentation à laquelle s'associeront les partenaires du projet : la banque Indosuez, le groupe Bouygues et la société Auchan.

Tout a commencé en 1988 : après plusieurs survols aériens de l'agglomération afin de repérer les grands espaces encore disponibles, la société Gimo se lance dans une véritable razzia : à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, 80 des 240 hectares de la commune changent de propriétaire. Les prix sont alléchants : 40 F le mètre carré, soit 400 000 F l'hectare. Un excellent rendement pour des terres agricoles, non constructibles et estimées à 5 F le mètre carré par les Domaines. La société Gimo se révèle être une émanation de la banque d'affaires Indosuez, dont on peut

21. Observations de l'Association des amis de l'abbaye d'Ardenne transmises à la mairie de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe concernant le projet de création d'une zone d'habitation près de l'abbaye. Document dactylographié, 22 juin 1985 (Archives municipales de Caen).



Vue aérienne du projet Ardenna. Dessin de D. Dœuf et D. Vauzelles, 1992, mairie de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe.

penser qu'elle n'a pas pour ambition de se lancer dans la culture des betteraves. En dépit de la grande discrétion entourant ce projet industriel, commercial et immobilier, puisque Bouygues fait partie des partenaires, un coin de voile a été levé en mars dernier. Un dossier est déposé devant la commission départementale d'urbanisme commercial (CDUC). Il concerne l'implantation d'un centre commercial (22 500 m²) avec un hypermarché Auchan (14 000 m²) ; une galerie marchande de 7 000 m² ; un centre auto et une station-service de 1 500 m². Mais ce dossier ne sera pas examiné par la CDUC : le certificat d'urbanisme est négatif. C'est là que le bât blesse : les 80 hectares étant classés zone agricole, les documents d'urbanisme doivent être modifiés pour permettre le lancement d'un projet immobilier d'envergure. Pas de problème pour le plan d'occupation des sols, document communal. Reste le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) qui englobe les 52 com-

munes de l'agglomération caennaise, dont Saint-Germain-la-Blanche-Herbe. Élaboré en 1976, ce document fait l'objet d'une actualisation souhaitée par toutes les communes. Cette réflexion prend du temps. Avant un nouveau document définitif, il est toutefois possible d'obtenir un plan partiel et anticipé. Devant rééquilibrer l'ouest de l'agglomération, le projet de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe a bien été présenté devant l'assemblée des élus qui révisent le SDAU : « On nous a montré de belles esquisses, de superbes aquarelles. Sans plus de précision », commente un maire. Aux réticences de certains élus s'ajoutent les interrogations des services administratifs : l'Équipement et les Monuments historiques – le projet est à proximité de l'abbaye d'Ardenne, site classé – n'apprécient guère (doux euphémisme) cette politique du fait accompli. Si bien que l'État, de ses plus humbles à ses plus importants représentants, estime qu'il est urgent de réfléchir.

D'autant que les élections approchent! Tant et si bien qu'après trois ans de quasi-secret, la mairie de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe et ses partenaires décident de rendre public leur grand projet et, surtout, ses retombées économiques. En anglais, ça s'appelle du *lobbying*. Traduction française: faire pression en prenant l'opinion publique à témoin.»

Le projet Ardena se joue entièrement à l'extérieur de l'enceinte de l'abbaye d'Ardenne autour de laquelle on compte investir cinq cents millions de francs et créer six cents emplois. Tout se passe comme si – par une manœuvre à la fois audacieuse et désespérée – la mairie de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe abandonnait provisoirement à d'autres le soin de trouver une nouvelle vocation à l'abbaye d'Ardenne afin de mieux encercler le monument pour en faire le pivot symbolique d'un vaste projet d'aménagement du territoire. En outre, la mairie de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe voit dans le projet Ardena le moyen de donner enfin un centre urbain à la commune tout en générant d'importants revenus fiscaux. Ce projet suscite de réels espoirs chez plusieurs habitants de la commune. «C'est formidable», «N'hésitez pas à m'appeler dès que les emplois seront proposés», peut-on lire dans le cahier mis à la disposition du public lors d'une exposition présentant une maquette du projet. Mais Ardena promet aussi de faire disparaître à jamais ce qui reste de la ceinture agricole protégeant encore l'abbaye. Les répercussions financières, commerciales, démographiques et patrimoniales du projet Ardena sont telles que le dossier devient un enjeu majeur pour l'ensemble de l'agglomération caennaise. Le débat fait rage dans les assemblées d'élus comme dans les médias. En novembre 1993, l'État par la voix de son préfet, lance une procédure de classement concernant une zone de 150 ha autour de l'abbaye d'Ardenne. La colère des élus de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe est grande. Ils dénoncent devant les

représentants de la presse le sort fait à leur commune, contrainte à «un développement zéro proche de la jachère» (*Ouest-France*, 8 novembre 1993). Si, comme le prétend dans son rapport l'inspecteur général des sites, l'abbaye d'Ardenne est, avec l'Abbaye-aux-Hommes et l'Abbaye-aux-Dames, l'un des monuments les plus prestigieux qui témoignent de la vie monastique caennaise, «alors pourquoi n'a-t-on pas classé 150 ha autour de l'Abbaye-aux-Hommes et de l'Abbaye-aux-Dames? C'est une question à 150 indulgences», s'exclame l'un d'entre eux (*Ouest-France*, 6-7 novembre 1993). D'autant, affirment d'autres, dans l'espoir d'inverser en leur faveur l'argument patrimonial, «que le projet Ardena est soucieux de l'environnement en mettant en scène l'abbaye plutôt que de la laisser en déshérence» (*Ouest-France*, 26 janvier 1994).

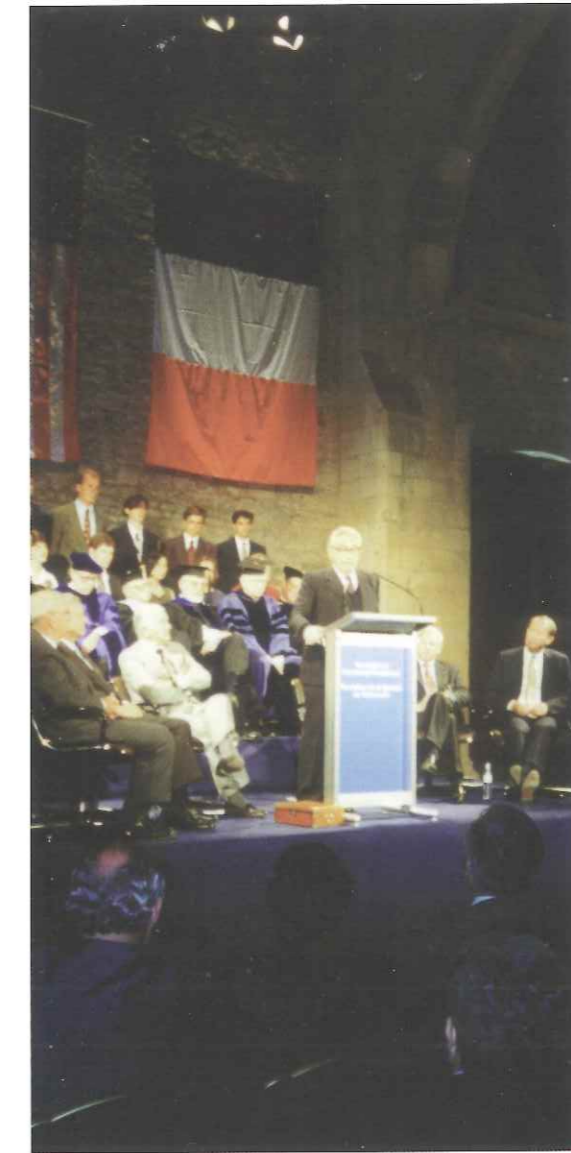
Le cinquantième anniversaire du débarquement de Normandie intervient dans ce contexte polémique. L'événement, qui doit avoir lieu durant l'été 1994, permet au Conseil régional de Basse-Normandie et à la ville de Caen de donner à l'abbaye d'Ardenne une vocation nouvelle qui s'éloigne des projets utilitaires envisagés jusqu'ici. La création d'un centre franco-américain pour l'histoire du XX^e siècle, le *Normandy Scholar Program*, placé sous l'égide d'une *Foundation for the Battle of Normandy* en collaboration avec trois universités américaines (University of Texas à Austin, Texas A & M University à Houston, University of Tennessee à Knoxville) et avec le Mémorial pour la paix de Caen, doit rendre à l'abbaye d'Ardenne un prestige et un rayonnement international justifiant la préservation de son environnement immédiat. Bien que les premières réflexions au sujet d'un tel centre remontent à 1990, ce n'est qu'en janvier 1993 que le projet est rendu public. Ce qui laisse peu de temps à l'architecte en chef des Monuments historiques, Bruno Decaris, pour concevoir et réaliser dans les anciens bâtiments de ferme l'aménagement de salles de

cours, de bureaux, de logements pour les professeurs et de chambres pour les étudiants, d'un réfectoire et d'une salle de détente. Certes, comme le laisse poindre des documents conservés à la médiathèque de l'architecture et du patrimoine, la précipitation du Conseil régional de Basse-Normandie et de la ville de Caen agace quelque peu l'inspection des Monuments historiques. Mais celle-ci donne un avis favorable, tout comme le Conseil général des ponts et chaussées. Tous sont d'accord pour souligner l'intérêt médiocre du projet Ardena par rapport au bénéfice culturel que représente la mise en valeur de l'abbaye d'Ardenne convertie en centre universitaire. Bien que les deux propositions ne soient pas directement concurrentes, elles sont perçues comme incompatibles. Ce contre-feu élaboré dans l'urgence prouve son efficacité. Le projet Ardena reste paralysé par l'ordonnance administrative lancée par le préfet de région quelques mois auparavant tandis que le 5 juin 1994 l'université franco-américaine voit officiellement le jour en présence du ministre de la Culture, Jacques Toubon. Le président du Conseil régional de Basse-Normandie René Garrec remet alors la clé de l'abbaye d'Ardenne à un ancien ministre américain de l'Éducation. Près d'eux se trouve l'ex-secrétaire d'État américain Henry Kissinger qui a prononcé le discours inaugural.

Néanmoins, du point de vue de la préservation du patrimoine, l'installation à Ardenne du *Normandy Scholar Program* n'est pas entièrement satisfaisante. Malgré les importants travaux engagés, les deux principaux bâtiments de l'abbaye – l'église et la grange aux dîmes –, ainsi que l'ancien pressoir, restent toujours inoccupés au risque de se dégrader. Mais pis! Rapidement aux États-Unis, une gestion financière malheureuse empêche le *Normandy Scholar Program* de fonctionner correctement. Les objectifs de l'opération ne sont pas atteints et les installations réalisées pour l'université franco-américaine restent sous-utilisées.

Dans ce contexte, dès 1995, un centre de recherche et de conservation d'archives fondé à Paris six ans auparavant, l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine, est invité à transférer une partie de ses activités à l'abbaye d'Ardenne afin de compléter le dispositif de réhabilitation du monument.

Une autre histoire commence. ■



Inauguration de l'université franco-américaine le 5 juin 1994, en présence de Jacques Toubon, René Garrec et Henry Kissinger à la tribune.

ANNEXES



122 | Double-page précédente : LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DE 1998-1999

ruines de la salle capitulaire en 1998.

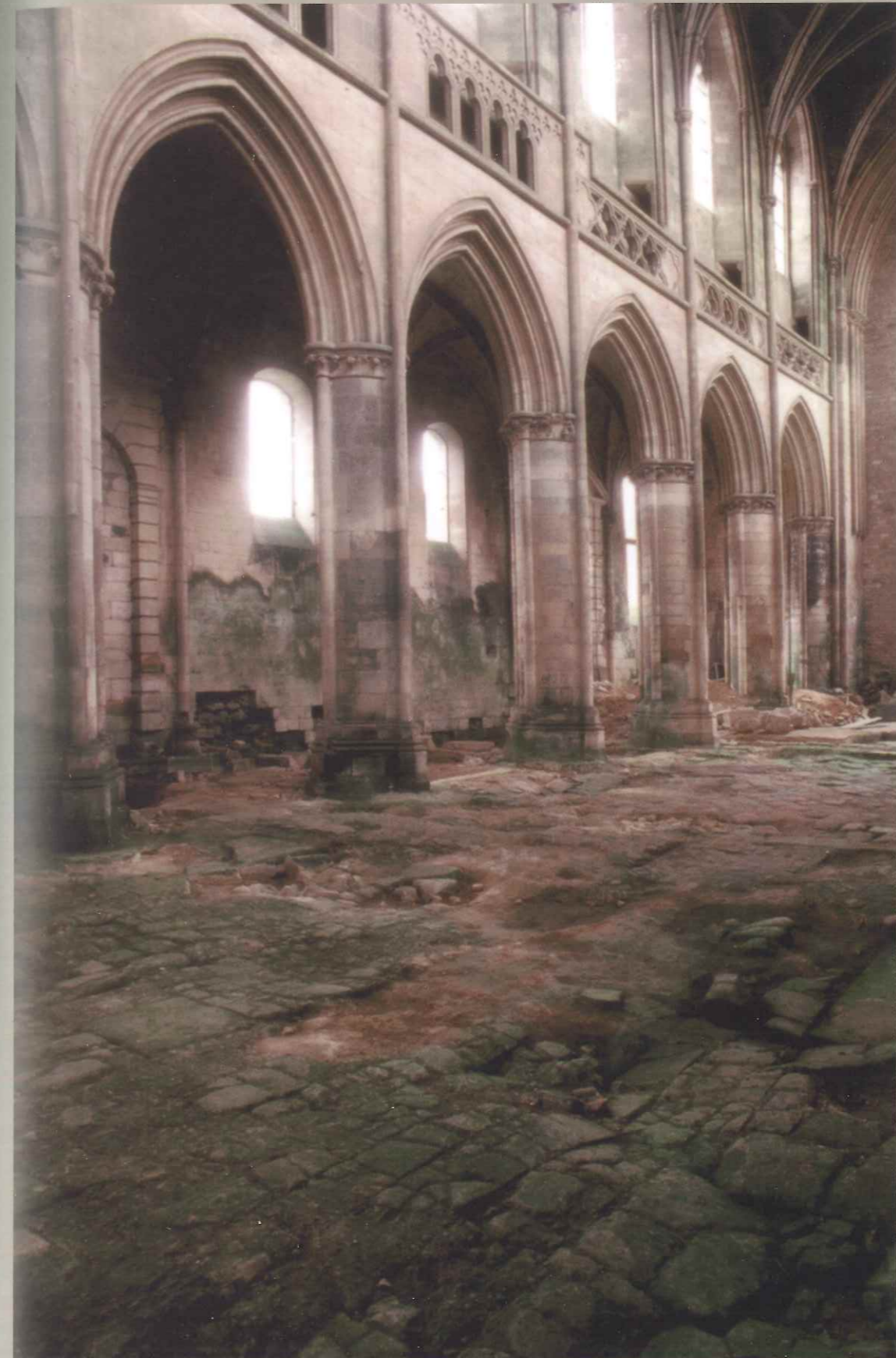
Église, culot en forme de figure végétale.

« Suivant la loi, le ministère de la Culture et de la Communication a prescrit une campagne de fouilles archéologiques préventives avant tous travaux d'aménagement de l'abbatiale d'Ardenne. Cette campagne s'est déroulée de septembre 1998 à juin 1999.

Après avoir déposé le dallage en conservant les pierres tombales, la fouille a consisté à atteindre le limon naturel du plateau qui apparaissait juste sous le mortier du dallage, mettant en évidence toutes les fosses funéraires (près de deux cents tombes). La fouille a également porté sur les traces de délimitations intérieures de l'église, celles du chantier de construction et celle d'un état antérieur de l'édifice. Le recoupement des données funéraires et des observations archéologiques et architecturales permet de retracer l'évolution de l'édifice.

Telle que nous la voyons aujourd'hui, l'abbatiale d'Ardenne n'est que le reste d'un grand projet dont la réalisation fut marquée par des enthousiasmes et des renoncements. À la construction primitive du XII^e siècle a succédé, vers 1180, l'élévation d'un monastère caractéristique des Prémontrés, analogue à celui, contemporain, de La Lucerne. L'enrichissement du monastère, aux alentours de 1200, stimula la continuation du chantier sur un mode gothique, aidé en cela par l'étonnante aptitude à la taille de la pierre de Caen. La nef fut ainsi terminée dans ce style (cinq travées occidentales et façade). Tout le XIII^e siècle fut occupé par la réédification progressive, dans le nouveau mode, des parties déjà construites. À mesure de la livraison des travées nouvelles, les Prémontrés prirent possession des lieux en leur donnant une affectation provisoire, tant liturgique que funéraire. Au début du XIV^e siècle, alors que la reconstruction du transept était entreprise, la crise qui commença à frapper les campagnes toucha durement cet ordre à l'assise rurale. Les travaux furent arrêtés et on adapta ce qui était fait ou pouvait être aménagé à un usage que l'on estima dorénavant définitif. La profonde réorganisation de l'abbaye au XVI^e siècle par le père Jean de La Croix marqua durablement l'édifice tant dans son décor aujourd'hui disparu que dans son organisation spatiale que la fouille a mise en évidence. »

Marc Viré (SRA Basse-Normandie), archéologue responsable du chantier.



L'église abbatiale avant le début des fouilles archéologiques en 1998.

Haut et bas : fouilles archéologiques dans la nef principale de l'église (1998-1999).



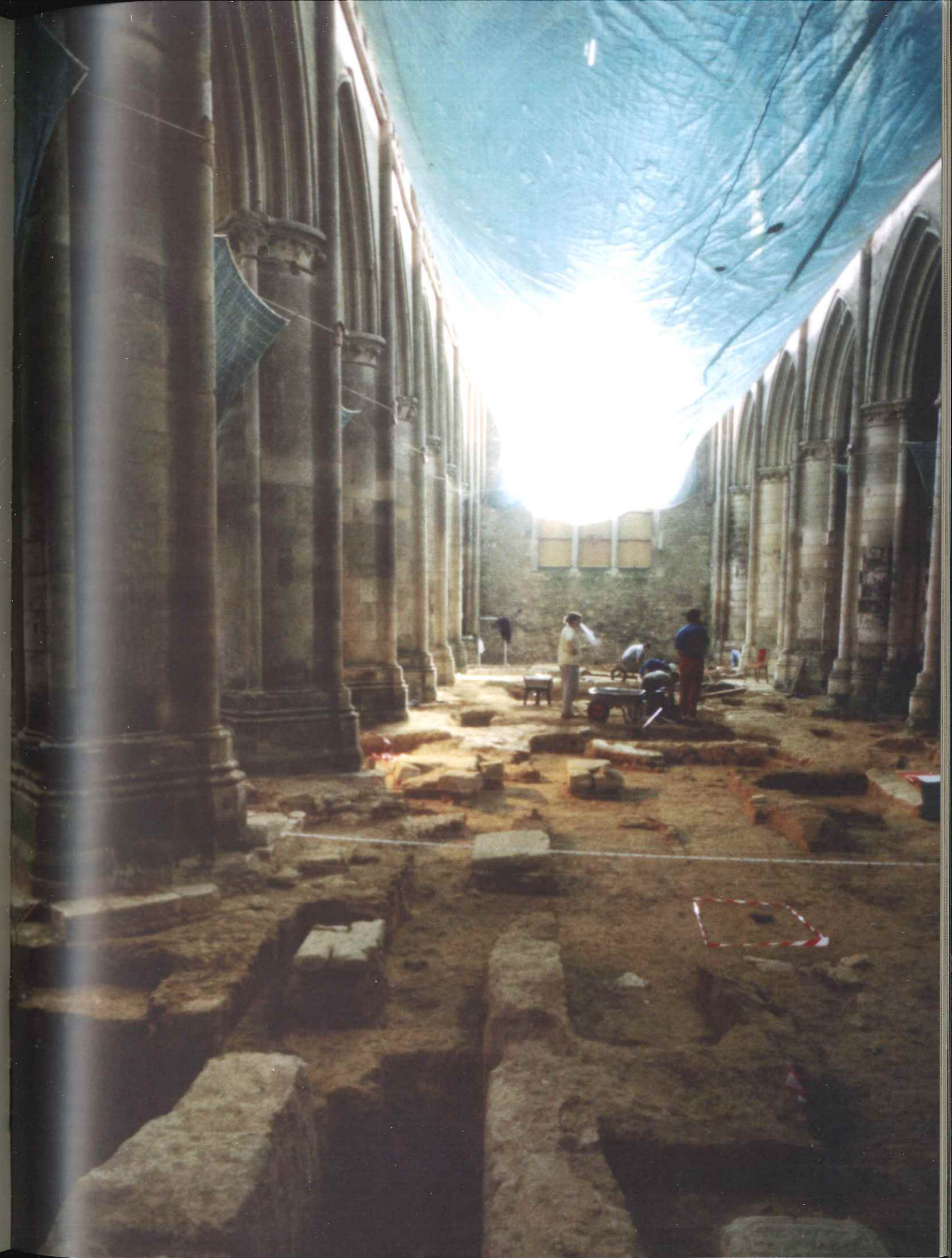
Sépultures découvertes dans la nef principale de l'église.

Une funéraire contenant des ossements. Le fragment d'ardoise qui la recouvre porte l'inscription suivante : au recto, « ossements ayant été trouvés honorablement ensevelis dans le vieux cloître » et au verso, « les a transférés ici l'an 1766 ».

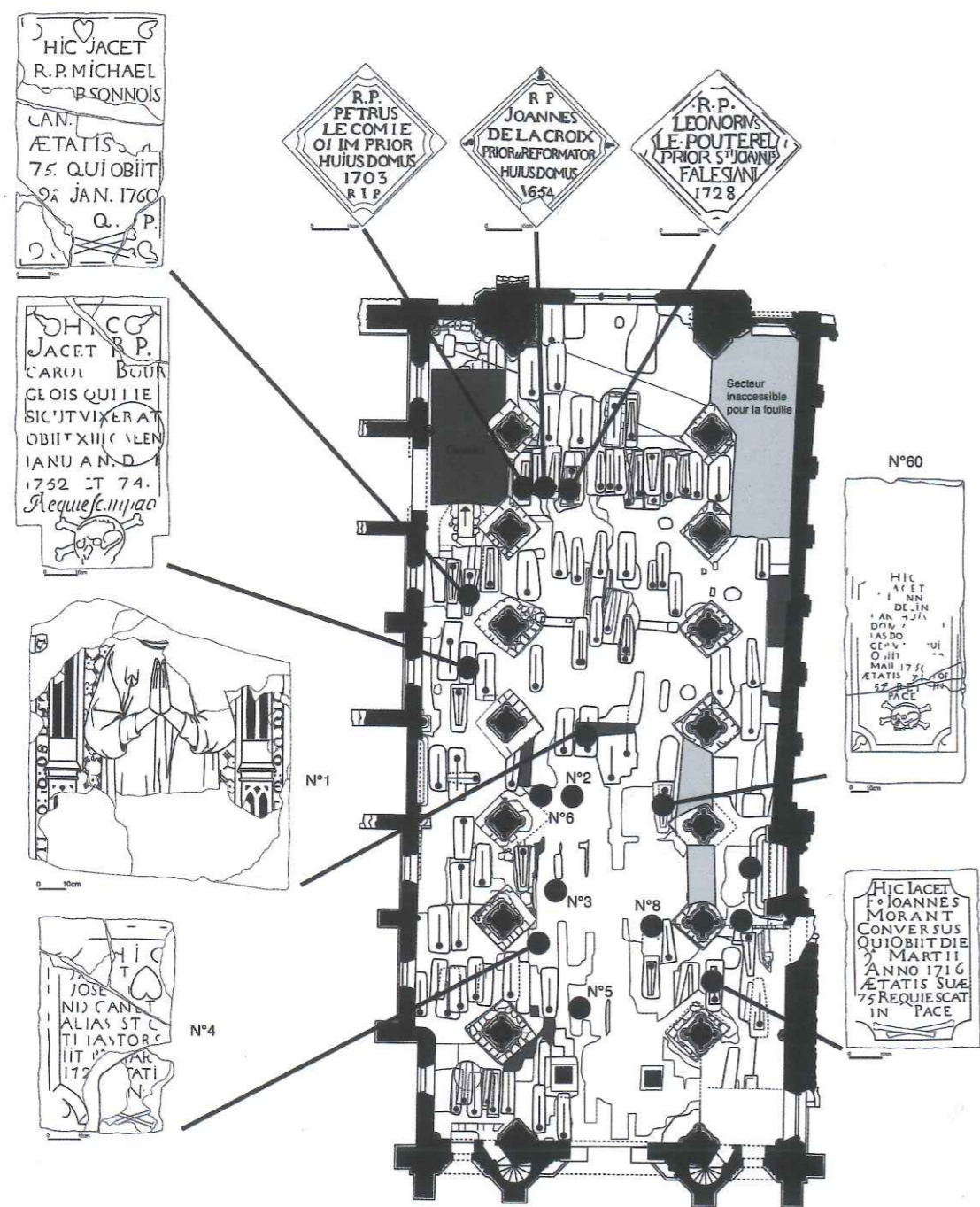


Sous une colonne de l'église gothique actuelle, réemploi de pierres sculptées provenant de l'ancien édifice roman.

Page de droite : sous un filet de sécurité, les archéologues au travail dans la nef de l'abbatiale.

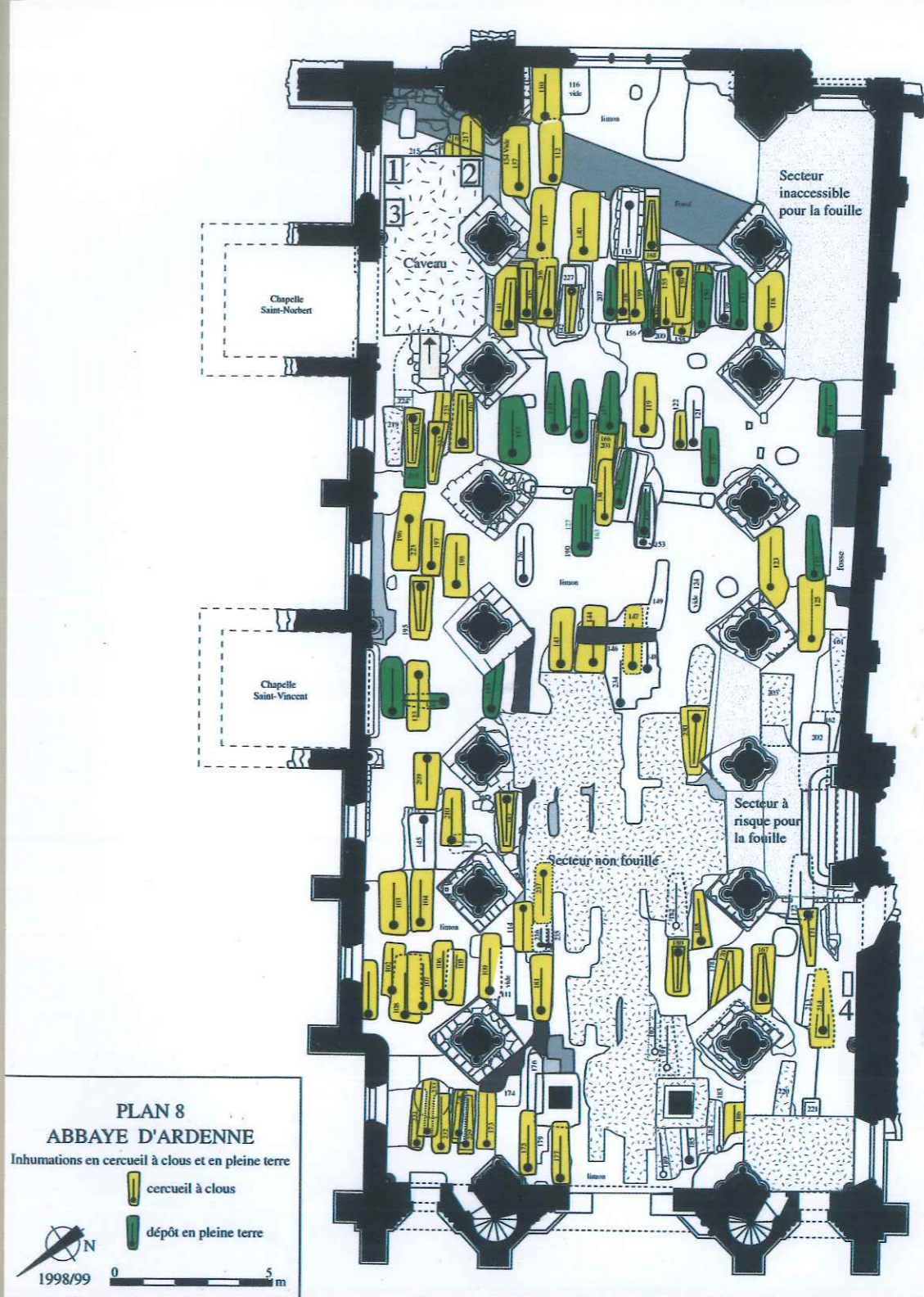


« Localisation des pierres tombales ». Plans par Michel Besnard. Extraits de l'ouvrage de Mark Guillon, *Abbaye d'Ardenne... Contribution spécifique de l'archéo-anthropologie funéraire*, Caen, DRAC de Basse-Normandie, 2000.



PLAN 6
ABBAYE D'ARDENNE
Saint-Germain-La-Blanche-Herbe
Localisation des pierres tombales
1998/99

« Inhumations en cercueil à clous et en pleine terre ». Plans par Michel Besnard. Extraits de l'ouvrage de Mark Guillon, *Abbaye d'Ardenne... op. cit.*



PLAN 8
ABBAYE D'ARDENNE
Inhumations en cercueil à clous et en pleine terre
cercueil à clous
dépôt en pleine terre
1998/99 0 5 m

CHRONOLOGIE

1121

Donation par Youf du Marché et sa femme Asceline de sept acres de terre au lieu-dit Ardonria, à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe près de Caen. Gilbert est le premier supérieur d'un petit établissement religieux d'abord placé sous l'autorité diocésaine de l'évêque de Bayeux.

1138

Consécration à Notre-Dame d'une première église, en remplacement de la chapelle primitive.

vers 1140

Décès de Youf et d'Asceline. Peu avant leur disparition, ils ont fait une nouvelle donation de huit acres de terre.

1144

Ardenne devient prieuré prémontré sous la filiation de la Lucerne.

1160

Ardenne devient abbaye fille de la Lucerne. Garin, fils de Youf, est le premier abbé.

1180-1206

Robert est le nom du deuxième abbé. Les travaux de construction de l'église actuelle et de la salle capitulaire sont entrepris sous son abbatiat.

1204

La Normandie est rattachée au Domaine royal par Philippe Auguste.

1230

Nicolas, troisième abbé, meurt écrasé sous les voûtes de l'église avec 23 autres chanoines.

1297-1324

Jean Lebiond septième abbé. La façade de l'église aurait été achevée durant son abbatiat.

1337

Début de la guerre de Cent Ans.

1346

Le 26 juillet, dévastation de l'abbaye par les troupes anglaises. Les religieux se réfugient dans leur maison de la rue Gémare, à Caen.

1417

Le 14 septembre, pillage par les soldats anglais et dispersion des religieux qui se regroupent rue Gémare, à Caen.

1427-1463

Robert Chartier est le quatorzième abbé. Il fait reconstruire le cloître.

1450

Le 5 juin, Charles VII et ses troupes s'installent à Ardenne. Ils y restent jusqu'à la reddition de Caen le 6 juillet.

1453

Fin de la guerre de Cent Ans.

1507

Introduction de la commende à l'abbaye d'Ardenne : les abbés sont choisis à l'extérieur de l'ordre par l'autorité royale.

1562-1563

Importantes destructions causées par la révolte huguenote. L'église sert d'étable.

1586-1654

Jean de La Croix, prieur, introduit la réforme dite de l'« antique rigueur » et remet en état l'ensemble des bâtiments de l'abbaye.

1672

Construction de la porte Saint-Norbert.

1674

L'abbaye d'Ardenne sort de noviciat pour la Normandie, en alternance avec l'abbaye de Mondaye.

1677

Le 13 novembre, Eustache Restout, peintre et architecte, prononce ses vœux à Ardenne, peu après son frère Jacques, artiste également.

1686-1687

Les voûtes de pierre de l'église sont remplacées par des voûtes de bois.

1709-1711

Construction du pressoir.

1711-1715

Construction d'un nouveau logis abbatial, aujourd'hui disparu, à l'angle du pressoir.

vers 1786

Début de la reconstruction du cloître et des lieux réguliers.

1746-1747

Les maisons appartenant aux chanoines de l'abbaye d'Ardenne sur la place Saint-Sauveur de Caen, parmi lesquelles l'ancienne demeure de Youf du Marché, sont mises en vente.

vers 1750

Construction du faninier.

1765-1790

Édouard Booth, trente-deuxième et dernier abbé d'Ardenne.

1789-1790

Les biens du clergé sont mis à la disposition de la Nation. Les abbayes sont inscrites sur la liste des « biens nationaux » devant être mis en vente.

1791

Expulsion de la douzaine de chanoines encore à l'abbaye. Le 12 mai, David Chauffrey, négociant à Paris, est déclaré adjudicataire définitif des bâtiments et des terres d'Ardenne.

1794

Au mois d'août, le navire affrété par le Britannique William Russell pour se rendre aux États-Unis est arraisonné par une frégate française.

1795

Libéré d'une prison de Brest, William Russell arrive à Paris le 22 janvier. Le 9 juillet, avec l'aide de Russell, l'abbaye est vendue à Fulwar Skipwith, consul général des États-Unis. Un projet industriel, qui ne se réalisera pas, semble motiver cette acquisition.

1799

Le 13 février, William Russell rachète l'abbaye d'Ardenne à Fulwar Skipwith.

1799-1802

L'église abrite le culte protestant pour la population caennaise. Aux États-Unis, Russell propose au pasteur Priestley de fonder une communauté unitarienne à Ardenne. Le projet ne se réalise pas.

1801

En novembre, Russell s'installe à Ardenne, dans le cloître.

1805

Russell fait démolir la grande flèche de l'église et ce qui reste du cloître médiéval laissé depuis longtemps à l'état de ruine.

1813

Vente des bâtiments de l'abbaye à deux nouveaux propriétaires : la ferme à un Parisien, les autres bâtiments (église, cloître, porte Saint-Norbert, faninier, logis abbatial), à Casimir Lefrançois, de Caen. Russell quitte définitivement l'abbaye d'Ardenne l'année suivante.

1815

Chute de Napoléon.

1817

Achat de la ferme par le comte Charles Frédéric Reinhard.

1820

Démolition et vente des pierres du cloître par Casimir Lefrançois.

1821

La partie de l'abbaye d'Ardenne appartenant au comte Reinhard est constituée en « majorat » (indissolublement associé au titre de comte) au profit de son fils.

1825

Date probable de la construction de la maison de maître attenante à la porte de Bayeux par le comte Reinhard.

1826

Casimir Lefrançois est exproprié d'Ardenne.

1830

Création du service des Monuments historiques.

1848

Deuxième République.

1852

Second Empire.

1859

La famille Reinhard se désengage de l'abbaye d'Ardenne.

1877

Le 22 septembre, Gustave Flaubert visite l'abbaye d'Ardenne.

1887

Première loi sur les monuments historiques.

1903

Plan et relevés de l'église, de la grange et de la porte de Bayeux par Paul Selmersheim.

1918

Arrêté de classement touchant l'église, le pavillon central de la porte Saint-Norbert, la grange, la porte de Bayeux et le mur d'enceinte.

vers 1930

Visite d'Élie Lambert. Son plan restitué, en partie inexact, devient la référence de l'érudition.

1941

Marcel Poutaraud est nommé architecte en chef des Monuments historiques pour le Calvados.

1943

À partir d'avril, des armes parachutées sont entreposées à l'abbaye par Jacques Vico et ses compagnons. Des séances de formation au maniement de ces armes sont organisées dans l'ancien logement du fermier. Le 15 décembre 1943, Roland Vico est arrêté par la Gestapo à l'abbaye et déporté.

1944

Le 8 juin, des unités d'un régiment blindé SS s'installent à l'abbaye. Des prisonniers canadiens sont sommairement exécutés. Les combats causent d'importantes destructions à tous les bâtiments.

Le 16 novembre, création du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

1945

Ouverture d'une instance de classement pour tous les bâtiments de l'abbaye qui n'ont pas été classés en 1918.

1946

Loi sur les dommages de guerres prévoyant la reconstruction à l'identique des monuments historiques endommagés.

1947

Dans la nuit du 22 au 23 mai, effondrement de la plus grande partie de la façade et des deux premières travées de l'église. Le 21 octobre, classement de l'ensemble des bâtiments de l'abbaye, à l'exception du pressoir, oublié.

1948

En novembre, début des opérations de reconstruction à Caen.

1949

En juin, Marcel Poutaraud soumet un projet de restauration basé sur l'état supposé de l'abbaye au XVIII^e siècle.

1950

L'importance des crédits consacrés à la seule abbaye d'Ardenne suscite la polémique.

Arrivée en Normandie du premier conservateur régional des Monuments historiques, Louis Bourdil.

1951

L'accident de 1947 est dénoncé dans la presse. En 1952, le rapport de l'inspecteur général conclut à son imprévisibilité.

1955

Création du ministère des Affaires culturelles, auquel est rattachée la Direction de l'architecture.

1963

Fin de la reconstruction de Caen.

1974

Dans le budget général du service des Monuments historiques, disparition de la ligne spécifique attribuée aux dommages de guerre.

1976

La voie périphérique contournant Caen est ouverte à la circulation automobile à quelque 300 m des murs de l'abbaye.

1983-1984

La restauration de l'église poursuivie par Jean Merlet, s'achève sous la direction de Georges Duval. Tous deux sont architectes en chef des Monuments historiques.

1986-1987

Négociations entre l'Établissement public de Basse-Seine et les héritiers Leneveu-Vico pour la vente de la « vieille ferme » afin de satisfaire les projets culturels de la ville de Caen puis du Conseil régional de Basse-Normandie.

1992

Le vaste projet commercial et immobilier appelé Ardenna, discrètement préparé depuis 1988, est rendu public.

1994

Le 5 juin, inauguration d'un centre universitaire franco-américain qui occupe la maison de maître et la porte de Bayeux, une partie des bâtiments de ferme ainsi que le faninier. L'ensemble est réalisé par Bruno Decaris, architecte en chef des Monuments historiques.

1994-1998

Le Conseil régional de Basse-Normandie rachète progressivement l'abbaye d'Ardenne.

1998

Ouverture d'une antenne de l'IMEC.

1999-2000

Fouilles archéologiques à l'intérieur de l'église sous la direction de Marc Vire (SRA Basse-Normandie). Des fouilles complémentaires sont également menées sur le pourtour extérieur de l'église.

Sous la direction de Bruno Decaris, architecte en chef des Monuments historiques, début des travaux visant à accueillir les activités de l'IMEC. L'église est transformée en bibliothèque, la grange aux dîmes en salle de colloques et de spectacles, et le pressoir en salle de séminaires. Un pavillon des archives, comprenant de vastes magasins en sous-sol, est également construit près de l'église.

2003

Classement de l'ensemble du site de l'abbaye d'Ardenne et des terrains avoisinants.

2004

Ouverture de la bibliothèque de l'IMEC dans l'église restaurée.

SOURCES PRIVÉES

Abbaye de Montaye. Archives Jean Fournée, dossier « Abbaye d'Ardenne ».

Archives de Jacques Vico.

SOURCES PUBLIQUES

Archives départementales du Calvados

- Cadastre, sous-série 3P, abbaye d'Ardenne.
- Domaines nationaux, sous-série 1Q, abbaye d'Ardenne.
- Fonds Marcel Poutaraud, 21J5.
- *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Calvados. Archives ecclésiastiques. Série H. Abbaye d'Ardenne*, par Armand Bénét (Caen, Henri Delesques, imprimeur-libraire, 1906).

Archives nationales de France. Moutier central des notaires: Maître Vincent Fournier-Verneuil, Maître François Guillaume, Maître Augustin Rameau, Maître Jean-Baptiste-Théodore Sensier, Maître Auguste-Louis Thion de La Chaume.

Bibliothèque et Archives nationales du Canada. *Record of Proceedings (revised) of the trial by Canadian Military Court of S.S. Brigadeführer (Major-General) Karl Meyer held in Aurich, Germany, 19-28 December, 1945.*

Bibliothèque municipale de Caen. Fonds normand.

Bibliothèque nationale de France. Collection Gaignères.

British Library. Russell Papers.

Institut Mémoires de l'édition contemporaine. Fonds Ardenne: plans et photos de l'abbaye d'Ardenne par Marcel Poutaraud.

Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

- *Catalogue des plans et dessins des archives de la Commission des monuments historiques*, t.1, Basse-Normandie: Calvados, Manche et Orne, par Jannis Mayor (introduction de Françoise Bercé, Caen, imprimerie Lafont, 1980).
- Série « Étude préalable à la restauration des monuments », abbaye d'Ardenne.
- Série « Études urbaines », 1999/026/000468.
- Série « Restauration d'édifice du Calvados », 0081/014/193 à 200.
- Série « Travaux sur les édifices du Calvados », 0080/042/000031.
- Série « Photographies de monuments du Calvados », 0084/014/1034.

Musée des Beaux-Arts de Caen. Collection Mancet.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Ardura Bernard, *Abbayes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France des origines à nos jours. Dictionnaire historique et bibliographique*. Préface de René Tavernaux. Nancy, Presses universitaires de Nancy/Centre culturel des Prémontrés, 1993.

Ardura Bernard, *Prémontrés. Histoire et Spiritualité*. Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, coll. « Centre européen de recherches sur les congrégations et ordres religieux. Travaux et Recherches », 1995.

Beaujour Sophronyme, *Essai sur l'histoire de l'église réformée de Caen*, Caen, F. Le Blanc-Hardel, imprimeur et Veuve Le Gost-Clerisse, libraire, 1877.

Bondée-Soichier Anne, *Bibliothèques de l'ordre de Prémontré dans la France d'Ancien Régime*, t.1: Répertoire des abbayes, Paris, CNRS Editions, coll. « Documents, études et répertoires publiés par l'Institut de recherche et d'histoire des textes », 2000.

Bonnat Philippe, *Les Constructions de l'ordre de Prémontré en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1983.

Bretteville-sur-Odon, *Naissance d'une commune*, Presses universitaires de Caen, 1998.

Campbell Ian J., *Murder at the Abbaye. The Story of Twenty Canadian Soldiers murdered at the Abbaye d'Ardenne*, Ottawa, The Golden Dog Press, 1996.

Carel Pierre, *Histoire de la ville de Caen depuis Philippe-Auguste jusqu'à Charles IX*, Paris, Champion, 1886.

Caumont Arcisse de, « Statistiques monumentales du Calvados. Canton de Caen (Est et Ouest) » [1846], dans *M. de Caumont. Sa vie, son œuvre*, par E. de Robillard de Beatrepaire, Mayenne, Joseph Floch imprimeur-éditeur, 1967 (réimpression de l'édition de Caen, imprimerie de F. Le Blanc-Hardel, 1874).

Charma A., *Sur un billet d'indulgences délivré au XIII^e siècle par l'abbaye d'Ardenne à ses bienfaiteurs*, Paris, Librairie classique et élémentaire de L. Hachette, 1850.

Cox Henry Bartholomew, *The Parisian American. Fulwar Skipwith of Virginia*, Washington, D.C., The Mount Vernon Publishing Company, 1964.

Do Clerck, Donatien (dir.), avec la collaboration de Gabriel Wolf et Dominique-Marie Dauzet, *Hagiologie. Vie des saints, bienheureux et personnages considérables de l'Ordre de Prémontré*, Windberg (Allemagne), Pöppe-Verlag, s. d.

Élie (abbé), *Histoire de la paroisse de Saint-Cortest depuis le XI^e siècle jusqu'à nos jours*, Caen, L. Jovan éditeur, 1901.

Episodes de la Révolution à Caen racontés par un Bourgeois et un Homme du peuple, annotés par G. Lesage, Caen, Publications anecdotiques, 1926.

Fournée Jean, *Abbaye Notre-Dame d'Ardenne (Calvados)*, Rouen, Centre régional de documentation pédagogique, coll. « Abbayes et prieurés normands », 1979.

Jeyes S.H., *The Russells of Birmingham in the French Revolution and in America, 1791-1814*, Londres, George Allen & Company Ltd, 1911.

Lambert Élie, *Les Monuments de Caen. L'abbaye d'Ardenne*, Caen, R. Bigot éditeur, 1938 (également publié dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XLV (1937), 1938, p. 192-264).

Liot Eugène, *Excursions à l'abbaye d'Ardenne (près Caen) de l'ordre Prémontré*, Caen, Imprimerie Adeline, 1899 (1^{re} édition 1890).

Madelaine Godefroid, *Essai historique sur l'abbaye de Montaye de l'ordre de Prémontré*, Caen, Le Blanc-Hardel, 1874.

Mesplède Jean, *Chronique d'Aubie. Fragments d'histoire*, Paris, L'Harmattan, 2002.

Petit, François, *La Spiritualité des Prémontrés aux XII^e et XIII^e siècles*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1947.

Études, rapports, travaux universitaires

Beuchet Laurent et Kerampran Boris, *Abbaye d'Ardenne. DFS de diagnostic archéologique*, Caen, DRAC de Basse-Normandie, 2002.

Binet Georges, *Le Temporel de l'abbaye d'Ardenne aux XII^e et XIII^e siècles entre l'Orne et la Seulles*. Diplôme d'études supérieures d'histoire, faculté des lettres de Caen, 1957-1958.

Commune de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, *Pôle de développement économique de l'Ouest caennais. Application anticipée du S.D.A.U. Études préalables*. Groupe Isis (D. Dœuff et D. Vauzelles), mai 1992.

Gourbin Patrice, *Construire des monuments historiques ? La confrontation des monuments historiques et de la modernité dans la reconstruction de Caen après 1944*, mémoire sous la direction de Gérard Monnier, UFR d'archéologie et d'histoire de l'art, université Paris-I Panthéon-Sorbonne, juin 1999.

Gullon Mark, *Abbaye d'Ardenne. Document final de synthèse de fouille préventive (phase terrain octobre 1998-juin 1999). Contribution spécifique de l'archéo-anthropologie funéraire*, Caen, DRAC de Basse-Normandie, 2000.

Lecomte Pierre et Vico Michel, *Abbaye d'Ardenne* (fouille du cloître, huit rapports dactylographiés, campagne annuelle de 1980 à 1987).

Thibaut Laurence, *Le Temporel de l'abbaye d'Ardenne dans les sergenteries de Creully et Bernières de 1121 à 1450*, mémoire de maîtrise sous la direction de François Neveux, UFR d'histoire, université de Caen, 1996.

Tournier Fanny, *Abbaye d'Ardenne. Fouille archéologique préventive*, Caen, DRAC de Basse-Normandie, 2001.

Viré Marc, *Abbaye d'Ardenne. Fouille archéologique de la nef de l'ancienne abbatale... du 1^{er} septembre 1998 au 7 mai 1999*, Caen, DRAC de Basse-Normandie, 1999.

Numéros spéciaux de revues, articles, communications, chapitres d'ouvrages

Beck Bernard, «Recherches sur les salles capitulaires en Normandie et notamment dans les diocèses d'Avranches, Bayeux et Coutances», *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, tome LVIII (1965-1966), 1968, p. 1-118.

Boschmans Richard, «Notes historiques sur l'origine prémontrée d'Ardenne», *Cahiers Léopold-Delisle*, tome IV, fasc. 1, 1950, p. 1-30.

Bouvard Michel, «De la confrérie pieuse au métier organisé. La fraternité des frères de Caen (fin XII^e siècle)», *Annales de Normandie*, tome VII, n° 2, mai 1957, p. 165-177.

Bourdil Louis, «Échafaudages. L'abbaye d'Ardenne», *Le Mois à Caen*, n° 70, décembre 1968, p. 17-19.

Brown Gordon, «The Capture of the Abbaye d'Ardenne by the Regina Rifles, 8 July 1944», *Canadian Military Journal*, 1995, p. 91-99.

Cadilhac Paul-Émile, «Splendeurs et misères d'un patrimoine français», *L'Illustration*, n° 4701, 15 avril 1933, p. 439-444.

Carlier Achille, «L'affreux scandale de l'abbaye d'Ardenne», *Les Pierres de France*, n° 15-16, décembre 1950, p. 103-114.

Édeine, «Séance du 7 février 1953, à propos d'une représentation populaire de Napoléon 1^{er} gravée sur un pilier de la porte Nord de l'abbaye d'Ardenne», *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. LII, 1952-1954, p. 263-266.

Fournée Jean, «L'abbaye de Belle-Étoile», *Le Pays bas-normand*, n° 2 (1977).

Fournée Jean, «Le destin monumental et fonctionnel des abbayes et prieurés normands au XIX^e siècle», dans *Les Prémontrés au XIX^e siècle. Traditions et renouveau*, D.-M. Dauzet, M. Plouvier et C. Souchon (dir.), Paris, Éditions du Cerf et Centre d'études et de recherches prémontrées, 2000, p. 273-282.

Fournée Jean, «Histoire et description de l'abbaye d'Ardenne», *Art de Basse-Normandie. «Ardenne, fleuron normand»*, n° 103, 3^e trimestre 1995, p. 5-32.

Fournée Jean, «L'introduction de la Réforme de Lorraine en Normandie» dans *Les Prémontrés et la Lorraine. XII^e-XVIII^e siècles*, D.-M. Dauzet et M. Plouvier (dir.), Paris, Beauchesne, coll. «Religions, société, politique», p. 253-265, 1998.

Fournée Jean, «L'ordre de Prémontré en Normandie», *Cahiers Léopold Delisle*, n° 4, octobre-décembre 1959, p. 2-18, et n° 1-2, janvier-juin 1962, p. 53-60.

Fournée Jean, «Textes et documents inédits concernant les abbayes normandes de l'ordre de Prémontré», *Cahiers Léopold Delisle*, n° 3-4, juillet-décembre 1964, p. 63-80.

Jones Peter M., «"Fraternizing with the Enemy": Problems of Identity during the French Revolution and the Napoleonic Wars» dans *French History and Civilisation. Papers from George Rudé Seminar*, vol. I, 2005, p. 38-44.

Lavagne d'Ortigue Xavier, «L'ordre de Prémontré en Normandie au 18^e siècle», *Cahiers Léopold Delisle*, n° 1-2, 1^{er} semestre 1972, p. 3-30.

Léchaudé d'Anisy, «Abbaye d'Ardenne de l'ordre de saint Norbert ou des Prémontrés», dans *Les Anciennes Abbayes de Normandie*, t. VII, (Caen, E. Brunet), 1834.

Mayer Jannie, «Selmersheim et l'abbaye d'Ardenne», *Arts de Basse-Normandie*, n° 103, 3^e trimestre 1995, p. 54-60.

Musset Lucien, «L'abbaye d'Ardenne», *Art de Basse-Normandie*, n° 2, 1956, p. 25-27.

Musset Lucien, «Essai sur la bourgeoisie caennaise (1150-1250)», dans *Recueil d'études offert en hommage au doyen Michel de Bouvard*, vol. II, *Annales de Normandie*, 1982, p. 409-436.

Musset Lucien, «L'exploitation de la pierre de Caen à Bretteville-sur-Odon au début du XII^e siècle pour l'abbaye d'Ardenne», *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. LVII, 1963-1964, p. 638-640.

Musset Lucien, «Monsieur René Norbert Sauvage (1882-1955)», *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, 1955, p. I-XVI.

Ringard E., «Les origines de l'ordre de Prémontré en Normandie. Recherches sur la filiation des abbayes de la Lucerne et d'Ardenne», *Analecta Præmontratiensis*, n° 2, 1926, p. 159-177.

Robillard de Beaurepaire Eugène, «Les découvertes de l'abbaye d'Ardenne», *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. VIII [1876], 1877, p. 242-244.

Rostand A., «Les bâtiments claustraux d'Ardenne», *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, vol. XXX, 1915, p. 369-372.

Saint-James François, «Georges Bouet, artiste et archéologue normand», dans *Arcisse de Caumont (1801-1873). Érudit normand et fondateur de l'archéologie française*, Actes du colloque international organisé à Caen du 14 au 16 juin 2001. Textes recueillis et publiés par Vincent Juhel, Caen, Société des antiquaires de Normandie, 2004, p. 297 à 316.

Serbat Louis, «Abbaye d'Ardenne», *Guide du congrès de Caen en 1908. Les Monuments du Calvados*, Caen, H. Delesque, 1910, p. 320-326.

Trebutien G. S., «Ardenne», *Caen. Son histoire, ses monuments, son commerce & ses environs. Guide de tourisme*, Caen, Le Blanc-Hardel, 1879, p. 334-336.

Vanel G., «Remarques de Nicolas Le Hot, avocat au bailliage de Caen en 1680, publiées d'après le manuscrit inédit», *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XXV, 1906, p. 40-41.

Vico Michel et Lecomte Pierre, «La salle capitulaire», *Art de Basse-Normandie. «Ardenne, fleuron normand»*, n° 103, 3^e trimestre 1995, p. 52-54.

Viré Marc, «L'abbaye d'Ardenne: archéologie d'un édifice», *Archéopages*, n° 3, mars 2001, p. 4-11.

Cédérom

La Résistance dans le Calvados, Paris, AERI (Association pour les études sur la Résistance intérieure), 2004.

Abbatiale église principale d'une abbaye.

Abbatial temps d'exercice des fonctions d'un abbé.

Abbaye monastère de moines ou de chanoines réguliers, en principe autonome et ayant à sa tête un abbé.

Abbé religieux qui dirige une abbaye.

Antiquaire dans le sens vieilli du mot, savant qui se livre à l'étude des monuments, des objets d'art ainsi que des inscriptions et des manuscrits antiques.

Arc élément curviligne porté par deux points d'appui et formé de claveaux, c'est-à-dire de pierres taillées en forme de coins.

Arc-boutant arc dont l'extrémité s'appuie sur un contrefort et servant à soutenir de l'extérieur un édifice.

Arcade ouverture en arc ; ensemble formé d'un arc et de ses montants.

Arcature série de petites arcades décoratives.

Aveu déclaration écrite d'un vassal reconnaissant quelque un comme seigneur et précisant pour quel fief (terre concédée par un seigneur à un vassal) il a prêté hommage.

Balustrade barrière faite de balustres, c'est-à-dire de courtes colonnettes supportant un appui.

Bas-côté nef latérale d'une église, dont la voûte est moins élevée que celle de la nef centrale.

Cénobite moine vivant en communauté selon une règle.

Chanoine membre du chapitre d'une église cathédrale, collégiale et de certaines basiliques.

Chanoine régulier chanoine qui appartient à un ordre religieux.

Chapitre communauté de chanoines ; assemblée de religieux.

Chartre au Moyen Âge, acte écrit.

Chartrier recueil de chartres.

Chevet partie de l'église qui se trouve à la tête de la nef, derrière le chœur.

Chœur partie de l'église où se tient le clergé durant l'office.

Clerc homme d'Église.

Cloître galerie encadrant une cour ou un jardin, où les religieux viennent méditer ou se reposer.

Clôture enceinte d'un monastère, interdite aux laïcs.

Colonne support vertical et cylindrique d'un édifice.

Commende (régime de la) concession d'une abbaye à un ecclésiastique séculier ou à un laïc.

Contrebuter soutenir par un contrefort ou un pilier.

Contrefort pilier adossé, saillie de pierres servant d'appui à un mur.

Coursière passage étroit pris dans l'épaisseur d'un mur.

Convers religieux non prêtre qui assurait les tâches matérielles au service de la communauté.

Croisée d'ogives partie de la voûte où se croisent deux ogives, arcs diagonaux bandés sous cette voûte et en marquant les arêtes.

Culot organe en surplomb portant une charge, formé d'un seul élément taillé.

Cure direction spirituelle et administration d'une paroisse.

Dépense dans une communauté, lieu où sont reçus et distribués les biens en nature, ou sont payés les gens de service et les fournisseurs.

Flèche extrémité en pointe d'un clocher.

Galerie espace de passage ou de promenade, plus long que large.

Logis abbatial demeure de l'abbé.

Maître d'ouvrage personne physique ou morale qui commande l'exécution d'un ouvrage et en assure le financement.

Maître d'œuvre personne physique ou morale, mandataire du maître d'ouvrage et responsable de l'exécution des travaux.

Moclon pierre de construction, maniable, non taillée ou partiellement taillée.

Moine religieux vivant selon la règle de son ordre.

Monastère bâtiment regroupant des moines ou des moniales qui vivent sous une même règle.

Mur gouttereau mur qui supporte les gouttières et les gargouilles.

Nef partie d'une église de plan allongé comprise entre le portail ou l'entrée principale et le chœur ; la nef comprend souvent plusieurs vaisseaux.

Pilastr pilier engagé dans un mur et formant une légère saillie.

Pilier support vertical d'un ensemble architectural.

Porche pièce ou galerie devant l'entrée d'un bâtiment formant un avant-corps bas.

Portail agencement monumental d'une ou de plusieurs portes.

Prieur supérieur d'un prieuré.

Prieur claustral religieux élu par ses frères pour gouverner le monastère en l'absence de l'abbé.

Prieure monastère dépendant d'une abbaye et dirigé par un prieur.

Priorat temps d'exercice des fonctions d'un prieur.

Règle ensemble des préceptes disciplinaires auxquels sont soumis les membres d'un ordre religieux.

Régulier (domaine, lieu) soumis à la règle adoptée par l'ordre religieux.

Sacristie annexe d'une église où sont déposés les vases sacrés et les vêtements sacerdotaux.

Salle capitulaire lieu où s'assemblent les membres d'un chapitre.

Sommier pierre qui reçoit la retombée d'une voûte.

Tas de charge assise de pierres à lits horizontaux que l'on place sur un point d'appui pour recevoir des constructions supérieures.

Transept nef transversale qui coupe la nef principale d'une église et lui donne la forme symbolique d'une croix.

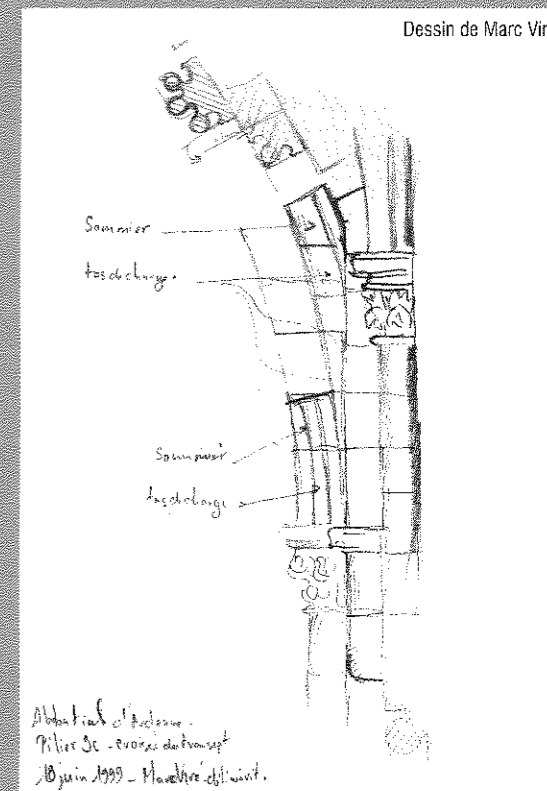
Travée portion de voûte comprise entre deux points d'appui.

Vavasseur vassal (celui qui a prêté serment à un seigneur) qui n'a pas lui-même de vassaux.

Voûtain portion de voûte délimitée par les arêtes ou les nervures.

Voûte ouvrage maçonné, construit entre des appuis, couvrant un espace et présentant une face intérieure curviligne.

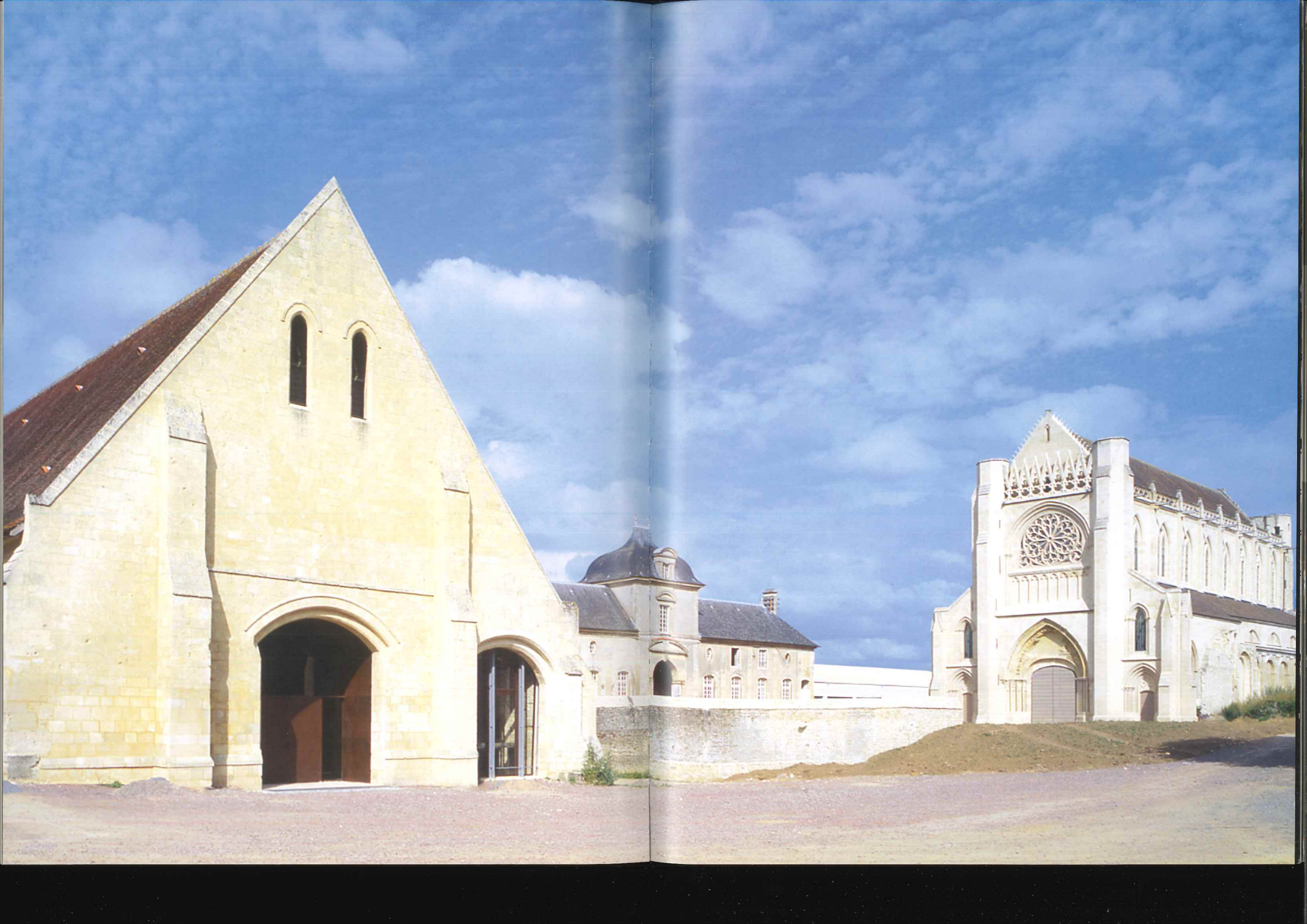
Dessin de Marc Viré



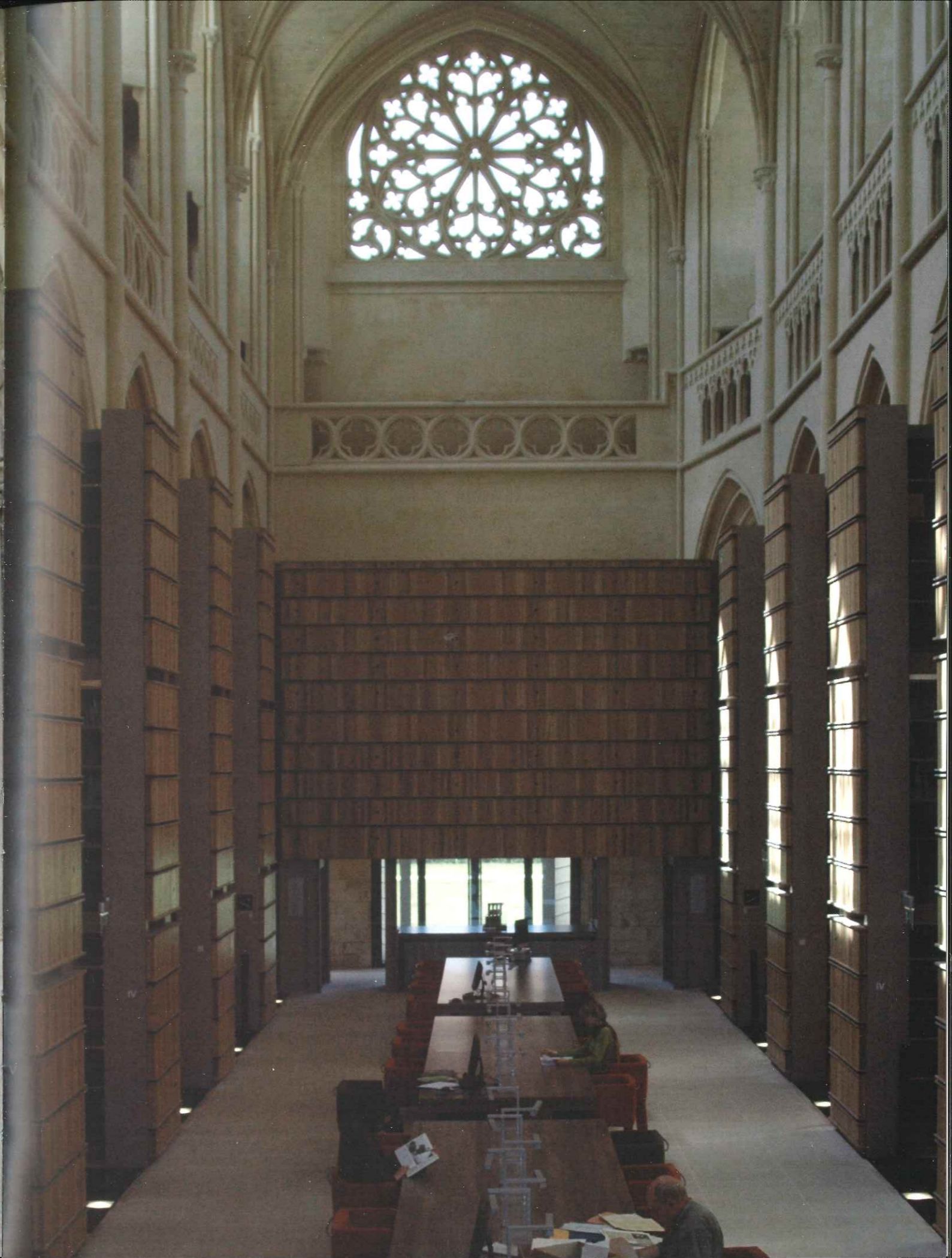
L'IMEC À L'ABBAYE

En accueillant l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine, l'abbaye d'Ardenne retrouve un rôle intellectuel et culturel qui prolonge de façon singulière sa vocation primitive. Dans l'abbatiale où régnait autrefois la ferveur religieuse, les chercheurs trouvent aujourd'hui le calme et la sérénité propices à leurs travaux dans une nouvelle bibliothèque. De l'autre côté de l'ancienne clôture, autour de la grange aux dîmes, là où « les travaux et les jours » imposaient à tous la rigueur du temps profane, l'IMEC propose à ses visiteurs un programme de colloques, d'expositions et de spectacles. Le projet d'Ardenne a permis à l'IMEC de dessiner une institution au rayonnement international en région Basse-Normandie.













REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, mes remerciements les plus vifs s'adressent d'abord à Jacques Vico qui a tant fait pour la « mémoire » de l'abbaye d'Ardenne, où il a grandi et où il s'est battu. Cet ouvrage n'aurait pu voir le jour sans l'aide de tous ceux qui y ont apporté leur concours documentaire et souvent amical : Jean-Yves Andrieux, professeur d'histoire de l'art à l'université de Rennes-II Haute-Bretagne qui m'a encouragé à écrire ce livre ; Marie-Pierre Bouet, dont l'aïeul, Georges Bouet, a été le dessinateur d'Arcisse de Caumont ; Pierre Brunet, professeur émérite de géographie à l'université de Caen, qui nous a autorisés à reproduire d'importants extraits d'une conférence prononcée à l'occasion des Premières Rencontres d'Ardenne ; Jean-Louis Bourdil, fils du premier conservateur des Bâtiments de France en Normandie ; le colonel Ian J. Campbell qui a rassemblé les photographies des soldats canadiens exécutés à l'abbaye d'Ardenne ; Pierrette Crahé, collaboratrice de M. Jacques Vico ; Dominique-Marie Dautet et tous ses frères de l'abbaye prémontrée de Mondaye, qui ont su apprécier le projet contemporain de l'IMEC pour leur ancien noviciat ; Bruno Decaris, architecte en chef des monuments historiques, qui a mis en œuvre le programme de rénovation conçu par le Conseil régional de Basse-Normandie et par l'IMEC ; Anne-Claire Glasson, arrière-petite-fille d'un ancien propriétaire du farinier ; Michel Huard, dont la famille cultive les anciennes terres de l'abbaye d'Ardenne depuis des générations ; Peter M. Jones, professeur d'histoire à l'université de Birmingham, qui m'a mis sur la piste de William Russell ; Pierre Lecomte qui, avec feu Michel Vico, a longuement exploré les ruines de la salle capitulaire et du cloître ; Jean Mesplède, auteur d'un ouvrage d'histoire sur la commune voisine d'Authie ; Mark Meyers, professeur à l'université de Saskatchewan, pour sa relecture des traductions ; François Neveux, professeur d'histoire à l'université de Caen ; Michel Poutaraud, fils du premier architecte en chef des Monuments historiques à être intervenu à l'abbaye d'Ardenne après la Seconde Guerre mondiale ; Catherine Souami, photographe de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, dont l'IMEC a exposé les travaux en 2002 ; Marc Viré, archéologue responsable de la campagne de fouilles de 1998-1999 dans l'abbatiale ; Évelyne Wander, directrice de l'écomusée du Perche. Sans oublier les conversations toujours agréables que j'ai eues avec les archéologues du Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie qui ont œuvré sur le site de l'abbaye d'Ardenne : Michel Besnard, Laurent Beuchet, François Delahaye, Mark Guillon, Boris Kerampran, Fanny Tournier.

Mes sincères remerciements s'adressent encore, au Conseil régional de Basse-Normandie, à Jean-Jacques Costa, directeur du patrimoine, à Alain Létoffé, chargé d'opérations au Service du patrimoine, à Marèse Drouin, directrice déléguée auprès du Directeur général des services, à Jean-Claude Collot, conseiller technique au cabinet du Président ; à François Fichet de Clairfontaine, conservateur régional de l'archéologie à la DRAC de Basse-Normandie, ainsi qu'à Emmanuel Luis et Marina Bléger, documentalistes dans la même maison ; à Joël Cosson, maire de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe ; à Daniel Parizet, directeur de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, à son collaborateur Jean-Charles Forgeret et à tous ceux qui m'ont aidé en salle de lecture ; à Noëlla Duplessis, directrice de la Bibliothèque municipale de Caen et à sa collaboratrice Jacqueline Gournay ; à Chantal Pellegrin, de la bibliothèque du Musée des beaux-arts de Caen ; à Serge David, responsable du Centre régional de l'image et du son (CERIS) ; à Vincent Juhel, trésorier de la Société des antiquaires de Normandie ; à Jean-Marie Lévesque, conservateur au Musée de Normandie à Caen ; à Louise Dowling de la bibliothèque du Centre culturel canadien à Paris ainsi qu'aux personnes qui m'ont accueilli aux Archives municipales de Caen, aux Archives départementales du Calvados et à la British Library (département des manuscrits).
À tous mes collègues de l'IMEC qui font rayonner l'abbaye d'Ardenne.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

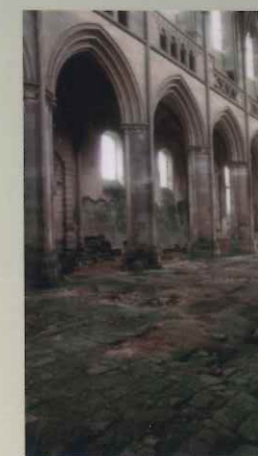
Dr Birot : 60 (haut) – Luc Boegly : 142-143, 144-145, 146, 147 – Louis Bourdil : 112, 113 – J. Braunwald : 73 – Ian J. Campbell : 79 – Alain Desmeulles : 152 – Le Boyer (*L'Illustration*) : 66 – Alain Létoffé : 117 – Félix Martin-Sabon (MAP) : 62, 63 – Ludovic Mauger : 17 – Marcel Poutaraud : 94-95, 96 (bas), 98, 103 – Pascale Skrzyszowski : 9, 33, 140-141, 148, 149 – Catherine Souami : 23, 24, 25, 55 – Marc Viré : 38, 122, 123, 124, 125, 126, 127.

Archives départementales du Calvados : 18, 20, 35, 41, 51 – Archives nationales de France : 50 – Bibliothèque et Archives Canada : 89 – Bibliothèque municipale de Caen : 27, 30, 32, 56 (bas), 58 – Bibliothèque municipale de Flers : 16 – Bibliothèque nationale de France : 15, 36 – British Library : 8, 45, 52, 56 (haut) – Bundesarchiv : 74 (haut), 76 – Médiathèque de l'architecture et du patrimoine : 57, 68, 70-71, 82-83, 88, 92, 93, 101 – Musée de Normandie : 59.



Depuis sa création, l'IMEC a bénéficié du soutien inconditionnel de la BIMP, qui a rejoint en 2007 BNP Paribas Banque Privée.

Achevé d'imprimer en décembre 2007
sur les presses de l'Imprimerie Malherbe S.A.S.
Dépôt légal n° 760
ISBN : 2-908295-85-7



CI-DESSOUS: projet de mise en valeur des vestiges anciens par un aménagement végétal, d'après Marcel Poutaraud, 1949. - Abbatale avant la campagne de fouilles de 1998 - Graffiti sur un des murs de l'aile Nord de la cour de ferme.

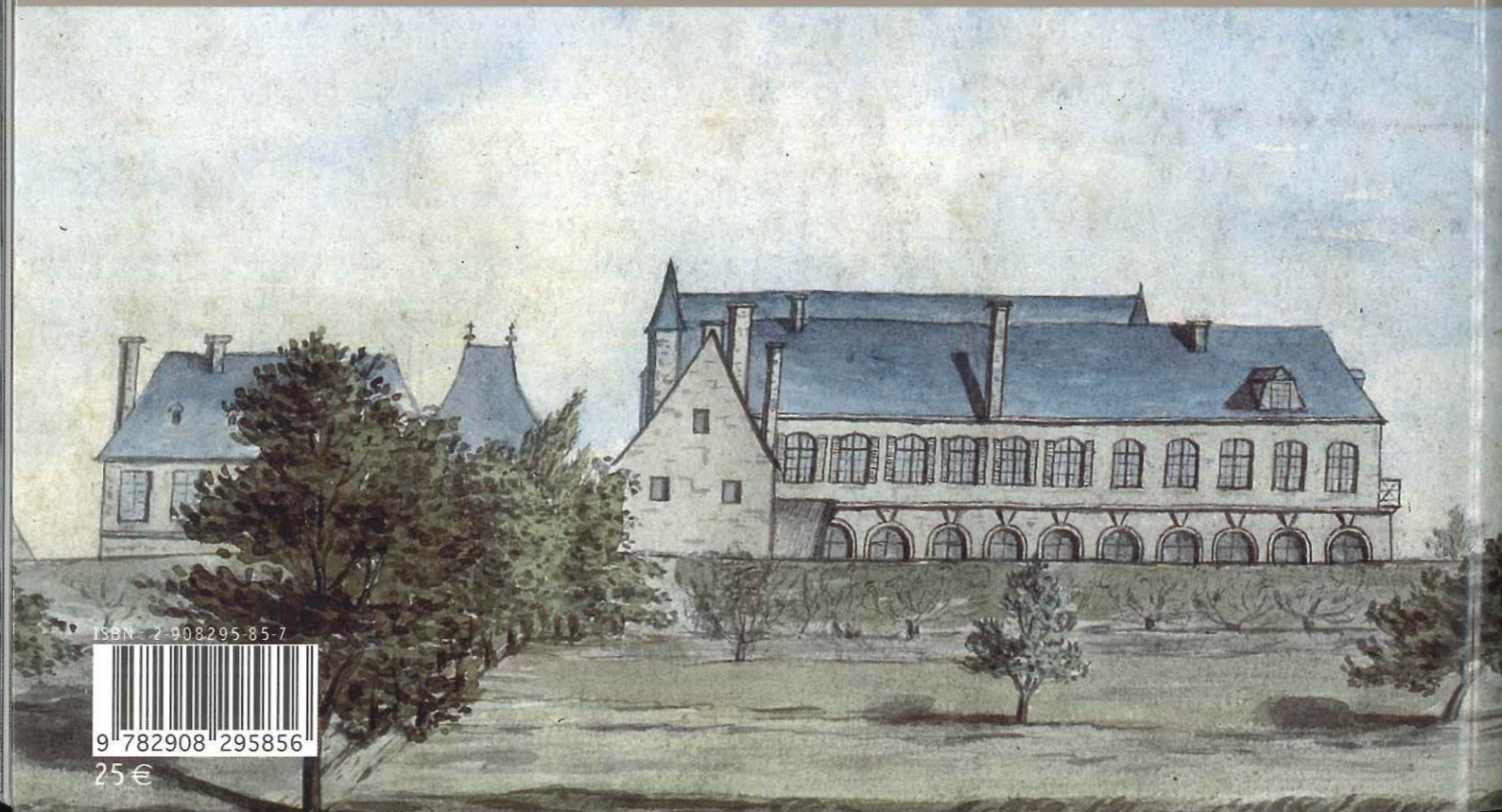


L'ABBAYE D'ARDENNE

HISTOIRES DU XII^e AU XX^e SIÈCLE

L'abbaye d'Ardenne est caractéristique par sa topographie et son architecture d'une de ces « abbayes aux champs », si nombreuses au Moyen Âge. Fondée par les Prémontrés qui y ont vécu jusqu'à la Révolution, l'abbaye d'Ardenne a été transformée au cours des deux siècles suivants en vastes domaines agricoles privés où se sont croisés des acteurs inattendus tels que le premier diplomate américain en poste à Paris, un Anglais en rupture de ban, un aristocrate de la Restauration, des antiquaires, des soldats... Si la bataille de Normandie de juin 1944 faillit lui être fatale, la traversée de l'histoire a réservé bien d'autres avanes à l'abbaye d'Ardenne. Elle est devenue aujourd'hui un centre majeur d'archives et de recherches, siège de l'IMEC.

Ouverture par Philippe Duron, Président de la Région Basse-Normandie.
Préface d'Olivier Corpet, Directeur de l'IMEC.
Textes d'Yves Chevretil Desbiolles.



ISBN 2-908295-85-7



9 782908 295856

25 €